

# G FUND

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Rapport annuel révisé au 29/02/24**

R.C.S. Luxembourg B 157527

# G FUND

---

## Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport d'audit	4
Etat combiné des actifs nets au 29/02/24	8
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 29/02/24	9
Compartiments :	10
G FUND – Avenir Europe	10
G FUND – Avenir Euro	18
G FUND – Total Return All Cap Europe	25
G FUND – European Convertible Bonds	33
G FUND – Euro High Yield Bonds	42
G FUND – Alpha Fixed Income	54
G FUND – New Deal Europe	63
G FUND – Total Return Bonds	71
G FUND – Global Bonds	81
G FUND – Avenir Small Cap	95
G FUND – Global Inflation Short Duration	103
G FUND – Legacy	111
G FUND – Global Convertible Bonds	118
G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)	127
G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)	136
G FUND – Hybrid Corporate Bonds	144
G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)	154
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	162
Autres notes aux états financiers	182
Informations supplémentaires non auditées	198

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

# G FUND

---

## Organisation et administration

<b>Siège social</b>	G FUND 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
<b>Présidente du Conseil d'Administration</b>	Madame M. AGACHE-DURAND Directrice Générale, Groupama Asset Management, Paris
<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	Madame Ö. GÜLBEY Administratrice externe, ADEIS S.A., Luxembourg  Madame L. MAZZOLENI-ROBIN (jusqu'au 11 octobre 2023) Directrice Juridique et Réglementaire, Groupama Asset Management, Paris  Monsieur P. MARNAY Directeur des Risques Financiers et Performances, Groupama Asset Management, Paris  Monsieur J-M. CATALA (jusqu'au 11 octobre 2023) Directeur Général Délégué, Groupama Asset Management, Paris  Monsieur X. HOICHE Directeur de Gestion (CIO), Groupama Asset Management, Paris  Madame Helena DA SILVA épouse FILIPPI (à compter du 11 octobre 2023) Directrice Général Délégué, Groupama Asset Management, Paris
<b>Société de Gestion</b>	Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris
<b>Gestionnaire financier et Distributeur global</b>	Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris
<b>Banque dépositaire et Agent payeur</b>	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
<b>Agent administratif et Agent de registre et de transfert par délégation</b>	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg
<b>Auditeur</b>	PricewaterhouseCoopers, Société coopérative 2, rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg



## Rapport d'audit

Aux Actionnaires de  
**G Fund**

---

### Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de G Fund (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 29 février 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

#### *Ce que nous avons audité*

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état combiné des actifs nets du Fonds et l'état des actifs nets de chacun de ses compartiments au 29 février 2024 ;
- l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets du Fonds et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets de chacun des compartiments pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état du portefeuille-titres au 29 février 2024 ; et
- les notes aux états financiers - état des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note 17 des états financiers, qui indique que l'opinion de l'OPCVM GROUPAMA AXIOM LEGACY, fonds maître du compartiment G FUND - Legacy contient un paragraphe d'observation attirant l'attention sur la valorisation des titres Crédit Suisse détenus par le fonds maître. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

---

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### **Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou certains de ses compartiments ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

---

### **Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de ses compartiments à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou ses compartiments à cesser leur exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représentée par

Luxembourg, le 18 juin 2024

Sébastien Sadzot

**G FUND**

**Etats financiers combinés**

# G FUND

## Etat combiné des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>3.608.645.132,99</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	3.215.210.056,77
<i>Prix de revient</i>		3.113.066.209,71
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	4.905.572,37
<i>Options achetées au prix de revient</i>		5.692.362,21
Avoirs en banque et liquidités		117.755.428,76
A recevoir sur investissements vendus		215.674.403,52
A recevoir sur souscriptions		27.130.929,23
A recevoir sur swaps		2.545.205,91
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	1.924.345,63
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	1.614.493,90
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	1.020.459,52
Dividendes à recevoir, nets		1.402.313,15
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		18.499.266,64
Intérêts à recevoir sur swaps		951.313,11
Autres actifs		11.344,48
<b>Passifs</b>		<b>323.499.515,55</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	1.420.501,48
<i>Options vendues au prix de revient</i>		1.880.211,71
Découvert bancaire		9.730.921,87
A payer sur investissements achetés		294.562.618,87
A payer sur rachats		3.327.500,96
A payer sur swaps		1.598.841,69
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	1.667.431,92
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	730.022,84
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	4.400.021,01
Commissions de gestion à payer	3	1.371.653,48
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	171.685,21
Commissions d'administration à payer	6	93.745,08
Commissions de performance à payer	4	2.725.155,36
Taxe d'abonnement à payer	8	107.039,89
Intérêts à payer sur swaps		1.362.119,10
Autres passifs		230.256,79
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>3.285.145.617,44</b>

# G FUND

## Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>74.017.070,08</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		12.797.186,88
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		51.194.489,51
Intérêts reçus sur swaps		6.727.951,72
Intérêts bancaires		3.185.982,97
Autres revenus		111.459,00
<b>Dépenses</b>		<b>35.585.983,18</b>
Commissions de gestion	3	15.539.020,31
Commissions de performance	4	2.725.237,89
Commissions de dépositaire	5	986.738,06
Commissions d'administration	6	963.929,08
Amortissement des frais d'établissement	2.12	2.002,60
Frais légaux		278.225,69
Frais de transaction	2.13,7	1.946.109,83
Rémunération administrateurs		21.979,07
Taxe d'abonnement	8	565.836,17
Intérêts payés sur découvert bancaire		387.872,52
Intérêts payés sur swaps		11.414.091,88
Frais bancaires		43.671,61
Autres dépenses	13	711.268,47
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>38.431.086,90</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	44.946.627,03
- options	2.6	5.664.528,60
- contrats de change à terme	2.7	15.543.298,53
- contrats futures	2.8	317.398,31
- swaps	2.10	7.164.488,57
- change	2.4	-13.521.400,00
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>98.546.027,94</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	73.332.512,17
- options	2.6	1.179.386,89
- contrats de change à terme	2.7	2.336.239,54
- contrats futures	2.8	-1.980.850,30
- swaps	2.10	-4.318.290,72
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>169.095.025,52</b>
Dividendes versés	10	-13.393.798,16
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.220.560.493,68
Souscriptions d'actions de distribution		389.828.673,93
Rachats d'actions de capitalisation		-980.733.426,35
Rachats d'actions de distribution		-398.634.002,38
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>386.722.966,24</b>
<b>Réévaluation de la balance d'ouverture</b>		<b>-2.694.531,34</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>2.901.117.182,54</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>3.285.145.617,44</b>

## **G FUND – Avenir Europe**

# G FUND – Avenir Europe

## Rapport du Conseil d'Administration

L'exercice 2023-24 s'est finalement achevé par une légère hausse pour les petites valeurs européennes, l'indice MSCI Europe Small Caps affichant une évolution de +1,3% sur la période. Après avoir évolué dans une fourchette assez resserrée sur les six premiers mois de l'exercice (du mois de mars au mois d'août 2023), l'indice s'est sensiblement replié en septembre / octobre sous notamment l'influence des craintes sur l'inflation et sur les taux d'intérêt. Durant les mois de novembre et décembre, l'indice a connu à l'inverse un fort rebond dont le principal moteur a été à nouveau les taux d'intérêt, mais cette fois-ci dans le sens d'un apaisement et donc d'un soutien pour les actions. L'indice a ensuite marqué une pause sur les deux premiers mois de l'année calendaire 2024 (janvier et février).

Votre fonds, du fait notamment de sa sélection de titres exclusivement concentrée sur les valeurs disposant de perspectives de croissance très fortes a été particulièrement sensible sur les neuf premiers mois de l'exercice (de février à octobre) à cette volatilité sur les taux d'intérêts. Malgré une fin d'exercice extrêmement dynamique il n'a pu en deux mois rattraper complètement le retard accumulé auparavant.

Du côté des valeurs, la meilleure performance du portefeuille a été l'œuvre de BE Semiconductor (équipementier pour l'industrie des semi-conducteurs, +127,8%). La société a en effet été portée par l'intérêt d'un nombre croissant d'acteurs majeurs de l'industrie des semi-conducteurs pour sa nouvelle technologie de « Hybrid Bonding », qui s'annonce incontournable pour les prochaines générations de puces dédiées à l'Intelligence Artificielle. La société a également délivré d'excellentes performances sur le plan opérationnel durant l'année 2023, avec par exemple une marge brute record de 64,9% sur l'année, 3,6 points de mieux qu'en 2022.

ASM International (équipementier pour l'industrie des semi-conducteurs, +74,5%) a été également très bien orientée. La société a réussi à délivrer une croissance de son chiffre d'affaires à taux de change constants de +13%, surperformant ainsi une nouvelle fois le marché des équipementiers pour l'industrie des semi-conducteurs qui pour sa part s'est replié de quelques pourcents en 2023. L'activité de ASM International a été très soutenue par le cycle d'équipement chinois, mais pour l'avenir ce sont ses perspectives dans les technologies les plus en pointe qui tireront la demande de la part des grands acteurs de l'industrie, à la faveur notamment de l'avènement d'une nouvelle architecture de puces.

Teleperformance (outsourcing de la relation client, -53,4%) a par contre connu une année boursière très difficile marquée par les interrogations de nombreux investisseurs sur l'impact à long-terme de l'Intelligence Artificielle sur son activité ainsi que par la méfiance suscitée par l'acquisition de son concurrent Majorel. Du fait du ralentissement de la conjoncture, Teleperformance a de plus révisé en baisse ses perspectives de croissance organique hors Covid pour 2023, passant d'une prévision de +10-12% en début d'année à un niveau de finalement +5,1%. Nous notons cependant que la marge opérationnelle a atteint le niveau record de 15,9% et considérons que le marché néglige à la fois les gains de productivité qu'apportera l'Intelligence Artificielle et les synergies liées à l'acquisition de Majorel. Nous constatons également que la société a engagé un important programme de rachat d'actions.

Sixt (location de véhicules premium, -32,4%) a connu également une année décevante, malgré des résultats de bonne facture, avec notamment un chiffre d'affaires de 3,6mds€ en hausse de +18,1% sur un an et un résultat avant impôts de 464,3m€, affichant ainsi une marge de 12,8%. La société subit cependant des vents contraires notamment la hausse des frais financiers, la baisse des prix des véhicules d'occasion et les pertes sur les véhicules électriques. Dans ce contexte la société prévoit pour 2024 des résultats avant impôts proches de 2023 (entre 400 et 520m€) malgré une nouvelle progression sensible des ventes.

Nous sommes confiants pour le nouvel exercice dans la capacité des sociétés en portefeuille, généralement leaders de leur marché, à continuer leur développement dans un environnement économique et géopolitique qui restera sans doute perturbé. L'analyse des performances opérationnelles des sociétés du portefeuille et du niveau de valorisation du fonds nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, tout en restant conscients des risques potentiels.

Performances des différentes parts du compartiment G-Fund Avenir Europe :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - AVENIR EUROPE - GD	LU0675297153	- 1,19	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - IC	LU0675296932	- 1,9	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - IC USD	LU1515102991	0,1	3,35
G FUND - AVENIR EUROPE - NC	LU0675297237	- 2,78	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - OAD	LU1501411687	- 1,06	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - R	LU1622556907	- 2,03	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - AC EUR	LU1866781336	- 2,38	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - E3C	LU2486820355	- 1,9	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - IC USD HEDGED	LU1515103296	0,57	1,28
G FUND - AVENIR EUROPE - NC USD HEDGED	LU1515102728	- 0,40	1,28

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – Avenir Europe

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>216.946.757,16</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	212.086.947,34
<i>Prix de revient</i>		191.012.193,47
Avoirs en banque et liquidités		1.528.114,32
A recevoir sur investissements vendus		3.316.012,44
A recevoir sur souscriptions		15.683,06
<b>Passifs</b>		<b>3.749.713,61</b>
A payer sur investissements achetés		673.014,11
A payer sur rachats		2.819.781,87
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	216,51
Commissions de gestion à payer	3	207.575,71
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	11.973,09
Commissions d'administration à payer	6	6.543,87
Commissions de performance à payer	4	283,29
Taxe d'abonnement à payer	8	11.688,96
Autres passifs		18.636,20
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>213.197.043,55</b>

## G FUND – Avenir Europe

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>3.135.333,37</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		3.069.904,24
Intérêts bancaires		65.268,34
Autres revenus		160,79
<b>Dépenses</b>		<b>3.360.848,92</b>
Commissions de gestion	3	2.819.874,71
Commissions de performance	4	283,29
Commissions de dépositaire	5	76.677,86
Commissions d'administration	6	150.627,30
Frais légaux		21.934,37
Frais de transaction	2.13,7	179.498,12
Rémunération administrateurs		1.630,37
Taxe d'abonnement	8	73.648,86
Intérêts payés sur découvert bancaire		743,05
Autres dépenses	13	35.930,99
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>-225.515,55</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	18.782.724,34
- contrats de change à terme	2,7	2.968,79
- change	2,4	-1.079.194,51
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>17.480.983,07</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2,2	-28.390.198,99
- contrats de change à terme	2,7	-1.217,81
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-10.910.433,73</b>
Dividendes versés	10	-312.918,67
Souscriptions d'actions de capitalisation		11.053.008,71
Souscriptions d'actions de distribution		8.005.619,85
Rachats d'actions de capitalisation		-140.843.559,33
Rachats d'actions de distribution		-1.400.680,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-134.408.963,17</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>347.606.006,72</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>213.197.043,55</b>

# G FUND – Avenir Europe

## Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>213.197.043,55</b>	<b>347.606.006,72</b>	<b>575.364.601,99</b>
<b>Classe E3C EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		12.890,132	10.504,657	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,30	112,44	-
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		528.162,534	643.345,661	925.121,863
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	229,93	236,51	266,67
<b>Classe NC USD Hedged - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		196,000	696,000	696,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	127,08	127,59	137,91
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		17.206,202	21.984,052	27.191,314
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.448,19	2.495,58	2.789,86
<b>Classe IC USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		30,631	30,631	0,488
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.105,84	1.104,71	1.315,27
<b>Classe IC USD Hedged - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1,000	1,000	3.080,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.475,81	1.467,50	1.575,35
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		11.369,058	16.602,507	19.197,595
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	123,02	125,57	140,51
<b>Classe OAD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		68.433,593	59.090,066	37.600,142
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	683,09	695,25	771,04
Dividende par action		4,71	-	-
<b>Classe OSD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		0,001	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.040,00	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		1,000	1,000	5.701,933
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.417,63	2.463,65	2.740,79
Dividende par action		16,45	4,67	21,55
<b>Classe PC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	50.801,000	67.734,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.414,47	1.576,88
<b>Classe VC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	-	30.078,160
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	1.479,23
<b>Classe AC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		5,567	19.675,567	35.917,567
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.203,89	1.233,23	1.385,86

## G FUND – Avenir Europe

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe E3C EUR - Capitalisation	10.504,657	7.704,292	5.318,817	12.890,132
Classe NC EUR - Capitalisation	643.345,661	15.931,564	131.114,691	528.162,534
Classe NC USD Hedged - Capitalisation	696,000	0,000	500,000	196,000
Classe IC EUR - Capitalisation	21.984,052	2.753,976	7.531,826	17.206,202
Classe IC USD - Capitalisation	30,631	0,000	0,000	30,631
Classe IC USD Hedged - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe RC EUR - Capitalisation	16.602,507	2.622,423	7.855,872	11.369,058
Classe OAD EUR - Distribution	59.090,066	11.843,527	2.500,000	68.433,593
Classe OSD EUR - Distribution	0,000	0,001	0,000	0,001
Classe GD EUR - Distribution	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe PC EUR - Capitalisation	50.801,000	0,000	50.801,000	0,000
Classe AC EUR - Capitalisation	19.675,567	0,000	19.670,000	5,567

# G FUND – Avenir Europe

## Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>204.686.404,62</b>	<b>96,01</b>
<b>Actions</b>			<b>204.686.404,62</b>	<b>96,01</b>
<b>Royaume-Uni</b>			<b>40.131.857,34</b>	<b>18,82</b>
ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	GBP	1.507.437	3.700.312,92	1,74
ASHTAD GROUP	GBP	156.386	10.383.079,84	4,87
DIPLOMA	GBP	86.712	3.502.941,81	1,64
FUTURE PLC REG	GBP	241.625	1.729.927,68	0,81
GB GROUP - REGISTERED SHS	GBP	803.534	2.665.610,16	1,25
HALMA PLC	GBP	215.616	5.801.847,25	2,72
KEYWORDS	GBP	195.268	3.273.107,10	1,54
LEARNING TECHNOLOGIES GROUP - REG SHS	GBP	2.157.732	2.085.849,63	0,98
SAGE GROUP	GBP	267.135	3.886.025,81	1,82
WATCH SWITZ GRP - REGISTERED SHS	GBP	656.791	3.103.155,14	1,46
<b>Suède</b>			<b>32.018.607,82</b>	<b>15,02</b>
BIOTAGE	SEK	163.537	2.536.849,91	1,19
FORTNOX AB	SEK	981.188	6.321.313,00	2,97
HEXAGON - REG SHS -B-	SEK	495.474	5.369.570,88	2,52
HMS NETWORKS - REGISTERED	SEK	75.155	3.022.979,42	1,42
INDUTRADE AB	SEK	335.713	8.214.812,41	3,85
LIME TECHNOLOG	SEK	122.752	3.809.450,32	1,79
MIPS AB	SEK	60.136	1.701.369,48	0,80
VITROLIFE -REGISTERED SHS	SEK	64.622	1.042.262,40	0,49
<b>Suisse</b>			<b>30.288.213,14</b>	<b>14,21</b>
INTERROLL-HOLDING NOM.	CHF	1.627	4.746.626,09	2,23
KARDEX HOLDING AG	CHF	22.209	5.477.085,74	2,57
MEDARTIS HOLDING	CHF	17.404	1.325.984,26	0,62
STRAUMANN HOLDING LTD - REG SHS	CHF	70.915	10.389.058,66	4,87
TEMENOS AG NAM.AKT	CHF	120.003	8.349.458,39	3,92
<b>France</b>			<b>28.070.324,55</b>	<b>13,17</b>
ALTEN SA	EUR	64.823	8.796.481,10	4,13
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3.960	1.007.028,00	0,47
SES IMAGOTAG SA	EUR	31.599	4.537.616,40	2,13
SOITEC SA RGPT	EUR	53.351	7.210.387,65	3,38
TELEPERFORMANCE SE	EUR	56.908	6.518.811,40	3,06
<b>Italie</b>			<b>20.995.543,71</b>	<b>9,85</b>
BREMBO SPA	EUR	237.159	2.710.727,37	1,27
FINCOBANK	EUR	423.822	5.416.445,16	2,54
REPLY SPA	EUR	73.146	9.377.317,20	4,40
TECHNOGYM SPA (ITA)	EUR	397.162	3.491.053,98	1,64
<b>Pays-Bas</b>			<b>19.686.970,30</b>	<b>9,23</b>
ASM INTERNATIONAL NV - REG SHS	EUR	22.913	12.916.058,10	6,06
BESI - REG SHS	EUR	40.508	6.770.912,20	3,18
<b>Allemagne</b>			<b>16.014.682,52</b>	<b>7,51</b>
CARL ZEISS MEDITEC AG - INHABER-AKT	EUR	33.190	3.775.362,50	1,77
NEMETSCHKE	EUR	38.669	3.409.832,42	1,60
SIXT AKTIENGESELLSCHAFT	EUR	69.984	6.064.113,60	2,84
STABILUS SE BEARER SHS	EUR	45.334	2.765.374,00	1,30
<b>Belgique</b>			<b>5.948.428,00</b>	<b>2,79</b>
MELEXIS NV	EUR	76.655	5.948.428,00	2,79
<b>Danemark</b>			<b>5.338.189,58</b>	<b>2,50</b>
AMBU AS - BEARER -B-	DKK	140.175	2.267.878,30	1,06

## G FUND – Avenir Europe

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
NETCOMPANY GROUP A/S	DKK	77.529	3.070.311,28	1,44
<b>Finlande</b>			<b>3.128.011,74</b>	<b>1,47</b>
QT GROUP PLC	EUR	40.113	3.128.011,74	1,47
<b>Luxembourg</b>			<b>2.940.038,52</b>	<b>1,38</b>
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	53.223	2.940.038,52	1,38
<b>Autriche</b>			<b>125.537,40</b>	<b>0,06</b>
DO CO RESTAURANTS	EUR	873	125.537,40	0,06
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>7.400.542,72</b>	<b>3,47</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>7.400.542,72</b>	<b>3,47</b>
<b>France</b>			<b>6.388.975,64</b>	<b>3,00</b>
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	29	6.388.975,64	3,00
<b>Luxembourg</b>			<b>1.011.567,08</b>	<b>0,47</b>
G FUND AVENIR SMALL CAP IC EUR CAP	EUR	1.013	1.011.567,08	0,47
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>212.086.947,34</b>	<b>99,48</b>

## **G FUND – Avenir Euro**

# G FUND – Avenir Euro

## Rapport du Conseil d'Administration

Le commentaire ci-dessous concerne Groupama Avenir Euro, fonds maître du compartiment G Fund – Avenir Euro, la performance du compartiment réplique celle du fonds maître.

L'exercice 2023-24 s'est finalement achevé sur une note étale pour les petites valeurs de la zone euro, l'indice MSCI EMU Small Caps affichant une évolution de +0,25% sur la période. Après avoir évolué dans une fourchette assez resserrée sur les six premiers mois de l'exercice (du mois de mars au mois d'août 2023), l'indice s'est sensiblement replié en septembre / octobre sous notamment l'influence des craintes sur l'inflation et sur les taux d'intérêt. Durant les mois de novembre et décembre, l'indice a connu à l'inverse un fort rebond dont le principal moteur a été à nouveau les taux d'intérêt, mais cette fois-ci dans le sens d'un apaisement et donc d'un soutien pour les actions. L'indice a ensuite marqué une pause sur les deux premiers mois de l'année calendaire 2024 (janvier et février).

Votre fonds, du fait notamment de sa sélection de titres exclusivement concentrée sur les valeurs disposant de perspectives de croissance très fortes a été particulièrement sensible sur les neuf premiers mois de l'exercice (de février à octobre) à cette volatilité sur les taux d'intérêts. Après une fin d'exercice extrêmement dynamique il a pratiquement rattrapé son indice de référence sans le rejoindre toutefois.

Du côté des valeurs, la meilleure performance du portefeuille a été l'œuvre de BE Semiconductor (équipementier pour l'industrie des semi-conducteurs, +127,8%). La société a en effet été portée par l'intérêt d'un nombre croissant d'acteurs majeurs de l'industrie des semi-conducteurs pour sa nouvelle technologie de « Hybrid Bonding », qui s'annonce incontournable pour les prochaines générations de puces dédiées à l'Intelligence Artificielle. La société a également délivré d'excellentes performances sur le plan opérationnel durant l'année 2023, avec par exemple une marge brute record de 64,9% sur l'année, 3,6 points de mieux qu'en 2022.

ASM International (équipementier pour l'industrie des semi-conducteurs, +74,5%) a été également très bien orientée. La société a réussi à délivrer une croissance de son chiffre d'affaires à taux de change constants de +13%, surperformant ainsi une nouvelle fois le marché des équipementiers pour l'industrie des semi-conducteurs qui pour sa part s'est replié de quelques pourcents en 2023. L'activité de ASM International a été très soutenue par le cycle d'équipement chinois, mais pour l'avenir ce sont ses perspectives dans les technologies les plus en pointe qui tireront la demande de la part des grands acteurs de l'industrie, à la faveur notamment de l'avènement d'une nouvelle architecture de puces.

Teleperformance (outsourcing de la relation client, -53,4%) a par contre connu une année boursière très difficile marquée par les interrogations de nombreux investisseurs sur l'impact à long-terme de l'Intelligence Artificielle sur son activité ainsi que par la méfiance suscitée par l'acquisition de son concurrent Majorel. Du fait du ralentissement de la conjoncture, Teleperformance a de plus révisé en baisse ses perspectives de croissance organique hors Covid pour 2023, passant d'une prévision de +10-12% en début d'année à un niveau de finalement +5,1%. Nous notons cependant que la marge opérationnelle a atteint le niveau record de 15,9% et considérons que le marché néglige à la fois les gains de productivité qu'apportera l'Intelligence Artificielle et les synergies liées à l'acquisition de Majorel. Nous constatons également que la société a engagé un important programme de rachat d'actions.

Sixt (location de véhicules premium, -32,4%) a connu également une année décevante, malgré des résultats de bonne facture, avec notamment un chiffre d'affaires de 3,6mds€ en hausse de +18,1% sur un an et un résultat avant impôts de 464,3m€, affichant ainsi une marge de 12,8%. La société subit cependant des vents contraires notamment la hausse des frais financiers, la baisse des prix des véhicules d'occasion et les pertes sur les véhicules électriques. Dans ce contexte la société prévoit pour 2024 des résultats avant impôts proches de 2023 (entre 400 et 520m€) malgré une nouvelle progression sensible des ventes.

Nous sommes confiants pour le nouvel exercice dans la capacité des sociétés en portefeuille, généralement leaders de leur marché, à continuer leur développement dans un environnement économique et géopolitique qui restera sans doute perturbé. L'analyse des performances opérationnelles des sociétés du portefeuille et du niveau de valorisation du fonds nous permet d'envisager l'avenir avec confiance, tout en restant conscients des risques potentiels.

Performances des différentes parts du compartiment G Fund - Avenir Euro :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - AVENIR EURO - IC	LU1150710686	- 0,32	0,25
G FUND - AVENIR EURO - NC	LU1150711494	- 1,11	0,25
G FUND - AVENIR EURO - RC	LU1622557202	- 0,62	0,25

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – Avenir Euro

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>3.574.271,59</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	3.561.905,63
<i>Prix de revient</i>		2.968.732,88
Avoirs en banque et liquidités		12.365,96
<b>Passifs</b>		<b>4.988,41</b>
Commissions de gestion à payer	3	3.294,71
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	197,12
Commissions d'administration à payer	6	107,70
Taxe d'abonnement à payer	8	132,26
Autres passifs		1.256,62
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>3.569.283,18</b>

## G FUND – Avenir Euro

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>3.585,25</b>
Intérêts bancaires		1.008,17
Autres revenus		2.577,08
<b>Dépenses</b>		<b>55.277,80</b>
Commissions de gestion	3	44.303,15
Commissions de dépositaire	5	1.236,55
Commissions d'administration	6	723,48
Frais légaux		365,46
Rémunération administrateurs		27,00
Taxe d'abonnement	8	858,77
Autres dépenses	13	7.763,39
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>-51.692,55</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	100.654,51
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>48.961,96</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	-119.105,97
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-70.144,01</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		31.541,69
Rachats d'actions de capitalisation		-848.421,22
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-887.023,54</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>4.456.306,72</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>3.569.283,18</b>

## G FUND – Avenir Euro

---

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>3.569.283,18</b>	<b>4.456.306,72</b>	<b>6.729.587,96</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		4.267,338	6.474,748	7.537,548
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	255,71	258,59	285,26
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		898,157	1.005,157	1.512,813
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.758,79	2.767,61	3.027,01
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		2,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	127,50	128,30	140,42

## G FUND – Avenir Euro

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	6.474,748	38,010	2.245,420	4.267,338
Classe IC EUR - Capitalisation	1.005,157	8,000	115,000	898,157
Classe RC EUR - Capitalisation	1,000	1,000	0,000	2,000

## G FUND – Avenir Euro

---

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>3.561.905,63</b>	<b>99,79</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>3.561.905,63</b>	<b>99,79</b>
<b>France</b>			<b>3.561.905,63</b>	<b>99,79</b>
GROUPAMA AVENIR EURO O CAP	EUR	74	3.561.905,63	99,79
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>3.561.905,63</b>	<b>99,79</b>

## **G FUND – Total Return All Cap Europe**

# G FUND – Total Return All Cap Europe

## Rapport du Conseil d'Administration

Le fonds est investi sur les actions européennes et vise à privilégier une performance asymétrique et la maîtrise de la volatilité.

Pour cela, le fonds est investi sur deux poches :

- un portefeuille cœur investi sur des sociétés à faible risque et forte visibilité. Cette poche permet de maîtriser la volatilité du fonds et d'amortir les phases de baisse normales.
- une poche opportuniste que le gérant utilisera pour investir sur des thématiques porteuses identifiées. La poche est d'une part investie sur des valeurs de retournement, des niches de croissance ou sur des cibles de "M&A".

La période sous revue est initialement marquée par le stress lié aux banques régionales américaines et Crédit Suisse. Ce stress est rapidement surmonté grâce aux actions de la FED et d'UBS, puis les marchés se projettent positivement autour de la thématique de l'intelligence artificielle compensant ainsi la persistance de l'inflation, la dégradation macro en Europe et les fortes tensions au Proche-Orient. La baisse de l'inflation et le changement de ton de la Fed permettent au MSCI Europe de terminer l'exercice en forte hausse (+10,35% entre le 28/02/2023 et le 29/02/2024). Le palmarès sectoriel est dominé par les technologies (+31%) et les cycliques (Media +25%, industrie +20%, construction +20%, automobile +19%), loin devant les défensifs (alimentation -7%, télécommunication -4%, immobilier -1%) ou trop sensible à la croissance chinoise (matières premières -12%).

Le biais prudent de la construction de portefeuille en début d'année a été pénalisant (sous pondération sur les cycliques, 5% de liquidités). La poche cœur affiche une sous-performance de -100 bps liée au positionnement (-60 bps) via les biais croissance, anti-cycle et anti-value, et un effet sélection négatif (-40 bps), l'estée par Teleperformance, Nestlé ou Ahold. En revanche la poche opportuniste surperforme de +680 bps, le positionnement complémentaire à la poche cœur est favorable (+170 bps) et la sélection (+450 bps) profite des beaux parcours de Stellantis, ASM Intl ou Schneider.

Les mouvements intervenus durant l'exercice ont visé l'allègement des valeurs à faible pricing power et/ou affichant une dégradation opérationnelle alors que la santé et les gagnants des dépenses pour des infrastructures plus 'vertes' ont été renforcés.

Performances des différentes parts du compartiment G Fund-Total Return All Cap Europe :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - GC	LU0857959539	11,74	10,35
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - GD	LU0987164919	11,76	10,35
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - IC	LU0857959455	11,3	10,35
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - NC	LU0857959612	10,78	10,35
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - OAC	LU1717594557	11,84	10,35
G FUND - TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE - OAD	LU1501412651	11,96	10,35

La performance de l'indice de référence, MSCI Europe dividendes nets réinvestis, sur la période s'établit à +10,35%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – Total Return All Cap Europe

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>306.190.715,13</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	275.473.746,03
<i>Prix de revient</i>		217.540.661,68
Avoirs en banque et liquidités		4.753.629,58
A recevoir sur souscriptions		25.758.016,32
Dividendes à recevoir, nets		201.861,11
Autres actifs		3.462,09
<b>Passifs</b>		<b>24.357.721,15</b>
A payer sur investissements achetés		24.170.101,72
A payer sur rachats		55.033,09
Commissions de gestion à payer	3	50.727,15
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	11.933,40
Commissions d'administration à payer	6	6.522,13
Commissions de performance à payer	4	38.420,01
Taxe d'abonnement à payer	8	4.715,00
Autres passifs		20.268,65
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>281.832.993,98</b>

## G FUND – Total Return All Cap Europe

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>5.513.227,95</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		5.291.762,61
Intérêts bancaires		221.373,49
Autres revenus		91,85
<b>Dépenses</b>		<b>1.077.077,55</b>
Commissions de gestion	3	513.531,69
Commissions de performance	4	38.420,01
Commissions de dépositaire	5	70.071,05
Commissions d'administration	6	119.813,52
Frais légaux		25.460,21
Frais de transaction	2.13,7	243.975,32
Rémunération administrateurs		1.544,05
Taxe d'abonnement	8	22.458,07
Autres dépenses	13	41.803,63
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>4.436.150,40</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	5.955.893,99
- contrats futures	2.8	52.090,00
- change	2.4	-141.709,82
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>10.302.424,57</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	13.378.239,52
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>23.680.664,09</b>
Dividendes versés	10	-2.248.870,13
Souscriptions d'actions de capitalisation		83.786.701,51
Souscriptions d'actions de distribution		3.225.475,12
Rachats d'actions de capitalisation		-9.416.956,22
Rachats d'actions de distribution		-27.387.469,84
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>71.639.544,53</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>210.193.449,45</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>281.832.993,98</b>

## G FUND – Total Return All Cap Europe

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>281.832.993,98</b>	<b>210.193.449,45</b>	<b>275.814.438,85</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1.114,946	692,635	262.681,103
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	239,45	216,15	211,57
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		59.361,433	30.797,269	30.340,297
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.509,79	2.255,07	2.198,01
<b>Classe OAD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		62.627,503	76.092,773	88.430,631
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.414,89	1.293,27	1.278,44
Dividende par action		30,44	22,38	26,98
<b>Classe OSD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		0,001	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	990,00	-	-
<b>Classe GC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1.651,368	1.651,368	4.244,445
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.624,41	2.348,60	2.279,98
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		693,327	4.539,327	14.505,423
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.735,11	1.585,87	1.567,68
Dividende par action		34,39	24,88	12,01
<b>Classe OAC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		23.859,558	21.598,830	5.786,951
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.610,79	1.440,24	1.396,13
<b>Classe OSC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		0,001	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.080,00	-	-

## G FUND – Total Return All Cap Europe

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	692,635	673,047	250,736	1.114,946
Classe IC EUR - Capitalisation	30.797,269	29.666,160	1.101,996	59.361,433
Classe OAD EUR - Distribution	76.092,773	2.469,475	15.934,745	62.627,503
Classe OSD EUR - Distribution	0,000	0,001	0,000	0,001
Classe GC EUR - Capitalisation	1.651,368	0,000	0,000	1.651,368
Classe GD EUR - Distribution	4.539,327	0,000	3.846,000	693,327
Classe OAC EUR - Capitalisation	21.598,830	7.030,591	4.769,863	23.859,558
Classe OSC EUR - Capitalisation	0,000	0,001	0,000	0,001

## G FUND – Total Return All Cap Europe

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>270.575.715,83</b>	<b>96,01</b>
<b>Actions</b>			<b>270.575.715,83</b>	<b>96,01</b>
<b>France</b>			<b>70.708.400,00</b>	<b>25,09</b>
AIRBUS SE - BEARER/REG SHS	EUR	14.000	2.141.160,00	0,76
AIR LIQUIDE SA	EUR	32.000	6.012.800,00	2,13
AXA SA	EUR	196.000	6.444.480,00	2,29
BNP PARIBAS SA -A-	EUR	86.000	4.762.680,00	1,69
CAPGEMINI SE	EUR	18.700	4.201.890,00	1,49
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	90.000	6.408.000,00	2,27
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	27.500	3.932.500,00	1,40
L'OREAL SA	EUR	12.800	5.653.760,00	2,01
LVMH	EUR	9.200	7.753.760,00	2,75
REXEL SA	EUR	49.000	1.161.300,00	0,41
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	6.000	1.525.800,00	0,54
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	45.000	9.441.000,00	3,35
TELEPERFORMANCE SE	EUR	6.600	756.030,00	0,27
TOTALENERGIES SE	EUR	116.000	6.842.840,00	2,43
VINCI SA	EUR	31.000	3.670.400,00	1,30
<b>Suisse</b>			<b>48.999.336,61</b>	<b>17,39</b>
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP - REG SHS	CHF	26	2.897.680,76	1,03
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA - NAMEN-AKT	CHF	32.000	4.721.586,74	1,68
LONZA GROUP (CHF)	CHF	2.800	1.357.540,14	0,48
NESTLE LTD - NAMEN-AKT	CHF	90.000	8.666.596,70	3,08
NOVARTIS INC - NAMEN-AKT	CHF	105.500	9.907.854,97	3,52
ROCHE HOLDING LTD - DIVIDEND RIGHT CERT	CHF	22.000	5.355.126,46	1,90
SANDOZ GROUP AG	CHF	30.000	864.518,84	0,31
SIKA - REGISTERED SHS	CHF	18.000	4.826.319,66	1,71
STMICROELECTRONICS NV - BEARER/REG SHS	EUR	58.000	2.420.162,50	0,86
STRAUMANN HOLDING LTD - REG SHS	CHF	22.500	3.296.253,54	1,17
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	CHF	9.500	4.685.696,30	1,66
<b>Royaume-Uni</b>			<b>34.493.760,37</b>	<b>12,24</b>
ASHTAD GROUP	GBP	69.000	4.581.180,60	1,63
ASTRAZENECA PLC - REG SHS	GBP	80.000	9.335.359,44	3,31
DIAGEO PLC	GBP	90.000	3.116.072,47	1,11
HSBC HOLDINGS PLC (USD 0.5)	GBP	890.000	6.392.811,22	2,27
RIO TINTO PLC	GBP	66.000	3.918.340,15	1,39
ROLLS ROYCE HOLDINGS	GBP	692.000	2.985.589,71	1,06
SHELL PLC	GBP	145.000	4.164.406,78	1,48
<b>Allemagne</b>			<b>32.583.071,00</b>	<b>11,56</b>
DEUTSCHE BOERSE AG - NAMEN-AKT	EUR	30.800	5.962.880,00	2,12
DEUTSCHE TELEKOM AG - NAMEN-AKT	EUR	395.000	8.684.075,00	3,08
MUENCHENER RUECK - REG SHS	EUR	18.700	8.048.480,00	2,86
NEMETSCHEK	EUR	16.200	1.428.516,00	0,51
PUMA AG	EUR	16.000	679.520,00	0,24
SAP SE - INHABER-AKT	EUR	45.000	7.779.600,00	2,76
<b>Pays-Bas</b>			<b>30.379.020,00</b>	<b>10,78</b>
ASM INTERNATIONAL NV - REG SHS	EUR	8.700	4.904.190,00	1,74
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	EUR	15.400	13.405.700,00	4,76
HEINEKEN NV - BEARER/REG SHS	EUR	40.000	3.416.800,00	1,21
KON. AHOLD DELHAIZE - BEARER/REG SHS	EUR	125.000	3.440.000,00	1,22
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	EUR	216.000	5.212.330,00	1,85

## G FUND – Total Return All Cap Europe

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Italie</b>			<b>16.479.588,00</b>	<b>5,85</b>
ENEL SPA - AZ NOM	EUR	736.000	4.329.888,00	1,54
FERRARI	EUR	6.000	2.339.400,00	0,83
FINECOBANK	EUR	240.000	3.067.200,00	1,09
INTESA SANPAOLO SPA - AZ NOM	EUR	1.150.000	3.378.700,00	1,20
RECORDATI SPA	EUR	65.000	3.364.400,00	1,19
<b>Danemark</b>			<b>14.240.543,86</b>	<b>5,05</b>
NOVO NORDISK AS -B- BEARER/REG SHS	DKK	129.500	14.240.543,86	5,05
<b>Suède</b>			<b>9.275.061,40</b>	<b>3,29</b>
ATLAS COPCO AB -A- REG SHS	SEK	395.000	6.340.812,68	2,25
EPIROC - REG SHS -A-	SEK	175.000	2.934.248,72	1,04
<b>Espagne</b>			<b>7.582.680,00</b>	<b>2,69</b>
IBERDROLA SA	EUR	714.000	7.582.680,00	2,69
<b>Jersey</b>			<b>2.611.455,29</b>	<b>0,93</b>
EXPERIAN GROUP	GBP	66.000	2.611.455,29	0,93
<b>Belgique</b>			<b>2.369.280,00</b>	<b>0,84</b>
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	EUR	96.000	2.369.280,00	0,84
<b>Finlande</b>			<b>659.620,00</b>	<b>0,23</b>
NESTE CORPORATION - REG SHS	EUR	26.000	659.620,00	0,23
<b>Norvège</b>			<b>193.899,30</b>	<b>0,07</b>
EQUINOR ASA	NOK	8.500	193.899,30	0,07
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>4.898.030,20</b>	<b>1,74</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>4.898.030,20</b>	<b>1,74</b>
<b>France</b>			<b>4.898.030,20</b>	<b>1,74</b>
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	22	4.898.030,20	1,74
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>275.473.746,03</b>	<b>97,74</b>

## **G FUND – European Convertible Bonds**

# G FUND – European Convertible Bonds

## Rapport du Conseil d'Administration

La période comprise entre février 2023 et février 2024 a été favorable à la plupart des classes d'actifs et les obligations convertibles mondiales ont enregistré une performance satisfaisante, les actions et le crédit étant les principaux moteurs de la performance. Les actions ont enregistré une performance particulièrement forte, tirée par les indices américains qui ont amplifié la performance grâce aux "Magnificent 7" (S&P +30,4%, Nasdaq +41,7%, Stoxx600 +10,2%, Eurostoxx50 +19%). Les obligations High Yield et Investment Grade ont également enregistré de bonnes performances grâce à la forte baisse des spreads de crédit (ICE BofA Euro High Yield +10%, ICE BofA Euro Corporate +6,6%, Barclays Euro Agg Corporate +5,6%). En effet, le Xover s'est resserré de 109 points de base pendant cette période, bien qu'il se soit initialement élargi de 100 points de base (en mars) à 500 points de base. Le grand mouvement de baisse a commencé à la fin du mois d'octobre lorsque le Xover s'est resserré de 170 points de base pour terminer la période à 305 points de base grâce au pivot de la Fed. Le 10 ans américain a également été très volatil, passant de 3,9% à 5% (en octobre) avant de terminer à 4,3%. De même, le 10 ans allemand est passé de 2,7% à près de 3%, avant de retomber à 2,4% en fin de période. Dans ce contexte, la performance des obligations convertibles européennes a été satisfaisante, avec +4,34% pour l'indice Refinitiv Europe sur la période. Cela équivaut à une participation d'environ 40% à la hausse de l'indice Stoxx600 (+10,2%). L'indice Refinitiv Europe Focus qui se focalise sur les convertibles de type mixte lui sous-performe (+2,93%) à la suite du fort repli des valorisations des obligations convertibles. De plus, le marché primaire en 2023 a permis de compenser les sorties du gisement, avec plus de 12 milliards d'euros de nouvelles émissions en Europe. Néanmoins, les deux premiers mois de l'année 2024 ont été peu actifs en Europe (au contraire des Etats-Unis) avec seulement 1,1 milliards d'euros émis à ce jour.

**Le G Fund European Convertible Bonds a réalisé une performance de +3,24% sur la part IC et de +3,6% sur la part GD sur la période.** Le fonds a sous-performé son indice de référence Refinitiv Europe (+4,34%) en raison d'une sous-exposition sur les émetteurs « distress » (au crédit stressé) du gisement tels que Delivery Hero, Ocado et MorphoSys. Certains dossiers interdits à l'investissement pour des raisons ESG ou de prospectus coûtent également comme Rheinmetall, Swiss RE, et Dufry... Au contraire, nos surexpositions sur SPIE, Fortis Fresh, Nexity et IAG contribuent positivement. La "poche crédit/options" a aussi contribué positivement, avec des gains sur nos stratégies d'options sur Schneider, KPN et LVMH. La poche crédit a également contribué avec des gains sur des noms tels que EDF, Forvia, et Renault. Les protections sur les actions et les taux ont été plutôt neutres.

En termes de positionnement, nous avons en fin de période une sensibilité aux actions très supérieure à celle de l'indice de référence (~+4 points) tout en renforçant la convexité du portefeuille avec des protections sur Eurostoxx50. Nous restons sous-exposés sur les dossiers crédit les plus risqués par rapport à l'indice de référence et sommes particulièrement attirés par les sous-jacents pouvant faire l'objet d'un rachat comme les clauses des obligations convertibles sont parfois très intéressantes dans ce cas (ratchet, poison put). En termes de sensibilité taux, nous sommes presque en ligne avec celle de notre indice de référence comme l'on considère que les baisses de taux à venir sont déjà bien intégrées par les marchés.

### Perspectives

Après une période satisfaisante, nous restons favorables à cette classe d'actifs pour les raisons suivantes :

- Nous pensons que l'activité du marché primaire va se raffermir stimulant l'activité et l'intérêt pour la classe d'actifs : les coûts d'emprunt plus chers favorisent les obligations convertibles par rapport au financement obligataire classique étant donné que les OC permettent aux émetteurs d'économiser significativement sur leurs dépenses d'intérêt tout en se désendettant en cas de forte hausse de leur action.

- Le portage des obligations convertibles reste attractif avec plus de 2/3 du gisement européen qui offre un rendement positif couplé à une sensibilité action moyenne autour de 35%. Environ 65% de notre portefeuille a un rendement positif. Environ 37% du portefeuille a un rendement supérieur à 4%.

- La valorisation des obligations convertibles reste attrayante en termes absolus et relatifs. Le segment des obligations à haut rendement reste également décoté et offre toujours des opportunités intéressantes.

- Enfin, sur la composante actions, on peut espérer un rattrapage des petites et moyennes capitalisations par rapport aux grandes capitalisations. Étant donné l'exposition des obligations convertibles aux « small/mid cap » de croissance, le redressement de ce segment grâce à un pivot des banques centrales devrait être bénéfique pour les obligations convertibles.

Performances des différentes parts du compartiment G-Fund European Convertible Bonds :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - GD	LU0571100741	3,6	4,34
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - IC	LU0571100584	3,24	4,34
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - NC	LU0571100824	2,67	4,34
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - RC	LU1622557467	3,14	4,34
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS - NC USD HEDGED	LU1515103536	2,52	4,34

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – European Convertible Bonds

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>379.703.952,09</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	368.324.365,75
<i>Prix de revient</i>		<i>380.925.324,82</i>
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	4.025.839,86
<i>Options achetées au prix de revient</i>		<i>4.566.936,79</i>
Avoirs en banque et liquidités		5.240.740,53
A recevoir sur investissements vendus		440.107,89
A recevoir sur souscriptions		13.190,02
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	312.250,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.347.458,04
<b>Passifs</b>		<b>2.141.875,88</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	1.070.600,84
<i>Options vendues au prix de revient</i>		<i>1.485.642,72</i>
Découvert bancaire		312,10
A payer sur investissements achetés		307.342,18
A payer sur rachats		54.279,30
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	501.322,34
Commissions de gestion à payer	3	138.910,21
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	20.755,04
Commissions d'administration à payer	6	11.343,56
Taxe d'abonnement à payer	8	8.355,70
Autres passifs		28.654,61
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>377.562.076,21</b>

## G FUND – European Convertible Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>4.919.571,63</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		501.389,21
Intérêts reçus sur obligations, nets		4.119.530,59
Intérêts reçus sur swaps		126.944,46
Intérêts bancaires		169.659,09
Autres revenus		2.048,28
<b>Dépenses</b>		<b>2.922.183,55</b>
Commissions de gestion	3	1.770.581,82
Commissions de performance	4	82,53
Commissions de dépositaire	5	132.867,87
Commissions d'administration	6	166.847,32
Frais légaux		35.037,68
Frais de transaction	2.13,7	534.760,22
Rémunération administrateurs		2.964,84
Taxe d'abonnement	8	48.516,55
Intérêts payés sur découvert bancaire		10.960,17
Intérêts payés sur swaps		150.829,56
Frais bancaires		326,30
Autres dépenses	13	68.408,69
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>1.997.388,08</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-8.209.260,22
- options	2.6	2.895.672,22
- contrats de change à terme	2.7	1.526.524,84
- contrats futures	2.8	572.766,02
- swaps	2.10	188.001,57
- change	2.4	2.378.482,40
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>1.349.574,91</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	10.576.422,79
- options	2.6	638.970,63
- contrats de change à terme	2.7	-703.228,85
- contrats futures	2.8	23.229,79
- swaps	2.10	-52.786,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>11.832.183,27</b>
Dividendes versés	10	-1.343.780,79
Souscriptions d'actions de capitalisation		26.197.666,20
Rachats d'actions de capitalisation		-73.764.711,52
Rachats d'actions de distribution		-19.345.588,08
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-56.424.230,92</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>433.986.307,13</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>377.562.076,21</b>

## G FUND – European Convertible Bonds

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>377.562.076,21</b>	<b>433.986.307,13</b>	<b>536.707.457,13</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		207.507,161	111.037,379	252.377,304
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	147,92	144,07	153,39
<b>Classe NC USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		10,000	10,000	10,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	95,87	91,64	95,27
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		161.632,784	201.776,816	221.496,677
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.568,82	1.519,63	1.609,26
<b>Classe ID EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		-	3.160,283	10.160,283
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.006,02	1.065,26
Dividende par action		1,81	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		67.345,639	79.559,159	90.846,159
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.360,85	1.333,48	1.407,13
Dividende par action		19,95	-	9,00
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		15.668,140	20.550,802	26.805,781
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,96	101,76	107,86

## G FUND – European Convertible Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	111.037,379	116.748,202	20.278,420	207.507,161
Classe NC USD - Capitalisation	10,000	0,000	0,000	10,000
Classe IC EUR - Capitalisation	201.776,816	5.575,909	45.719,941	161.632,784
Classe ID EUR - Distribution	3.160,283	0,000	3.160,283	0,000
Classe GD EUR - Distribution	79.559,159	0,000	12.213,520	67.345,639
Classe RC EUR - Capitalisation	20.550,802	8.015,637	12.898,299	15.668,140

## G FUND – European Convertible Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>332.532.788,19</b>	<b>88,07</b>
<b>Obligations</b>			<b>28.028.050,92</b>	<b>7,42</b>
<b>France</b>			<b>12.258.326,42</b>	<b>3,25</b>
CLARIANE 4.125 21-XX 15/06A	GBP	300.000	184.173,00	0,05
FAURECIA SE 7.25 22-26 15/06S	EUR	1.092.000	1.153.299,42	0,31
ORANO SA 3.375 19-26 23/04A	EUR	3.400.000	3.353.454,00	0,89
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	2.000.000	1.926.220,00	0,51
SOITEC SA CV 0.0 20-25 01/10U	EUR	20.000	3.604.740,00	0,95
TEREOS FIN GROUP I 7.5 20-25 30/10S	EUR	2.000.000	2.036.440,00	0,54
<b>Allemagne</b>			<b>7.009.590,00</b>	<b>1,86</b>
RAG-STIFTUNG 1.8750 22-29 16/11S	EUR	7.000.000	7.009.590,00	1,86
<b>Luxembourg</b>			<b>4.131.956,00</b>	<b>1,09</b>
LAGFIN SCA 3.5 23-28 08/06S	EUR	4.300.000	4.131.956,00	1,09
<b>Espagne</b>			<b>3.318.451,00</b>	<b>0,88</b>
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	EUR	3.400.000	3.318.451,00	0,88
<b>Danemark</b>			<b>967.755,00</b>	<b>0,26</b>
GN GREAT NORDIC LTD A 0.875 21-24 25/11A	EUR	1.000.000	967.755,00	0,26
<b>Autriche</b>			<b>341.972,50</b>	<b>0,09</b>
CA IMMO 1.875 18-36 26/09A	EUR	370.000	341.972,50	0,09
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>7.414.429,00</b>	<b>1,96</b>
<b>France</b>			<b>5.580.119,00</b>	<b>1,48</b>
AIR FRANCE - KLM FL.R 22-XX 23/02Q23/02Q	EUR	3.000.000	3.178.995,00	0,84
EDF SA FL.R 22-XX 06/12A	EUR	2.200.000	2.401.124,00	0,64
<b>Espagne</b>			<b>924.786,00</b>	<b>0,24</b>
BANCO DE SABADELL FL.R 23-33 16/08A	EUR	900.000	924.786,00	0,24
<b>Pays-Bas</b>			<b>909.524,00</b>	<b>0,24</b>
ENCAVIS FINANCE BV FL.R 21-99 31/12S	EUR	1.100.000	909.524,00	0,24
<b>Obligations convertibles</b>			<b>297.090.308,27</b>	<b>78,69</b>
<b>France</b>			<b>115.988.692,69</b>	<b>30,72</b>
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	200.000	3.574.677,05	0,95
BNP PARIBAS SA CV 0 22-25 13/05U5 13/05U	EUR	7.000.000	7.767.410,00	2,06
EDENRED SA CV 0.00 21-28 14/06U	EUR	85.000	5.227.330,00	1,38
ELIS SA CV 2.25 22-29 22/09A22-29 22/09A	EUR	1.000.000	1.394.055,00	0,37
FNAC DARTY SA CV 0.25 21-27 23/03A	EUR	30.000	2.112.403,24	0,56
KORIAN SA CV FL.R 21-99 31/12S	EUR	130.000	3.224.400,83	0,85
NEOEN SPA 2.00 20-25 02/06S	EUR	45.000	1.989.444,00	0,53
NEOEN SPA CV 2.875 22-27 14/09S	EUR	3.000.000	2.697.255,00	0,71
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	EUR	135.230	8.722.273,19	2,31
NEXITY SA CV 0.875 21-28 19/04S	EUR	15.000	538.980,00	0,14
ORPEA CV 2.00 24-31 07/02A	EUR	2.000.000	2.069.360,00	0,55
SAFRAN SA CV 0.00 21-28 01/04U	EUR	50.000	10.396.325,00	2,75
SAFRAN SA CV 0.875 20-27 15/05A	EUR	45.000	8.868.140,33	2,35
SCHNEIDER ELECTRIC CV 1.97 23-30 27/11S	EUR	14.200.000	16.327.373,00	4,32
SELENA SARL CV 0.00 20-25 25/06U	EUR	120	11.330.880,00	3,00
SPIE CV 2.0 23-28 17/01S	EUR	7.000.000	7.679.910,00	2,03
UBISOFT CV 2.875 23-31 05/12S	EUR	2.800.000	2.548.378,00	0,67
UBISOFT ENTERTA CV 0.0 19-24 24/09U	EUR	5.579	623.143,62	0,17
VEOLIA ENVIRONNEMENT CV 0 19-25 01/01UU	EUR	50.000	1.567.200,00	0,42
VOLTALIA SA CV 21-25 13/01A	EUR	70.625	2.111.874,43	0,56
WENDEL CV 2.625 23-26 27/03A	EUR	2.000.000	2.000.850,00	0,53

## G FUND – European Convertible Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
WORLDLINE SA CV 0.00 19-26 30/07U	EUR	110.000	9.910.175,00	2,62
WORLDLINE SA CV 0.00 20-25 30/07	EUR	30.000	3.306.855,00	0,88
<b>Allemagne</b>			<b>37.818.652,00</b>	<b>10,02</b>
DELIVERY HERO CV 1.00 20-27 23/01S	EUR	3.000.000	2.428.200,00	0,64
DEUTSCHE LUFTHANSA CV 2 20-25 17/11S/11S	EUR	3.000.000	3.075.750,00	0,81
DUERR AG CV 0.75 20-26 15/01A	EUR	3.000.000	2.816.055,00	0,75
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.4 20-28 30/06S	EUR	3.000.000	2.519.700,00	0,67
MTU AERO ENGINES AG CV 0.05 19-27 18/03A	EUR	7.000.000	6.396.915,00	1,69
SGL CARBON AG CV 5.75 23-28 28/06S	EUR	2.000.000	2.016.600,00	0,53
TAG IMMOBILIEN AG CV 0.625 20-26 27/08S	EUR	4.700.000	4.162.132,00	1,10
TUI AG CV 5.00 21-28 16/04S	EUR	6.000.000	5.953.110,00	1,58
ZALANDO SE CV 0.05 20-25 06/08A	EUR	9.000.000	8.450.190,00	2,24
<b>Pays-Bas</b>			<b>34.765.690,76</b>	<b>9,21</b>
BASIC FIT NV CV 1.5 21-28 17/06S	EUR	3.500.000	3.173.240,00	0,84
BE SEMICONDUCTOR CV 1.875 22-29 06/04S	EUR	1.500.000	2.388.135,00	0,63
DAVIDE CAMPARI-MI CV 2.375 24-29 17/01S	EUR	4.000.000	4.120.580,00	1,09
JUST EAT TAKEAWAY CV 0.0 21-25 09/08U	EUR	3.500.000	3.218.582,50	0,85
JUST EAT TAKEAWAY CV 0.625 21-28 09/02S	EUR	7.500.000	5.766.562,50	1,53
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	USD	11.000.000	9.458.180,47	2,51
QIAGEN NV CV 1 18-24 13/11S	USD	7.000.000	6.640.410,29	1,76
<b>Espagne</b>			<b>23.755.100,50</b>	<b>6,29</b>
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04SS	EUR	5.000.000	5.479.775,00	1,45
CELLNEX TELECOM CV 2.125 23-30 11/08A	EUR	1.100.000	1.119.404,00	0,30
CELLNEX TELECOM SA CV 0.50 19-28 05/07A	EUR	9.300.000	9.639.031,50	2,55
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75 20-31 20/11AA	EUR	9.000.000	7.516.890,00	1,99
<b>Italie</b>			<b>21.858.070,00</b>	<b>5,79</b>
DIASORIN SPA CV 0.00 21-28 05/05U	EUR	5.000.000	4.147.775,00	1,10
NEXI SPA CV 0.00 21-28 24/02U	EUR	7.000.000	6.092.345,00	1,61
PIRELLI AND C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	EUR	9.000.000	9.236.160,00	2,45
PRYSMIAN SPA CV 0.0 21-26 02/02U	EUR	2.000.000	2.381.790,00	0,63
<b>Royaume-Uni</b>			<b>19.447.383,13</b>	<b>5,15</b>
CAPITAL AND COUNTIES CV 2.0 20-26 30/03S	GBP	3.000.000	3.244.506,14	0,86
INTL CONSO AIRLINE CV 1.125 21-28 18/05S	EUR	8.500.000	7.621.185,00	2,02
JET2 PLC CV 1.625 21-26 10/06S	GBP	6.000.000	6.988.930,45	1,85
WH SMITH PLC CV 1.625 21-26 07/05S	GBP	1.500.000	1.592.761,54	0,42
<b>Suisse</b>			<b>17.840.419,54</b>	<b>4,73</b>
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	USD	15.000.000	15.753.084,14	4,17
STMICROELECTRONICS CV 0 20-25 04/08A08A	USD	2.000.000	2.087.335,40	0,55
<b>Belgique</b>			<b>13.607.290,00</b>	<b>3,60</b>
FORTIS BK SUB CV FL.R 07-XX 19/12Q	EUR	6.750.000	6.013.980,00	1,59
GROUPE BRUXELLES CV 2.125 22-25 29/11A	EUR	2.000.000	1.948.990,00	0,52
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	EUR	6.000.000	5.644.320,00	1,49
<b>États-Unis</b>			<b>5.190.314,65</b>	<b>1,37</b>
GLOBAL PAYMENTS CV 1.5 24-31 01/03S	USD	100.000	93.974,03	0,02
PARSONS CORP CV 2.625 24-29 01-03S	USD	3.000.000	2.959.206,21	0,78
RINGCENTRAL INC CV 0 20-26 15/03U	USD	2.600.000	2.137.134,41	0,57
<b>Autriche</b>			<b>3.851.440,00</b>	<b>1,02</b>
VOESTALPHOL AG CV 2.75 23-28 28/04S	EUR	4.000.000	3.851.440,00	1,02
<b>Mexique</b>			<b>2.967.255,00</b>	<b>0,79</b>
FOME EC CV 2.625 23-26 24/02A	EUR	3.000.000	2.967.255,00	0,79
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>10.704.860,00</b>	<b>2,84</b>
<b>Obligations</b>			<b>3.420.420,00</b>	<b>0,91</b>

## G FUND – European Convertible Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Allemagne</b>			<b>3.420.420,00</b>	<b>0,91</b>
DELIVERY HERO A 3.2500 23-30 21/02S	EUR	4.000.000	3.420.420,00	0,91
<b>Obligations convertibles</b>			<b>7.284.440,00</b>	<b>1,93</b>
<b>Italie</b>			<b>4.586.340,00</b>	<b>1,21</b>
SAIPEM SPA CV 2.875 23-29 11/09S	EUR	4.000.000	4.586.340,00	1,21
<b>Allemagne</b>			<b>2.698.100,00</b>	<b>0,71</b>
BECHTLE AG CV 2.0 23-30 08/12S	EUR	2.500.000	2.698.100,00	0,71
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>25.086.717,56</b>	<b>6,64</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>25.086.717,56</b>	<b>6,64</b>
<b>France</b>			<b>15.867.634,66</b>	<b>4,20</b>
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	72	15.867.634,66	4,20
<b>Irlande</b>			<b>5.052.572,90</b>	<b>1,34</b>
ISHS HY CORP BD EUR	EUR	53.743	5.052.572,90	1,34
<b>Luxembourg</b>			<b>4.166.510,00</b>	<b>1,10</b>
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	EUR	3.500	3.727.395,00	0,99
G FUND - GLOBAL CONVERTIBLE BONDS SC EUR	EUR	500	439.115,00	0,12
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>368.324.365,75</b>	<b>97,55</b>

## **G FUND – Euro High Yield Bonds**

# G FUND – Euro High Yield Bonds

## Rapport du Conseil d'Administration

### Politique de gestion

En 2023, les anticipations pessimistes sur le high yield ont été contredites par une performance de +10,29% (HEC4) du 28/02/2023 au 29/02/2024, et un rallye inattendu de fin d'année.

Retour sur 2023 :

Les tensions initiales liées aux banques régionales américaines, suivie de la faillite "organisée" de Crédit Suisse et l'annulation de 16MM\$ de coco/AT1, a infligé la perte la plus importante jamais subie par les investisseurs AT1 et alimenté une correction du marché plus importante que lors du choc COVID sur cette classe d'actifs. Le marché a montré une reprise significative, illustré par le retour réussi d'UBS (3,5MM\$ émis pour plus de 36MM\$ d'intention d'achat). Les AT1 font partie des meilleures performances : +11.80% sur la période du 28/02/2023 au 29/02/2024.

La BCE a augmenté ses taux de 450pb depuis juillet 2022, contribuant à ramener l'inflation annuelle de la zone € à 2,4% en novembre, tout en maintenant le chômage à des niveaux bas. Les investisseurs étaient initialement inquiets des crédits cycliques en 2023. Ils anticipaient des difficultés pour les entreprises de vente au détail et de consommation face à l'augmentation des coûts. Un an plus tard, ces secteurs affichent des performances exceptionnelles de près de 16%, avec des surperformances de +50% pour le détaillant de cosmétiques Douglas, le croisiériste Carnival et le distributeur de produits électroniques CECONOMY.

Les risques idiosyncratiques sont restés bien présents pour autant. Bien que le marché dans son ensemble se soit redressé, la dispersion s'est accrue. JPMorgan a noté dans une étude que la part des obligations se négociant à moins de 300pbs a doublé depuis mai 2022 pour atteindre 22%, tout comme la part des obligations en difficulté, qui est passée de 6% à 12%. Il fallait notamment éviter Casino dont les obligations non garanties ne valent plus que 1% de leur valeur nominale. D'autres cas de stress spécifique en 2023 incluent Altice, dont les obligations Holdco en France ont chuté à 30% après l'arrestation de Pereira ou encore dans le secteur immobilier, SIGNA, promoteur immobilier autrichien, qui enregistre la plus grande faillite de l'histoire autrichienne avec une dette de 13MM€. Et il n'est pas le seul, puisque les sociétés immobilières allemandes Adler, Aroundtown, GrandCity et les immobilières suédoises SBB et Heimstaden ont également été très volatiles.

Performances du compartiment G Fund – Euro High Yield Bonds :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS - GD	LU0571101475	11,65	10,29
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS - ID	LU0571101129	11,13	10,29
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS - NC	LU0571101558	10,67	10,29
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS - OAD	LU1501412909	11,61	10,29
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS - SC	LU1749433204	11,34	10,29

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

## G FUND – Euro High Yield Bonds

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>61.078.728,50</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	58.411.704,06
<i>Prix de revient</i>		57.764.462,69
Avoirs en banque et liquidités		1.307.538,77
A recevoir sur investissements vendus		98.970,30
A recevoir sur souscriptions		198.374,00
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	365,63
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	88.969,75
Dividendes à recevoir, nets		27.978,37
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		841.494,62
Intérêts à recevoir sur swaps		103.333,00
<b>Passifs</b>		<b>1.282.170,32</b>
Découvert bancaire		400.000,00
A payer sur investissements achetés		696.474,88
Commissions de gestion à payer	3	6.957,42
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	2.898,47
Commissions d'administration à payer	6	1.584,14
Commissions de performance à payer	4	76.047,58
Taxe d'abonnement à payer	8	997,76
Intérêts à payer sur swaps		93.333,00
Autres passifs		3.877,07
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>59.796.558,18</b>

## G FUND – Euro High Yield Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>2.675.477,43</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		23.504,00
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.993.488,21
Intérêts reçus sur swaps		622.500,52
Intérêts bancaires		35.504,69
Autres revenus		480,01
<b>Dépenses</b>		<b>785.069,95</b>
Commissions de gestion	3	54.448,06
Commissions de performance	4	76.047,58
Commissions de dépositaire	5	13.780,70
Commissions d'administration	6	8.229,94
Frais légaux		2.910,27
Frais de transaction	2.13,7	18.601,07
Rémunération administrateurs		315,95
Taxe d'abonnement	8	4.490,30
Intérêts payés sur découvert bancaire		12.965,55
Intérêts payés sur swaps		571.667,24
Frais bancaires		1.947,41
Autres dépenses	13	19.665,88
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.890.407,48</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-829.246,73
- contrats de change à terme	2.7	11.121,25
- change	2.4	22.397,47
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>1.094.679,47</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	3.308.270,03
- contrats de change à terme	2.7	5.820,48
- swaps	2.10	34.567,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>4.443.336,98</b>
Dividendes versés	10	-1.447.825,47
Souscriptions d'actions de capitalisation		15.748,07
Souscriptions d'actions de distribution		41.567.184,53
Rachats d'actions de capitalisation		-3.861.855,19
Rachats d'actions de distribution		-14.214.238,79
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>26.502.350,13</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>33.294.208,05</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>59.796.558,18</b>

## G FUND – Euro High Yield Bonds

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>59.796.558,18</b>	<b>33.294.208,05</b>	<b>30.064.304,10</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		100,421	532,392	4.653,340
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	157,62	142,42	147,43
<b>Classe ID EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		3.328,462	110,000	110,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.207,18	1.089,91	1.163,48
Dividende par action		3,75	36,12	31,75
<b>Classe OAD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		12.349,770	13.575,753	9.825,214
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	991,94	923,86	985,34
Dividende par action		36,27	34,38	31,49
<b>Classe OSD EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		0,001	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	840,00	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		35.364,776	13.524,026	11.742,374
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.157,58	1.075,33	1.139,26
Dividende par action		39,83	30,96	36,18
<b>Classe SC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1.999,568	5.200,000	5.200,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.287,66	1.156,46	1.190,66

## G FUND – Euro High Yield Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	532,392	110,292	542,263	100,421
Classe ID EUR - Distribution	110,000	3.318,462	100,000	3.328,462
Classe OAD EUR - Distribution	13.575,753	9.587,814	10.813,797	12.349,770
Classe OSD EUR - Capitalisation	0,000	0,001	0,000	0,001
Classe GD EUR - Distribution	13.524,026	25.290,750	3.450,000	35.364,776
Classe SC EUR - Capitalisation	5.200,000	0,000	3.200,432	1.999,568

# G FUND – Euro High Yield Bonds

## Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>52.546.982,26</b>	<b>87,88</b>
<b>Obligations</b>			<b>31.203.833,06</b>	<b>52,18</b>
<b>France</b>			<b>7.345.696,11</b>	<b>12,28</b>
AIR FRANCE-KLM 8.125 23-28 31/05A	EUR	200.000	225.640,00	0,38
AXA SA -49 31/12S	EUR	100.000	102.670,00	0,17
BANIJAY ENTERTAINMENT 7.00 23-29 01/05S	EUR	300.000	314.250,00	0,53
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	EUR	540.000	545.383,80	0,91
CAB SELAS 3.375 21-28 09/02S	EUR	150.000	136.126,50	0,23
CHROME BIDCO SAS 3.5 21-28 24/05S	EUR	120.000	104.383,20	0,17
CROWN EUROPEAN HLDG 4.7500 23-29 15/03S	EUR	300.000	303.714,00	0,51
CROWN EUROPEAN HLDG 5 23-28 15/05S	EUR	400.000	409.516,00	0,68
FAURECIA SE 3.75 20-28 15/06S	EUR	400.000	384.056,00	0,64
FAURECIA SE 7.25 22-26 15/06S	EUR	300.000	316.840,50	0,53
GOLDSTORY SASU 6.7500 24-30 01/02S	EUR	300.000	302.077,50	0,51
ILIAD HOLDING 5.125 21-26 15/10S	EUR	310.000	306.810,10	0,51
ILIAD SA 5.375 22-27 14/06A	EUR	200.000	202.784,00	0,34
ILIAD SA 5.625 23-30 15/02A	EUR	300.000	307.218,00	0,51
LOXAM SAS 4.50 19-27 15/04S	EUR	100.000	96.804,00	0,16
LOXAM SAS 5.75 19-27 15/07S	EUR	340.000	340.125,80	0,57
LOXAM SAS 6.00 17-25 15/04S	EUR	79.855	79.885,41	0,13
LOXAM SAS 6.375 23-29 31/05S	EUR	200.000	206.988,00	0,35
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	250.000	226.435,00	0,38
NEXANS SA 5.5 23-28 05/04A	EUR	200.000	210.894,00	0,35
PAPREC HOLDING SA 6.50 23-27 17/11S	EUR	200.000	210.106,00	0,35
PICARD GROUPE 3.875 21-26 07/07S	EUR	250.000	243.490,00	0,41
RCI BANQUE SA 3.875 24-29 12/01A	EUR	300.000	296.530,50	0,50
REXEL SA 5.25 23-30 15/09S	EUR	400.000	411.220,00	0,69
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25 21-28 15/11S	EUR	500.000	457.050,00	0,76
TEREOS FINANCE GROUP 7.25 23-28 15/04S	EUR	100.000	105.767,00	0,18
TEREOS FINANCE GROUPE 4.75 22-27 30/04A	EUR	280.000	281.503,60	0,47
TEREOS FIN GROUP I 7.5 20-25 30/10S	EUR	110.000	112.004,20	0,19
VALEO 5.875 23-29 12/04A	EUR	100.000	105.423,00	0,18
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.426.926,00</b>	<b>5,73</b>
CTP NV 4.75 24-30 05/02A	EUR	400.000	402.304,00	0,67
DUFYR ONE BV 2.0000 19-27 15/02S	EUR	200.000	186.082,00	0,31
GOODYEAR EUROPE BV 2.75 21-28 15/08S	EUR	340.000	305.867,40	0,51
HOUSE OF HR GROUP BV 9.0 22-29 03/11S	EUR	100.000	104.338,00	0,17
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	EUR	300.000	317.685,00	0,53
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	150.000	155.808,00	0,26
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	EUR	380.000	354.638,80	0,59
SUMMER BIDCO B.V. 10.0 24-29 15/02S	EUR	100.000	102.567,00	0,17
TEVA PHARMACEUTICAL 3.75 21-27 09/05S	EUR	310.000	298.415,30	0,50
TEVA PHARMACEUTICAL 7.375 23-29 15/09S	EUR	200.000	219.524,00	0,37
TEVA PHARMACEUTICAL 7.875 23-31 15/09S	EUR	100.000	114.774,50	0,19
UNITED GROUP BV 4.00 20-27 15/11S	EUR	200.000	190.818,00	0,32
UNITED GROUP BV 6.75 24-31 15/02S	EUR	100.000	101.537,00	0,17
WINTERSHALL DEA FIN 2.4985 21-99 31/12A	EUR	200.000	183.956,00	0,31
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125 23-29 13/03A	EUR	200.000	210.159,00	0,35
ZIGGO BV 2.875 19-30 15/01S	EUR	200.000	178.452,00	0,30
<b>Italie</b>			<b>3.337.588,40</b>	<b>5,58</b>
BANCA IFIS 5.5 24-29 27/02A	EUR	400.000	400.950,00	0,67
BANCO BPM SPA 6 23-28 14/06A	EUR	200.000	209.841,00	0,35
FIBER BIDCO 11.00 22-27 25/10S	EUR	100.000	108.998,00	0,18
GAMENET GROUP 7.125 23-28 01/06S	EUR	300.000	317.481,00	0,53

## G FUND – Euro High Yield Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
LIBRA GROUPCO SPA 5.0 21-27 15/05S	EUR	500.000	486.450,00	0,81
NEXI SPA 2.125 21-29 30/04S	EUR	280.000	247.842,00	0,41
TELECOM ITALIA SPA 1.625 21-29 18/01A	EUR	500.000	430.150,00	0,72
TELECOM ITALIA SPA 6.875 23-28 15/02S	EUR	400.000	424.120,00	0,71
TELECOM ITALIA SPA 7.875 23-28 31/07S	EUR	200.000	220.222,00	0,37
WEBUILD SPA 3.875 22-26 28/07A	EUR	180.000	175.865,40	0,29
WEBUILD SPA 7 23-28 27/09A	EUR	300.000	315.669,00	0,53
<b>Luxembourg</b>			<b>3.283.860,63</b>	<b>5,49</b>
BK LC LUX FINCO 1 5.25 21-29 30/04S/04S	EUR	200.000	198.078,00	0,33
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	200.000	202.472,00	0,34
CIRS FI 7.875 23-28 07/31S	EUR	200.000	211.072,00	0,35
DANA FINANCING LUX 3 21-29 15/07S	EUR	140.000	124.441,80	0,21
EPHIOS SUBCO S.A R.L. 7.875 23-31 31/01S	EUR	200.000	213.220,00	0,36
LHMC FINCO 2 S.A R.L. 7.25 19-25 02/10S	EUR	120.969	120.805,25	0,20
MATTERHORN TELECOM 3.1250 19-26 15/09S	EUR	230.000	223.445,00	0,37
MATTERHORN TELECOM 4.00 17-27 15/11S	EUR	200.000	198.060,00	0,33
MONITCHEM HOLDCO 3 S.A 8.75 23-28 01/05A	EUR	100.000	104.828,00	0,18
P3 GROUP SARL 4.625 24-30 13/02A	EUR	200.000	198.915,00	0,33
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	EUR	380.000	370.671,00	0,62
PLT VII FINANCE S.A 4.625 20-26 16/07S	EUR	150.000	149.299,50	0,25
STENA INTL 7.25 23-28 15/02S	EUR	300.000	316.593,00	0,53
SUMMER BC HOLDC 5.75 19-26 31/10S	EUR	140.000	138.345,20	0,23
SUMMER BC HOLDC 9.25 19-27 31/10S	EUR	450.526	443.385,48	0,74
TELECOM ITALIA FIN 7.75 03-33 24/01A	EUR	60.000	70.229,40	0,12
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.657.684,45</b>	<b>4,44</b>
ALLWYN ENTERT FINAN 7.25 23/30 30-04S	EUR	100.000	105.968,50	0,18
AVIS BUDGET FI 7 24-29 28/02S	EUR	400.000	399.538,00	0,67
AVIS BUDGET FINANCE 7.25 23-30 31/07S	EUR	600.000	604.110,00	1,01
BCP V MOD SERV FIN II 4.75 21-28 30/1S	EUR	310.000	293.194,90	0,49
INEOS FINANCE 6.375 24-29 15/04A	EUR	300.000	300.336,00	0,50
INEOS FINANCE P 6.6250 23-28 15/05S	EUR	100.000	101.862,00	0,17
INEOS QUATTRO FINANC 8.5 23-29 15/03S	EUR	200.000	209.582,00	0,35
JAGUAR LAND ROVER 5.875 19-24 15/11S	EUR	70.000	70.381,85	0,12
NOMAD FOODS BONCO 2.5 21-28 24/06S	EUR	140.000	129.259,20	0,22
PEOPLECERT WISDOM 5.75 21-26 15/09S/08S	EUR	100.000	98.575,00	0,16
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75 20-30 15/07S	EUR	130.000	113.991,80	0,19
VMED O2 UK FIN I PLC 3.25 20-31 31/01S	EUR	260.000	230.885,20	0,39
<b>États-Unis</b>			<b>2.441.228,75</b>	<b>4,08</b>
ARDAGH METAL PACK 2 21-28 01/09S	EUR	140.000	121.427,60	0,20
AVANTOR FUNDING INC 3.875 20-28 15/07S	EUR	120.000	116.836,80	0,20
CATALENT PHARMA 2.375 20-28 01/03S	EUR	200.000	192.046,00	0,32
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	EUR	200.000	198.566,00	0,33
COTY INC 5.75 23-28 15/09A	EUR	200.000	207.588,00	0,35
FORD MOTOR CREDIT CO 5.125 23-29 20/02A	EUR	100.000	103.613,00	0,17
GRAPHIC PACKAGING 2.625 21-29 01/02S/02S	EUR	140.000	129.519,60	0,22
IQVIA INC 2.25 21-29 15/03S	EUR	210.000	188.380,50	0,32
IQVIA INC 2.875 20-28 15/06S	EUR	240.000	224.851,20	0,38
OLYMPUS WATER US HLDG 3.875 21-28 01/10S	EUR	120.000	112.286,40	0,19
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 30/04S	EUR	100.000	92.617,00	0,15
PANTHER BF AGGREGATOR 4.375 19-26 15/05S	EUR	140.000	139.190,80	0,23
PRIMO WATER HOLDINGS 3.875 20-28 22/10S	EUR	250.000	240.157,50	0,40
SILGAN HOLDINGS INC 2.25 20-28 26/02S	EUR	130.000	118.437,15	0,20
SOUTHERN CO 1.875 21-81 15-09A	EUR	120.000	104.085,60	0,17
WMG ACQUISITION 2.75 20-28 15/07S	EUR	160.000	151.625,60	0,25

## G FUND – Euro High Yield Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Allemagne</b>			<b>2.278.554,42</b>	<b>3,81</b>
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-27 16/05A	EUR	300.000	288.682,50	0,48
KIRK BEAUTY SUN GMBH 8.25 21-26 15/10S	EUR	300.000	303.945,00	0,51
NOVELIS SHEET INGOT 3.375 21-29 15/04S	EUR	154.000	145.152,70	0,24
PROGROUP AG 3.00 18-26 31/03S	EUR	110.000	106.427,20	0,18
SCHAEFFLER AG 4.50 24-26 14/08A	EUR	200.000	201.854,00	0,34
TUI AG 5.875 24-29 15/03S	EUR	200.000	197.856,00	0,33
WEPA HYGIEN 2.875 19-27 15/12S	EUR	200.000	187.216,00	0,31
WEPA HYGIENPRODUKTE 5.625 24-31 15/01S	EUR	200.000	201.326,02	0,34
ZF FINANCE GMBH 2.25 21-28 03/05A	EUR	400.000	363.024,00	0,61
ZF FINANCE GMBH 2.75 20-27 25/11A	EUR	300.000	283.071,00	0,47
<b>Espagne</b>			<b>2.144.700,60</b>	<b>3,59</b>
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	EUR	500.000	476.182,50	0,80
BBVA FL.R 24-36 08/02A	EUR	300.000	300.073,50	0,50
CELLNEX FINANCE CO 1.5 21-28 08/06A	EUR	400.000	363.848,00	0,61
EDREAMS ODIGEO SA 5.5 22-27 15/07S	EUR	240.000	237.549,60	0,40
GREEN BIDCO SAU 10.2500 23-28 15/07	EUR	200.000	177.880,00	0,30
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125 21-29 30/09S	EUR	300.000	294.693,00	0,49
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	300.000	294.474,00	0,49
<b>Japon</b>			<b>1.257.696,40</b>	<b>2,10</b>
SOFTBANK GROUP 5.00 18-28 15/04S	EUR	110.000	109.796,50	0,18
SOFTBANK GROUP CORP 2.875 21-27 06/01S	EUR	180.000	171.504,90	0,29
SOFTBANK GROUP CORP 3.125 17-25 19/09S	EUR	420.000	409.941,00	0,69
SOFTBANK GROUP CORP 4 17-29 19/09S19/09S	EUR	600.000	566.454,00	0,95
<b>Irlande</b>			<b>590.407,00</b>	<b>0,99</b>
EIRCOM FINANCE DAC 3.5 19-26 15/05S	EUR	500.000	486.515,00	0,81
ENERGIA GROUP ROI HO 6.875 23-28 31/07S	EUR	100.000	103.892,00	0,17
<b>Suède</b>			<b>553.884,60</b>	<b>0,93</b>
VERISURE HOLDING AB 3.25 21-27 25/01S	EUR	110.000	105.411,90	0,18
VERISURE HOLDING AB 3.875 20-26 15/07S	EUR	130.000	127.931,70	0,21
VERISURE HOLDING AB 9.25 22-27 15/10S	EUR	300.000	320.541,00	0,54
<b>Belgique</b>			<b>485.340,00</b>	<b>0,81</b>
ONTEX GROUP N.V. 3.5 21-26 07/07S	EUR	500.000	485.340,00	0,81
<b>Norvège</b>			<b>431.180,32</b>	<b>0,72</b>
ADEVINTA ASA 2.625 20-25 05/11S	EUR	180.000	179.920,80	0,30
ADEVINTA ASA 3 20-27 15/11S	EUR	110.000	110.494,99	0,18
NASSA TOPCO 2.875 17-24 06/04S	EUR	141.000	140.764,53	0,24
<b>Mexique</b>			<b>272.796,90</b>	<b>0,46</b>
NEMAK SAB DE CV 2.25 21-28 20/07A	EUR	310.000	272.796,90	0,46
<b>Finlande</b>			<b>207.586,00</b>	<b>0,35</b>
HUHTAMAKI OYJ 5.1250 23-28 24/11A	EUR	200.000	207.586,00	0,35
<b>République tchèque</b>			<b>201.921,98</b>	<b>0,34</b>
CESKA SPORITELN -30 15/01A	EUR	200.000	201.921,98	0,34
<b>Autriche</b>			<b>184.496,50</b>	<b>0,31</b>
LENZING AG FL.R 20-XX 07/12A	EUR	100.000	87.929,00	0,15
SAPPI PAPIER HOLDING 3.625 21-28 15/03S	EUR	100.000	96.567,50	0,16
<b>Danemark</b>			<b>102.284,00</b>	<b>0,17</b>
TDC NET AS 5.618 23-30 06/02A	EUR	100.000	102.284,00	0,17
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>20.770.451,70</b>	<b>34,74</b>

## G FUND – Euro High Yield Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Italie</b>			<b>4.347.256,65</b>	<b>7,27</b>
BANCO BPM SPA FL.R 19-29 01/10A	EUR	200.000	199.397,00	0,33
BANCO BPM SPA FL.R 19-99 18/04S	EUR	100.000	101.257,00	0,17
BANCO BPM SPA FL.R 24-30 17/01A	EUR	200.000	203.154,00	0,34
ENEL FL.R 24-XX 27/05A	EUR	1.200.000	1.182.084,00	1,98
ENEL SPA FL.R 18-81 24/11A	EUR	300.000	289.236,00	0,48
INTESA SANPAOLO FL.R 22-XX 30/09S	EUR	200.000	193.415,00	0,32
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	EUR	500.000	521.070,00	0,87
INTESA SANPAOLO FL.R 23-XX 07/03S	EUR	300.000	329.299,50	0,55
POSTE ITALIANE FL.R 21-XX 24/06A	EUR	680.000	583.225,80	0,98
UNICREDIT SPA FL.R 19-XX 03/06S	EUR	610.000	627.299,60	1,05
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	EUR	125.000	117.818,75	0,20
<b>Pays-Bas</b>			<b>4.322.270,70</b>	<b>7,23</b>
ABERTIS INFRA FIN FL.R 20-XX 24/02A	EUR	300.000	287.442,00	0,48
ABN AMRO BK FL.R 24-XX 22/09S	EUR	300.000	300.658,50	0,50
ASR NEDERLAND FL.R 17-XX 19/10S	EUR	200.000	181.177,00	0,30
ATHORA NETHERLANDS FL.R 22-32 31/08A	EUR	100.000	97.195,00	0,16
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	EUR	180.000	177.209,10	0,30
KPN 6.00 PE FL.R 22-XX 21/12	EUR	100.000	104.368,00	0,17
LEASEPLAN CORPORATION FL.R 19-XX 29/05S	EUR	200.000	200.388,00	0,34
Q-PARK HOLDING FL.R 20-26 01/03Q	EUR	250.000	251.273,75	0,42
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	130.000	127.145,85	0,21
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-XX 11/12A	EUR	150.000	145.111,50	0,24
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	EUR	200.000	194.868,00	0,33
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	200.000	199.409,00	0,33
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	EUR	400.000	371.926,00	0,62
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-99 31/12A	EUR	200.000	213.080,00	0,36
UNITED GROUP FL.R 24-29 01/02Q	EUR	700.000	703.787,00	1,18
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 23-XX 06/09A	EUR	300.000	322.152,00	0,54
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 23-XX 06/09A	EUR	400.000	445.080,00	0,74
<b>France</b>			<b>4.303.527,00</b>	<b>7,20</b>
ACCOR FL.R 23-XX 11/04A	EUR	100.000	108.998,00	0,18
BNP PARIBAS FL.R 23-XX 11/06S	EUR	200.000	209.747,00	0,35
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	EUR	100.000	102.288,50	0,17
EDF FL.R 19-XX 03/12A	EUR	400.000	370.402,00	0,62
EDF FL.R 20-XX 15/03A	EUR	600.000	561.855,00	0,94
EDF SA FL.R 13-XX 29/01A	EUR	200.000	199.892,00	0,33
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	EUR	200.000	198.758,00	0,33
EDF SA FL.R 20-XX 15/09A	EUR	200.000	177.909,00	0,30
EDF SA FL.R 22-XX 06/12A	EUR	200.000	218.284,00	0,37
GOLDSTORY SASU FL.R 24-30 01/02Q	EUR	100.000	100.902,50	0,17
KAPLA FL.R 24-30 31/07Q	EUR	800.000	801.552,00	1,34
LA POSTE FL.R 18-XX 29/01A	EUR	200.000	193.479,00	0,32
ORANGE SA FL.R 23-XX 18/04A	EUR	100.000	103.611,00	0,17
RCI BANQUE SA FL.R 19-30 18/02A	EUR	100.000	97.578,00	0,16
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/4A	EUR	200.000	187.208,00	0,31
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 23-XX 03/10A	EUR	100.000	104.172,00	0,17
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	EUR	200.000	209.771,00	0,35
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20/04A	EUR	400.000	357.120,00	0,60
<b>Espagne</b>			<b>2.159.126,50</b>	<b>3,61</b>
ABANCA CORP BANCARIA FL.R 19-30 07/04A	EUR	100.000	98.830,00	0,17
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-XX 29/06Q	EUR	400.000	400.398,00	0,67
BANCO DE SABADELL SA FL.R 23-29 08/09A	EUR	300.000	313.528,50	0,52
BANCO SANTANDER SA FL.R 24-34 22/04A	EUR	200.000	200.807,00	0,34
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	EUR	200.000	188.691,00	0,32
CAIXABANK SA FL.R 23-XX 13/03Q	EUR	400.000	420.634,00	0,70

## G FUND – Euro High Yield Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
IBERCAJA BANCO S.A.U FL.R 20-30 23/01A	EUR	200.000	192.584,00	0,32
UNICAJA BANCO S FL.R 21-99 31/12Q	EUR	400.000	343.654,00	0,57
<b>Allemagne</b>			<b>1.657.731,00</b>	<b>2,77</b>
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	EUR	500.000	529.420,00	0,89
DEUTSCHE LUFTHANSA AG FL.R 15-75 12/08A	EUR	200.000	195.935,00	0,33
IHO VERWALTUNGS FL.R 23-28 15/05S	EUR	400.000	433.396,00	0,72
INFINEON TECHNOLOGIES FL.R 19-XX 01/04A	EUR	200.000	192.746,00	0,32
PRESTIGEBIDCO GMBH FL.R 22-27 15/07Q	EUR	300.000	306.234,00	0,51
<b>Portugal</b>			<b>1.088.553,50</b>	<b>1,82</b>
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-30 27/03A	EUR	100.000	98.023,50	0,16
BC PORTUGUES FL.R 21-32 17/05A	EUR	500.000	473.380,00	0,79
EDP SA FL.R 23-83 23/04A	EUR	500.000	517.150,00	0,86
<b>Grèce</b>			<b>1.062.149,50</b>	<b>1,78</b>
ALPHA BANK SA FL.R 23-29 27/06A	EUR	300.000	322.174,50	0,54
EFG EUROBANK SA FL.R 23-29 28/11A	EUR	300.000	313.770,00	0,52
NATIONAL BANK G FL.R 19-29 18/07A	EUR	100.000	101.203,00	0,17
NATIONAL BK GREECE FL.R 23-34 03/01A	EUR	300.000	325.002,00	0,54
<b>Suède</b>			<b>442.574,75</b>	<b>0,74</b>
AKELIUS RESIDENTIAL FL.R 20-81 17/05A	EUR	165.000	146.389,65	0,24
CASTELLUM AB FL.R 21-XX 02/03A	EUR	100.000	85.046,00	0,14
REN10 HOLDING A FL.R 22-27 01/02Q	EUR	100.000	100.439,50	0,17
TRANSCOM HOLDING AB FL.R 21-26 18/06Q	EUR	110.000	110.699,60	0,19
<b>Royaume-Uni</b>			<b>392.114,10</b>	<b>0,66</b>
BRITISH AMER TOBACCO FL.R 21-XX 27/12A	EUR	100.000	92.385,00	0,15
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	EUR	100.000	97.482,00	0,16
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	EUR	110.000	97.559,00	0,16
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	EUR	110.000	104.688,10	0,18
<b>États-Unis</b>			<b>389.520,00</b>	<b>0,65</b>
AT AND T INC FL.R 20-XX 01/05A	EUR	400.000	389.520,00	0,65
<b>Australie</b>			<b>212.792,00</b>	<b>0,36</b>
APA INFRASTRUCTURE FL.R 23-83 09/11A	EUR	200.000	212.792,00	0,36
<b>Luxembourg</b>			<b>201.451,00</b>	<b>0,34</b>
PLT VII FINANCE S.A FL.R 20-26 05/01Q	EUR	200.000	201.451,00	0,34
<b>Autriche</b>			<b>191.385,00</b>	<b>0,32</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 19-99 31/12S	EUR	200.000	191.385,00	0,32
<b>Obligations convertibles</b>			<b>572.697,50</b>	<b>0,96</b>
<b>Espagne</b>			<b>485.664,00</b>	<b>0,81</b>
BANKINTER SA FL.R 20-XX 17/10Q	EUR	200.000	198.615,00	0,33
CELLNEX TELECOM CV 2.125 23-30 11/08A	EUR	200.000	203.528,00	0,34
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75 20-31 20/11AA	EUR	100.000	83.521,00	0,14
<b>Italie</b>			<b>87.033,50</b>	<b>0,15</b>
NEXI SPA CV 0.00 21-28 24/02U	EUR	100.000	87.033,50	0,15
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>2.364.414,00</b>	<b>3,95</b>
<b>Obligations</b>			<b>1.446.447,00</b>	<b>2,42</b>
<b>France</b>			<b>1.144.858,00</b>	<b>1,91</b>
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 24-99 31/12Q	EUR	500.000	501.480,00	0,84
ILIAD SA 5.375 23-29 15/02A	EUR	200.000	202.542,00	0,34
TIKEHAU CAPITA 6.625 23-30 14/03A	EUR	400.000	440.836,00	0,74

## G FUND – Euro High Yield Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Pays-Bas</b>			<b>301.589,00</b>	<b>0,50</b>
CITYCON TREASURY BV 6.5 24-29 06/03A	EUR	100.000	100.797,00	0,17
Q-PARK HOLDING I B.V. 5.125 24-29 01/03S	EUR	200.000	200.792,00	0,34
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>917.967,00</b>	<b>1,54</b>
<b>Espagne</b>			<b>419.080,00</b>	<b>0,70</b>
CAIXABANK SA FL.R 23-34 30/05A	EUR	400.000	419.080,00	0,70
<b>Grèce</b>			<b>298.911,00</b>	<b>0,50</b>
NATL BANK OF GREECE FL.R 24-29 29/01A	EUR	300.000	298.911,00	0,50
<b>Danemark</b>			<b>199.976,00</b>	<b>0,33</b>
JYSKE BANK DNK FL.R 24-XX 13/08S	EUR	200.000	199.976,00	0,33
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>3.500.307,80</b>	<b>5,85</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>3.500.307,80</b>	<b>5,85</b>
<b>France</b>			<b>1.996.090,20</b>	<b>3,34</b>
GROUPAMA ENTREPRISES FCP -I- CAP	EUR	851	1.996.090,20	3,34
<b>Irlande</b>			<b>1.504.217,60</b>	<b>2,52</b>
ISHS HY CORP BD EUR	EUR	16.000	1.504.217,60	2,52
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>58.411.704,06</b>	<b>97,68</b>

## **G FUND – Alpha Fixed Income**

# G FUND – Alpha Fixed Income

## Rapport du Conseil d'Administration

01/03/2023 – 29/02/2024:

En février, contrairement aux mois précédents, les bases n'ont pas connu de mouvement significatif, limitant ainsi les gains habituellement générés par nos activités d'achat et de vente. Cependant, des profits importants ont été réalisés sur trois stratégies de « pair trading » via CDS, incluant une entrée et une sortie de portefeuille (Eni contre Enel), ainsi que par nos interventions sur des émissions offrant des primes attractives. Le fonds a maintenu un profil défensif, avec une prépondérance de la poche cœur.

En mars, malgré les inquiétudes liées à la faillite de SVB et aux problèmes de Crédit Suisse, le fonds n'était exposé à aucune de ces institutions et a été protégé de la volatilité par ses couvertures contre les risques de marché. Les mouvements de bases ont offert des opportunités tactiques, en particulier via des émissions primaires avantageuses et des stratégies d'alpha idiosyncratiques réussies, comme un pair trade AstraZeneca/Basf.

Avril a vu les marchés fluctuer dans une fourchette étroite, mais le fonds a su tirer son épingle du jeu grâce à des paris modestes mais réussis, notamment par des achats d'ETF obligations corporate et des gains anticipés sur les swaps spreads, ainsi que par un pair trade British Telecom contre Telefonica. La gestion du positionnement global en base du fonds, combinée à une sélection judicieuse d'émetteurs sur le marché primaire, a continué à être une source de profits.

Mai a été similaire à avril, avec des fluctuations de marché dans une fourchette étroite, peu favorable à notre processus d'investissement habituellement plus efficace dans un contexte de volatilité plus élevée. La baisse continue du niveau des bases et les projets de réforme de la commission européenne ont pesé sur la performance, bien que des gains aient été réalisés via des ajustements de notre portefeuille d'obligations.

Juin a continué sur cette tendance de faible volatilité et de difficulté à réaliser des gains sur le marché primaire, en raison de la rareté des "marginal buyers". Cependant, grâce à une sélection rigoureuse et un positionnement technique, le fonds a généré des profits, malgré un rebond non matérialisé des bases.

Juillet, août, et septembre ont vu une continuité de la faible volatilité, avec une performance limitée pour nos stratégies d'arbitrage crédit. Néanmoins, des gains ont été réalisés sur le marché primaire, notamment sur des émissions "green" et souveraines, profitant de la sélection opportune d'émetteurs notés BBB et des souverains.

Octobre a été marqué par une volatilité accrue due à des inquiétudes géopolitiques, mais le fonds a su maintenir sa performance grâce à des gains modestes sur différents papiers et stratégies, en particulier suite à un rehaussement de notation d'un papier Sabadell.

Novembre a vu un regain d'optimisme macro-économique, permettant au fonds de générer des gains, notamment sur des opérations primaires prisées en phase de rallye, comme UBS AT1 USD, Proximus, Veolia hybride...

Décembre a été marqué par un rallye des obligations, stimulé par une anticipation de baisse des taux par la FED, profitant au fonds malgré une baisse des bases. La stratégie de "bond picking" de la poche alpha a été particulièrement rémunératrice.

En janvier, l'optimisme a été modéré par un ralentissement de la baisse des taux par les banques centrales, mais le fonds a profité de sa stratégie acheteuse de bases et d'autres éléments techniques de marché, générant des profits notamment via des stratégies sur des bases italiennes.

En février, le découplage entre taux, crédit/action a continué, favorisant le positionnement long du fonds sur les bases, grâce à des flux entrants importants face à des émissions limitées, consolidant ainsi notre stratégie et notre performance dans cet environnement.

Performances des différentes parts du compartiment G Fund – Alpha Fixed Income :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - GD	LU0571101988	4,62
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - IC	LU0571101715	4,62
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - ID	LU0857959968	4,62
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - NC	LU0571102010	4,37
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - ND	LU2473700214	4,53
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - OAD	LU1501413113	4,35
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - P	LU1251655087	4,97
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - R	LU1622557624	4,53
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - RD	LU2473700305	4,46

Performance Ester : 3.62%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – Alpha Fixed Income

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>1.065.922.848,22</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	854.684.557,86
<i>Prix de revient</i>		852.304.990,93
Avoirs en banque et liquidités		57.147.157,03
A recevoir sur investissements vendus		143.911.761,27
A recevoir sur souscriptions		427.388,50
A recevoir sur swaps		2.102.146,51
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	290.630,00
Dividendes à recevoir, nets		672.000,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		6.033.575,17
Intérêts à recevoir sur swaps		653.631,88
<b>Passifs</b>		<b>195.022.008,10</b>
Découvert bancaire		1.885.017,97
A payer sur investissements achetés		187.258.672,45
A payer sur rachats		263.642,23
A payer sur swaps		756.622,55
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	272.256,55
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	3.044.963,05
Commissions de gestion à payer	3	374.218,03
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	47.626,36
Commissions d'administration à payer	6	26.030,00
Commissions de performance à payer	4	1.593,79
Taxe d'abonnement à payer	8	27.553,50
Intérêts à payer sur swaps		1.010.682,39
Autres passifs		53.129,23
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>870.900.840,12</b>

# G FUND – Alpha Fixed Income

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	<i>Exprimé en EUR</i>
<b>Revenus</b>		<b>29.620.483,64</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.175.488,81
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		22.649.320,87
Intérêts reçus sur swaps		4.336.760,21
Intérêts bancaires		1.441.214,37
Autres revenus		17.699,38
<b>Dépenses</b>		<b>12.666.097,15</b>
Commissions de gestion	3	3.982.029,42
Commissions de performance	4	1.593,79
Commissions de dépositaire	5	250.175,44
Commissions d'administration	6	146.138,83
Frais légaux		64.885,77
Frais de transaction	2.13,7	50.540,58
Rémunération administrateurs		5.453,17
Taxe d'abonnement	8	129.132,56
Intérêts payés sur découvert bancaire		49.999,54
Intérêts payés sur swaps		7.845.565,06
Frais bancaires		11.505,60
Autres dépenses	13	129.077,39
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>16.954.386,49</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	10.917.771,01
- options	2.6	-12.980,24
- contrats de change à terme	2.7	-314.386,80
- contrats futures	2.8	1.453.959,92
- swaps	2.10	3.418.376,42
- change	2.4	192.373,24
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>32.609.500,04</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	4.882.937,60
- contrats de change à terme	2.7	-272.256,55
- contrats futures	2.8	-234.730,00
- swaps	2.10	-2.425.839,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>34.559.612,09</b>
Dividendes versés	10	-0,52
Souscriptions d'actions de capitalisation		409.599.804,88
Souscriptions d'actions de distribution		229.915.577,16
Rachats d'actions de capitalisation		-204.198.016,89
Rachats d'actions de distribution		-237.885.769,19
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>231.991.207,53</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>638.909.632,59</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>870.900.840,12</b>

## G FUND – Alpha Fixed Income

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>870.900.840,12</b>	<b>638.909.632,59</b>	<b>718.238.385,99</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1.801.733,084	241.929,936	254.902,687
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,27	105,65	105,37
<b>Classe ND EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		1,000	1,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,00	100,45	-
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		355.631,978	321.810,175	401.852,043
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.174,08	1.122,21	1.116,13
<b>Classe ID EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		919,426	1.651,426	1.387,037
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.066,46	1.019,32	1.013,81
<b>Classe OAD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		0,099	0,099	0,099
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.086,16	1.045,96	1.037,17
Dividende par action		5,30	-	-
<b>Classe OSD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		0,001	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	920,00	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		227.291,788	233.874,548	214.572,129
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.106,29	1.057,41	1.051,70
<b>Classe PC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1,000	1,000	10.113,651
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.137,99	1.084,15	1.074,82
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		20.984,267	31.455,869	48.202,406
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,03	102,39	101,92
<b>Classe RD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		1,000	1,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,68	100,21	-

## G FUND – Alpha Fixed Income

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	241.929,936	2.052.116,174	492.313,026	1.801.733,084
Classe ND EUR - Distribution	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe IC EUR - Capitalisation	321.810,175	164.581,137	130.759,334	355.631,978
Classe ID EUR - Distribution	1.651,426	72,000	804,000	919,426
Classe OAD EUR - Distribution	0,099	2.777,000	2.777,000	0,099
Classe OSD EUR - Distribution	0,000	0,001	0,000	0,001
Classe GD EUR - Distribution	233.874,548	208.078,480	214.661,240	227.291,788
Classe PC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe RC EUR - Capitalisation	31.455,869	10.455,476	20.927,078	20.984,267
Classe RD EUR - Distribution	1,000	0,000	0,000	1,000

## G FUND – Alpha Fixed Income

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>418.904.187,23</b>	<b>48,10</b>
<b>Obligations</b>			<b>248.225.407,48</b>	<b>28,50</b>
<b>États-Unis</b>			<b>79.411.213,48</b>	<b>9,12</b>
AUTOLIV INC 3.6250 24-29 07/08A	EUR	6.100.000	6.052.572,50	0,69
BALL CORP 0.875 19-24 15/03S	EUR	8.000.000	7.993.400,00	0,92
FORD MOTOR CREDIT 2.748 20-24 14/06A	GBP	10.000.000	11.595.207,48	1,33
FORD MOTOR CREDIT CO 3.021 19-24 06/03A	EUR	15.000.000	14.998.950,00	1,72
FORTIVE 3.7 24-29 15/08A	EUR	7.800.000	7.824.063,00	0,90
HONEYWELL INTL 3.75 24-36 01/03A	EUR	16.100.000	15.969.670,50	1,83
PVH CORP 3.625 16-24 15/07S	EUR	15.000.000	14.977.350,00	1,72
<b>Italie</b>			<b>55.962.422,50</b>	<b>6,43</b>
AUTOSTRADA 2 21-30 15/01A	EUR	4.000.000	3.547.880,00	0,41
CA ITALIA SPA 3.5 24-33 15/07A	EUR	3.000.000	3.000.630,00	0,34
FERROVIE STATO ITALIA 3.75 22-27 14/04AA	EUR	7.500.000	7.504.312,50	0,86
ITALY 4.2 23-34 01/03S	EUR	32.000.000	33.046.400,00	3,79
LEASYS S.P.A. 0 21-24 22/07A	EUR	9.000.000	8.863.200,00	1,02
<b>France</b>			<b>43.070.795,00</b>	<b>4,95</b>
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	EUR	18.300.000	17.867.205,00	2,05
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	EUR	20.000.000	19.951.400,00	2,29
JCDECAUX SE 1.6250 22-30 07/02A	EUR	6.000.000	5.252.190,00	0,60
<b>Allemagne</b>			<b>23.996.755,00</b>	<b>2,76</b>
NORDRHEIN-WESTFALEN 3.4 23-73 07/03A	EUR	8.500.000	9.108.430,00	1,05
VOLKSWAGEN BANK GMBH 1.25 18-24 10/06A	EUR	15.000.000	14.888.325,00	1,71
<b>Luxembourg</b>			<b>9.999.650,00</b>	<b>1,15</b>
TRATON FINANCE LUXEM 4.1250 23-25 18/01A	EUR	10.000.000	9.999.650,00	1,15
<b>Danemark</b>			<b>7.505.362,50</b>	<b>0,86</b>
A.P. MOELLER - MAERSK 3.75 24-32 05/03A	EUR	7.500.000	7.505.362,50	0,86
<b>Antilles Néerlandaises</b>			<b>6.745.260,00</b>	<b>0,77</b>
PLUXEE NV 3.75 24-32 04/09A	EUR	6.800.000	6.745.260,00	0,77
<b>Espagne</b>			<b>6.069.256,00</b>	<b>0,70</b>
EDP SERVICIOS F 3.5000 24-30 16/07A	EUR	6.100.000	6.069.256,00	0,70
<b>Finlande</b>			<b>5.589.918,00</b>	<b>0,64</b>
TEOLLISUUDEN VO 4.7500 23-30 01/06A	EUR	5.400.000	5.589.918,00	0,64
<b>Pays-Bas</b>			<b>4.947.475,00</b>	<b>0,57</b>
DUFYR ONE BV 2.50 17-24 15/10S	EUR	5.000.000	4.947.475,00	0,57
<b>Corée du Sud</b>			<b>4.927.300,00</b>	<b>0,57</b>
KOREA DEVELOPMENT BANK 0.00 19-24 10/07U	EUR	5.000.000	4.927.300,00	0,57
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>152.805.394,50</b>	<b>17,55</b>
<b>Espagne</b>			<b>42.569.341,00</b>	<b>4,89</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-XX 29/06Q	EUR	36.400.000	36.436.218,00	4,18
IBERCAJA FL.R 24-28 30/07A	EUR	6.100.000	6.133.123,00	0,70
<b>France</b>			<b>31.848.892,50</b>	<b>3,66</b>
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	EUR	9.000.000	8.958.285,00	1,03
BPCE ISSUER FL.R 24-36 26/02A	EUR	4.900.000	4.932.952,50	0,57
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	EUR	9.000.000	8.944.110,00	1,03
SOCIETE GENERALE FL.R 17-24 22/05Q	EUR	9.000.000	9.013.545,00	1,03
<b>Suisse</b>			<b>23.750.160,00</b>	<b>2,73</b>
UBS GROUP INC FL.R 17-25 17/07A	EUR	24.000.000	23.750.160,00	2,73

## G FUND – Alpha Fixed Income

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Belgique</b>			<b>20.009.700,00</b>	<b>2,30</b>
KBC GROUPE SA FL.R 19-24 05/03S	EUR	20.000.000	20.009.700,00	2,30
<b>Royaume-Uni</b>			<b>19.987.300,00</b>	<b>2,30</b>
BARCLAYS PLC FL.R 20-25 02/04A	EUR	20.000.000	19.987.300,00	2,30
<b>Italie</b>			<b>10.035.700,00</b>	<b>1,15</b>
INTESA SAN PAOLO FL.R 17-XX 16/05S	EUR	10.000.000	10.035.700,00	1,15
<b>Irlande</b>			<b>4.604.301,00</b>	<b>0,53</b>
PERMANENT TSB GROUP FL.R 22-25 30/06A	EUR	4.600.000	4.604.301,00	0,53
<b>Obligations convertibles</b>			<b>17.873.385,25</b>	<b>2,05</b>
<b>France</b>			<b>17.873.385,25</b>	<b>2,05</b>
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	1.000.000	17.873.385,25	2,05
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>36.190.049,00</b>	<b>4,16</b>
<b>Obligations</b>			<b>36.190.049,00</b>	<b>4,16</b>
<b>Royaume-Uni</b>			<b>17.699.729,00</b>	<b>2,03</b>
OMNICOM FINANCE 3.7 24-32 06/03A	EUR	9.800.000	9.778.636,00	1,12
SEVERN TRENT WATER U 4.0 24-34 05/03A	EUR	7.900.000	7.921.093,00	0,91
<b>France</b>			<b>8.052.817,50</b>	<b>0,92</b>
BANQUE FEDERATIVE 3.75 24-34 03/02A	EUR	100.000	99.571,50	0,01
CA 4.125 24-36 26/02A	EUR	7.900.000	7.953.246,00	0,91
<b>États-Unis</b>			<b>7.470.562,50</b>	<b>0,86</b>
BOOKING 4.0 24-44 01/03A	EUR	7.500.000	7.470.562,50	0,86
<b>Luxembourg</b>			<b>2.966.940,00</b>	<b>0,34</b>
TRATON FINANCE LUXEM 0 21-24 14/06A	EUR	3.000.000	2.966.940,00	0,34
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>323.606.758,80</b>	<b>37,16</b>
<b>Commercial papers, certificats de dépôts et titres de créances</b>			<b>323.606.758,80</b>	<b>37,16</b>
<b>France</b>			<b>176.486.614,39</b>	<b>20,26</b>
COMP PLAS OMNI SE ZCP 11-04-24	EUR	18.000.000	17.807.893,03	2,04
DECATHLON SA ZCP 120324	EUR	8.000.000	7.973.434,35	0,92
FORVIA 0.64 110324	EUR	20.000.000	20.000.375,28	2,30
ILIAD SA ZCP 120324	EUR	17.700.000	17.637.054,12	2,03
ILIAD SA ZCP 190324	EUR	4.000.000	3.985.755,95	0,46
ITM ENTREPRISES ZCP 050324	EUR	20.000.000	19.931.740,69	2,29
ITM ENTREPRISES ZCP 050424	EUR	20.000.000	19.927.072,45	2,29
NEXANS SA ZCP 280324	EUR	3.000.000	2.978.716,37	0,34
ORANO ZCP 230524	EUR	15.000.000	14.842.112,76	1,70
RCI BANQUE SA ZCP 280324	EUR	20.000.000	19.732.057,74	2,27
VICAT SA ZCP 170424	EUR	18.000.000	17.804.645,48	2,04
VICAT SA ZCP 260424	EUR	14.000.000	13.865.756,17	1,59
<b>Luxembourg</b>			<b>29.903.350,97</b>	<b>3,43</b>
ARCELORMITTAL ZCP 280324	EUR	30.000.000	29.903.350,97	3,43
<b>Italie</b>			<b>29.694.222,42</b>	<b>3,41</b>
FCA BANK ZCP 100424	EUR	10.000.000	9.899.418,83	1,14
SNAM SPA ZCP 200324	EUR	20.000.000	19.794.803,59	2,27
<b>Royaume-Uni</b>			<b>22.798.616,11</b>	<b>2,62</b>
IMPERIAL BRANDS FIN ZCP 150824	EUR	3.000.000	2.937.003,52	0,34
IMPERIAL BRANDS FIN ZCP 220324	EUR	20.000.000	19.861.612,59	2,28
<b>Pays-Bas</b>			<b>22.253.178,41</b>	<b>2,56</b>
ENEL FINANCE INT NV ZCP 280324	EUR	7.500.000	7.451.819,05	0,86

## G FUND – Alpha Fixed Income

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
IBERDROLA INT. BV ZCP 310524	EUR	15.000.000	14.801.359,36	1,70
<b>Espagne</b>			<b>19.591.886,56</b>	<b>2,25</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ZCP 210624	EUR	20.000.000	19.591.886,56	2,25
<b>Irlande</b>			<b>14.901.492,57</b>	<b>1,71</b>
ARABELLA FINANCE DAC ZCP 280324	EUR	15.000.000	14.901.492,57	1,71
<b>Allemagne</b>			<b>7.977.397,37</b>	<b>0,92</b>
CONTINENTAL AG ZCP 280324	EUR	8.000.000	7.977.397,37	0,92
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>75.983.562,83</b>	<b>8,72</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>75.983.562,83</b>	<b>8,72</b>
<b>France</b>			<b>64.843.038,39</b>	<b>7,45</b>
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC C	EUR	6.225	64.843.038,39	7,45
<b>Luxembourg</b>			<b>11.140.524,44</b>	<b>1,28</b>
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	EUR	10.461	11.140.524,44	1,28
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>854.684.557,86</b>	<b>98,14</b>

## **G FUND – New Deal Europe**

# G FUND – New Deal Europe

## Rapport du Conseil d'Administration

### Marché

Après un début d'année en fanfare sur les marchés, la dynamique s'est fortement inversée en mars, initialement avec l'effondrement de SVB aux États-Unis et les problèmes ultérieurs avec Crédit Suisse en Europe. Les obligations se sont redressées, la volatilité s'est envolée et les actions, en particulier en Europe, ont été les plus durement touchées compte tenu de la plus grande exposition du secteur bancaire de cette région à l'économie et aux marchés boursiers par rapport aux États-Unis. Ces inquiétudes n'ont été que de courte durée, les actifs risqués se sont rapidement redressés, la crise étant maîtrisée, les investisseurs gagnant en confiance grâce aux solides fondamentaux sous-jacents du secteur bancaire. Ce dynamisme sur les actions ne s'est pas démenti jusqu'à fin juillet 2023 grâce à la nette accélération de la dynamique économique américaine repoussant le début prévu de la récession plus loin sur la route et l'enthousiasme sur les perspectives de l'IA qui a poussé les noms de la technologie à la hausse. A partir de mi-août, la bonne tenue de l'économie est devenue contre-productive pour les marchés actions et taux. En effet, les chiffres d'inflation ont continué de s'accroître ce qui a obligé les banques centrales à continuer les rhétoriques hawkish comme le prouve le discours de Jackson Hole de Jérôme Powell. Tout s'est inversé en décembre avec le changement de ton inattendu de la FED qui a laissé place à des possibles baisses des taux dès le premier semestre 2024. Les marchés ont alors acheté un scénario « boucle d'or » d'un cycle de resserrement mettant un terme aux risques inflationnistes sans récession avec des hausses significatives des marchés actions. Les chiffres d'inflation plus fort que prévu en début d'année ont cependant freiné les ardeurs des investisseurs sur les possibles baisses en 2024 et entraîné les taux longs à la hausse après leurs fortes corrections de la fin d'année.

Avec une fin d'année 2023 et un début d'année 2024 euphorique, les marchés actions ont fortement progressé sur la période sous revue du 28/2/2023 au 29/2/2024 (MSCI Europe +10,4%, S&P +29,8%, Nasdaq +41,7%, Nikkei +45,8%, MSCI Pacific ex-Japon +5,5%). La performance absolue de l'indice Barclays Euro Agg Corporate est de +5,6% grâce à la forte baisse des spreads de crédit. Le 10 ans américain est lui resté haussier passant de 3.92% à 4.25%, à l'opposé du 10 ans allemand qui baisse de 2,65% à 2,41%.

### Allocation

Pendant toute la période sous revue, nous avons conservé un portefeuille avec une allocation équilibrée autour de 49% actions et 49% crédit afin de maximiser la diversification. Cette allocation est neutre par rapport à notre pivot 50% actions / 50% crédit.

### Actions/Convertibles

Notre positionnement de portefeuille cherche à combiner, convictions financières et intégration ESG de façon à promouvoir les meilleures pratiques au sein de nos thématiques. Dans ce contexte nous privilégions les valeurs qui répondent aux enjeux mis en lumière par la crise sanitaire, à savoir la nécessité de sécuriser la production, le besoin de prévention et de santé et l'accompagnement des mutations.

Le portefeuille a très peu évolué pendant la période. Il est resté investi autour de ces principales convictions que sont Equinor, Airbus, Stellantis, Saint Gobain, Air Liquide et Michelin pour la partie sécurisation de la production, Deutsche Telekom, ASML, Schneider et Cap Gemini sur l'accompagnement des mutations et AstraZeneca, Nestlé, Roche et Sanofi sur les besoins de prévention et de santé. La poche convertible n'a pas été réinvestie, nous préférons garder une exposition actions plutôt que convertibles.

### Crédit

A l'identique de la poche actions, sur la poche crédit, le portefeuille cherche à combiner, convictions financières et intégration ESG de façon à promouvoir les meilleures pratiques au sein de nos thématiques. Dans ce contexte nous privilégions les valeurs qui répondent aux enjeux mis en lumière par la crise sanitaire, à savoir la nécessité de sécuriser la production, le besoin de prévention et de santé et l'accompagnement des mutations.

Le portefeuille a très peu évolué pendant la période. Nous avons maintenu une sensibilité autour de 4 au cours de l'année, limitant fortement nos expositions aux segments les plus longs de l'univers crédit. Il est resté investi autour de ces principales convictions que sont Vinci, CAFFIL, Akzo Nobel, APRR et DSV pour la partie sécurisation de la production, Orange, Worldline et Infineon sur l'accompagnement des mutations et Merck KGAA, Novartis, Lonza et Givaudan sur les besoins de prévention et de santé. Pendant la période, nous avons effectué une vente sur l'émission Philips 2030 suite à une controverse sur les respirateurs artificiels aux conséquences potentiellement importantes que ce soit d'un point de vue financier et en termes de réputation.

Performances des différentes parts du compartiment G Fund – New Deal Europe :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
G FUND - NEW DEAL EUROPE - GD EUR	LU0987164323	7,87
G FUND - NEW DEAL EUROPE - IC EUR	LU0987164240	7,35
G FUND - NEW DEAL EUROPE - NC EUR	LU0987164596	6,52

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – New Deal Europe

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>22.154.815,66</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	21.366.826,63
<i>Prix de revient</i>		21.541.503,94
Avoirs en banque et liquidités		695.303,61
A recevoir sur souscriptions		5,98
Dividendes à recevoir, nets		13.196,44
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		79.483,00
<b>Passifs</b>		<b>9.099,69</b>
Commissions de gestion à payer	3	4.316,47
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.200,65
Commissions d'administration à payer	6	656,18
Taxe d'abonnement à payer	8	446,10
Autres passifs		2.480,29
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>22.145.715,97</b>

## G FUND – New Deal Europe

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>457.382,33</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		287.843,96
Intérêts reçus sur obligations, nets		155.735,34
Intérêts bancaires		13.803,03
<b>Dépenses</b>		<b>88.064,92</b>
Commissions de gestion	3	54.297,63
Commissions de dépositaire	5	7.124,59
Commissions d'administration	6	10.606,70
Frais légaux		3.837,58
Frais de transaction	2.13,7	314,77
Rémunération administrateurs		116,20
Taxe d'abonnement	8	2.624,72
Intérêts payés sur découvert bancaire		8,40
Autres dépenses	13	9.134,33
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>369.317,41</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-71.941,38
- change	2.4	-3.891,16
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>293.484,87</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	1.334.287,55
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>1.627.772,42</b>
Dividendes versés	10	-563.958,29
Souscriptions d'actions de capitalisation		216.900,08
Rachats d'actions de capitalisation		-684.649,49
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>596.064,72</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>21.549.651,25</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>22.145.715,97</b>

## G FUND – New Deal Europe

---

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>22.145.715,97</b>	<b>21.549.651,25</b>	<b>97.656.900,74</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		11.793,892	15.303,849	698.688,880
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,92	91,93	98,60
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		10,000	154,457	371,245
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.004,35	935,57	996,26
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		21.459,600	21.459,600	28.501,600
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	977,69	931,91	996,33
Dividende par action		26,28	7,96	7,72

## G FUND – New Deal Europe

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	15.303,849	2.319,394	5.829,351	11.793,892
Classe IC EUR - Capitalisation	154,457	0,090	144,547	10,000
Classe GD EUR - Distribution	21.459,600	0,000	0,000	21.459,600

# G FUND – New Deal Europe

## Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>20.964.714,63</b>	<b>94,67</b>
<b>Actions</b>			<b>11.240.307,75</b>	<b>50,76</b>
<b>France</b>			<b>5.276.000,09</b>	<b>23,82</b>
AIRBUS SE - BEARER/REG SHS	EUR	2.245	343.350,30	1,55
AIR LIQUIDE SA	EUR	2.866	538.521,40	2,43
BUREAU VERITAS SA	EUR	13.202	354.737,74	1,60
CAPGEMINI SE	EUR	1.735	389.854,50	1,76
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	EUR	13.903	475.343,57	2,15
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	8.499	605.128,80	2,73
ESSILORLUXOTTICA SA	EUR	1.730	339.356,80	1,53
L'OREAL SA	EUR	737	325.532,90	1,47
SANOFI SA	EUR	3.147	276.589,83	1,25
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	405	102.991,50	0,47
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3.358	704.508,40	3,18
SEB SA	EUR	2.252	246.368,80	1,11
THALES SA	EUR	2.135	292.601,75	1,32
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	EUR	9.812	281.113,80	1,27
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.274.470,84</b>	<b>5,75</b>
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	EUR	966	840.903,00	3,80
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	EUR	17.968	433.567,84	1,96
<b>Suisse</b>			<b>1.076.692,74</b>	<b>4,86</b>
NESTLE LTD - NAMEN-AKT	CHF	7.167	690.149,98	3,12
ROCHE HOLDING LTD - DIVIDEND RIGHT CERT	CHF	1.588	386.542,76	1,75
<b>Allemagne</b>			<b>1.009.258,40</b>	<b>4,56</b>
DEUTSCHE POST AG - NAMEN-AKT	EUR	10.128	434.592,48	1,96
DEUTSCHE TELEKOM AG - NAMEN-AKT	EUR	26.139	574.665,92	2,59
<b>Royaume-Uni</b>			<b>845.900,26</b>	<b>3,82</b>
ASTRAZENECA PLC - REG SHS	GBP	7.249	845.900,26	3,82
<b>Norvège</b>			<b>476.011,38</b>	<b>2,15</b>
EQUINOR ASA	NOK	20.867	476.011,38	2,15
<b>Finlande</b>			<b>450.895,81</b>	<b>2,04</b>
NOKIA OYJ	EUR	69.937	227.959,65	1,03
STORA ENSO OYJ -R- REG SHS	EUR	19.087	222.936,16	1,01
<b>Espagne</b>			<b>395.998,56</b>	<b>1,79</b>
IBERDROLA SA	EUR	37.288	395.998,56	1,79
<b>Irlande</b>			<b>272.895,03</b>	<b>1,23</b>
CFD SMURFIT KAPPA PLC	EUR	6.921	272.895,03	1,23
<b>Luxembourg</b>			<b>162.184,64</b>	<b>0,73</b>
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	2.936	162.184,64	0,73
<b>Obligations</b>			<b>8.770.394,38</b>	<b>39,60</b>
<b>France</b>			<b>2.797.404,50</b>	<b>12,63</b>
APRR SA 0.125 20-29 18/09A	EUR	500.000	429.852,50	1,94
CARREFOUR SA 1.0000 19-27 17/05A	EUR	400.000	370.558,00	1,67
C FR FIN LOCA 0.5 19-27 19/02A	EUR	500.000	461.902,50	2,09
CIE DE SAINT-GOBAIN 1.875 18-28 21/09A	EUR	400.000	374.718,00	1,69
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	EUR	300.000	249.283,50	1,13
VINCI SA 1.625 19-29 18/01A	EUR	500.000	462.392,50	2,09
WORLDLINE SA 0.875 20-27 30/06A	EUR	500.000	448.697,50	2,03

## G FUND – New Deal Europe

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.998.330,00</b>	<b>9,02</b>
AKZO NOBEL NV 1.625 20-30 14/04A	EUR	500.000	444.247,50	2,01
DSV PANALPINA FINANC 0.5 21-31 03/03A	EUR	500.000	407.500,00	1,84
ESSITY CAPITAL BV 0.25 21-29 15/09A	EUR	400.000	348.232,00	1,57
GIVAUDAN FINANCE EUR 1 20-27 22/04A	EUR	400.000	373.316,00	1,69
STELLANTIS 2.75 20-26 15/05A	EUR	200.000	196.582,00	0,89
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	EUR	250.000	228.452,50	1,03
<b>Luxembourg</b>			<b>1.259.656,25</b>	<b>5,69</b>
EUROFINS SCIENTIFIC 3.75 20-26 17/07A	EUR	350.000	347.261,25	1,57
GELF BOND ISSUER I SA 1.125 19-29 18/07A	EUR	200.000	169.546,00	0,77
NOVARTIS 1.625 14-26 09/11A	EUR	500.000	482.755,00	2,18
NOVARTIS FINANCE SA 0 20-28 23/09A	EUR	300.000	260.094,00	1,17
<b>Allemagne</b>			<b>838.747,63</b>	<b>3,79</b>
FRESENIUS MEDICAL CARE 1.25 19-29 29/11A	EUR	325.000	284.207,63	1,28
FRESENIUS SE 2.875 22-30 24/05A	EUR	200.000	188.772,00	0,85
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	EUR	400.000	365.768,00	1,65
<b>Belgique</b>			<b>827.200,50</b>	<b>3,74</b>
LONZA FINANCE INTERN 1.625 20-27 21/04A	EUR	500.000	471.872,50	2,13
UCB 1 21-28 30/03A	EUR	400.000	355.328,00	1,60
<b>Royaume-Uni</b>			<b>392.437,00</b>	<b>1,77</b>
GLAXOSMITHKLINE 1.375 14-24 02/12A	EUR	300.000	294.822,00	1,33
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	EUR	100.000	97.615,00	0,44
<b>Danemark</b>			<b>353.200,00</b>	<b>1,59</b>
NOVO NORDISK FINANCE 0.125 21-28 04/06A	EUR	400.000	353.200,00	1,59
<b>Suède</b>			<b>303.418,50</b>	<b>1,37</b>
ESSITY AB 0.25 21-31 10/02A	EUR	350.000	303.418,50	1,37
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>954.012,50</b>	<b>4,31</b>
<b>Allemagne</b>			<b>490.305,00</b>	<b>2,21</b>
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	EUR	500.000	490.305,00	2,21
<b>France</b>			<b>463.707,50</b>	<b>2,09</b>
ORANGE SA FL.R 19-XX 19/03A	EUR	500.000	463.707,50	2,09
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>402.112,00</b>	<b>1,82</b>
<b>Obligations</b>			<b>402.112,00</b>	<b>1,82</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>402.112,00</b>	<b>1,82</b>
NESTLE FINANCE INTE 3.25 22-31 15/01A	EUR	400.000	402.112,00	1,82
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>21.366.826,63</b>	<b>96,48</b>

## **G FUND – Total Return Bonds**

# G FUND – Total Return Bonds

## Rapport du Conseil d'Administration

### Février 23

Coté gestion, nous avons gardé notre sous exposition taux et nous avons diminué notre *duration time spread* (DTS) sur le crédit.

### Mars 23

Concernant la gestion du portefeuille, nous gardons notre sur exposition sur le secteur des financières de hautes qualités. Nous maintenons aussi notre faible sensibilité taux car nous pensons que la lutte contre l'inflation reste l'un des objectifs principaux des banques centrales. Nous avons également pris profit sur nos positions vendeuses de Xover et longues d'At1 mises en place à la suite du stress bancaire.

### Avril 23

Après être resté très fortement sous sensible sur la première partie du mois, nous avons progressivement augmenté la sensibilité du portefeuille pour terminer au 28 avril à 5 de sensibilité. Nous avons profité de l'accalmie sur les actifs risqués pour renforcer notre poche d'obligations convertible de type taux (Air France, TUI, Volitalia). Nous avons également participé au primaire crédit afin de renforcer les émissions courtes du portefeuille offrant un rendement attractif.

### Mai 23

Dans ce contexte, nous avons décidé de racheter un peu de duration au gré de la remontée des taux afin de réduire l'exposition du portefeuille. Nous avons par ailleurs remis un peu d'exposition sur le crédit HY et rentré une stratégie de pentification 10ans/30ans sur la courbe euro.

### Juin 23

Sur le mois nous avons profité de notre short duration que nous avons réduit. Nous avons rentré une position de pentification sur le 10/30 européen afin de commencer à anticiper la fin du cycle.

### Juillet 23

Sur le mois nous avons réduit la sensibilité du portefeuille et mis un place une position vendeuse d'inflation euro. Nous avons renforcé notre position vendeuse de taux japonais et maintenu notre protection sur le crédit.

### Aout 23

Au cours du mois, nous avons été tactique sur la duration pour profiter de la volatilité. Nous avons entré un short 5y5y. Nous avons entré une position de steepener 10/30 eur swap. Nous avons entré une position d'achat de protection sur le CDS XOVER.

### Septembre 23

Dans ce contexte, nous avons décidé de racheter de la duration afin de réduire la sous sensibilité du portefeuille. Nous avons par ailleurs sous-exposé l'Italie.

### Octobre 23

Sur le mois nous avons entré un long 5y5y inflation us contre euro, nous avons réduit le spread btp bund et nous avons rentré un long 2y bei euro.

### Novembre 23

Nous avons profité de la récente correction pour sous-exposer de nouveau le portefeuille.

### Décembre 23

En décembre nous avons renforcé les positions de pentification sur la courbe et remis des positions de point mort d'inflation.

### Janvier 24

La stratégie a été défensive en sensibilité en début de mois pour revenir vers plus de neutralité fin janvier sur la zone euro et USA. Sur le mois nous avons partiellement pris profits sur notre pentification 10-30 euro et ajouter de la convexité via un call spread sur le 10 ans allemand. Nous avons également pris profits sur notre stratégie longue d'inflation américaine contre l'inflation européenne.

### Février 24

Sur le mois, nous avons remonté notre sensibilité taux et participé au marché primaire sur le crédit. Nous maintenons nos stratégies de pentification sur les taux malgré l'aplatissement survenu en février.

### Performances :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
G FUND - TOTAL RETURN BONDS - IC	LU1226621792	6,45
G FUND - TOTAL RETURN BONDS - NC	LU1226626759	5,84

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

## G FUND – Total Return Bonds

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>208.389.963,89</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	201.061.652,18
<i>Prix de revient</i>		199.395.008,80
Avoirs en banque et liquidités		4.382.307,99
A recevoir sur souscriptions		70.315,35
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	22.516,23
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	152.383,37
Dividendes à recevoir, nets		102.688,59
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		2.551.433,68
Intérêts à recevoir sur swaps		46.666,50
<b>Passifs</b>		<b>8.657.126,03</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	-15.350,00
Découvert bancaire		3.033.192,71
A payer sur investissements achetés		5.023.395,22
A payer sur rachats		4.453,80
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	363.325,05
Commissions de gestion à payer	3	113.338,12
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	7.037,19
Commissions d'administration à payer	6	3.846,10
Commissions de performance à payer	4	132,33
Taxe d'abonnement à payer	8	15.141,26
Intérêts à payer sur swaps		96.666,50
Autres passifs		11.947,75
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>199.732.837,86</b>

## G FUND – Total Return Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>4.415.250,58</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		96.615,91
Intérêts reçus sur obligations, nets		3.633.150,50
Intérêts reçus sur swaps		435.555,82
Intérêts bancaires		242.833,88
Autres revenus		7.094,47
<b>Dépenses</b>		<b>2.580.784,07</b>
Commissions de gestion	3	1.463.140,53
Commissions de performance	4	132,33
Commissions de dépositaire	5	51.925,43
Commissions d'administration	6	30.609,61
Frais légaux		11.638,44
Frais de transaction	2.13,7	43.708,75
Rémunération administrateurs		1.237,75
Taxe d'abonnement	8	74.347,60
Intérêts payés sur découvert bancaire		59.338,39
Intérêts payés sur swaps		800.694,73
Frais bancaires		5.434,90
Autres dépenses	13	38.575,61
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.834.466,51</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	946.343,32
- options	2.6	-158.075,08
- contrats de change à terme	2.7	65.168,43
- contrats futures	2.8	-1.342.805,97
- swaps	2.10	770.010,98
- change	2.4	-518.820,26
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>1.596.287,93</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	5.121.149,82
- options	2.6	200.350,00
- contrats de change à terme	2.7	68.049,26
- contrats futures	2.8	-47.873,57
- swaps	2.10	91.905,28
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>7.029.868,72</b>
Dividendes versés	10	-1.419.279,20
Souscriptions d'actions de capitalisation		156.376.355,50
Souscriptions d'actions de distribution		2.187.775,80
Rachats d'actions de capitalisation		-53.397.634,15
Rachats d'actions de distribution		-35.908.992,34
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>74.868.094,33</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>124.864.743,53</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>199.732.837,86</b>

## G FUND – Total Return Bonds

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>199.732.837,86</b>	<b>124.864.743,53</b>	<b>43.819.793,51</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		2.067.512,675	994.299,752	50,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,60	91,27	96,90
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		5,000	5,000	5,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	978,66	919,34	969,95
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		-	39.666,796	47.775,380
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	859,85	917,00
Dividende par action		41,31	10,04	7,84

## G FUND – Total Return Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	994.299,752	1.655.880,444	582.667,521	2.067.512,675
Classe IC EUR - Capitalisation	5,000	0,000	0,000	5,000
Classe GD EUR - Distribution	39.666,796	2.520,450	42.187,246	0,000

## G FUND – Total Return Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>169.810.942,05</b>	<b>85,02</b>
<b>Obligations</b>			<b>111.161.705,85</b>	<b>55,66</b>
<b>France</b>			<b>33.214.601,45</b>	<b>16,63</b>
ALD 3.875 24-27 22/02A	EUR	1.000.000	998.130,00	0,50
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	EUR	1.700.000	1.716.949,00	0,86
ERAMET SA 7.00 23-28 22/05A	EUR	1.300.000	1.293.896,50	0,65
FAURECIA SE 3.75 20-28 15/06S	EUR	1.000.000	960.140,00	0,48
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	EUR	15.000.000	12.824.400,00	6,42
FRANCE 1.85 10-27 25/07A	EUR	10.660.913	14.698.538,95	7,36
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A	EUR	700.000	722.547,00	0,36
<b>Espagne</b>			<b>14.601.219,50</b>	<b>7,31</b>
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	EUR	1.500.000	1.428.547,50	0,72
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	EUR	5.200.000	4.966.832,00	2,49
SPAIN GOVERNMENT BON 3.5 23-29 31/05A	EUR	8.000.000	8.205.840,00	4,11
<b>États-Unis</b>			<b>9.056.982,65</b>	<b>4,53</b>
BECTON DICKINSON AND 3.519 24-31 08/02A	EUR	1.000.000	992.670,00	0,50
FORD MOTOR CREDIT CO 4.867 23-27 03/08A	EUR	700.000	715.519,00	0,36
FORD MOTOR CREDIT CO 6.125 23-28 15/05A	EUR	3.000.000	3.214.560,00	1,61
FORTIVE 3.7 24-26 13/02A	EUR	400.000	399.276,00	0,20
TAPESTRY 5.375 23-27 16/11A	EUR	1.000.000	1.032.310,00	0,52
UNITED STATES 0.125 22-32 15/01S	USD	3.034.200	2.702.647,65	1,35
<b>Pays-Bas</b>			<b>7.990.012,25</b>	<b>4,00</b>
DE VOLKSBANK NV 0.25 21-26 22/06A	EUR	800.000	736.320,00	0,37
DIGITAL INTREPID 0.625 21-31 15/07A	EUR	500.000	387.595,00	0,19
STELLANTIS 0.75 21-29 18/01A	EUR	650.000	569.721,75	0,29
STELLANTIS 1.125 19-29 18/09A	EUR	1.000.000	882.710,00	0,44
TEVA PHARMACEUTICAL 7.375 23-29 15/09S	EUR	800.000	878.096,00	0,44
TEVA PHARMACEUTICAL 7.875 23-31 15/09S	EUR	500.000	573.872,50	0,29
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	EUR	1.000.000	948.260,00	0,47
WIZZ AIR FINANCE COM 1.00 22-26 19/01A	EUR	1.300.000	1.219.764,00	0,61
ZF EUROPE FINANCE 4.75 24-29 31/01A	EUR	1.800.000	1.793.673,00	0,90
<b>Allemagne</b>			<b>7.242.229,50</b>	<b>3,63</b>
COMMERZBANK AKT 4.625 24-31 17/01A	EUR	800.000	806.560,00	0,40
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-25 11/02A	EUR	700.000	691.880,00	0,35
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-27 16/05A	EUR	1.300.000	1.250.957,50	0,63
SCHAEFFLER AG 2.75 20-25 12/10A	EUR	800.000	784.288,00	0,39
SCHAEFFLER AG 4.50 24-26 14/08A	EUR	2.000.000	2.018.540,00	1,01
SCHAEFFLER AG 4.75 24-29 14/08A	EUR	700.000	709.254,00	0,36
ZF FINANCE GMBH 3 20-25 21/09A	EUR	1.000.000	980.750,00	0,49
<b>Saint-Marin</b>			<b>6.626.750,00</b>	<b>3,32</b>
SAN MARINO 6.5 23-27 19/01A	EUR	6.500.000	6.626.750,00	3,32
<b>Grèce</b>			<b>6.426.330,00</b>	<b>3,22</b>
GREECE 4.25 23-33 15/06A	EUR	6.000.000	6.426.330,00	3,22
<b>Italie</b>			<b>5.887.815,00</b>	<b>2,95</b>
INTESA SANPAOLO 2.925 20-30 14/10A	EUR	900.000	807.561,00	0,40
INTESA SANPAOLO 5.125 23-31 29/08A	EUR	1.000.000	1.066.080,00	0,53
ITALGAS 3.125 24-29 08/02A	EUR	1.500.000	1.463.925,00	0,73
MEDIOBANCA 2.3 20-30 23/11A	EUR	1.100.000	1.056.016,50	0,53
SNAM 3.375 24-28 19/02A	EUR	1.500.000	1.494.232,50	0,75
<b>Portugal</b>			<b>4.043.309,50</b>	<b>2,02</b>
BANCO COMERCIAL PORTU FL.R 24-99 31/12Q	EUR	800.000	804.372,00	0,40

## G FUND – Total Return Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
BANCO SANT TOTTA LIS 3.25 24-31 15/02A	EUR	2.000.000	1.990.450,00	1,00
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	EUR	1.300.000	1.248.487,50	0,63
<b>Roumanie</b>			<b>3.934.120,00</b>	<b>1,97</b>
ROMANIAN GOVERNMENT 5.625 24-36 22/02A	EUR	4.000.000	3.934.120,00	1,97
<b>Danemark</b>			<b>3.600.576,00</b>	<b>1,80</b>
DANSKE BANK A/S 1.5 20-30 02/09A	EUR	2.000.000	1.910.740,00	0,96
GN GREAT NORDIC LTD 0.00 19-24 21/05U	EUR	700.000	692.041,00	0,35
NYKREDIT REALKREDIT 4 23-28 17/07A	EUR	1.000.000	997.795,00	0,50
<b>Irlande</b>			<b>2.488.752,50</b>	<b>1,25</b>
LINDE PUBLIC LIMITED 3.0 24-28 14/02A	EUR	1.500.000	1.487.572,50	0,74
SECURITAS TREASURY I 3.875 24-30 23/02A	EUR	1.000.000	1.001.180,00	0,50
<b>Royaume-Uni</b>			<b>1.902.715,00</b>	<b>0,95</b>
MITSUBISHI HC CAPITA 3.733 24-27 02/02A	EUR	1.000.000	996.155,00	0,50
STANDARD CHARTERED 1.2 21-31 23/03A	EUR	1.000.000	906.560,00	0,45
<b>Antilles Néerlandaises</b>			<b>1.687.830,00</b>	<b>0,85</b>
PLUXEE NV 3.5 24-28 04/09A	EUR	600.000	596.685,00	0,30
PLUXEE NV 3.75 24-32 04/09A	EUR	1.100.000	1.091.145,00	0,55
<b>Finlande</b>			<b>1.512.472,50</b>	<b>0,76</b>
HUHTAMAKI OY 4.25 22-27 09/06A	EUR	1.500.000	1.512.472,50	0,76
<b>Islande</b>			<b>945.990,00</b>	<b>0,47</b>
ARION BANK 0.375 21-25 14/07A	EUR	1.000.000	945.990,00	0,47
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>54.823.749,44</b>	<b>27,45</b>
<b>France</b>			<b>14.539.598,50</b>	<b>7,28</b>
ARKEMA SA FL.R 20-XX 21/01A	EUR	800.000	755.348,00	0,38
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	EUR	900.000	895.828,50	0,45
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	EUR	1.300.000	1.179.594,00	0,59
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	EUR	1.000.000	982.210,00	0,49
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	EUR	600.000	550.941,00	0,28
EDF SA FL.R 14-26 22/01A	EUR	1.300.000	1.297.081,50	0,65
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	EUR	1.300.000	1.291.927,00	0,65
LA BANQUE POSTALE FL.R 19-XX 20/05S	EUR	1.400.000	1.266.839,00	0,63
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	EUR	1.300.000	1.221.584,00	0,61
LA MONDIALE FL.R 19-XX 24/04S	EUR	1.000.000	928.055,00	0,46
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-30 24/11A	EUR	1.300.000	1.224.541,50	0,61
TOTALENERGIES SE FL.R 19-XX 04/04A	EUR	1.500.000	1.494.367,50	0,75
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	EUR	1.700.000	1.451.281,50	0,73
<b>Espagne</b>			<b>8.049.616,50</b>	<b>4,03</b>
BANCO DE SABADELL FL.R 23-29 07/02A	EUR	2.000.000	2.065.140,00	1,03
BANCO DE SABADELL FL.R 23-33 16/08A	EUR	700.000	719.278,00	0,36
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	EUR	1.000.000	984.960,00	0,49
BANCO DE SABADELL SA FL.R 24-30 15/01A	EUR	600.000	600.870,00	0,30
CAIXABANK SA FL.R 18-XX 23/03Q	EUR	600.000	566.073,00	0,28
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	EUR	1.300.000	1.224.346,50	0,61
CAIXABANK SA FL.R 20-XX 09/01Q	EUR	800.000	780.116,00	0,39
IBERDROLA FINANZAS FL.R 23-XX 25/07A	EUR	1.100.000	1.108.833,00	0,56
<b>Italie</b>			<b>7.218.916,72</b>	<b>3,61</b>
ASSICURAZ GENERALI FL.R 14-XX 21/11A	EUR	1.000.000	1.004.285,00	0,50
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	1.300.000	1.143.772,50	0,57
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	900.000	868.905,00	0,44
ENI SPA FL.R 20-XX 13/10A	EUR	1.000.000	919.360,00	0,46
INTESA SANPAOLO FL.R 19-29 12/07A	EUR	600.000	599.571,00	0,30
INTESA SANPAOLO FL.R 20-49 31/12S	EUR	750.000	705.772,50	0,35

## G FUND – Total Return Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 01/03S	EUR	800.000	733.580,00	0,37
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	EUR	653.000	626.654,72	0,31
UNICREDIT SPA FL.R 19-XX 03/06S	EUR	600.000	617.016,00	0,31
<b>Pays-Bas</b>			<b>5.858.765,76</b>	<b>2,93</b>
ABN AMRO BK FL.R 24-XX 22/09S	EUR	1.300.000	1.302.853,50	0,65
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A	EUR	1.400.000	1.281.546,00	0,64
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	817.000	799.062,76	0,40
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	800.000	797.636,00	0,40
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	EUR	900.000	836.833,50	0,42
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 22-XX 28/12A	EUR	900.000	840.834,00	0,42
<b>Portugal</b>			<b>5.783.566,50</b>	<b>2,90</b>
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-30 27/03A	EUR	4.300.000	4.215.010,50	2,11
EDP SA FL.R 21-82 14/03A	EUR	1.000.000	842.360,00	0,42
ENERGIAS DE PORTUGA FL.R 21-82 14/03A	EUR	800.000	726.196,00	0,36
<b>Royaume-Uni</b>			<b>3.687.685,50</b>	<b>1,85</b>
BARCLAYS PLC FL.R 22-27 31/01A	EUR	1.000.000	981.325,00	0,49
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	1.300.000	1.257.704,50	0,63
STANDARD CHARTERED FL.R 20-30 09/06A	EUR	600.000	582.756,00	0,29
SWISS RE FINANCE UK FL.R 20-52 04/06A	EUR	1.000.000	865.900,00	0,43
<b>Belgique</b>			<b>2.658.942,00</b>	<b>1,33</b>
AGEAS NV FL.R 19-XX 02/07A	EUR	800.000	742.472,00	0,37
AG INSURANCE SA FL.R 15-47 30/06A	EUR	1.000.000	969.780,00	0,49
KBC GROUPE SA FL.R 18-XX 24/04S	EUR	1.000.000	946.690,00	0,47
<b>Autriche</b>			<b>2.004.793,00</b>	<b>1,00</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-31 08/09	EUR	1.400.000	1.306.165,00	0,65
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-XX 15/04S	EUR	800.000	698.628,00	0,35
<b>Irlande</b>			<b>1.604.164,02</b>	<b>0,80</b>
AIB GROUP PLC FL.R 19-29 19/11A	EUR	594.000	582.019,02	0,29
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	EUR	1.000.000	1.022.145,00	0,51
<b>Allemagne</b>			<b>1.357.251,00</b>	<b>0,68</b>
COMMERZBANK AG FL.R 20-XX 09/04A	EUR	1.400.000	1.357.251,00	0,68
<b>Danemark</b>			<b>765.052,00</b>	<b>0,38</b>
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 20-49 31/12S	EUR	800.000	765.052,00	0,38
<b>Luxembourg</b>			<b>728.432,00</b>	<b>0,36</b>
SWISS RE FINANCE LUX FL.R 19-50 30/04A	EUR	800.000	728.432,00	0,36
<b>Finlande</b>			<b>566.965,94</b>	<b>0,28</b>
NORDEA BANK ABP FL.R 17-XX 12/03A	EUR	581.000	566.965,94	0,28
<b>Obligations convertibles</b>			<b>3.825.486,76</b>	<b>1,92</b>
<b>France</b>			<b>2.002.397,76</b>	<b>1,00</b>
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	EUR	9.485	611.778,16	0,31
UBISOFT ENTERTA CV 0.0 19-24 24/09U	EUR	2.006	224.059,17	0,11
VOLTALIA SA CV 21-25 13/01A	EUR	19.567	585.105,09	0,29
WORLDLINE SA CV 0.00 20-25 30/07	EUR	5.275	581.455,34	0,29
<b>Allemagne</b>			<b>1.164.585,00</b>	<b>0,58</b>
LEG IMMOBILIEN SE CV 0.875 17-25 01/09S	EUR	600.000	569.274,00	0,29
TUI AG CV 5.00 21-28 16/04S	EUR	600.000	595.311,00	0,30
<b>Belgique</b>			<b>658.504,00</b>	<b>0,33</b>
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	EUR	700.000	658.504,00	0,33

## G FUND – Total Return Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>13.073.266,07</b>	<b>6,55</b>
<b>Obligations</b>			<b>13.073.266,07</b>	<b>6,55</b>
<b>Espagne</b>			<b>5.482.537,50</b>	<b>2,74</b>
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.25 24-34 30/04A	EUR	5.500.000	5.482.537,50	2,74
<b>Belgique</b>			<b>2.758.792,57</b>	<b>1,38</b>
EUROPEAN UNION 3.0 24-34 04/12A	EUR	2.765.000	2.758.792,57	1,38
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.492.425,00</b>	<b>0,75</b>
SIEMENS FINANCIERING 3.0 24-28 22/11A	EUR	1.500.000	1.492.425,00	0,75
<b>Luxembourg</b>			<b>1.218.960,00</b>	<b>0,61</b>
HOLCIM FINANCE 0.50 21-30 03/09A	EUR	1.500.000	1.218.960,00	0,61
<b>France</b>			<b>1.008.090,00</b>	<b>0,50</b>
PSA BANQUE FRANCE 4.0 23-27 21/01A	EUR	1.000.000	1.008.090,00	0,50
<b>Allemagne</b>			<b>900.684,00</b>	<b>0,45</b>
INFINEON TECHNOLOGIE 3.375 24-27 26/02A	EUR	900.000	900.684,00	0,45
<b>États-Unis</b>			<b>211.777,00</b>	<b>0,11</b>
TAPESTRY INC 5.875 23-31 27/11A	EUR	200.000	211.777,00	0,11
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>18.177.444,06</b>	<b>9,10</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>18.177.444,06</b>	<b>9,10</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>18.030.744,80</b>	<b>9,03</b>
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	EUR	9.415	10.027.130,25	5,02
G FUND EURO HIGH YIELD BONDS ID EUR	EUR	3.318	4.005.450,00	2,01
G FUND HYBRID CORPORATE BONDS IC	EUR	4.152	3.998.164,55	2,00
<b>France</b>			<b>146.699,26</b>	<b>0,07</b>
GROUPAMA FD GEN SICAV-G FD CDT EUR ISR I	EUR	11	146.699,26	0,07
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>201.061.652,18</b>	<b>100,67</b>

## **G FUND – Global Bonds**

# G FUND – Global Bonds

## Rapport du Conseil d'Administration

Commentaire 01/03/2023 – 29/02/2024 :

**Mars** : Concernant la gestion du portefeuille, nous gardons notre sur exposition sur le secteur des financières de hautes qualités (champions nationaux) malgré la tourmente sur des cas bien spécifiques (SVB et Crédit Suisse). Nous maintenons aussi notre sous sensibilité taux par rapport à notre benchmark car nous pensons que la lutte contre l'inflation reste l'un des objectifs principaux des banques centrales.

**Avril** : Concernant la gestion du fonds, nous avons gardé notre sous sensibilité sur les taux. Puis, nous avons voulu renforcer notre surpondération sur les bancaires seniors européens de qualité. Nous avons notamment participé sur le primaire aux nouvelles émissions ABN 2028 T3 (note ESG 96/100).

**Mai** : Dans ce contexte, nous avons décidé de racheter un peu de duration au gré de la remontée des taux afin de réduire l'exposition du portefeuille. Nous avons par ailleurs remis un peu d'exposition aux points mort d'inflation court et rentré une stratégie de pentification 10ans/30ans sur la courbe euro.

**Juin** : Sur le mois nous avons profité de notre short duration que nous avons réduit. Nous avons rentré une position de pentification sur le 10/30 européen afin de commencer à anticiper la fin du cycle. Nous avons pris profit partiellement sur le spread inflation France / Europe. Nous avons pris profit sur le spread canada / US 10 ans également

**Juillet** : En juillet, les données économiques ont été mitigées, avec des indicateurs contrastés aux États-Unis et dans la zone euro.

**Aout** : Nous avons profité de la remontée des taux pour couper légèrement notre sous-exposition à la duration et pris profits sur certains obligations corporate. Nous avons également rentrée une position short USD.

**Septembre** : Sur le marché des obligations souveraines, les taux ont fortement monté à cause des politiques monétaires (+46 bps sur le 10ans US à 4.57%, +38 bps sur le 10 ans allemand à 2.84%). Le spread italien s'est écarté de +29 bps pour atteindre 194 bps en raison du déficit budgétaire plus élevé que prévu. Nous avons profité du mouvement récent sur les taux, pour acheter de la duration et ainsi atténuer notre sous-exposition.

**Octobre** : Coté gestion dans le fonds, sur le crédit, nous avons participé à l'émission primaire de la banque portugaise BCP senior call long 2Y avec un rating balois BBB-. Sur les emprunts d'états, nous avons ajouté un trade de relative value sur le Canada et les Etats Unis.

**Novembre** : Coté gestion, sur les taux nous avons profité de la baisse des taux pour accentuer notre sous sensibilité taux par rapport à notre indice de référence. Enfin, sur le crédit nous avons activement participé au marché du primaire crédit euro IG. Nous avons par exemple acheté du Sogecap call 2033 BBB- et l'hybride veolia call 2029. Nous avons aussi diversifié le portefeuille en achetant la nouvelle signature comme Tapestry qui est un primo-émetteur en euros.

**Décembre** : Concernant la gestion, nous avons fortement réduit notre sous sensibilité taux par rapport à notre indice. Dans la poche crédit, nous avons participé à deux nouvelles émissions : Engie hybride et à la primo émission de l'assureur ASR.

**Janvier** : Coté gestion, nous avons fortement participé à la réouverture active du marché du primaire crédit IG en euro. Nous avons par exemple participé à la RT1 Axa call 10Y, AT1 Crédit agricole call 5Y, BFCM senior 10Y, Iberdrola hybride call 2031.

**Février** : Nous avons renforcé notre sous-exposition sur les taux court US et Euro face au repricing des cuts des banques centrales. Nous conservons en face nos stratégie de pentification et restons exposé sur le crédit pour profiter du carry tout en restant prudent sur la classe d'actif.

### Performances :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - GLOBAL BONDS - IC	LU1501414277	2,46	5,41
G FUND - GLOBAL BONDS - NC	LU1501413972	1,97	5,41
G FUND - GLOBAL BONDS - OAD	LU1501414517	2,92	5,41

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

## G FUND – Global Bonds

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>234.131.938,68</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	226.050.651,24
<i>Prix de revient</i>		239.703.489,27
Avoirs en banque et liquidités		3.983.146,98
A recevoir sur souscriptions		6.874,58
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	574.771,94
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	746.354,11
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	456.816,37
Dividendes à recevoir, nets		62.719,04
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		2.247.400,93
Autres actifs		3.203,49
<b>Passifs</b>		<b>1.576.201,11</b>
Découvert bancaire		1.394.685,54
A payer sur rachats		31.644,43
Commissions de gestion à payer	3	76.235,76
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	12.766,68
Commissions d'administration à payer	6	6.977,59
Commissions de performance à payer	4	33.715,92
Taxe d'abonnement à payer	8	3.980,75
Autres passifs		16.194,44
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>232.555.737,57</b>

## G FUND – Global Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>7.015.908,81</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		4.507,32
Intérêts reçus sur obligations, nets		6.237.082,67
Intérêts reçus sur swaps		532.933,41
Intérêts bancaires		238.139,09
Autres revenus		3.246,32
<b>Dépenses</b>		<b>2.246.056,31</b>
Commissions de gestion	3	923.930,14
Commissions de performance	4	33.715,92
Commissions de dépositaire	5	73.662,40
Commissions d'administration	6	43.017,20
Frais légaux		18.094,30
Frais de transaction	2.13,7	163.173,83
Rémunération administrateurs		1.599,44
Taxe d'abonnement	8	24.526,85
Intérêts payés sur découvert bancaire		96.234,97
Intérêts payés sur swaps		831.332,29
Frais bancaires		2.859,80
Autres dépenses	13	33.909,17
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>4.769.852,50</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-4.352.754,71
- options	2.6	269.202,62
- contrats de change à terme	2.7	7.104.409,09
- contrats futures	2.8	-1.185.959,31
- swaps	2.10	155.017,45
- change	2.4	-5.412.548,02
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>1.347.219,62</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	5.146.621,08
- options	2.6	41.400,00
- contrats de change à terme	2.7	307.889,10
- contrats futures	2.8	-874.580,64
- swaps	2.10	328.892,47
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>6.297.441,63</b>
Dividendes versés	10	-1.034.663,53
Souscriptions d'actions de capitalisation		32.060.085,48
Souscriptions d'actions de distribution		2.494.817,76
Rachats d'actions de capitalisation		-40.298.772,96
Rachats d'actions de distribution		-5.281.382,02
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-5.762.473,64</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>238.318.211,21</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>232.555.737,57</b>

## G FUND – Global Bonds

---

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>232.555.737,57</b>	<b>238.318.211,21</b>	<b>205.893.070,51</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		31.033,374	408.308,014	7.276,849
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	92,21	90,43	100,66
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		185.273,418	156.854,642	131.425,464
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	949,12	926,29	1.027,00
<b>Classe OAD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		62.179,884	65.421,712	72.788,080
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	866,00	857,55	964,26
Dividende par action		16,33	15,30	17,15

## G FUND – Global Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	408.308,014	35.852,814	413.127,454	31.033,374
Classe IC EUR - Capitalisation	156.854,642	31.069,325	2.650,549	185.273,418
Classe OAD EUR - Distribution	65.421,712	2.905,863	6.147,691	62.179,884

## G FUND – Global Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>217.338.013,00</b>	<b>93,46</b>
<b>Obligations</b>			<b>188.198.723,20</b>	<b>80,93</b>
<b>États-Unis</b>			<b>57.263.476,12</b>	<b>24,62</b>
AMERICAN TOWER 4.125 23-27 16/05A	EUR	900.000	904.481,91	0,39
AMPHENOL CORPORATION 2.05 20-25 20/02S	USD	200.000	178.626,76	0,08
AT&T INC 4.80 14-44 15/06S	USD	225.000	183.777,97	0,08
ATT INC 3.5 20-53 18/09S	USD	280.000	178.288,97	0,08
COCA-COLA CO 2.25 21-32 05/05S	USD	350.000	272.329,19	0,12
CONOCOPHILLIPS 5.90 02-32 15/10S	USD	500.000	494.323,61	0,21
DELL INT LLC 5.7500 23-33 01/02S	USD	700.000	664.262,37	0,29
EOG RESOURCES INC 3.90 15-35 01/04S	USD	400.000	331.324,25	0,14
FEDEX CORP 2.4 21-31 29/04S	USD	1.150.000	887.580,38	0,38
GE HEALTHCARE TECHNO 5.905 22-32 22/11S	USD	2.000.000	1.918.744,57	0,83
GENERAL MILLS INC 0.45 20-26 15/01A	EUR	352.000	331.999,36	0,14
GENERAL MOTORS FINAN 1.25 21-26 08/01S	USD	1.150.000	984.775,98	0,42
GENERAL MOTORS FINAN CIA 4.5 23-27 22/11A	EUR	300.000	306.594,00	0,13
GOLDMAN SACHS GROUP 3.375 20-25 27/03A	EUR	400.000	398.334,00	0,17
IBM CORP 0.65 20-32 11/02A	EUR	381.000	305.843,94	0,13
JOHN DEERE CAPITAL 4.7500 23-28 20/01S	USD	700.000	646.247,84	0,28
MCKESSON CORP 5.25 23-26 15/02S	USD	1.300.000	1.201.053,42	0,52
MICROSOFT CORP 2.40 16-26 08/08S	USD	250.000	218.691,99	0,09
ORACLE 6.15 22-29 09/11S	USD	500.000	483.106,19	0,21
PFIZER INC 3.9 19-39 15/03S	USD	200.000	157.570,72	0,07
PPG INDUSTRIES INC 2.75 22-29 01/06A	EUR	550.000	528.225,50	0,23
STARBUCKS CORP 4.7500 23-26 15/02S	USD	1.300.000	1.193.417,62	0,51
TAPESTRY 5.375 23-27 16/11A	EUR	900.000	929.079,00	0,40
UNITED STATES 0.625 20-30 15/08S	USD	4.146.400	3.050.637,23	1,31
UNITED STATES 1.2500 21-31 15/08S	USD	2.620.600	1.960.788,31	0,84
UNITED STATES 1.375 21-28 31/12S	USD	275.500	222.603,45	0,10
UNITED STATES 1.375 21-31 15/11S	USD	420.000	315.101,88	0,14
UNITED STATES 1.75 22-29 31/01S	USD	316.500	260.004,20	0,11
UNITED STATES 1.875 21-51 15/11S	USD	444.200	244.748,18	0,11
UNITED STATES 2.25 22-52 15/02S	USD	2.078.100	1.256.925,00	0,54
UNITED STATES 2.375 19-29 15/05S	USD	2.494.300	2.102.905,34	0,90
UNITED STATES 2.375 21-51 15/05S	USD	2.291.700	1.429.797,70	0,61
UNITED STATES 2.50 15-45 15/02S	USD	2.811.500	1.883.193,84	0,81
UNITED STATES 2.75 18-25 30/06S	USD	513.100	461.387,41	0,20
UNITED STATES 2.875 22-52 15/05S	USD	2.113.800	1.471.714,82	0,63
UNITED STATES 2 21-41 15/11S	USD	1.515.200	969.184,03	0,42
UNITED STATES 3.00 17-47 15/02S	USD	2.494.600	1.801.317,77	0,77
UNITED STATES 3.00 22-52 15/08S	USD	3.675.100	2.627.209,16	1,13
UNITED STATES 3.125 22-27 31/08S	USD	7.772.000	6.892.474,47	2,96
UNITED STATES 3.50 09-39 15/02S	USD	1.355.600	1.138.970,51	0,49
UNITED STATES 3.5 23-30 31/01S	USD	3.120.300	2.766.963,13	1,19
UNITED STATES 3 15-45 15/11S	USD	1.715.100	1.248.852,02	0,54
UNITED STATES 4.125 22-32 15/11S	USD	2.387.200	2.182.885,00	0,94
UNITED STATES 4.50 06-36 15/02S	USD	336.600	321.739,70	0,14
UNITED STATES 4.50 09-39 15/08S	USD	824.000	773.344,73	0,33
UNITED STATES 4.75 23-53 15/11S	USD	598.000	588.350,17	0,25
UNITED STATES 4.875 23-28 31/10S	USD	5.932.500	5.616.197,57	2,41
UNITED STATES 5 07-37 15/05S	USD	970.900	967.849,54	0,42
VERIZON COMM 3.875 19-29 08/02S	USD	1.150.000	1.009.651,42	0,43
<b>Japon</b>			<b>26.560.345,76</b>	<b>11,42</b>
JAPAN 0.005 22-24 01/06S	JPY	36.300.000	224.180,21	0,10
JAPAN 0.10 16-26 20/12S	JPY	315.400.000	1.942.282,08	0,84

## G FUND – Global Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
JAPAN 0.1 18-28 20/12S	JPY	191.600.000	1.169.117,71	0,50
JAPAN 0.1 21-31 20/09S	JPY	345.250.000	2.067.018,01	0,89
JAPAN 0.2 22-32 20/09S	JPY	326.000.000	1.948.600,33	0,84
JAPAN 0.4 20-40 20/06S	JPY	115.250.000	624.181,79	0,27
JAPAN 0.6 17-37 20/09S	JPY	172.650.000	1.010.292,78	0,43
JAPAN 0.7 21-61 20/03S	JPY	55.550.000	242.613,73	0,10
JAPAN 0.8 17-47 20/03S	JPY	336.650.000	1.775.521,41	0,76
JAPAN 1.5 13-33 20/03S	JPY	76.050.000	505.389,37	0,22
JAPAN 1.70 14-54 20/03S	JPY	90.400.000	554.999,38	0,24
JAPAN 1.8 13-43 20/03S	JPY	322.700.000	2.127.139,34	0,91
JAPAN 2.1 06-26 20/03S	JPY	382.950.000	2.457.299,02	1,06
JAPAN 2.1 09-29 20/12S	JPY	126.500.000	858.380,10	0,37
JAPAN 2.2 08-28 20/03S	JPY	112.300.000	746.655,70	0,32
JAPAN 2.2 09-29 20/06S	JPY	151.350.000	1.024.296,56	0,44
JAPAN 2.2 11-51 20/03S	JPY	176.800.000	1.216.249,36	0,52
JAPAN 2.30 05-35 20/06S	JPY	181.300.000	1.296.636,26	0,56
JAPAN 2.3 07-27 20/06S	JPY	414.050.000	2.731.317,20	1,17
JAPAN 2.5 04-34 20/09S	JPY	113.900.000	826.045,11	0,36
JAPAN 30 YEAR 2.900 00-30 11/20S	JPY	144.250.000	1.036.653,51	0,45
NOMURA HOLDINGS INC 1.851 20-25 13/07S	USD	200.000	175.476,80	0,08
<b>France</b>			<b>13.187.723,14</b>	<b>5,67</b>
ACCOR SA 1.75 19-26 04/02A	EUR	300.000	289.579,50	0,12
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	EUR	800.000	801.367,92	0,34
AXA SA -49 31/12S	EUR	500.000	513.350,00	0,22
BANQUE STELLANTIS FRA 3.875 23-26 19/01A	EUR	300.000	299.856,00	0,13
BPCE 0.625 20-25 28/04A	EUR	800.000	771.560,00	0,33
BPCE 3.50 17-27 23/10S	USD	1.000.000	862.459,00	0,37
BPCE SA 2.25 22-32 02/03A	EUR	900.000	842.589,00	0,36
EDF 4.375 22-29 12/10A	EUR	1.000.000	1.037.000,00	0,45
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	EUR	400.000	387.342,00	0,17
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	EUR	136.800	94.407,05	0,04
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	EUR	239.550	162.129,84	0,07
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	EUR	684.200	611.681,64	0,26
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	EUR	198.900	224.522,30	0,10
FRANCE 4.75 03-35 25/04A	EUR	467.600	546.014,19	0,23
FRANCE 4 05-38 25/10A	EUR	396.700	438.262,25	0,19
IMERYYS 1 21-31 14/05A	EUR	300.000	240.360,00	0,10
JCDECAUX SA 2.625 20-28 24/04A	EUR	500.000	480.440,00	0,21
JCDECAUX SA 5 23-29 11/01A	EUR	1.500.000	1.569.645,00	0,67
PSA BANQUE FRANCE 3.50 24-27 19/07A	EUR	600.000	593.892,00	0,26
RCI BANQUE SA 0.5 22-25 14/07A	EUR	300.000	286.707,00	0,12
RCI BANQUE SA 1.125 20-27 15/01A	EUR	511.000	474.693,45	0,20
SOCIETE DES GRANDS PRO 1.7 19-50 25/05A	EUR	600.000	407.616,00	0,18
TIKEHAU CAPITAL SCA 2.25 19-26 14/10A	EUR	800.000	767.184,00	0,33
VALEO SA 1.5000 18-25 18/06A	EUR	500.000	485.065,00	0,21
<b>Allemagne</b>			<b>12.947.230,28</b>	<b>5,57</b>
BUNDESSCHATZANWEISUN 2.85 23-25 12/06A	EUR	237.300	235.968,74	0,10
CONTINENTAL AG 4.0000 23-27 01/03A	EUR	400.000	404.312,00	0,17
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-25 11/02A	EUR	400.000	395.360,00	0,17
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.00 21-24 14/07A	EUR	400.000	396.778,00	0,17
EUROGRID GMBH 3.9150 24-34 02/01A	EUR	300.000	299.974,50	0,13
FRESENIUS SE 1.8750 22-25 24/05A	EUR	700.000	683.326,00	0,29
GERMANY 0.00 20-35 15/05A	EUR	865.700	660.286,70	0,28
GERMANY 0.00 21-31 15/08A	EUR	1.819.600	1.533.085,78	0,66
GERMANY 0.00 21-52 15/08A	EUR	875.500	434.204,23	0,19
GERMANY 0 19-50 15/08A	EUR	763.900	397.136,33	0,17
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	EUR	622.200	528.353,57	0,23

## G FUND – Global Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
GERMANY 2.3 23-33 15/02A	EUR	1.410.500	1.402.657,62	0,60
GERMANY 2.5 12-44 04/07A	EUR	993.500	981.190,54	0,42
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	EUR	1.279.000	1.487.592,11	0,64
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	EUR	846.251	1.025.757,71	0,44
SANTANDER CONSUMER B 4.5 23-26 30/06A	EUR	500.000	503.939,95	0,22
SCHAEFFLER AG 4.75 24-29 14/08A	EUR	400.000	405.288,00	0,17
VONOVIA SE 0.625 21-31 24/03A	EUR	400.000	313.468,00	0,13
VONOVIA SE 1.375 22-26 28/01A	EUR	900.000	858.550,50	0,37
<b>Royaume-Uni</b>			<b>12.841.523,01</b>	<b>5,52</b>
ANGLO AMER CAPITAL 4.75 17-27 10/04S	USD	700.000	633.046,71	0,27
DS SMITH PLC 4.375 23-27 27/07A	EUR	800.000	813.592,00	0,35
PRUDENTIAL PLC 4.875 17-XX 20/01Q	USD	1.428.000	1.118.772,65	0,48
TESCO CORP TSY SERV 0.875 19-26 29/05A	EUR	400.000	376.308,00	0,16
UNITED KINGDOM 0.3750 20-30 22/10S	GBP	812.500	752.229,69	0,32
UNITED KINGDOM 0.50 20-61 22/10S	GBP	631.080	221.287,41	0,10
UNITED KINGDOM 0.625 19-25 07/06S	GBP	1.383.000	1.538.840,09	0,66
UNITED KINGDOM 0.625 20-35 31/07S	GBP	676.800	537.832,52	0,23
UNITED KINGDOM 0.875 19-29 22/10S	GBP	135.300	133.580,88	0,06
UNITED KINGDOM 1.50 16-26 22/07S	GBP	870.100	955.401,33	0,41
UNITED KINGDOM 1 21-32 31/01S	GBP	1.182.100	1.101.004,21	0,47
UNITED KINGDOM 3.50 13-68 22/07S	GBP	343.600	331.731,64	0,14
UNITED KINGDOM 3.50 14-45 22/01S	GBP	385.300	387.560,90	0,17
UNITED KINGDOM 3.75 11-52 22/07S	GBP	580.000	593.491,53	0,26
UNITED KINGDOM 3.75 22-38 29/01S	GBP	494.400	542.088,95	0,23
UNITED KINGDOM 4.00 09-60 22/01S	GBP	152.400	163.170,44	0,07
UNITED KINGDOM 4.25 06-27 07/12S	GBP	366.200	430.087,02	0,18
UNITED KINGDOM 4.50 07-42 07/12S	GBP	615.000	720.452,19	0,31
UNITED KINGDOM 6 98-28 07/12S	GBP	855.000	1.083.526,36	0,47
UNITED KINGDOM GILT 1.75 18-49 22/01Q	GBP	592.700	407.518,49	0,18
<b>Italie</b>			<b>9.366.826,08</b>	<b>4,03</b>
A2A SPA 1.5 22-28 16/03A	EUR	600.000	553.914,00	0,24
ASSICURAZ GENERALI 5.272 23-33 12/09A	EUR	1.200.000	1.252.074,00	0,54
BANCO BPM SPA 6 23-28 14/06A	EUR	1.350.000	1.416.426,75	0,61
BUONI POLIENNAL 2.15 21-72 01/03S	EUR	72.000	43.363,44	0,02
FERRARI N.V. 1.5 20-25 27/05A	EUR	400.000	389.502,00	0,17
INFRA WIRELESS ITA 1.875 20-26 08/07A	EUR	425.000	406.712,25	0,17
INTESA SANPAOLO 0.625 21-26 24/02A	EUR	588.000	551.802,72	0,24
INTESA SANPAOLO 2.925 20-30 14/10A	EUR	300.000	269.187,00	0,12
INTESA SANPAOLO 5 23-28 08/03A	EUR	1.300.000	1.340.508,00	0,58
ITALY 0.95 21-37 01/03S	EUR	471.000	327.208,41	0,14
ITALY 1.70 20-51 01/09S	EUR	660.000	401.220,60	0,17
ITALY 2.45 16-33 01/09S	EUR	95.000	85.474,35	0,04
ITALY 3.1 19-40 01/03S	EUR	584.000	512.229,32	0,22
ITALY 3.35 18-35 01/06S	EUR	427.000	406.179,48	0,17
TELECOM ITALIA SPA 2.75 19-25 15/04A	EUR	426.000	416.525,76	0,18
UNICREDIT SPA 5.85 22-27 15/11A	EUR	950.000	994.498,00	0,43
<b>Pays-Bas</b>			<b>8.866.896,91</b>	<b>3,81</b>
ABN AMRO BANK 5.5 23-33 21/09A	EUR	600.000	621.357,00	0,27
ABN AMRO BANK NV 4.5 22-34 21/11A	EUR	800.000	841.520,00	0,36
AMERICAN MEDICAL SYST 0.75 22-25 08/03A	EUR	900.000	873.306,00	0,38
ASR NEDERLAND NV 3.625 23-28 12/12A	EUR	200.000	198.993,00	0,09
DAIMLER TRUCK INTL F 3.875 23-26 19/06A	EUR	700.000	705.110,00	0,30
DEUTSCHE TELEKOM INT 4.75 18-38 21/06S	USD	353.000	306.585,11	0,13
DIGITAL INTREPID 0.625 21-31 15/07A	EUR	609.000	472.090,71	0,20
EDP FINANCE BV 1.875 18-25 13/10A	EUR	400.000	388.708,00	0,17
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	EUR	500.000	458.480,00	0,20

## G FUND – Global Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
EURONEXT NV 0.125 21-26 17/05A	EUR	500.000	462.785,00	0,20
ING GROEP NV 4.50 23-29 23/05A	EUR	1.400.000	1.428.966,00	0,61
SARTORIUS FINAN 4.3750 23-29 14/09A	EUR	700.000	718.410,00	0,31
STELLANTIS 0.75 21-29 18/01A	EUR	510.000	447.012,45	0,19
STELLANTIS N.V. 3.875 20-26 07/07A	EUR	437.000	438.236,71	0,19
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	EUR	553.000	505.336,93	0,22
<b>Canada</b>			<b>7.922.002,68</b>	<b>3,41</b>
CANADA 0.25 20-26 01/03S	CAD	1.642.000	1.037.468,69	0,45
CANADA 1.25 19-30 01/06S	CAD	196.000	116.786,87	0,05
CANADA 1.75 21-53 01/12S	CAD	222.000	105.857,50	0,05
CANADA 2.00 17-51 01/12S	CAD	1.003.000	514.256,86	0,22
CANADA 2.75 14-48 01/12S	CAD	970.000	589.983,92	0,25
CANADA 2.75 14-49 01/12S	CAD	249.000	148.831,48	0,06
CANADA 2 22-32 01/06S	CAD	1.473.000	895.896,84	0,39
CANADA 5.00 04-37 01/06S	CAD	339.000	267.637,87	0,12
CANADA 5.75 01-33 01/06S	CAD	261.000	208.661,39	0,09
CANADA 5.75 98-29 01/06S	CAD	1.102.000	830.274,85	0,36
CANADA 8.00 96-27 01/06S	CAD	1.910.000	1.470.748,66	0,63
CANADA 9.00 94-25 01/06S	CAD	968.000	695.199,45	0,30
CANADA PAC RAILWAY CO 4.80 15-45 01/08S	USD	149.000	124.601,04	0,05
CPD FINL REGS 3.15 14-24 24/07S	USD	1.000.000	915.797,26	0,39
<b>Australie</b>			<b>4.613.510,08</b>	<b>1,98</b>
AUSTRALIA 1.00 20-31 21/11S	AUD	889.000	428.285,81	0,18
AUSTRALIA 1.75 20-51 21/06S	AUD	288.000	98.636,09	0,04
AUSTRALIA 1.75 21-32 21/11S	AUD	673.000	335.648,92	0,14
AUSTRALIA 1 19-30 21/12S	AUD	727.000	361.270,09	0,16
AUSTRALIA 2.75 14-35 21/06S	AUD	632.000	331.178,02	0,14
AUSTRALIA 2.75 15-27 21/11S	AUD	620.000	360.653,89	0,16
AUSTRALIA 2.75 16-28 21/11S	AUD	638.000	367.387,67	0,16
AUSTRALIA 2.75 17-29 21/11S	AUD	354.000	201.228,88	0,09
AUSTRALIA 2.75 18-41 21/05S	AUD	36.000	17.301,88	0,01
AUSTRALIA 4.25 13-26 21/04S	AUD	1.183.000	719.197,47	0,31
AUSTRALIAN GOVE 4.7500 23-54 21/06S	AUD	36.000	22.594,84	0,01
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	EUR	511.000	451.376,52	0,19
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	EUR	1.000.000	918.750,00	0,40
<b>Saint-Marin</b>			<b>4.118.780,00</b>	<b>1,77</b>
SAN MARINO 6.5 23-27 19/01A	EUR	4.040.000	4.118.780,00	1,77
<b>Espagne</b>			<b>3.968.304,09</b>	<b>1,71</b>
BANCO DE SABADELL SA 2.5 21-31 15/01A	EUR	500.000	476.182,50	0,20
BANKINTER SA 0.625 20-27 06/10A	EUR	400.000	360.208,00	0,15
BBVA 3.375 22-27 20/09A	EUR	800.000	796.080,00	0,34
BBVA FL.R 24-36 08/02A	EUR	800.000	800.196,00	0,34
BBVA SA 0.375 19-24 02/10A	EUR	400.000	391.922,00	0,17
BBVA SA 0.5 20-27 14/01A	EUR	400.000	366.760,00	0,16
CAIXABANK SA 1.375 19-26 19/06A	EUR	500.000	472.957,50	0,20
SPAIN 0.85 21-37 30/07A	EUR	154.000	110.636,68	0,05
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	EUR	129.000	69.698,70	0,03
SPAIN 1.45 21-71 31/10A	EUR	132.000	64.352,64	0,03
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	EUR	55.000	59.310,07	0,03
<b>Belgique</b>			<b>2.238.780,38</b>	<b>0,96</b>
BELFIUS BANQUE SA/NV 4.125 23-29 12/09A	EUR	900.000	922.563,00	0,40
BELFIUS SANV 3.75 24-29 22/01A	EUR	600.000	592.764,00	0,25
BELGIUM 0.65 21-71 22/06A	EUR	559.000	235.914,77	0,10
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	EUR	136.750	145.526,61	0,06
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	EUR	400.000	342.012,00	0,15

## G FUND – Global Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Pologne</b>			<b>2.183.976,00</b>	<b>0,94</b>
POLAND 1 19-29 07/03A	EUR	2.400.000	2.183.976,00	0,94
<b>Chili</b>			<b>1.947.079,70</b>	<b>0,84</b>
CHILE 0.1 21-27 26/01A	EUR	1.498.000	1.355.869,76	0,58
CHILE 0.83 19-31 02/07A	EUR	443.000	360.110,27	0,15
CHILE 3.86 17-47 21/06S	USD	319.000	231.099,67	0,10
<b>Suède</b>			<b>1.856.008,44</b>	<b>0,80</b>
ALFA LAVAL TREASURY 0.2500 19-24 25/06A	EUR	432.000	426.980,16	0,18
ALFA LAVAL TREASURY I 1.375 22-29 18/02A	EUR	700.000	629.363,00	0,27
SWEDEN 0.1250 20-30 09/09A	SEK	2.020.000	155.179,65	0,07
SWEDEN 0.50 20-45 24/11A	SEK	760.000	43.759,30	0,02
SWEDEN 1.00 14-26 12/11A	SEK	3.600.000	306.756,33	0,13
VOLVO TREASURY AB 0.125 20-24 17/09A	EUR	300.000	293.970,00	0,13
<b>Suisse</b>			<b>1.807.734,51</b>	<b>0,78</b>
CANTON OF ZURICH 0.00 20-28 23/06A	CHF	390.000	389.345,16	0,17
SWITZERLAND 0.50 15-30 27/05A	CHF	115.000	118.409,33	0,05
SWITZERLAND 0.5 16-58 30/05A	CHF	40.000	39.178,09	0,02
SWITZERLAND 1.25 14-26 28/05A	CHF	672.000	708.748,78	0,30
SWITZERLAND 2.25 11-31 22/06A	CHF	231.000	267.059,66	0,11
SWITZERLAND 2.50 06-36 08/03A	CHF	130.000	163.040,92	0,07
SWITZERLAND 4.00 99-49 06/01A	CHF	68.000	121.952,57	0,05
<b>Danemark</b>			<b>1.792.406,27</b>	<b>0,77</b>
DENMARK 0.5 17-27 15/11A	DKK	2.211.900	276.256,41	0,12
DENMARK 4.50 07-39 15/11A	DKK	652.300	109.126,35	0,05
JYSKE BANK AS 5.50 22-27 16/11A	EUR	900.000	931.095,00	0,40
NYKREDIT REALKREDIT 0.25 20-26 23/11A	EUR	507.000	475.928,51	0,20
<b>Indonésie</b>			<b>1.782.011,27</b>	<b>0,77</b>
INDONESIA 1.45 19-26 18/06A	EUR	1.000.000	941.460,00	0,40
INDONESIA 7.75 08-38 17/01S	USD	742.000	840.551,27	0,36
<b>Mexique</b>			<b>1.628.306,70</b>	<b>0,70</b>
MEXICO 1.125 20-30 17/01A	EUR	694.000	588.435,66	0,25
MEXICO 3.00 15-24 06/03A	EUR	259.000	195.907,60	0,08
MEXICO 4.60 17-48 10/02S	USD	536.000	391.496,70	0,17
MEXICO 7.75 11-31 29/05S	MXN	54.476	272.903,56	0,12
MEXICO 7.75 11-42 13/11S	MXN	38.396	179.563,18	0,08
<b>Luxembourg</b>			<b>1.570.069,52</b>	<b>0,68</b>
ARCELORMITTAL SA 1.75 19-25 19/11A	EUR	400.000	385.496,00	0,17
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	EUR	405.000	385.197,52	0,17
BECTON DICKINSON EUR 3.553 23-29 13/09A	EUR	800.000	799.376,00	0,34
<b>Autriche</b>			<b>1.442.196,01</b>	<b>0,62</b>
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02A	EUR	1.240.000	1.023.930,00	0,44
AUSTRIA 0.75 18-28 20/02A	EUR	329.000	304.802,05	0,13
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	EUR	86.000	49.886,88	0,02
AUSTRIA 2.10 17-17 20/09A	EUR	84.000	63.577,08	0,03
<b>Irlande</b>			<b>1.275.478,09</b>	<b>0,55</b>
RYANAIR DAC 0.875 21-26 25/05A	EUR	519.000	487.712,09	0,21
RYANAIR DAC 2.875 20-25 15/09A	EUR	400.000	395.234,00	0,17
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	EUR	400.000	392.532,00	0,17
<b>Hongrie</b>			<b>1.210.898,00</b>	<b>0,52</b>
HUNGARY 1.75 17-27 10/10A	EUR	1.300.000	1.210.898,00	0,52

## G FUND – Global Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Croatie</b>			<b>1.153.366,50</b>	<b>0,50</b>
CROATIA 1.50 20-31 17/06A	EUR	1.300.000	1.153.366,50	0,50
<b>Pérou</b>			<b>979.070,00</b>	<b>0,42</b>
PERU 2.75 15-26 30/01A	EUR	1.000.000	979.070,00	0,42
<b>Finlande</b>			<b>873.564,23</b>	<b>0,38</b>
FINLAND 0.125 21-52 15/04A	EUR	62.000	28.859,76	0,01
FINLAND 0 20-30 15/09A	EUR	304.000	254.606,08	0,11
METSO OUTOTEC OYJ 4.875 22-27 07/12A	EUR	300.000	312.063,00	0,13
NORDEA BANK 5.375 22-27 22/09S	USD	300.000	278.035,39	0,12
<b>Portugal</b>			<b>791.980,00</b>	<b>0,34</b>
BANCO COMERC PO 5.6250 23-26 02/10A	EUR	400.000	407.830,00	0,18
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	EUR	400.000	384.150,00	0,17
<b>Thaïlande</b>			<b>607.523,84</b>	<b>0,26</b>
THAILAND 3.45 22-43 17/06S	THB	8.005.000	217.944,10	0,09
THAILAND 4.875 09-29 22/06S	THB	13.395.000	389.579,74	0,17
<b>Singapour</b>			<b>420.218,59</b>	<b>0,18</b>
SINGAPORE 1.875 21-51 01/10S	SGD	87.000	47.354,57	0,02
SINGAPORE 2.625 22-32 01/08S	SGD	208.000	138.035,28	0,06
SINGAPORE 2.875 22-27 01/09S	SGD	344.000	234.828,74	0,10
<b>Norvège</b>			<b>402.683,96</b>	<b>0,17</b>
DNB BANK ASA 4.625 22-33 28/02A	EUR	400.000	402.683,96	0,17
<b>Roumanie</b>			<b>365.817,68</b>	<b>0,16</b>
ROMANIA 5.125 18-48 15/06S	USD	476.000	365.817,68	0,16
<b>Nouvelle-Zélande</b>			<b>212.935,36</b>	<b>0,09</b>
NEW ZEAL LOC GOU FD AG 2.25 21-31 15/05S	NZD	458.000	212.935,36	0,09
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>29.139.289,80</b>	<b>12,53</b>
<b>France</b>			<b>6.220.334,43</b>	<b>2,67</b>
ARKEMA SA FL.R 20-XX 21/01A	EUR	300.000	283.255,50	0,12
AXA SA FL.R 17-47 17/01S	USD	700.000	637.358,18	0,27
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	EUR	900.000	846.747,00	0,36
CREDIT AGRICOLE FL.R 15-XX 13/01A	EUR	1.000.000	996.030,00	0,43
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-31 26/01A	EUR	900.000	845.712,00	0,36
ORANGE SA FL.R 23-XX 18/04A	EUR	500.000	518.055,00	0,22
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-30 24/11A	EUR	500.000	470.977,50	0,20
SOGECAP FL.R 23-44 16/05A	EUR	800.000	864.832,00	0,37
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	EUR	150.000	128.054,25	0,06
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	EUR	600.000	629.313,00	0,27
<b>Espagne</b>			<b>4.920.592,50</b>	<b>2,12</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-XX 29/06Q	EUR	400.000	400.398,00	0,17
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	EUR	500.000	484.255,00	0,21
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	EUR	500.000	492.480,00	0,21
BANCO DE SABADELL SA FL.R 24-30 15/01A	EUR	700.000	701.015,00	0,30
BANCO SANTANDER SA FL.R 23-33 23/08A	EUR	600.000	622.908,00	0,27
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	EUR	500.000	470.902,50	0,20
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	EUR	900.000	942.210,00	0,41
IBERDROLA FINANZAS FL.R 23-XX 25/07A	EUR	800.000	806.424,00	0,35
<b>Royaume-Uni</b>			<b>4.298.138,57</b>	<b>1,85</b>
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	500.000	483.732,50	0,21
HSBC HOLDINGS FL.R 15-XX 30/03S	USD	900.000	823.938,92	0,35
LEGAL & GENERAL GRP FL.R 17-47 21/03S3S	USD	800.000	717.355,72	0,31
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-29 16/02A	EUR	1.032.000	1.060.885,68	0,46

## G FUND – Global Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
NGG FINANCE PLC FL.R 19-XX 09/05A	EUR	200.000	182.740,00	0,08
STANDARD CHARTERED FL.R 22-25 16/11S	USD	1.100.000	1.029.485,75	0,44
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.476.818,03</b>	<b>1,50</b>
ACHMEA BV FL.R 15-XX 04/02AA	EUR	1.000.000	993.040,00	0,43
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 19-XX 29/06S	EUR	400.000	361.114,00	0,16
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A	EUR	200.000	183.078,00	0,08
RABOBANK FL.R 17-29 10/04S	USD	800.000	737.273,03	0,32
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	500.000	489.022,50	0,21
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	500.000	498.522,50	0,21
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 23-XX 06/09A	EUR	200.000	214.768,00	0,09
<b>Irlande</b>			<b>2.495.893,81</b>	<b>1,07</b>
AIB GROUP PLC FL.R 22-29 16/02A	EUR	950.000	1.011.536,25	0,43
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	EUR	500.000	513.117,50	0,22
BANK OF IRELAND GRP FL.R 22-26 16/09S	USD	600.000	557.942,06	0,24
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-28 16/07A	EUR	400.000	413.298,00	0,18
<b>Finlande</b>			<b>1.803.451,50</b>	<b>0,78</b>
NORDEA BANK ABP. FL.R 23-26 06/09A	EUR	900.000	906.889,50	0,39
NORDEA BANK ABP FL.R 23-26 10/02A	EUR	900.000	896.562,00	0,39
<b>Danemark</b>			<b>1.421.979,00</b>	<b>0,61</b>
DANSKE BANK AS FL.R 23-30 21/06A	EUR	500.000	517.780,00	0,22
DANSKE BANK AS FL.R 23-31 10/01A	EUR	700.000	712.936,00	0,31
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 20-49 31/12S	EUR	200.000	191.263,00	0,08
<b>Suisse</b>			<b>925.463,20</b>	<b>0,40</b>
UBS GROUP AG FL.R 24-99 31/12S	USD	1.000.000	925.463,20	0,40
<b>États-Unis</b>			<b>817.600,39</b>	<b>0,35</b>
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-26 23/01S	USD	400.000	362.615,17	0,16
PRUDENTIAL FINANCIAL FL.R 15-45 15/05S	USD	500.000	454.985,22	0,20
<b>Norvège</b>			<b>815.624,00</b>	<b>0,35</b>
DNB BANK ASA FL.R 23-28 19/07A	EUR	800.000	815.624,00	0,35
<b>Allemagne</b>			<b>793.395,00</b>	<b>0,34</b>
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	EUR	300.000	289.344,00	0,12
COMMERZBANK AG FL.R 20-XX 09/04A	EUR	200.000	193.893,00	0,08
COMMERZBANK AG FL.R 23-29 25/03A	EUR	300.000	310.158,00	0,13
<b>Italie</b>			<b>773.538,75</b>	<b>0,33</b>
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	550.000	483.903,75	0,21
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	300.000	289.635,00	0,12
<b>Suède</b>			<b>376.460,62</b>	<b>0,16</b>
TELIA COMPANY AB FL.R 22-82 21/12A	EUR	375.000	376.460,62	0,16
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>3.800.484,00</b>	<b>1,63</b>
<b>Obligations</b>			<b>2.301.012,00</b>	<b>0,99</b>
<b>France</b>			<b>2.301.012,00</b>	<b>0,99</b>
BANQUE FEDERATIVE 3.75 24-34 03/02A	EUR	800.000	796.572,00	0,34
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 24-99 31/12Q	EUR	1.500.000	1.504.440,00	0,65
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>1.499.472,00</b>	<b>0,64</b>
<b>Grèce</b>			<b>896.733,00</b>	<b>0,39</b>
NATL BANK OF GREECE FL.R 24-29 29/01A	EUR	900.000	896.733,00	0,39
<b>Italie</b>			<b>602.739,00</b>	<b>0,26</b>
ICCREA BANCA FL.R 24-30 05/02A	EUR	600.000	602.739,00	0,26
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>4.912.154,24</b>	<b>2,11</b>

## G FUND – Global Bonds

---

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>4.912.154,24</b>	<b>2,11</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>4.912.154,24</b>	<b>2,11</b>
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS IC EUR	EUR	4.158	4.428.481,79	1,90
G FUND HYBRID CORPORATE BONDS IC	EUR	502	483.672,45	0,21
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>226.050.651,24</b>	<b>97,20</b>

## **G FUND – Avenir Small Cap**

# G FUND – Avenir Small Cap

## Rapport du Conseil d'Administration

Votre fonds a nettement surperformé son indice de référence, porté par d'excellentes publications de résultats des entreprises en portefeuille tout au long de l'année. Malgré une expansion du PIB de la zone euro avoisinant 1% sur la période, nos sociétés ont continué de croître à un rythme soutenu grâce à leur pricing power, leur capacité à gagner des parts de marché et à élargir leur marché adressable. Cependant, la politique monétaire a entaché cette performance. Elle a de nouveau joué un rôle prépondérant, d'abord en se montrant défavorable aux valeurs de croissance en début d'année, puis en devenant plus clémente suite à un discours évocateur de stabilité, voire de réduction des taux directeurs.

Parmi les valeurs, il convient de souligner l'exceptionnelle performance d'Atoss Software (logiciels de gestion RH, +49,5%), qui a enregistré une croissance remarquable de +32,7% sur l'année et une marge opérationnelle annuelle de 34,3%, soit une amélioration de +730 points de base. Cette réalisation vient une nouvelle fois confirmer la pertinence de la stratégie du groupe, axée sur la transition vers un modèle d'abonnement et son expansion au-delà de la région DACH, son marché initial.

Do&Co (traiteur et restauration aérienne, +35,0%) a continué de bénéficier du rebond du trafic aérien et de l'acquisition de nouveaux contrats avec des compagnies aériennes. L'exercice a également été marqué par la bonne tenue d'événements internationaux d'envergure, comme le Grand Prix de Formule 1 de Las Vegas.

Keywords Studio (services externalisés pour les éditeurs de jeux vidéo ; -49,2%) a été impacté par des préoccupations relatives à l'impact de l'intelligence artificielle sur ses activités. La société a réaffirmé sa stratégie et sa vision pour s'adapter à ces changements technologiques, soulignant sa détermination à innover et à préserver sa position de leader dans les services externalisés pour les éditeurs de jeux vidéo.

Equasens (logiciels et services pour pharmaciens et centres de santé, -39,6%) a subi les conséquences d'une croissance organique modeste, affectée à la fois par une base de comparaison élevée, l'exercice précédent ayant largement bénéficié du Ségur de la santé, et par la prudence accrue des pharmaciens face aux conditions économiques.

Nous abordons l'exercice fiscal 2025 avec confiance, convaincus de la capacité des entreprises de notre portefeuille, souvent leaders sur leur marché, à poursuivre leur développement malgré un contexte économique et géopolitique probablement instable. Cette confiance est renforcée par l'excellente tenue des performances opérationnelles des sociétés du portefeuille durant l'exercice fiscal 2024 et par le retour à une valorisation du fonds proche de sa moyenne historique.

Performances des différentes parts du compartiment G-Fund Small Cap :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - AVENIR SMALL CAP - E3C	LU2486819183	- 3,7	- 12,71
G FUND - AVENIR SMALL CAP - GD	LU1611032688	- 0,31	- 12,71
G FUND - AVENIR SMALL CAP - IC	LU1611032092	- 1,5	- 12,71
G FUND - AVENIR SMALL CAP - NC	LU1611031870	- 3,04	- 12,71
G FUND - AVENIR SMALL CAP - OAD	LU1611032506	- 0,68	- 12,71
G FUND - AVENIR SMALL CAP - RC	LU1611032258	- 1,6	- 12,71

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# G FUND – Avenir Small Cap

---

## Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>89.482.845,57</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	87.290.432,91
<i>Prix de revient</i>		91.497.369,25
Avoirs en banque et liquidités		2.035.437,76
A recevoir sur investissements vendus		148.137,38
A recevoir sur souscriptions		8.724,20
Autres actifs		113,32
<b>Passifs</b>		<b>1.331.216,24</b>
A payer sur investissements achetés		848.261,12
A payer sur rachats		17.101,19
Commissions de gestion à payer	3	59.400,52
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.704,89
Commissions d'administration à payer	6	2.571,46
Commissions de performance à payer	4	389.283,28
Taxe d'abonnement à payer	8	3.472,47
Autres passifs		6.421,31
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>88.151.629,33</b>

## G FUND – Avenir Small Cap

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>1.128.630,40</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.020.998,37
Intérêts bancaires		107.508,21
Autres revenus		123,82
<b>Dépenses</b>		<b>1.141.859,41</b>
Commissions de gestion	3	586.451,71
Commissions de performance	4	389.283,28
Commissions de dépositaire	5	25.371,32
Commissions d'administration	6	42.024,01
Frais légaux		8.874,42
Frais de transaction	2.13,7	54.053,11
Rémunération administrateurs		561,25
Taxe d'abonnement	8	17.663,89
Autres dépenses	13	17.576,42
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-13.229,01</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-265.510,25
- change	2.4	-279.249,71
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-557.988,97</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	80.290,42
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-477.698,55</b>
Dividendes versés	10	-499.833,13
Souscriptions d'actions de capitalisation		17.545.621,71
Souscriptions d'actions de distribution		11.108.303,92
Rachats d'actions de capitalisation		-5.648.893,10
Rachats d'actions de distribution		-9.091.172,56
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>12.936.328,29</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>75.215.301,04</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>88.151.629,33</b>

## G FUND – Avenir Small Cap

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>88.151.629,33</b>	<b>75.215.301,04</b>	<b>77.457.125,27</b>
<b>Classe EC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		0,200	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,25	-	-
<b>Classe E1C EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		4.377,304	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,05	-	-
<b>Classe E2C EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		0,200	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,45	-	-
<b>Classe E3C EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		2.289,174	520,721	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,01	106,97	-
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		320.197,154	210.534,199	101.609,815
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	93,72	96,66	124,29
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		3.772,518	2.525,164	3.169,516
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	999,61	1.014,86	1.296,34
<b>Classe OAD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		22.367,130	20.163,823	15.658,104
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	969,20	986,44	1.245,50
Dividende par action		10,43	1,97	-
<b>Classe OSD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		0,001	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.010,00	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		31.039,000	31.039,000	31.039,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.017,64	1.030,01	1.312,70
Dividende par action		9,01	8,72	8,96
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		4.650,791	3.915,868	3.753,428
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,89	98,47	125,91

## G FUND – Avenir Small Cap

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe EC EUR - Capitalisation	0,000	0,200	0,000	0,200
Classe E1C EUR - Capitalisation	0,000	4.489,248	111,944	4.377,304
Classe E2C EUR - Capitalisation	0,000	0,200	0,000	0,200
Classe E3C EUR - Capitalisation	520,721	2.127,292	358,839	2.289,174
Classe NC EUR - Capitalisation	210.534,199	169.269,679	59.606,724	320.197,154
Classe IC EUR - Capitalisation	2.525,164	1.491,355	244,001	3.772,518
Classe OAD EUR - Distribution	20.163,823	5.987,364	3.784,057	22.367,130
Classe OSD EUR - Distribution	0,000	0,001	0,000	0,001
Classe GD EUR - Distribution	31.039,000	5.346,000	5.346,000	31.039,000
Classe RC EUR - Capitalisation	3.915,868	1.073,945	339,022	4.650,791

## G FUND – Avenir Small Cap

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>87.290.432,91</b>	<b>99,02</b>
<b>Actions</b>			<b>87.290.432,91</b>	<b>99,02</b>
<b>France</b>			<b>22.500.983,95</b>	<b>25,53</b>
AUBAY	EUR	31.658	1.302.726,70	1,48
BILENDI SA	EUR	102.676	1.552.461,12	1,76
CHARGEURS	EUR	77.717	927.940,98	1,05
CLASQUIN GROUP SA	EUR	7.045	905.282,50	1,03
DELTA PLUS GROUP	EUR	27.923	1.957.402,30	2,22
EQUASENS --- ACT	EUR	34.476	1.618.648,20	1,84
ESKER SA	EUR	4.066	652.593,00	0,74
ID LOGISTICS	EUR	6.219	2.046.051,00	2,32
LECTRA SYSTEMES	EUR	58.253	1.791.279,75	2,03
SES IMAGOTAG SA	EUR	19.383	2.783.398,80	3,16
VENTE UNIQUE.COM	EUR	108.588	1.596.243,60	1,81
VOYAGEURS DU MONDE SA	EUR	9.548	1.250.788,00	1,42
WAVESTONE SA	EUR	73.503	4.116.168,00	4,67
<b>Allemagne</b>			<b>20.543.466,00</b>	<b>23,30</b>
ADESSO	EUR	21.527	2.466.994,20	2,80
AMADEUS FIRE AG	EUR	9.252	1.006.617,60	1,14
ATOSS SOFTWARE	EUR	9.101	2.175.139,00	2,47
DATAGROUP AG	EUR	28.510	1.307.183,50	1,48
ECKERT ET ZIEGLER STRAHLEN UND MEDIZIN	EUR	18.149	768.428,66	0,87
ELMOS SEMICONDUCTOR	EUR	20.254	1.482.592,80	1,68
FLATEXDEGIRO AG	EUR	148.802	1.438.617,74	1,63
MEDIOS AG	EUR	95.881	1.399.862,60	1,59
MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE AG	EUR	53.207	2.577.879,15	2,92
NEXUS AG	EUR	79.363	4.642.735,50	5,27
STEICO	EUR	31.497	848.844,15	0,96
STEMMER IMAGING AG	EUR	14.627	428.571,10	0,49
<b>Suède</b>			<b>12.362.407,68</b>	<b>14,02</b>
BHG GROUP AB	SEK	875.268	1.295.998,52	1,47
BTS GROUP -B-	SEK	103.598	3.154.893,32	3,58
BUFAB HOLDINGS AB	SEK	59.518	2.105.919,32	2,39
CTT SYSTEMS	SEK	66.000	1.638.580,04	1,86
FORTNOX AB	SEK	135.216	871.130,36	0,99
INSTALCO AB	SEK	380.615	1.281.463,32	1,45
LIME TECHNOLOG	SEK	42.315	1.313.191,56	1,49
MIPS AB	SEK	11.629	329.008,01	0,37
STILLFRONT GRP - REGISTERED SHS	SEK	433.802	372.223,23	0,42
<b>Italie</b>			<b>9.584.236,54</b>	<b>10,87</b>
ESPRINET AZ. POST FRAZIONAMENTO	EUR	159.751	819.522,63	0,93
INTERCOS SPA	EUR	98.783	1.406.669,92	1,60
LU VE SPA	EUR	43.401	889.720,50	1,01
SESA	EUR	31.013	3.550.988,50	4,03
TECHNOGYM SPA (ITA)	EUR	96.091	844.639,89	0,96
WIIT	EUR	113.015	2.072.695,10	2,35
<b>Finlande</b>			<b>7.472.929,53</b>	<b>8,48</b>
ADMICOM REGISTERED SHS	EUR	12.697	558.668,00	0,63
PUIILO PLCREGISTERED SHS	EUR	281.945	2.675.658,05	3,04
QT GROUP PLC	EUR	30.889	2.408.724,22	2,73
REVENIO GROUP CORP	EUR	41.136	1.067.067,84	1,21
TALENOM PLC	EUR	144.746	762.811,42	0,87

## G FUND – Avenir Small Cap

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Autriche</b>			<b>5.833.330,88</b>	<b>6,62</b>
DO CO RESTAURANTS	EUR	32.825	4.720.235,00	5,35
KONTRON AG	EUR	52.209	1.113.095,88	1,26
<b>Royaume-Uni</b>			<b>4.507.452,91</b>	<b>5,11</b>
ADVANCED MEDICAL SOLUTIONS	GBP	387.610	951.468,15	1,08
KEYWORDS	GBP	212.144	3.555.984,76	4,03
<b>Luxembourg</b>			<b>1.962.216,00</b>	<b>2,23</b>
SWORD GROUP ACT.NOM.	EUR	54.506	1.962.216,00	2,23
<b>Norvège</b>			<b>1.641.268,09</b>	<b>1,86</b>
BOUVET SHS	NOK	298.815	1.641.268,09	1,86
<b>Suisse</b>			<b>882.141,33</b>	<b>1,00</b>
TRIFORK HOLDING --- REGISTERED SHS	DKK	48.853	882.141,33	1,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>87.290.432,91</b>	<b>99,02</b>

## **G FUND – Global Inflation Short Duration**

# G FUND – Global Inflation Short Duration

## Rapport du Conseil d'Administration

**Mars** : Nous privilégions toujours le carry sur les indexées européennes plutôt qu'américaines.

**Avril** : Nous avons profité du rebond des points mort d'inflation. Notre position short duration a été positive également.

**Mai** : Sur le mois nous avons rentré de l'aplatissement 2-10.

**Juin** : Nous avons réduit le short taux réel sur l'Europe en attente de meilleurs points d'entrée. Nous avons remis des BEI européens après la forte correction sur les parties courtes.

**Juillet** : Nous avons renforcé la position sur les bei euro. Nous estimons que les anticipations de hausse de taux sont sous évaluées à ces niveaux et conservons notre biais short sur la duration.

**Aout** : Nous avons profité du repricing des anticipations sur les taux monétaires.

**Septembre** : Nous avons réduit les positions longues sur les bei européens en aout et avons profité de la baisse courant septembre pour en remettre.

**Octobre** : Nous avons pris des profits sur les BEI euro courts et entré des shorts sur les beis longs. Nous avons aussi pris des profits sur les taux réels euro.

**Novembre** : En novembre nous avons réduit les positions short duration et rentré des positions de pertifications aux US et en Europe.

**Décembre** : Nous avons profité de la hausse des taux en fin d'année pour réduire notre positionnement short sur les taux. Nous avons entré des positions vendeuses de forward HICP long contre US CPI.

**Janvier** Dans ce contexte, notre positionnement n'a pas trop évolué par rapport au début d'année. Nous avons néanmoins remis un peu d'exposition sur les points morts d'inflation car les niveaux nous paraissent désormais très attractifs.

**Février** : En février nous avons profité de la hausse des taux et des points morts d'inflation. Nous avons réduit les positions actives en fin de mois pour prendre des profits. Nous avons augmenté des positions vendeuses de forward HICP long contre US CPI.

### Performance :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION GD	LU1717592775	3,19
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION IC	LU1717592346	2,9
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION NC	LU1717592262	2,63
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION OC	LU1717592692	3,26
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION RC	LU1717592429	2,94
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION SC	LU1717592932	2,99

Performance du Benchmark sur la période : 2.52

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

## G FUND – Global Inflation Short Duration

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>340.288.928,19</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	300.643.980,65
<i>Prix de revient</i>		303.539.471,94
Avoirs en banque et liquidités		15.220.006,89
A recevoir sur investissements vendus		22.178.333,24
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	1.301.695,45
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	184.211,57
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		760.700,39
<b>Passifs</b>		<b>25.258.341,48</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	-26.888,47
Découvert bancaire		2.659.743,02
A payer sur investissements achetés		22.240.901,24
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	178.462,12
Commissions de gestion à payer	3	33.151,27
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	16.748,99
Commissions d'administration à payer	6	9.154,10
Commissions de performance à payer	4	114.361,06
Taxe d'abonnement à payer	8	10.882,93
Autres passifs		21.825,22
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>315.030.586,71</b>

## G FUND – Global Inflation Short Duration

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>2.694.629,95</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		2.502.479,25
Intérêts bancaires		189.977,35
Autres revenus		2.173,35
<b>Dépenses</b>		<b>1.092.337,71</b>
Commissions de gestion	3	476.631,62
Commissions de performance	4	114.361,06
Commissions de dépositaire	5	101.058,51
Commissions d'administration	6	58.975,73
Frais légaux		24.888,41
Frais de transaction	2.13,7	94.158,13
Rémunération administrateurs		2.296,25
Taxe d'abonnement	8	60.613,74
Intérêts payés sur découvert bancaire		98.498,98
Frais bancaires		5.364,00
Autres dépenses	13	55.491,28
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.602.292,24</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	1.208.197,96
- options	2.6	680.361,78
- contrats de change à terme	2.7	6.823.046,09
- contrats futures	2.8	416.986,87
- swaps	2.10	832.364,62
- change	2.4	-8.703.755,57
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>2.859.493,99</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	4.210.759,50
- options	2.6	79.318,47
- contrats de change à terme	2.7	2.549.174,28
- contrats futures	2.8	-755.420,39
- swaps	2.10	250.483,63
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>9.193.809,48</b>
Dividendes versés	10	-22.073,14
Souscriptions d'actions de capitalisation		133.409.158,89
Rachats d'actions de capitalisation		-153.342.566,10
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-10.761.670,87</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>325.792.257,58</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>315.030.586,71</b>

## G FUND – Global Inflation Short Duration

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>315.030.586,71</b>	<b>325.792.257,58</b>	<b>34.299.408,14</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		82,997	578.940,232	26,544
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,51	96,96	101,05
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		84.416,258	75.780,232	9.192,010
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.000,82	972,64	1.010,89
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		20,000	20,000	20,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,18	97,32	101,09
<b>Classe OAC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		154.640,577	179.789,157	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	997,26	965,75	-
<b>Classe OSC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		53.905,976	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.005,05	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		5.318,829	5.318,829	25.986,118
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	938,50	913,63	962,15
Dividende par action		4,15	14,48	-
<b>Classe SC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		17.000,000	17.823,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.008,76	979,49	-

## G FUND – Global Inflation Short Duration

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	578.940,232	13.043,156	591.900,391	82,997
Classe IC EUR - Capitalisation	75.780,232	34.009,095	25.373,069	84.416,258
Classe RC EUR - Capitalisation	20,000	0,000	0,000	20,000
Classe OAC EUR - Capitalisation	179.789,157	44.438,284	69.586,864	154.640,577
Classe OSC EUR - Capitalisation	0,000	53.905,976	0,000	53.905,976
Classe GD EUR - Distribution	5.318,829	0,000	0,000	5.318,829
Classe SC EUR - Capitalisation	17.823,000	600,000	1.423,000	17.000,000

## G FUND – Global Inflation Short Duration

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>295.918.075,82</b>	<b>93,93</b>
<b>Obligations</b>			<b>295.918.075,82</b>	<b>93,93</b>
<b>États-Unis</b>			<b>214.354.408,32</b>	<b>68,04</b>
UNITED STATES 0.125 16-26 15/07S	USD	8.000.000	9.073.683,58	2,88
UNITED STATES 0.125 20-25 15/10S	USD	12.000.000	12.727.485,75	4,04
UNITED STATES 0.125 21-26 15/04S	USD	8.800.000	9.118.616,64	2,89
UNITED STATES 0.125 21-26 15/10S	USD	9.000.000	8.912.461,05	2,83
UNITED STATES 0.125 22-27 15/04S	USD	10.000.000	9.465.764,02	3,00
UNITED STATES 0.25 19-29 15/07S	USD	14.566.000	14.856.220,71	4,72
UNITED STATES 0.375 15-25 15/07S	USD	7.800.000	9.125.241,87	2,90
UNITED STATES 0.375 17-27 15/01S	USD	8.300.000	9.297.634,78	2,95
UNITED STATES 0.375 17-27 15/07S	USD	10.000.000	11.028.747,53	3,50
UNITED STATES 0.50 18-28 15/01S	USD	16.600.000	18.051.965,34	5,73
UNITED STATES 0.625 16-26 15/01S	USD	10.000.000	11.604.982,31	3,68
UNITED STATES 0.875 19-29 15/01S	USD	6.000.000	6.418.272,21	2,04
UNITED STATES 1.125 23-33 15/10S	USD	10.000.000	8.907.287,90	2,83
UNITED STATES 1.625 22-27 15/10S	USD	7.800.000	7.400.298,12	2,35
UNITED STATES 1.75 08-28 15/01S	USD	3.300.000	4.432.285,19	1,41
UNITED STATES 2.375 07-27 15/01S	USD	8.200.000	11.639.947,87	3,69
UNITED STATES 2.50 09-29 15/01S	USD	4.000.000	5.431.108,41	1,72
UNITED STATES 2 06-26 15/01S	USD	8.500.000	12.112.933,02	3,85
UNITED STATES 3.625 98-28 15/04S	USD	4.000.000	7.465.959,81	2,37
USA TREAS INF 2.375 23-28 15/10S	USD	10.000.000	9.474.526,14	3,01
US TREASURY INDEXED 0.75 18-28 15/07S	USD	8.000.000	8.627.315,60	2,74
US TREASURY INDEXED 1.25 23-28 15/04S	USD	10.000.000	9.181.670,47	2,91
<b>Royaume-Uni</b>			<b>17.123.381,95</b>	<b>5,44</b>
UNITED KINGDOM 0.125 18/28 21/06S	GBP	5.500.000	8.642.291,53	2,74
UNITED KINGDOM 1.25 06-27 22/11S	GBP	3.600.000	8.481.090,42	2,69
<b>France</b>			<b>15.330.254,88</b>	<b>4,87</b>
FRANCE 0.1 14-25 01/03A	EUR	3.000.000	3.483.268,06	1,11
FRANCE 0.1 20-26 01/03A	EUR	3.200.000	3.712.469,66	1,18
FRANCE 1.85 10-27 25/07A	EUR	5.900.000	8.134.517,16	2,58
<b>Japon</b>			<b>13.415.224,34</b>	<b>4,26</b>
JAPAN 0.10 14-24 10/09S	JPY	468.400.000	3.161.640,86	1,00
JAPAN 0.10 15-25 10/03S	JPY	577.400.000	3.931.386,52	1,25
JAPAN 0.10 16-26 10/03S	JPY	502.700.000	3.493.482,51	1,11
JAPAN 0.10 17-27 10/03S	JPY	397.700.000	2.828.714,45	0,90
<b>Italie</b>			<b>13.177.814,57</b>	<b>4,18</b>
ITALY 0.65 20-26 15/05SS	EUR	3.373.000	3.905.900,38	1,24
ITALY 1.3 16-28 15/05S	EUR	3.300.000	4.054.397,49	1,29
ITALY 3.10 11-26 15/09S	EUR	3.800.000	5.217.516,70	1,66
<b>Espagne</b>			<b>8.542.069,93</b>	<b>2,71</b>
SPAIN 0.65 16-27 30/11A	EUR	7.000.000	8.542.069,93	2,71
<b>Allemagne</b>			<b>6.086.650,50</b>	<b>1,93</b>
GERMANY 0.1 15-26 15/04A	EUR	5.000.000	6.086.650,50	1,93
<b>Suède</b>			<b>3.072.288,46</b>	<b>0,98</b>
SWEDEN 0.125 15-26 01/06A	SEK	10.000.000	1.137.271,71	0,36
SWEDEN 0.125 16-27 01/12A	SEK	7.000.000	777.267,25	0,25
SWEDEN 1.00 13-25 01/06A	SEK	10.000.000	1.157.749,50	0,37
<b>Australie</b>			<b>2.797.035,92</b>	<b>0,89</b>
AUSTRALIA 0.75 17-27 21/11Q	AUD	1.500.000	1.085.606,84	0,34

## G FUND – Global Inflation Short Duration

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
AUSTRALIA 3 09-25 20/09Q	AUD	1.900.000	1.711.429,08	0,54
<b>Canada</b>			<b>1.502.345,22</b>	<b>0,48</b>
CANADA 4.25 95-26 01/12S	CAD	1.143.000	1.502.345,22	0,48
<b>Nouvelle-Zélande</b>			<b>516.601,73</b>	<b>0,16</b>
NEW ZEALAND 2.00 12-25 20/09Q	NZD	700.000	516.601,73	0,16
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>4.725.904,83</b>	<b>1,50</b>
<b>Obligations</b>			<b>4.725.904,83</b>	<b>1,50</b>
<b>France</b>			<b>4.725.904,83</b>	<b>1,50</b>
FRANCE 0.1 16-28 01/03A	EUR	4.117.957	4.725.904,83	1,50
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>300.643.980,65</b>	<b>95,43</b>

## **G FUND – Legacy**

# G FUND – Legacy

## Rapport du Conseil d'Administration

Le commentaire ci-dessous concerne Groupama Axiom Legacy, fonds maître du compartiment G Fund – Legacy, la performance du compartiment réplique celle du fonds maître.

La performance du fonds sur l'exercice (entre 1<sup>er</sup> mars 2023 et 29 février 2024 inclus) est de +4,28% pour la part IC (LU1856264152).

L'exercice s'ouvre sur un stress majeur en raison des difficultés de la banque Crédit Suisse. La crise de la banque américaine SVB s'est en effet propagée à la banque helvétique et a provoqué une onde de choc sur l'ensemble du secteur bancaire.

Suite à une déclaration malheureuse de son principal actionnaire, Crédit Suisse a subi un véritable « bank run », entraînant la violente chute de son cours de bourse, en dépit d'une intervention de soutien du régulateur suisse. Les rumeurs d'une opération d'acquisition ont commencé à circuler le vendredi 17 mars, et l'opération de rachat par UBS a finalement été actée le dimanche 19 mars au soir. Si la vitesse d'exécution de ce sauvetage a pu surprendre, ce sont surtout ses conditions d'application qui ont choqué les investisseurs. Les autorités ont en effet annoncé, par ordonnance, la mise en place d'une aide de liquidité d'urgence, accompagnée d'un amortissement à zéro de 16,6 milliards CHF de titres AT1. Le non-respect de la hiérarchie des créances (le ratio CET1 n'est pas impacté), ainsi que le paradoxe d'absorber des pertes non matérialisées, ont provoqué une déflagration sur le marché de la dette subordonnée dans les jours qui ont suivi au point que les autres autorités de régulation (BCE/EBA/SRB/BOE), jusqu'aux autorités de Singapour ou du Canada, sont intervenues.

Le fonds a été affecté par son exposition directe à Credit Suisse (5% à fin février 2023 à comparer à une exposition de 6% pour l'indice Ice Bofa Coco) mais également sur le reste du portefeuille dans la mesure où les spreads se sont écartés fortement pour tous les émetteurs financiers sur l'ensemble de la classe d'actifs (AT1 et Tier2) à partir du lundi 20 mars.

Le marché s'est ensuite normalisé : début août le marché avait récupéré le plus gros de la baisse mais le niveau de spread du 1<sup>er</sup> mars n'est totalement recouvré que mi-décembre 2023.

Sur le front des titres legacy, la nouvelle la plus importante est la capitulation de trois des principaux « legacy sceptiques » (HSBC, BNP et DNB) qui jusqu'alors avaient affiché publiquement des positions opposées à leur régulateur respectifs concernant le traitement des titres legacy. Ces trois banques soutenaient que ces anciens tier1 étaient toujours éligibles en tier2 et pouvaient être conservés dans le nouveau cadre réglementaire. Toutes trois ont fini par capituler et ont entamé le remboursement de leurs titres legacy (achevé pour DNB). Cela a permis à Groupama Axiom Legacy de réaliser des plus-values conséquentes sur les titres legacy des émetteurs en question mais cela a également fait remonter sensiblement les prix de l'ensemble des titres legacy similaires (dans la perspective qu'in fine tous les émetteurs finiraient par rappeler leurs titres legacy).

Malgré de nombreux remboursements de titres legacy (qui ont permis au fonds de réaliser des plus-values) la structure de portefeuille est restée assez stable au cours de l'exercice grâce aux réinvestissements auxquels nous avons procédé. Le fonds possédait 33,7% en AT1 (dont une partie AT1 legacy), 37,7% en titres legacy et le reste en Tier2 et dette senior en début d'exercice. En fin d'exercice le fonds est exposé à 36% en AT1 (dont 12% AT1 legacy non éligibles au capital réglementaire à moyen terme), 31% en titres legacy et le reste en dette senior et tier2.

Au 29/02/2024, le fonds affichait un rendement actuariel moyen de 7,71% et un spread moyen de 429 points de base pour un rating moyen BB+.

Performances des différentes parts du compartiment G Fund - Legacy :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND – LEGACY - IC EUR	LU1856264152	4,28	6,86
G FUND – LEGACY - JC EUR	LU1856264236	5,15	6,86

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – Legacy

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>568.148,35</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	531.102,82
<i>Prix de revient</i>		529.087,78
Avoirs en banque et liquidités		37.045,53
<b>Passifs</b>		<b>1.908,90</b>
Commissions de gestion à payer	3	135,90
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	30,19
Commissions d'administration à payer	6	16,55
Taxe d'abonnement à payer	8	9,43
Autres passifs		1.716,83
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>566.239,45</b>

## G FUND – Legacy

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>101.747,86</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		97.133,00
Intérêts bancaires		4.614,86
<b>Dépenses</b>		<b>18.877,39</b>
Commissions de gestion	3	10.652,83
Commissions de dépositaire	5	521,72
Commissions d'administration	6	339,53
Frais légaux		136,09
Rémunération administrateurs		12,45
Taxe d'abonnement	8	128,88
Autres dépenses	13	7.085,89
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>82.870,47</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-188.137,69
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-105.267,22</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	83.969,33
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-21.297,89</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		110.391,93
Rachats d'actions de capitalisation		-2.102.401,44
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-2.013.307,40</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>2.579.546,85</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>566.239,45</b>

## G FUND – Legacy

---

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>566.239,45</b>	<b>2.579.546,85</b>	<b>16.718.784,87</b>
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		202,087	2.449,294	16.535,540
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	996,05	955,21	1.001,19
<b>Classe JC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		353,189	244,189	160,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.033,30	982,67	1.022,11

## G FUND – Legacy

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe IC EUR - Capitalisation	2.449,294	0,000	2.247,207	202,087
Classe JC EUR - Capitalisation	244,189	109,000	0,000	353,189

## G FUND – Legacy

---

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>531.102,82</b>	<b>93,79</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>531.102,82</b>	<b>93,79</b>
<b>France</b>			<b>531.102,82</b>	<b>93,79</b>
GROUPAMA AXIOM LEGACY 21 FCP 0	EUR	589	531.102,82	93,79
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>531.102,82</b>	<b>93,79</b>

## **G FUND – Global Convertible Bonds**

# G FUND – Global Convertible Bonds

## Rapport du Conseil d'Administration

La période comprise entre février 2023 et février 2024 a été favorable à la plupart des classes d'actifs et les obligations convertibles mondiales ont enregistré une performance satisfaisante, les actions et le crédit étant les principaux moteurs de la performance. Les actions ont enregistré une performance particulièrement forte, tirée par les indices américains qui ont amplifié la performance grâce aux "Magnificent 7" (S&P +30,4%, Nasdaq +41,7%, Stoxx600 +10,2%, Nikkei +45,8%, MSCI Asia ex-Japan +5,3%). Les obligations High Yield et Investment Grade ont également enregistré de bonnes performances (ICE BofA Global HY +11,2%, ICE BofA Global Corp +6,8 %). Le Xover s'est resserré de 109 points de base pendant cette période, bien qu'il se soit initialement élargi de 100 points de base (en mars) à 500 points de base. Le 10 ans américain a également été très volatil, passant de 3,9% à 5% (en octobre) avant de terminer à 4,3%. De même, le 10 ans allemand est passé de 2,7% à près de 3%, avant de retomber à 2,4%. Dans ce contexte, la performance des obligations convertibles mondiales a été satisfaisante, avec l'indice Refinitiv Global Focus Hedgé EUR qui progresse de +4,4% en ce période. Cela équivaut à une participation d'environ 44% à la hausse de l'indice Russell 2000 (+10,0%). Les émetteurs OC sont pour la plupart des « small-mid caps » (leur capitalisation boursière médiane est légèrement supérieure à 5 milliards de dollars), et ils reflètent généralement davantage les émetteurs qui composent le Russell 2000 que ceux du S&P 500 ou du Nasdaq. De plus, le marché primaire s'est redressé en 2023, avec 80 milliards de dollars de nouvelles émissions au niveau mondial (ce qui reste légèrement inférieur à la moyenne des 25 dernières années, mais double le montant émis en 2022). Les deux premiers mois de l'année 2024 ont également été actifs, en particulier aux États-Unis avec 21 milliards de dollars émis à ce jour.

Le fonds a surperformé son indice Refinitiv Global Focus Euro Hedgé (+4,36%) en raison d'une surpondération et d'une bonne sélection sur le secteur technologies de l'information. **La part IC du fonds réalise une performance de +6,28% et la part GD de +6,53% sur la période.** De plus, nous avons bénéficié d'une bonne sélection dans les secteurs de l'industrie et des services de communication. Les principaux contributeurs positifs en relatif ont été Palo Alto (US, cybersécurité), MongoDB (US, logiciels), Zscaler (US, cybersécurité) et Hubspot (US, logiciels). Les principaux contributeurs négatifs correspondent à des sous-pondérations ou des valeurs sur lesquelles nous étions absents comme Carnival Corp (États-Unis, croisières), Uber (États-Unis, transport), Wayfair (États-Unis, commerce de détail), MicroStrategy (États-Unis, logiciel et bitcoin). La "poche crédit/options" a bien contribué, avec des gains sur les stratégies d'options dans le voyage (Booking), les services de communication (Alphabet) et l'électrification (Schneider). La poche crédit a également contribué avec des gains sur des noms tels que EDF, Forvia, et Renault. Les protections sur les actions et les taux ont été neutres.

En termes de positionnement, nous avons récemment réduit notre sensibilité actions. Celle-ci est désormais en ligne avec l'indice de référence après la forte hausse des marchés des derniers mois. De plus nous renforçons la convexité du portefeuille avec des protections. Nous sommes longs sur la composante crédit par rapport à l'indice de référence et nous privilégions les obligations qui pourraient bénéficier de la clause de poison put en cas de rachat. En termes d'allocation géographique, nous sommes surpondérés sur l'Europe, à l'équilibre sur les États-Unis et sous-exposés sur l'Asie et le Japon.

### Perspectives

Après une période satisfaisante, nous restons favorables à cette classe d'actifs pour les raisons suivantes:

- Nous pensons que l'activité du marché primaire restera forte stimulant l'activité et l'intérêt pour la classe d'actifs : les coûts d'emprunt plus chers favorisent les OC par rapport au financement obligataire classique étant donné que les OC permettent aux émetteurs d'économiser significativement sur leurs dépenses d'intérêt tout en se désendettant en cas de forte hausse de leur action.

- Le portage des obligations convertibles reste attractif : environ 50% de notre portefeuille a un rendement positif. Environ 20 % du portefeuille a un rendement supérieur à 5 % (contre seulement 8 % pour l'indice de référence).

- La valorisation des obligations convertibles reste attrayante en termes absolus et relatifs. L'Europe et l'Asie sont actuellement les régions les moins chères.

- Enfin, sur la composante actions, on peut espérer un rattrapage des petites et moyennes capitalisations par rapport aux grandes capitalisations. Étant donné l'exposition des obligations convertibles aux « small/mid cap » de croissance, le redressement de ce segment grâce à un pivot des banques centrales devrait être bénéfique pour les obligations convertibles.

Performances des différentes parts du compartiment G Fund – Global Convertible Bonds :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - GLOBAL CONVERTIBLE BONDS - GD	LU1856265472	6,53	4,36
G FUND - GLOBAL CONVERTIBLE BONDS - IC	LU1856265043	6,28	4,36
G FUND - GLOBAL CONVERTIBLE BONDS - NC	LU1856264822	5,53	4,36
G FUND - GLOBAL CONVERTIBLE BONDS - SC	LU1856265555	6,38	4,36
G FUND - GLOBAL CONVERTIBLE BONDS - VD	LU2293580655	6,93	4,36

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## G FUND – Global Convertible Bonds

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>102.796.803,10</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	93.033.395,72
<i>Prix de revient</i>		92.484.588,51
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	815.742,51
<i>Options achetées au prix de revient</i>		1.058.749,42
Avoirs en banque et liquidités		7.502.654,17
A recevoir sur investissements vendus		940.698,09
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	265.259,79
Dividendes à recevoir, nets		1.406,66
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		237.646,16
<b>Passifs</b>		<b>1.493.075,04</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.6	392.139,11
<i>Options vendues au prix de revient</i>		394.568,99
Découvert bancaire		61.168,60
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	893.636,52
Commissions de gestion à payer	3	7.211,72
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	5.556,18
Commissions d'administration à payer	6	3.009,65
Commissions de performance à payer	4	119.434,45
Taxe d'abonnement à payer	8	1.682,79
Autres passifs		9.236,02
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>101.303.728,06</b>

## G FUND – Global Convertible Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>1.026.298,94</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		88.113,90
Intérêts reçus sur obligations, nets		787.016,22
Intérêts bancaires		150.909,80
Autres revenus		259,02
<b>Dépenses</b>		<b>540.543,48</b>
Commissions de gestion	3	87.221,91
Commissions de performance	4	119.434,45
Commissions de dépositaire	5	32.126,31
Commissions d'administration	6	39.652,27
Frais légaux		7.265,00
Frais de transaction	2.13,7	173.363,70
Rémunération administrateurs		715,40
Taxe d'abonnement	8	9.792,00
Intérêts payés sur découvert bancaire		14.014,83
Intérêts payés sur swaps		30.237,02
Frais bancaires		36,40
Autres dépenses	13	26.684,19
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>485.755,46</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-768.275,28
- options	2.6	1.901.312,30
- contrats de change à terme	2.7	741.730,52
- contrats futures	2.8	-98.624,47
- swaps	2.10	53.714,91
- change	2.4	-434.857,11
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>1.880.756,33</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	3.780.485,47
- options	2.6	222.033,79
- contrats de change à terme	2.7	308.734,01
- contrats futures	2.8	217.107,31
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>6.409.116,91</b>
Dividendes versés	10	-799.282,80
Souscriptions d'actions de capitalisation		35.475,22
Souscriptions d'actions de distribution		356.008,02
Rachats d'actions de capitalisation		-28.820,22
Rachats d'actions de distribution		-159.792,12
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>5.812.705,01</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>95.491.023,05</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>101.303.728,06</b>

## G FUND – Global Convertible Bonds

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>101.303.728,06</b>	<b>95.491.023,05</b>	<b>88.079.654,55</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		683,419	615,649	284,106
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,71	99,22	113,42
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.160,48	1.091,89	1.240,14
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		43.581,000	43.581,000	26.345,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.081,53	1.025,58	1.160,15
Dividende par action		10,56	-	42,54
<b>Classe SC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		500,000	500,000	500,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	879,24	826,49	937,27
<b>Classe VD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		60.834,032	60.605,881	60.607,234
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	882,02	830,28	940,70
Dividende par action		5,60	2,20	-

## G FUND – Global Convertible Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	615,649	355,152	287,382	683,419
Classe IC EUR - Capitalisation	1,000	0,000	0,000	1,000
Classe GD EUR - Distribution	43.581,000	0,000	0,000	43.581,000
Classe SC EUR - Capitalisation	500,000	0,000	0,000	500,000
Classe VD EUR - Distribution	60.605,881	417,743	189,592	60.834,032

## G FUND – Global Convertible Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>90.290.916,97</b>	<b>89,13</b>
<b>Actions</b>			<b>1.779.023,29</b>	<b>1,76</b>
<b>États-Unis</b>			<b>1.779.023,29</b>	<b>1,76</b>
BILL HOLDINGS INC	USD	8.000	468.179,09	0,46
EQT	USD	13.807	473.991,64	0,47
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	10.000	836.852,56	0,83
<b>Obligations</b>			<b>5.275.868,73</b>	<b>5,21</b>
<b>États-Unis</b>			<b>2.574.994,23</b>	<b>2,54</b>
DEXCOM INC 0.25 21-25 15/05S	USD	2.200.000	2.057.711,04	2,03
EVOLENT HEALTH 3.5 23-29 01/12S	USD	100.000	108.238,23	0,11
MERIT MEDICAL SYSTEM 3.0 23-29 01/02S	USD	400.000	409.044,96	0,40
<b>France</b>			<b>1.444.131,00</b>	<b>1,43</b>
CLARIANE 4.125 21-XX 15/06A	GBP	100.000	61.391,00	0,06
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	500.000	481.555,00	0,48
SOITEC SA CV 0.0 20-25 01/10U	EUR	5.000	901.185,00	0,89
<b>Luxembourg</b>			<b>768.736,00</b>	<b>0,76</b>
LAGFIN SCA 3.5 23-28 08/06S	EUR	800.000	768.736,00	0,76
<b>Espagne</b>			<b>488.007,50</b>	<b>0,48</b>
IBERDROLA FINANZAS S 0.8 22-27 07/12S	EUR	500.000	488.007,50	0,48
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>1.816.388,50</b>	<b>1,79</b>
<b>France</b>			<b>1.402.968,50</b>	<b>1,38</b>
AIR FRANCE - KLM FL.R 22-XX 23/02Q23/02Q	EUR	500.000	529.832,50	0,52
EDF SA FL.R 22-XX 06/12A	EUR	800.000	873.136,00	0,86
<b>Pays-Bas</b>			<b>413.420,00</b>	<b>0,41</b>
ENCAVIS FINANCE BV FL.R 21-99 31/12S	EUR	500.000	413.420,00	0,41
<b>Obligations convertibles</b>			<b>81.419.636,45</b>	<b>80,37</b>
<b>États-Unis</b>			<b>42.564.241,07</b>	<b>42,02</b>
AKAMAI TECHNO CV 0.375 19-27 01/09S	USD	2.000.000	1.972.739,45	1,95
ALNYLAM PHARMAC CV 1.000 22-27 15/09S	USD	600.000	518.279,35	0,51
AXON ENTERPRISE INC CV 0.5 23-27 15/12S	USD	500.000	661.329,29	0,65
BILL HOLDINGS INC CV 0 21-27 01/04U	USD	1.500.000	1.154.299,31	1,14
BLACKLINE INC CV 0.00 21-26 15/03U	USD	850.000	701.734,05	0,69
CHEGG CV 0.00 20-26 01/09	USD	500.000	384.680,96	0,38
DATADOG INC CV 0.125 20-25 15/06S	USD	1.550.000	2.131.899,93	2,10
DEXCOM CV 0.375 23-28 15/05S	USD	600.000	540.529,51	0,53
DROPBOX INC CV 0.00 21-28 01/03U	USD	600.000	511.975,23	0,51
ENOVIS CORPORATIO CV 3.875 23-28 15/10S	USD	100.000	115.553,30	0,11
ENPHASE ENERGY INC CV 0 21-28 01/03U/03U	USD	400.000	321.848,17	0,32
FIVE9 INC CV 0.5 20-25 01/06S	USD	500.000	435.602,74	0,43
FORD MOTOR CO CV 0 21-26 15/03U26 15/03U	USD	1.550.000	1.443.591,92	1,43
GLOBAL PAYMENTS CV 1.5 24-31 01/03S	USD	150.000	140.961,05	0,14
GUARDANT HEALTH CV 0.00 20-27 15/11U	USD	1.500.000	935.914,61	0,92
HALOZYME THERAPEUT CV 0.25 22-27 01/03SS	USD	750.000	611.383,59	0,60
HALOZYME THERAPEUT CV 22-28 15/08S	USD	600.000	535.678,05	0,53
HUBSPOT INC CV 0.375 20-25 01/06S	USD	700.000	1.427.297,51	1,41
IAC FINANCECO 3 CV 2 19-30 15/01S15/01S	USD	1.250.000	998.642,75	0,99
INSMED INC CV 0.750 21-28 01/06S	USD	600.000	604.227,70	0,60
INSULET CORP CV 0.375 20-26 01/09S	USD	1.050.000	970.746,66	0,96
IONIS PHARMACEUTI CV 1.75 23-28 15/06S	USD	500.000	494.640,29	0,49
IRONWOOD PHARMA 0.75 19-24 15/06S	USD	1.000.000	1.124.659,24	1,11

## G FUND – Global Convertible Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
LUMENTUM HOLDINGS CV 0.50 20-26 15/12S	USD	600.000	489.411,82	0,48
LUMENTUM HOLDINGS CV 0.5 22-28 15/06S	USD	500.000	359.774,53	0,36
LYFT INC CV 1.50 20-25 15/05S	USD	500.000	442.928,43	0,44
MONGODB INC CV 0.25 20-26 14/01S	USD	400.000	791.102,89	0,78
NEXTERA ENERGY CV 0.00 20-25 15/11U	USD	1.300.000	1.062.722,82	1,05
NUTANIX INC CV 0.25 21-27 01/10S	USD	700.000	801.317,75	0,79
OKTA INC CV 0.375 21-26 15/06S	USD	1.200.000	1.026.168,27	1,01
ON SEMICONDUCTOR CV 0.5 23-29 01/03S	USD	500.000	467.499,88	0,46
PALO ALTO NETWORKS CV 0.375 20-25 01/06S	USD	350.000	1.010.091,95	1,00
PIONEER NATURAL CV 0.25 20-25 15/05S	USD	350.000	816.045,14	0,81
RAPID7 INC CV 0.25 21-27 15/03S	USD	1.000.000	841.177,28	0,83
REPLIGEN CORP 1.0 23-28 15/12S	USD	400.000	432.507,51	0,43
RINGCENTRAL INC CV 0 20-26 15/03U	USD	1.600.000	1.315.159,64	1,30
RIVIAN AUTOMOTIVE CV 3.625 23-30 15/10S	USD	1.500.000	974.060,90	0,96
SAREPTA THERAPEUTIC CV 1.25 23-27 16/09A	USD	800.000	859.488,98	0,85
SHIFT4 PAYMENTS CV 0.50 21-27 01/08S	USD	600.000	539.614,66	0,53
SHIFT4 PAYMENTS INC CV 0 20-25 15/12A12A	USD	500.000	546.132,70	0,54
SHOCKWAVE MEDICAL INCV 23-28 15/08S	USD	1.450.000	1.509.211,29	1,49
SNAP INC 0.75 19-26 01/08	USD	700.000	612.935,82	0,61
SNAP INC CV 0 21-27 01/05U0 21-27 01/05U	USD	500.000	371.323,29	0,37
SOLAREEDGE TECHNO CV 0 21-25 14/09U	USD	800.000	666.739,36	0,66
SPLUNK INC CV 1.125 20-27 15/12S	USD	2.000.000	1.825.772,76	1,80
TELADOC HEALTH CV 1.25 20-27 01/06S	USD	600.000	463.050,41	0,46
TETRA TECH INC CV 2.25 23-28 15/08S	USD	750.000	743.169,85	0,73
UNITY SOFTWARE CV 0.00 22-26 15/11U	USD	700.000	541.952,59	0,53
UPWORK INC CV 0.25 21-26 15/08S	USD	700.000	558.628,65	0,55
VAIL RESORTS IN CV 0.00 20-26 01/01U	USD	800.000	668.901,72	0,66
VARONIS SYSTEMS INC CV 1.25 20-25 15/08S	USD	350.000	550.973,06	0,54
WAYFAIR INC CV 3.25 23-27 15/09S	USD	500.000	559.753,73	0,55
WINNEBAGO INDS 3.25 24-30 15/01S	USD	800.000	787.949,92	0,78
WORKIVA INC CV 1.25 23-28 15/08S	USD	500.000	430.695,84	0,43
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	USD	500.000	759.762,97	0,75
<b>France</b>			<b>14.279.807,06</b>	<b>14,10</b>
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	60.000	1.072.403,11	1,06
BNP PARIBAS SA CV 0 22-25 13/05U5 13/05U	EUR	1.000.000	1.109.630,00	1,10
FNAC DARTY SA CV 0.25 21-27 23/03A	EUR	10.000	704.134,41	0,70
NEOEN SPA CV 2.875 22-27 14/09S	EUR	600.000	539.451,00	0,53
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	EUR	25.000	1.612.488,57	1,59
NEXITY SA CV 0.875 21-28 19/04S	EUR	20.000	718.640,00	0,71
ORPEA CV 2.00 24-31 07/02A	EUR	500.000	517.340,00	0,51
SAFRAN SA CV 0.00 21-28 01/04U	EUR	5.000	1.039.632,50	1,03
SCHNEIDER ELECTRIC CV 1.97 23-30 27/11S	EUR	3.000.000	3.449.445,00	3,41
SELENA SARL CV 0.00 20-25 25/06U	EUR	5	472.120,00	0,47
SPIE CV 2.0 23-28 17/01S	EUR	1.000.000	1.097.130,00	1,08
UBISOFT CV 2.875 23-31 05/12S	EUR	600.000	546.081,00	0,54
VOLTALIA SA CV 21-25 13/01A	EUR	10.000	299.026,47	0,30
WORLDLINE SA CV 0.00 20-25 30/07	EUR	10.000	1.102.285,00	1,09
<b>Israël</b>			<b>4.220.690,76</b>	<b>4,17</b>
CYBERARK SOFTWARE LTD CV 0 20-24 15/11U	USD	1.000.000	1.566.880,75	1,55
NICE LTD CV 0 20-25 15/09A 20-25 15/09U	USD	2.000.000	1.889.044,96	1,86
WIX.COM LTD CV 0 20-25 15/08U0-25 15/08U	USD	900.000	764.765,05	0,75
<b>Royaume-Uni</b>			<b>4.052.378,29</b>	<b>4,00</b>
BARCLAYS BK CV 1.0 24-29 16/02S	USD	2.000.000	2.009.665,94	1,98
IMMUNOCORE HOLDINGS 2.5 24-30 01/02S	USD	100.000	97.762,79	0,10
INTL CONSO AIRLINE CV 1.125 21-28 18/05S	EUR	1.000.000	896.610,00	0,89
JET2 PLC CV 1.625 21-26 10/06S	GBP	900.000	1.048.339,56	1,03

## G FUND – Global Convertible Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.989.327,72</b>	<b>2,95</b>
BASIC FIT NV CV 1.5 21-28 17/06S	EUR	500.000	453.320,00	0,45
DAVIDE CAMPARI-MI CV 2.375 24-29 17/01S	EUR	500.000	515.072,50	0,51
JUST EAT TAKEAWAY CV 0.625 21-28 09/02S	EUR	500.000	384.437,50	0,38
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	USD	800.000	687.867,67	0,68
QIAGEN NV CV 1 18-24 13/11S	USD	1.000.000	948.630,05	0,94
<b>Espagne</b>			<b>2.632.787,50</b>	<b>2,60</b>
AMADEUS IT GROUP SA CV 1.5 20-25 09/04SS	EUR	700.000	767.168,50	0,76
CELLNEX TELECOM SA CV 0.50 19-28 05/07A	EUR	1.800.000	1.865.619,00	1,84
<b>Corée du Sud</b>			<b>2.519.744,95</b>	<b>2,49</b>
LG CHEM CV1.25 23-28 18/07S	USD	1.000.000	886.097,12	0,87
SK HYNIX CV 1.75 23-30 11/04Q	USD	1.200.000	1.633.647,83	1,61
<b>Allemagne</b>			<b>2.423.978,00</b>	<b>2,39</b>
DEUTSCHE LUFTHANSA CV 2 20-25 17/11S/11S	EUR	1.000.000	1.025.250,00	1,01
SGL CARBON AG CV 5.75 23-28 28/06S	EUR	600.000	604.980,00	0,60
TUI AG CV 5.00 21-28 16/04S	EUR	800.000	793.748,00	0,78
<b>Suisse</b>			<b>1.680.328,97</b>	<b>1,66</b>
STMICROELECTRONIC CV 0.0001 17-27 04/08S	USD	1.600.000	1.680.328,97	1,66
<b>Autriche</b>			<b>962.860,00</b>	<b>0,95</b>
VOESTALPHOL AG CV 2.75 23-28 28/04S	EUR	1.000.000	962.860,00	0,95
<b>Belgique</b>			<b>915.840,00</b>	<b>0,90</b>
FORTIS BK SUB CV FL.R 07-XX 19/12Q	EUR	500.000	445.480,00	0,44
UMICORE SA CV 0.00 20-25 23/06U	EUR	500.000	470.360,00	0,46
<b>Mexique</b>			<b>791.268,00</b>	<b>0,78</b>
FOME EC CV 2.625 23-26 24/02A	EUR	800.000	791.268,00	0,78
<b>Italie</b>			<b>718.368,00</b>	<b>0,71</b>
PIRELLI AND C SPA CV 0.00 20-25 22/12U	EUR	700.000	718.368,00	0,71
<b>Japon</b>			<b>668.016,13</b>	<b>0,66</b>
JFE HOLDINGS INC CV 0.0 23-28 28/09U	JPY	100.000.000	668.016,13	0,66
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>1.914.030,91</b>	<b>1,89</b>
<b>Obligations convertibles</b>			<b>1.914.030,91</b>	<b>1,89</b>
<b>Italie</b>			<b>687.951,00</b>	<b>0,68</b>
SAIPEM SPA CV 2.875 23-29 11/09S	EUR	600.000	687.951,00	0,68
<b>Allemagne</b>			<b>647.544,00</b>	<b>0,64</b>
BECHTLE AG CV 2.0 23-30 08/12S	EUR	600.000	647.544,00	0,64
<b>Japon</b>			<b>578.535,91</b>	<b>0,57</b>
ANA HOLDINGS INC CV 21-31 10/12U	JPY	80.000.000	578.535,91	0,57
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>828.447,84</b>	<b>0,82</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>828.447,84</b>	<b>0,82</b>
<b>Irlande</b>			<b>828.447,84</b>	<b>0,82</b>
ISHS HY CORP BD EUR	EUR	8.812	828.447,84	0,82
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>93.033.395,72</b>	<b>91,84</b>

**G FUND – Alpha Fixed Income Plus  
(précédemment Short Term Absolute Return)**

# G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

## Rapport du Conseil d'Administration

### Février 23

Nous avons enregistré des profits importants sur trois stratégies de « pair trading » via CDS, dont une entrée en portefeuille ce mois-ci, et une autre qui a été cédée. Nos interventions sur des émissions offrant des primes attractives ont également constitué un apport conséquent à la performance.

### Mars 23

Nos stratégies d'alpha idiosyncratiques ont été rémunératrices, en particulier un pair trade AstraZeneca/Basf ; mais aussi un long Netflix contre indice X-over sur lequel nous avons pris profit, après que la plateforme de « streaming » a intégré la catégorie « investment grade » comme nous l'avions anticipé.

### Avril 23

Nous avons enregistré quelques gains en anticipant un mouvement sur les swaps spreads, ainsi que grâce à un pair trade british Telecom contre Telefonica.

### Mai 23

Nous avons enregistré quelques gains en ajustant notre portefeuille d'obligations couvertes par des indices crédit au gré des émissions primaires, et du niveau des bases. Et à la marge aussi sur un pair trade Telefonica/BT.

### Juin 23

Nous avons néanmoins pu générer des profits, grâce à notre sélection rigoureuse et notre positionnement technique. En revanche, le rebond espéré sur les bases ne s'est pas matérialisé.

### Juillet 23

La normalisation des bases que nous escomptions ne s'est toujours pas matérialisée. Gafi Plus étant structurellement long de base, cette tendance pénalise le fonds.

### Aout 23

Nos stratégies idiosyncratiques n'ont pas généré de performance. Nous avons en revanche réalisé quelques gains en captant des primes d'émission en fin de période, en particulier sur la première Volkswagen perpétuel « green », ainsi que sur une Engie 19 ans.

### Septembre 23

Nous avons enregistré des gains sur le marché primaire, notamment sur des émissions Sartorius, Rewe et sur une dette perpétuelle Volkswagen « green ». Des arbitrage acheteurs de dette belge contre OAT, et de bund contre BTP, ont également été rémunérateurs.

### Octobre 23

Gafi plus a engendré de nombreux gains modestes, sans contributeurs majeur. A signaler un gain sur un papier Sabadell après un rehaussement de notation. Enfin, nous avons pris nos profits sur la stratégie de valeur relative entre la Belgique et la France.

### Novembre 23

Nous avons néanmoins pu générer des gains en alpha crédit, notamment sur des opérations primaires. Nous avons profité en particulier de l'appétence pour les émissions traditionnellement les plus recherchées en phase de rallye.

### Décembre 23

Notre poche purement monétaire nous a néanmoins permis d'engranger quelques gains. Par ailleurs, notre pari à l'upgrade sur sabadell t2 a également été gagnant. Enfin, le « bond picking » de notre poche alpha a été rémunérateur, en particulier sur TVO, JDE et JC Decaux.

### Janvier 24

Nous avons enregistré des bénéfices en tirant partie d'éléments techniques de marché. Mentionnons aussi les contributions positives de BPCE et de Crédit Agricole senior. Enfin, une stratégie acheteuse de base italienne a généré des profits.

### Février 24

Nous profitons du marché primaire en nous positionnant en particulier sur les segments les plus demandés (par exemple très bonne notation sur le long, ou aussi plus gros « bêta » pour les durations intermédiaires).

### Performances :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS GD	LU1891751247	5,97
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS IC	LU2550878602	5,54
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS NC	LU1891750868	5,4

« La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM ».

## G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>148.626.795,06</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	93.965.836,58
<i>Prix de revient</i>		93.534.002,88
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.6	63.990,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		66.676,00
Avoirs en banque et liquidités		8.160.465,22
A recevoir sur investissements vendus		44.640.382,91
A recevoir sur swaps		443.059,40
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	5.892,15
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.10	138.078,46
Dividendes à recevoir, nets		162.648,08
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		898.760,53
Intérêts à recevoir sur swaps		147.681,73
<b>Passifs</b>		<b>54.187.847,39</b>
Découvert bancaire		296.801,93
A payer sur investissements achetés		52.685.629,78
A payer sur swaps		842.219,14
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	53.505,67
Commissions de gestion à payer	3	29.239,75
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.338,03
Commissions d'administration à payer	6	2.370,97
Commissions de performance à payer	4	104.945,24
Taxe d'abonnement à payer	8	1.589,57
Intérêts à payer sur swaps		161.437,21
Autres passifs		5.770,10
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>94.438.947,67</b>

## G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>2.713.201,67</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		96.495,95
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		1.804.867,99
Intérêts reçus sur swaps		673.257,30
Intérêts bancaires		136.577,58
Autres revenus		2.002,85
<b>Dépenses</b>		<b>1.609.115,34</b>
Commissions de gestion	3	200.660,42
Commissions de performance	4	104.945,24
Commissions de dépositaire	5	23.121,66
Commissions d'administration	6	13.522,33
Frais légaux		9.275,94
Frais de transaction	2.13,7	18.606,93
Rémunération administrateurs		516,17
Taxe d'abonnement	8	7.105,68
Intérêts payés sur découvert bancaire		18.809,94
Intérêts payés sur swaps		1.183.765,98
Frais bancaires		10.352,40
Autres dépenses	13	18.432,65
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.104.086,33</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	1.306.651,79
- options	2.6	89.035,00
- contrats de change à terme	2.7	53.442,99
- contrats futures	2.8	437.280,25
- swaps	2.10	358.587,85
- change	2.4	-70.646,29
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>3.278.437,92</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	933.519,84
- options	2.6	-2.686,00
- contrats de change à terme	2.7	14.415,16
- contrats futures	2.8	-172.052,80
- swaps	2.10	-180.678,62
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>3.870.955,50</b>
Dividendes versés	10	-1.541.700,00
Souscriptions d'actions de capitalisation		43.714.727,79
Souscriptions d'actions de distribution		3.948.280,00
Rachats d'actions de capitalisation		-16.652.004,68
Rachats d'actions de distribution		-3.948.280,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>29.391.978,61</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>65.046.969,06</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>94.438.947,67</b>

## G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>94.438.947,67</b>	<b>65.046.969,06</b>	<b>81.191.463,46</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		2.631,000	1,000	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	106,52	101,06	98,24
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	-	25.206,523
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	997,99
<b>Classe IC EUR - Capitalisation (ex Classe I2C EUR)</b>				
Nombre d'actions		43.992,817	30.692,081	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.065,15	1.009,28	-
<b>Classe OAC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	-	8.107,329
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	981,08
<b>Classe OSC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		7.468,592	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.003,24	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		30.000,000	30.000,000	30.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	976,74	972,05	989,65
Dividende par action		51,39	5,60	2,83
<b>Classe SC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		10.297,000	4.998,588	18.498,588
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.020,16	981,99	994,24

## G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	1,000	2.630,000	0,000	2.631,000
Classe IC EUR - Capitalisation (ex Classe I2C EUR)	30.692,081	24.644,756	11.344,020	43.992,817
Classe OSC EUR - Capitalisation	0,000	7.468,592	0,000	7.468,592
Classe GD EUR - Distribution	30.000,000	4.000,000	4.000,000	30.000,000
Classe SC EUR - Capitalisation	4.998,588	10.297,000	4.998,588	10.297,000

## G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>67.835.479,48</b>	<b>71,83</b>
<b>Obligations</b>			<b>31.803.710,48</b>	<b>33,68</b>
<b>États-Unis</b>			<b>9.549.700,48</b>	<b>10,11</b>
AUTOLIV INC 3.6250 24-29 07/08A	EUR	600.000	595.335,00	0,63
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	EUR	2.000.000	1.985.660,00	2,10
FORD MOTOR CREDIT CO 1.355 18-25 07/02A	EUR	2.000.000	1.946.940,00	2,06
FORTIVE 3.7 24-29 15/08A	EUR	1.400.000	1.404.319,00	1,49
HONEYWELL INTL 3.75 24-36 01/03A	EUR	2.800.000	2.777.334,00	2,94
UNITED STATES 0.125 21-31 15/07S	USD	900.000	840.112,48	0,89
<b>Italie</b>			<b>7.061.469,50</b>	<b>7,48</b>
AUTOSTRADA 2 21-30 15/01A	EUR	750.000	665.227,50	0,70
CA ITALIA SPA 3.5 24-33 15/07A	EUR	200.000	200.042,00	0,21
ITALY 4.2 23-34 01/03S	EUR	6.000.000	6.196.200,00	6,56
<b>Luxembourg</b>			<b>2.413.787,50</b>	<b>2,56</b>
LOGICOR FINANCING 0.75 19-24 15/07A/07A	EUR	500.000	493.347,50	0,52
TRATON FINANCE LUXEM 0.125 21-25 24/03A	EUR	2.000.000	1.920.440,00	2,03
<b>France</b>			<b>2.235.787,00</b>	<b>2,37</b>
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	EUR	300.000	292.905,00	0,31
ILIAD SA 1.875 18-25 25/04A	EUR	1.100.000	1.067.517,00	1,13
JCDECAUX SE 1.6250 22-30 07/02A	EUR	1.000.000	875.365,00	0,93
<b>Danemark</b>			<b>1.995.387,50</b>	<b>2,11</b>
A.P. MOELLER - MAERSK 3.75 24-32 05/03A	EUR	1.500.000	1.501.072,50	1,59
GN GREAT NORDIC LTD 0.00 19-24 21/05U	EUR	500.000	494.315,00	0,52
<b>Allemagne</b>			<b>1.714.528,00</b>	<b>1,82</b>
NORDRHEIN-WESTFALEN 3.4 23-73 07/03A	EUR	1.600.000	1.714.528,00	1,82
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.442.673,00</b>	<b>1,53</b>
NN GROUP NV 4.375 14-XX 13/06A	EUR	1.000.000	998.865,00	1,06
OCP SA 5.625 14-24 25/04S	EUR	450.000	443.808,00	0,47
<b>Antilles Néerlandaises</b>			<b>1.190.340,00</b>	<b>1,26</b>
PLUXEE NV 3.75 24-32 04/09A	EUR	1.200.000	1.190.340,00	1,26
<b>Indonésie</b>			<b>991.550,00</b>	<b>1,05</b>
INDONESIA 2.15 17-24 18/07A	EUR	1.000.000	991.550,00	1,05
<b>Finlande</b>			<b>931.653,00</b>	<b>0,99</b>
TEOLLISUUDEN VO 4.7500 23-30 01/06A	EUR	900.000	931.653,00	0,99
<b>Espagne</b>			<b>895.464,00</b>	<b>0,95</b>
EDP SERVICIOS F 3.5000 24-30 16/07A	EUR	900.000	895.464,00	0,95
<b>Irlande</b>			<b>493.642,50</b>	<b>0,52</b>
BANK OF IRELAND GRP 2.375 19-29 14/10A	EUR	500.000	493.642,50	0,52
<b>Norvège</b>			<b>399.332,00</b>	<b>0,42</b>
NASSA TOPCO 2.875 17-24 06/04S	EUR	400.000	399.332,00	0,42
<b>Suède</b>			<b>294.513,00</b>	<b>0,31</b>
SWEDISH MATCH AB 0.875 16-24 23/09A	EUR	300.000	294.513,00	0,31
<b>Royaume-Uni</b>			<b>193.883,00</b>	<b>0,21</b>
DRAX FINCO PLC 2.6250 20-25 01/11S	EUR	200.000	193.883,00	0,21
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>32.858.372,72</b>	<b>34,79</b>
<b>Espagne</b>			<b>6.467.310,00</b>	<b>6,85</b>
ABANCA CORP BANCARIA FL.R 19-30 07/04A	EUR	400.000	395.320,00	0,42

## G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-XX 29/06Q	EUR	2.000.000	2.001.990,00	2,12
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	EUR	1.000.000	972.870,00	1,03
IBERCAJA BANCO S.A.U FL.R 20-30 23/01A	EUR	300.000	288.876,00	0,31
IBERCAJA FL.R 24-28 30/07A	EUR	800.000	804.344,00	0,85
SANTANDER CONSUMER FL.R 23-25 14/03Q	EUR	2.000.000	2.003.910,00	2,12
<b>France</b>			<b>6.444.811,50</b>	<b>6,82</b>
ARKEMA SA FL.R 19-XX 17/09A	EUR	600.000	594.996,00	0,63
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	EUR	1.000.000	995.365,00	1,05
BNP PARIBAS SA FL.R 19-25 15/07A	EUR	700.000	691.404,00	0,73
BPCE ISSUER FL.R 24-36 26/02A	EUR	700.000	704.707,50	0,75
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	EUR	800.000	798.712,00	0,85
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	EUR	700.000	687.547,00	0,73
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	EUR	1.000.000	993.790,00	1,05
TOTALENERGIES SE FL.R 15-XX 26/02A	EUR	1.000.000	978.290,00	1,04
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.364.480,00</b>	<b>3,56</b>
GAS NAT FENOSA FL.R 15-49 29/12A	EUR	1.000.000	998.845,00	1,06
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	EUR	1.000.000	988.840,00	1,05
KONINKLIJKE KPN NV FL.R 19-XX 08/02A	EUR	800.000	781.352,00	0,83
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	EUR	600.000	595.443,00	0,63
<b>Italie</b>			<b>3.295.969,53</b>	<b>3,49</b>
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	EUR	1.000.000	987.490,00	1,05
INTESA SAN PAOLO FL.R 17-XX 16/05S	EUR	1.000.000	1.003.570,00	1,06
INTESA SANPAOLO FL.R 19-24 04/03A	EUR	615.000	615.329,03	0,65
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	EUR	700.000	689.580,50	0,73
<b>Belgique</b>			<b>2.601.261,00</b>	<b>2,75</b>
KBC GROUPE SA FL.R 19-24 05/03S	EUR	2.600.000	2.601.261,00	2,75
<b>Suisse</b>			<b>2.475.557,50</b>	<b>2,62</b>
CREDIT SUISSE GROUP FL.R 20-26 02/04A	EUR	1.500.000	1.485.967,50	1,57
UBS GROUP INC FL.R 17-25 17/07A	EUR	1.000.000	989.590,00	1,05
<b>Irlande</b>			<b>2.393.802,00</b>	<b>2,53</b>
AIB GROUP PLC FL.R 19-29 19/11A	EUR	400.000	391.932,00	0,42
PERMANENT TSB GROUP FL.R 22-25 30/06A	EUR	2.000.000	2.001.870,00	2,12
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.094.778,00</b>	<b>2,22</b>
AVIVA PLC FL.R 14-44 03/07A	EUR	1.100.000	1.095.413,00	1,16
BARCLAYS PLC FL.R 20-25 02/04A	EUR	1.000.000	999.365,00	1,06
<b>Luxembourg</b>			<b>996.619,26</b>	<b>1,06</b>
HOLCIM FINANCE LUX FL.R 19-XX 05/07A/12A	EUR	1.002.000	996.619,26	1,06
<b>Portugal</b>			<b>980.235,00</b>	<b>1,04</b>
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-30 27/03A	EUR	1.000.000	980.235,00	1,04
<b>Grèce</b>			<b>774.202,95</b>	<b>0,82</b>
NATIONAL BANK G FL.R 19-29 18/07A	EUR	765.000	774.202,95	0,82
<b>Autriche</b>			<b>502.587,50</b>	<b>0,53</b>
RAIFFEISEN BANK INT FL.R 24-29 21/08A	EUR	500.000	502.587,50	0,53
<b>Danemark</b>			<b>466.758,48</b>	<b>0,49</b>
JYSKE BANK DNK FL.R 22-26 11/04A	EUR	464.000	466.758,48	0,49
<b>Obligations convertibles</b>			<b>3.173.396,28</b>	<b>3,36</b>
<b>France</b>			<b>3.173.396,28</b>	<b>3,36</b>
AIR FRANCE KLM CV 0.125 19-26 25/03A	EUR	122.131	2.182.894,41	2,31
NEXITY SA CV 0.25 18-25 02/03S	EUR	6.000	386.997,26	0,41
UBISOFT ENTERTA CV 0.0 19-24 24/09U	EUR	1.807	201.831,96	0,21
WORLDLINE SA CV 0.00 20-25 30/07	EUR	3.644	401.672,65	0,43

## G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>7.192.186,50</b>	<b>7,62</b>
<b>Obligations</b>			<b>7.192.186,50</b>	<b>7,62</b>
<b>Royaume-Uni</b>			<b>3.799.476,00</b>	<b>4,02</b>
OMNICOM FINANCE 3.7 24-32 06/03A	EUR	2.200.000	2.195.204,00	2,32
SEVERN TRENT WATER U 4.0 24-34 05/03A	EUR	1.600.000	1.604.272,00	1,70
<b>États-Unis</b>			<b>1.494.112,50</b>	<b>1,58</b>
BOOKING 4.0 24-44 01/03A	EUR	1.500.000	1.494.112,50	1,58
<b>France</b>			<b>1.107.414,00</b>	<b>1,17</b>
CA 4.125 24-36 26/02A	EUR	1.100.000	1.107.414,00	1,17
<b>Luxembourg</b>			<b>791.184,00</b>	<b>0,84</b>
TRATON FINANCE LUXEM 0 21-24 14/06A	EUR	800.000	791.184,00	0,84
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>17.808.295,04</b>	<b>18,86</b>
<b>Commercial papers, certificats de dépôts et titres de créances</b>			<b>17.808.295,04</b>	<b>18,86</b>
<b>France</b>			<b>11.896.754,69</b>	<b>12,60</b>
ACCOR SA ZCP 220724	EUR	2.000.000	1.959.687,15	2,08
COMP PLAS OMNI SE ZCP 11-04-24	EUR	2.000.000	1.978.654,78	2,10
FORVIA 0.62 150424	EUR	1.000.000	1.000.012,74	1,06
FORVIA ZCP 050424	EUR	1.000.000	993.797,96	1,05
ILIAD SA ZCP 190324	EUR	3.000.000	2.989.316,96	3,17
NEXANS SA ZCP 280324	EUR	2.000.000	1.985.810,92	2,10
ORANO ZCP 230524	EUR	1.000.000	989.474,18	1,05
<b>Allemagne</b>			<b>1.994.349,34</b>	<b>2,11</b>
CONTINENTAL AG ZCP 280324	EUR	2.000.000	1.994.349,34	2,11
<b>Espagne</b>			<b>1.959.188,66</b>	<b>2,07</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ZCP 210624	EUR	2.000.000	1.959.188,66	2,07
<b>Royaume-Uni</b>			<b>1.958.002,35</b>	<b>2,07</b>
IMPERIAL BRANDS FIN ZCP 150824	EUR	2.000.000	1.958.002,35	2,07
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>1.129.875,56</b>	<b>1,20</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>1.129.875,56</b>	<b>1,20</b>
<b>France</b>			<b>1.129.875,56</b>	<b>1,20</b>
GROUPAMA CDT EUR CT VAR -I- CAP	EUR	352	1.119.459,18	1,19
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC C	EUR	1	10.416,38	0,01
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>93.965.836,58</b>	<b>99,50</b>

## **G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolution)**

# G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)

## Rapport du Conseil d'Administration

La période sous revue est initialement marquée par le stress lié aux banques régionales américaines et Crédit Suisse. Ce stress est rapidement surmonté grâce aux actions de la FED et d'UBS, puis les marchés se projettent positivement autour de la thématique de l'intelligence artificielle compensant ainsi la persistance de l'inflation, la dégradation macro en Europe et les fortes tensions au Proche-Orient. La baisse de l'inflation et le changement de ton de la Fed permettent au MSCI World de terminer l'exercice en forte hausse (+22,46% entre le 28/02/2023 et le 29/02/2024).

Les secteurs IT, services de communication incluant les valeurs internet ainsi que la consommation discrétionnaire ont enregistré les meilleures performances au sein du MSCI World durant l'exercice. A l'inverse, les services publics, la consommation courante ainsi que l'immobilier ont sous performé.

Dans le portefeuille, les 3 meilleures contributions à la performance proviennent de Broadcom (+119% en EUR), MongoDB (+109%) et Novo Nordisk (+66%). Les 3 contributions les plus négatives sont Teck Resources (-3,9%), Sartorius Stedim (-17%) et l'absence de Meta ex Facebook (+175%).

Dans contexte, nous avons notamment acheté Nvidia leader en IA, Palo Alto Networks leader en cybersécurité et renforcé Cyberark elle aussi portée par les besoins en sécurité informatique. Nous avons également pris une position en Vertex Pharmaceutical et en XPO (transport). Parallèlement nos principales ventes ont été Norfolk Southern et NCR Voyix. Nous avons également cédé SVB Financial, dans la cadre des difficultés extrêmes de cette banque grand financeur de la Silicon Valley. Enfin nous avons apporté notre position dans la valeur biotechnologique Seagen lors de l'acquisition par Pfizer.

Performances du compartiment G Fund – Global Disruption :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue	Performance Benchmark sur la période sous revue
G FUND - GLOBAL DISRUPTION - IC	LU1897556350	31,2	22,46
G FUND - GLOBAL DISRUPTION - IC - USD	LU1897556434	33,87	24,96
G FUND - GLOBAL DISRUPTION - NC	LU1897556517	30,22	22,46
G FUND - GLOBAL DISRUPTION - OAD	LU1897556608	32,16	22,46
G FUND - GLOBAL DISRUPTION - RC	LU1897556780	31,05	22,46

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

## G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>237.158.333,97</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	234.534.715,95
<i>Prix de revient</i>		183.600.695,22
Avoirs en banque et liquidités		1.892.265,94
A recevoir sur souscriptions		684.197,15
Dividendes à recevoir, nets		42.214,29
Autres actifs		4.940,64
<b>Passifs</b>		<b>2.613.887,77</b>
A payer sur investissements achetés		471.121,07
A payer sur rachats		88.265,62
Commissions de gestion à payer	3	235.376,19
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	13.702,40
Commissions d'administration à payer	6	7.422,15
Commissions de performance à payer	4	1.769.368,25
Taxe d'abonnement à payer	8	13.200,50
Autres passifs		15.431,59
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>234.544.446,20</b>

## G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>1.219.498,33</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.129.147,34
Intérêts bancaires		90.255,03
Autres revenus		95,96
<b>Dépenses</b>		<b>4.595.746,51</b>
Commissions de gestion	3	2.132.751,93
Commissions de performance	4	1.769.368,25
Commissions de dépositaire	5	69.523,35
Commissions d'administration	6	104.054,21
Frais légaux		19.107,27
Frais de transaction	2.13,7	384.819,60
Rémunération administrateurs		1.715,32
Taxe d'abonnement	8	71.998,74
Autres dépenses	13	42.407,84
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>-3.376.248,18</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	24.555.631,40
- contrats de change à terme	2.7	-521.197,27
- change	2.4	628.421,80
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>21.286.607,75</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	38.979.883,63
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>60.266.491,38</b>
Dividendes versés	10	-172.219,77
Souscriptions d'actions de capitalisation		269.384.471,07
Souscriptions d'actions de distribution		63.354.621,02
Rachats d'actions de capitalisation		-265.905.252,68
Rachats d'actions de distribution		-35.214.992,71
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>91.713.118,31</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>142.831.327,89</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>234.544.446,20</b>

## G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>234.544.446,20</b>	<b>142.831.327,89</b>	<b>107.044.128,77</b>
<b>Classe EC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		29.616,352	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	131,00	-	-
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		502.660,196	167.773,805	93.345,602
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	248,05	190,49	195,33
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		17.660,340	9.518,031	10.631,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.194,98	1.672,98	1.700,21
<b>Classe IC USD - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		101,000	76,000	51,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	2.442,31	1.824,33	1.964,20
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		1.246,842	157,426	157,426
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	219,47	167,47	170,44
<b>Classe OC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		-	45.506,271	27.238,430
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.562,72	1.578,17
<b>Classe OAD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		22.699,877	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.065,24	-	-
<b>Classe OSD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		2.002,361	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.012	-	-
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		-	8.442,476	8.442,476
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.839,51	1.882,30
Dividende par action		18,47	16,13	42,88

## G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe EC EUR - Capitalisation	0,000	39.419,821	9.803,469	29.616,352
Classe NC EUR - Capitalisation	167.773,805	990.065,628	655.179,237	502.660,196
Classe IC EUR - Capitalisation	9.518,031	8.329,115	186,806	17.660,340
Classe IC USD - Capitalisation	76,000	25,000	0,000	101,000
Classe RC EUR - Capitalisation	157,426	1.089,416	0,000	1.246,842
Classe OC EUR - Capitalisation	45.506,271	13.936,193	59.442,464	0,000
Classe OAD EUR - Distribution	0,000	26.938,318	4.238,441	22.699,877
Classe OSD EUR - Distribution	0,000	2.002,361	0,000	2.002,361
Classe GD EUR - Distribution	8.442,476	2.460,480	10.902,956	0,000

# G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)

## Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>230.622.587,59</b>	<b>98,33</b>
<b>Actions</b>			<b>230.622.587,59</b>	<b>98,33</b>
<b>États-Unis</b>			<b>166.909.454,64</b>	<b>71,16</b>
ADVANCED MICRO DEVICES INC - REG SHS	USD	19.477	3.749.906,81	1,60
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	USD	16.098	2.432.246,82	1,04
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	USD	277.206	8.201.027,80	3,50
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	USD	10.907	14.184.444,43	6,05
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC - REG SHS	USD	39.093	11.899.127,34	5,07
COMCAST CORP -A-	USD	37.074	1.588.620,90	0,68
DENALI THRPTCS - REG SHS	USD	36.139	714.829,42	0,30
HCA HEALTHCARE INC - REG SHS	USD	26.510	8.263.167,00	3,52
INTUITIVE SURGICAL INC - REG SHS	USD	29.292	11.294.995,20	4,82
IONIS PHARMACEUTICALS NEW	USD	108.053	4.885.076,13	2,08
MADRIGAL PHARMACEUTICALS INC	USD	9.154	2.162.174,80	0,92
MICROSOFT CORP - REG SHS	USD	26.813	11.090.929,32	4,73
MODERNA INC	USD	11.656	1.075.149,44	0,46
MONGODB INC	USD	18.371	8.222.492,18	3,51
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	32.625	10.778.973,75	4,60
NCR VOYIX	USD	52.372	765.154,92	0,33
NVIDIA CORP	USD	14.953	11.829.617,36	5,04
PALO ALTO NETWORKS	USD	36.238	11.253.710,90	4,80
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	USD	11.179	10.799.920,11	4,60
T-MOBILE US INC - REG SHS	USD	32.535	5.312.965,50	2,27
UNITEDHEALTH GROUP INC - REG SHS	USD	18.598	9.179.972,80	3,91
VERTEX PHARMACEUTICALS INC - REG SHS	USD	11.307	4.757.307,18	2,03
WATTS WATER TECHNOLOGIES INC CLASS -A-	USD	41.967	8.559.169,65	3,65
XPO INC	USD	32.484	3.908.474,88	1,67
<b>Pays-Bas</b>			<b>14.301.707,28</b>	<b>6,10</b>
ARGENX SE	EUR	5.172	1.920.849,15	0,82
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	EUR	13.143	12.380.858,13	5,28
<b>Canada</b>			<b>14.240.036,42</b>	<b>6,07</b>
BAUSCH HEALTH - REGISTERED SHS	USD	335.868	3.153.561,22	1,34
TECK RESOURCES LTD -B- REG SHS	USD	288.560	11.086.475,20	4,73
<b>Danemark</b>			<b>11.746.417,23</b>	<b>5,01</b>
NOVO NORDISK AS -B- BEARER/REG SHS	DKK	98.710	11.746.417,23	5,01
<b>Israël</b>			<b>9.405.945,36</b>	<b>4,01</b>
CYBERARKSOFTWARE LTD	USD	35.661	9.405.945,36	4,01
<b>France</b>			<b>8.359.195,80</b>	<b>3,56</b>
AELIS FARMA SAS	EUR	24.586	353.856,34	0,15
AUBAY	EUR	27.984	1.246.140,74	0,53
LECTRA SYSTEMES	EUR	51.548	1.715.317,05	0,73
OVH GROUPE	EUR	93.902	965.352,47	0,41
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	13.120	3.610.502,57	1,54
WAGA ENERGY SA	EUR	25.441	468.026,63	0,20
<b>Allemagne</b>			<b>5.659.830,86</b>	<b>2,41</b>
BIONTECH --- SHS SPONSORED ADR	USD	29.482	2.622.718,72	1,12
CARL ZEISS MEDITEC AG - INHABER-AKT	EUR	24.673	3.037.112,14	1,29
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>3.912.128,36</b>	<b>1,67</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>3.912.128,36</b>	<b>1,67</b>

## G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)

---

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>France</b>			<b>3.912.128,36</b>	<b>1,67</b>
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	16	3.912.128,36	1,67
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>234.534.715,95</b>	<b>100,00</b>

## **G FUND – Hybrid Corporate Bonds**

# G FUND – Hybrid Corporate Bonds

## Rapport du Conseil d'Administration

En 2023, Les dettes hybrides non financières ont affiché une solide performance avec par exemple l'indice BofA Euro Non-Financial Subordinated qui a progressé de 9.6%.

La classe d'actif a en effet bénéficié de son taux de portage important mais aussi d'une baisse des primes de crédit. Cette baisse s'explique probablement par le fait que les non-rappels sont restés contenus au secteur immobilier. Ainsi en 2023, 24 mds EUR de titres hybrides ont été remboursés. Seul le groupe Aroundtown/Grandcity n'a pas exercé le rappel de ses échéances 2023 tandis qu'Unibail a réalisé un remboursement partiel ainsi qu'une offre d'échange afin de limiter le préjudice fait au porteur.

En 2023 les primo émetteurs, généralement porteurs de valeur, ont été rares compte tenu d'un marché des fusion acquisitions atone dans un contexte de taux élevés. Cela pourrait changer en 2024 si les conditions financières venaient à s'assouplir.

Sur le portefeuille nous avons concentré les réinvestissements sur le secteur des utilities, des télécoms et l'énergie. Nous restons prudents sur le secteur de l'immobilier, en particulier sur les émetteurs qui n'ont pas démontré un accès au marché obligataire senior non sécurisé. En termes de positionnement sur la courbe nous avons commencé l'année avec un positionnement assez court (<3) car les courbes étaient inversées. A mesure que les courbes crédit se sont à nouveau pentifiées nous avons allongé notre exposition.

Sur les 12 prochains mois nous n'anticipons pas de difficultés particulières pour adresser les tombées en dehors de l'immobilier et en particulier Heimstaden Bostad avec son émission 3.248% dont la période de rappel de 3 mois s'ouvrira en novembre 2024.

Performances du compartiment G Fund – Hybrid Corporate Bonds :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS - GD	LU2023296085	8,76
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS - IC	LU2023296168	8,28
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS - NC	LU2023296242	7,58

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>95.660.586,50</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	92.581.056,34
<i>Prix de revient</i>		94.426.546,80
Avoirs en banque et liquidités		1.344.031,59
A recevoir sur souscriptions		100,00
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.7	19.104,23
Dividendes à recevoir, nets		33.750,00
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.682.544,34
<b>Passifs</b>		<b>393.921,45</b>
A payer sur investissements achetés		223.469,64
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.8	134.730,00
Commissions de gestion à payer	3	18.765,21
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	5.143,92
Commissions d'administration à payer	6	2.811,41
Taxe d'abonnement à payer	8	1.588,51
Autres passifs		7.412,76
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>95.266.665,05</b>

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>3.101.096,81</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		3.010.680,97
Intérêts bancaires		22.874,03
Autres revenus		67.541,81
<b>Dépenses</b>		<b>327.399,38</b>
Commissions de gestion	3	225.465,32
Commissions de dépositaire	5	28.724,37
Commissions d'administration	6	16.669,50
Amortissement des frais d'établissement	2.12	2.002,60
Frais légaux		9.811,23
Frais de transaction	2.13,7	15.562,24
Rémunération administrateurs		631,07
Taxe d'abonnement	8	8.899,42
Intérêts payés sur découvert bancaire		424,63
Autres dépenses	13	19.209,00
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>2.773.697,43</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-2.699.075,16
- contrats de change à terme	2.7	10.904,59
- contrats futures	2.8	11.705,00
- change	2.4	-50.696,64
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>46.535,22</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	7.376.080,91
- contrats de change à terme	2.7	58.860,46
- contrats futures	2.8	-136.530,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>7.344.946,59</b>
Dividendes versés	10	-1.985.946,44
Souscriptions d'actions de capitalisation		15.885.535,08
Souscriptions d'actions de distribution		25.970.028,99
Rachats d'actions de capitalisation		-16.501.454,19
Rachats d'actions de distribution		-11.124.151,16
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>19.588.958,87</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>75.677.706,18</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>95.266.665,05</b>

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23	28/02/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>95.266.665,05</b>	<b>75.677.706,18</b>	<b>72.219.204,74</b>
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		109,346	36,471	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,36	89,57	96,91
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		16.375,278	16.545,756	7.035,365
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	963,63	889,97	956,98
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		79.395,760	71.806,760	70.207,859
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	893,76	848,80	932,75
Dividende par action		27,58	21,66	21,44
<b>Classe SD EUR - Distribution</b>				
Nombre d'actions		7.932,573	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.073,53	-	-
<b>Classe SC EUR - Capitalisation</b>				
Nombre d'actions		0,100	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.000,70	-	-

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe NC EUR - Capitalisation	36,471	73,787	0,912	109,346
Classe IC EUR - Capitalisation	16.545,756	8.700,781	8.871,259	16.375,278
Classe GD EUR - Distribution	71.806,760	20.545,000	12.956,000	79.395,760
Classe SD EUR - Distribution	0,000	7.932,573	0,000	7.932,573
Classe SC EUR - Capitalisation (voir note 1)	0,000	7.932,573	7.932,573	0,000
Classe SC EUR - Capitalisation	0,000	0,100	0,000	0,100

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>91.721.497,06</b>	<b>96,28</b>
<b>Obligations</b>			<b>8.412.957,70</b>	<b>8,83</b>
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.959.965,00</b>	<b>4,16</b>
ABERTIS INFRA FIN 2.625 21-XX 26/04A	EUR	200.000	183.630,00	0,19
NATURGY FINANCE BV 2.374 21-XX 23/02A	EUR	900.000	836.883,00	0,88
REPSOL INTL FINANCE 2.5000 21-XX 22/03A	EUR	1.700.000	1.586.542,00	1,67
WINTERSHALL DEA FIN 2.4985 21-99 31/12A	EUR	900.000	827.802,00	0,87
WINTERSHALL DEA FINA 3.5 21-99 31/12A	EUR	600.000	525.108,00	0,55
<b>États-Unis</b>			<b>1.994.974,00</b>	<b>2,09</b>
SOUTHERN CO 1.875 21-81 15-09A	EUR	2.300.000	1.994.974,00	2,09
<b>Australie</b>			<b>915.600,00</b>	<b>0,96</b>
AUSNET SERVICES HOLD 1.625 21-81 11/03A	EUR	1.000.000	915.600,00	0,96
<b>Royaume-Uni</b>			<b>683.236,70</b>	<b>0,72</b>
NATIONAL EXPRESS GROUP 4.25 20-99 31/12A	GBP	100.000	106.626,53	0,11
NGG FINANCE PLC 5.625 13-73 18/06A	GBP	500.000	576.610,17	0,61
<b>Belgique</b>			<b>464.820,00</b>	<b>0,49</b>
EUROCLEAR INVESTMENT F.LR 18-48 11/04A	EUR	500.000	464.820,00	0,49
<b>Danemark</b>			<b>202.287,00</b>	<b>0,21</b>
ORSTED 5.25 22-XX 08/12A	EUR	200.000	202.287,00	0,21
<b>Portugal</b>			<b>192.075,00</b>	<b>0,20</b>
EDP SA 1.7 20-80 20/07A	EUR	200.000	192.075,00	0,20
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>83.308.539,36</b>	<b>87,45</b>
<b>Pays-Bas</b>			<b>20.431.513,00</b>	<b>21,45</b>
ABERTIS INFRA FIN FL.R 20-XX 24/02A	EUR	2.000.000	1.916.280,00	2,01
ELM BV FL.R 20-XX 03/09A	EUR	2.200.000	2.165.889,00	2,27
FRIESLANDCAMPINA NV FL.R 20-XX 10/12A	EUR	400.000	370.936,00	0,39
GAS NAT FENOSA FL.R 15-49 29/12A	EUR	400.000	399.538,00	0,42
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	EUR	2.100.000	1.852.830,00	1,94
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	EUR	1.300.000	1.231.451,00	1,29
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A12A	EUR	300.000	253.668,00	0,27
JT INTERNATIONAL FIN FL.R 20-83 07/10A	EUR	500.000	469.470,00	0,49
JT INTL FIN SERV BV FL.R 20-81 07/04A	EUR	200.000	192.068,00	0,20
KONINKLIJKE KPN NV FL.R 19-XX 08/02A	EUR	300.000	293.007,00	0,31
KPN 6.00 PE FL.R 22-XX 21/12	EUR	700.000	730.576,00	0,77
REPSOL INTL FINANCE FL.R 15-75 25/03A	EUR	300.000	298.743,00	0,31
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-49 31/12A	EUR	1.200.000	1.173.654,00	1,23
REPSOL INTL FINANCE FL.R 20-XX 11/12A	EUR	700.000	677.187,00	0,71
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	EUR	1.300.000	1.266.642,00	1,33
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 14/03A	EUR	500.000	498.522,50	0,52
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	EUR	600.000	557.889,00	0,59
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 12/05A	EUR	100.000	86.385,00	0,09
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 21-XX 24/05A	EUR	800.000	730.376,00	0,77
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 23-99 31/12A	EUR	700.000	745.780,00	0,78
TENNET HOLDING BV FL.R 20-XX 22/10A	EUR	400.000	387.540,00	0,41
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 14-26 24/03A	EUR	300.000	294.675,00	0,31
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 17-XX 14/06A	EUR	900.000	851.850,00	0,89
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	EUR	500.000	496.202,50	0,52
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	EUR	700.000	633.689,00	0,67
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	EUR	100.000	97.607,00	0,10
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 22-XX 28/03A3A	EUR	200.000	180.494,00	0,19
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 22-XX 28/12A	EUR	1.000.000	934.260,00	0,98

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 23-XX 06/09A	EUR	600.000	644.304,00	0,68
<b>France</b>			<b>19.553.852,50</b>	<b>20,53</b>
ACCOR FL.R 23-XX 11/04A	EUR	600.000	653.988,00	0,69
ARKEMA SA FL.R 19-XX 17/09A	EUR	200.000	198.332,00	0,21
ARKEMA SA FL.R 20-XX 21/01A	EUR	200.000	188.837,00	0,20
EDF FL.R 19-XX 03/12A	EUR	800.000	740.804,00	0,78
EDF FL.R 20-XX 15/03A	EUR	400.000	374.570,00	0,39
EDF FL.R 21-XX 01/06A	EUR	600.000	545.712,00	0,57
EDF SA FL.R 18-XX 04/10A	EUR	1.000.000	993.790,00	1,04
EDF SA FL.R 20-XX 15/09A	EUR	1.400.000	1.245.363,00	1,31
EDF SA FL.R 22-XX 06/12A	EUR	200.000	218.284,00	0,23
ENGIE SA FL.R 19-XX 08/07A	EUR	1.200.000	1.153.992,00	1,21
ENGIE SA FL.R 20-XX 30/11A	EUR	800.000	702.176,00	0,74
ENGIE SA FL.R 21-XX 02/07A	EUR	500.000	412.900,00	0,43
LA POSTE FL.R 18-XX 29/01A	EUR	1.600.000	1.547.832,00	1,62
ORANGE SA FL.R 20-XX 15/10A	EUR	1.000.000	884.300,00	0,93
ORANGE SA FL.R 23-XX 18/04A	EUR	1.000.000	1.036.110,00	1,09
TOTALENERGIES SE FL.R 15-XX 26/02A	EUR	800.000	782.632,00	0,82
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	EUR	1.100.000	939.064,50	0,99
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/001A	EUR	700.000	627.942,00	0,66
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	EUR	500.000	402.425,00	0,42
TOTALENERGIES SE FL.R 22-XX 17/04A	EUR	1.000.000	926.200,00	0,97
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/4A	EUR	700.000	655.228,00	0,69
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 23-XX 03/10A	EUR	1.100.000	1.145.892,00	1,20
VEOLIA ENVIRONNEMEN FL.R 23-XX 22/02A	EUR	800.000	839.084,00	0,88
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20/04A	EUR	2.300.000	2.053.440,00	2,16
VEOLIA ENVIRONNEMENT FL.R 20-XX 20.04A	EUR	300.000	284.955,00	0,30
<b>Royaume-Uni</b>			<b>14.533.540,01</b>	<b>15,26</b>
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	1.600.000	1.495.712,00	1,57
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	2.600.000	2.515.409,00	2,64
BRITISH AMER TOBACCO FL.R 21-XX 27/09A	EUR	100.000	90.269,00	0,09
BRITISH AMER TOBACCO FL.R 21-XX 27/12A	EUR	1.700.000	1.570.545,00	1,65
BRITISH TELECOM FL.R 20-80 18/08	EUR	300.000	287.025,00	0,30
BRITISH TELECOM FL.R 21-81 23/11S	USD	600.000	520.840,92	0,55
BRITISH TELECOM FL.R 23-83 20/12A	GBP	900.000	1.110.182,35	1,17
NGG FINANCE PLC FL.R 19-79 05/12A	EUR	700.000	686.878,50	0,72
NGG FINANCE PLC FL.R 19-XX 09/05A	EUR	1.212.000	1.107.404,40	1,16
SSE PLC FL.R 20-XX 14/07A	EUR	600.000	570.378,00	0,60
SSE PLC FL.R 22-XX 21/04A	EUR	1.500.000	1.453.890,00	1,53
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	EUR	300.000	292.446,00	0,31
VODAFONE GROUP PLC FL.R 18-78 03/10A	USD	300.000	276.585,50	0,29
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	EUR	400.000	354.760,00	0,37
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	EUR	1.754.000	1.669.299,34	1,75
VODAFONE GROUP PLC FL.R 23-84 30/08A	EUR	500.000	531.915,00	0,56
<b>Italie</b>			<b>10.472.327,00</b>	<b>10,99</b>
ENEL FL.R 24-XX 27/05A	EUR	1.200.000	1.182.084,00	1,24
ENEL SPA FL.R 18-81 24/11A	EUR	800.000	771.296,00	0,81
ENEL SPA FL.R 19-80 24/05A	EUR	400.000	394.996,00	0,41
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	EUR	300.000	278.208,00	0,29
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	300.000	244.881,00	0,26
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	EUR	500.000	525.470,00	0,55
ENEL SPA FL.R 23-XX 16/07A	EUR	1.050.000	1.132.047,00	1,19
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	600.000	579.270,00	0,61
ENI SPA FL.R 20-XX 13/10A	EUR	2.600.000	2.390.336,00	2,51
ENI SPA FL.R 21-99 31/12A	EUR	600.000	549.630,00	0,58
ENI SPA FL.R 21-XX 11/05A	EUR	1.000.000	868.720,00	0,91

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
POSTE ITALIANE FL.R 21-XX 24/06A	EUR	1.600.000	1.372.296,00	1,44
TERNA SPA FL.R 22-XX 09/02A	EUR	200.000	183.093,00	0,19
<b>Allemagne</b>			<b>4.016.755,00</b>	<b>4,22</b>
DEUTSCHE BAHN FINANCE FL.R 19-XX 22/04A	EUR	200.000	191.989,00	0,20
DEUTSCHE BAHN FIN FL.R 19-XX 18/10A	EUR	100.000	85.368,00	0,09
DEUTSCHE LUFTHANSA AG FL.R 15-75 12/08A	EUR	800.000	783.740,00	0,82
EVONIK INDUSTRIES FL.R 21-81 02/12A	EUR	500.000	451.145,00	0,47
INFINEON TECHNOLOGIES FL.R 19-XX 01/04A	EUR	1.000.000	977.540,00	1,03
INFINEON TECHNOLOGIES FL.R 19-XX 01/04A	EUR	1.100.000	1.060.103,00	1,11
MERCK KGAA FL.R 20-80 09/09A	EUR	500.000	466.870,00	0,49
<b>Suède</b>			<b>2.926.880,54</b>	<b>3,07</b>
AKELIUS RESIDENTIAL FL.R 20-81 17/05A	EUR	700.000	621.047,00	0,65
CASTELLUM AB FL.R 21-XX 02/03A	EUR	200.000	170.092,00	0,18
FASTIGHETS AB BALDER FL.R 21-81 02/03A	EUR	200.000	181.434,00	0,19
TELIA COMPANY AB FL.R 22-82 21/12A	EUR	300.000	301.168,50	0,32
TELIA COMPANY AB FL.R 22-83 30/06A	EUR	300.000	278.700,00	0,29
VATTENFALL AB FL.R 15-77 19/03A	EUR	1.229.000	1.174.807,25	1,23
VATTENFALL AB FL.R 21-83 29/06A	GBP	200.000	199.631,79	0,21
<b>États-Unis</b>			<b>2.722.527,66</b>	<b>2,86</b>
AT AND T INC FLR 20-XX 01/05A	EUR	2.500.000	2.434.500,00	2,56
ENERGY TRANSFER LP FL.R 24-54 15/05S	USD	300.000	288.027,66	0,30
<b>Luxembourg</b>			<b>1.945.671,00</b>	<b>2,04</b>
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 17-XX 13/11A	EUR	150.000	144.813,00	0,15
EUROFINS SCIENTIFIC FL.R 23-XX 24/07A	EUR	800.000	834.868,00	0,88
HOLCIM FINANCE LUX FL.R 19-XX 05/07A/12A	EUR	500.000	497.315,00	0,52
SES SA FL.R 21-XX 27/08A	EUR	500.000	468.675,00	0,49
<b>Portugal</b>			<b>1.604.443,50</b>	<b>1,68</b>
EDP SA FL.R 21-81 02/08A	EUR	400.000	373.416,00	0,39
EDP SA FL.R 23-83 23/04A	EUR	900.000	930.870,00	0,98
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 19-79 30/04A	EUR	300.000	300.157,50	0,32
<b>Canada</b>			<b>1.479.345,99</b>	<b>1,55</b>
TRANSCANADA TRUST FL.R 15-75 20/05S	USD	1.400.000	1.257.328,47	1,32
TRANSCANADA TRUST SUB FL.R 16-76 15/08S	USD	250.000	222.017,52	0,23
<b>Belgique</b>			<b>1.460.669,00</b>	<b>1,53</b>
ELIA GROUP SA FL.R 23-XX 15/06A	EUR	400.000	410.708,00	0,43
SOLVAY SA FL.R 20-XX 02/03A	EUR	1.100.000	1.049.961,00	1,10
<b>Autriche</b>			<b>647.196,50</b>	<b>0,68</b>
AT AND S AUSTRIA TECHN FL.R 22-99 31/12A	EUR	100.000	89.012,50	0,09
OMV AG FL.R 20-XX 01/09A	EUR	400.000	378.168,00	0,40
OMV AG FL.R 20-XX 01/09A	EUR	200.000	180.016,00	0,19
<b>Espagne</b>			<b>604.818,00</b>	<b>0,63</b>
IBERDROLA FINANZAS FL.R 23-XX 25/07A	EUR	600.000	604.818,00	0,63
<b>Australie</b>			<b>531.980,00</b>	<b>0,56</b>
APA INFRASTRUCTURE FL.R 23-83 09/11A	EUR	500.000	531.980,00	0,56
<b>Danemark</b>			<b>196.066,00</b>	<b>0,21</b>
ORSTED FL.R 17-XX 24/11A	EUR	200.000	196.066,00	0,21
<b>Japon</b>			<b>180.953,66</b>	<b>0,19</b>
SOFTBANK GROUP CORP FL.R 17-XX 19/01S	USD	200.000	180.953,66	0,19
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>83.763,00</b>	<b>0,09</b>
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>83.763,00</b>	<b>0,09</b>

## G FUND – Hybrid Corporate Bonds

---

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>France</b>			<b>83.763,00</b>	<b>0,09</b>
TOTALENERGIES SE FL.R 22-99 31/12A	EUR	100.000	83.763,00	0,09
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>775.796,28</b>	<b>0,81</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>775.796,28</b>	<b>0,81</b>
<b>France</b>			<b>775.796,28</b>	<b>0,81</b>
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	4	775.796,28	0,81
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>92.581.056,34</b>	<b>97,18</b>

**G FUND – High Yield Maturity 2028  
(précédemment High Yield Maturity 3)**

# G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

## Rapport du Conseil d'Administration

### Politique de gestion

En 2023, les anticipations pessimistes sur le high yield ont été contredites par une performance de +10,29% (HEC4) du 28/02/2023 au 29/02/2024, et un rallye inattendu de fin d'année suite courant novembre à l'anticipation du pivot des banques centrales et de leur changement de politique monétaire, orientant à la baisse des taux. Ainsi le swap Ester 4 ans est passé du 28 février 2023 au 29 février 2024 de 3.233% à 2.657%.

Retour sur 2023 :

Les tensions initiales liées aux banques régionales américaines, suivie de la faillite "organisée" de Crédit Suisse et l'annulation de 16MM\$ de coco/AT1, a infligé la perte la plus importante jamais subie par les investisseurs AT1 et alimenté une correction du marché plus importante que lors du choc COVID sur cette classe d'actifs. Le marché a montré une reprise significative, illustré par le retour réussi d'UBS (3,5MM\$ émis pour plus de 36MM\$ d'intention d'achat). Les AT1 font partie des meilleures performances : +11.80% sur la période du 28/02/2023 au 29/02/2024.

La BCE a augmenté ses taux de 450pb depuis juillet 2022, contribuant à ramener l'inflation annuelle de la zone € à 2,4% en novembre, tout en maintenant le chômage à des niveaux bas. Les investisseurs étaient initialement inquiets des crédits cycliques en 2023. Ils anticipaient des difficultés pour les entreprises de vente au détail et de consommation face à l'augmentation des coûts. Un an plus tard, ces secteurs affichent des performances exceptionnelles de près de 16%, avec des surperformances de +50% pour le détaillant de cosmétiques Douglas, le croisiériste Carnival et le distributeur de produits électroniques CECONOMY.

Les risques idiosyncratiques sont restés bien présents pour autant. Bien que le marché dans son ensemble se soit redressé, la dispersion s'est accrue. JPMorgan a noté dans une étude que la part des obligations se négociant à moins de 300pbs a doublé depuis mai 2022 pour atteindre 22%, tout comme la part des obligations en difficulté, qui est passée de 6% à 12%. Il fallait notamment éviter Casino dont les obligations non garanties ne valent plus que 1% de leur valeur nominale. D'autres cas de stress spécifique en 2023 incluent Altice, dont les obligations Holdco en France ont chuté à 30% après l'arrestation de Pereira ou encore dans le secteur immobilier, SIGNA, promoteur immobilier autrichien, qui enregistre la plus grande faillite de l'histoire autrichienne avec une dette de 13MM€. Et il n'est pas le seul, puisque les sociétés immobilières allemandes Adler, Aroundtown, GrandCity et les immobilières suédoises SBB et Heimstaden ont également été très volatiles.

Performances du compartiment G Fund – High Yield Maturity 2028 :

Parts du Fonds	ISIN	Performance sur la période sous revue
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 2028 - GD	LU2527589332	8,93
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 2028 - IC	LU2527589415	8,86
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 2028 - NC	LU2527589688	8,31
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 2028 - ND	LU2527589761	8,34
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 2028 - RC	LU2527589845	8,89
G FUND - HIGH YIELD MATURITY 2028 - SC	LU2527590009	8,86

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

## G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

---

### Etat des actifs nets au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>113.972.265,65</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	109.411.574,88
<i>Prix de revient</i>		<i>104.235.885,17</i>
Avoirs en banque et liquidités		2.656.865,78
Dividendes à recevoir, nets		85.055,21
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.818.769,78
<b>Passifs</b>		<b>1.616.842,85</b>
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.10	1.355.057,96
Commissions de gestion à payer	3	30.667,62
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	6.112,81
Commissions d'administration à payer	6	3.340,96
Commissions de performance à payer	4	211.889,43
Taxe d'abonnement à payer	8	2.604,50
Autres passifs		7.169,57
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>112.355.422,80</b>

## G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/03/23 au 29/02/24

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>4.368.321,74</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		4.301.136,90
Intérêts bancaires		61.313,55
Autres revenus		5.871,29
<b>Dépenses</b>		<b>827.523,82</b>
Commissions de gestion	3	354.952,49
Commissions de performance	4	211.889,43
Commissions de dépositaire	5	34.046,70
Commissions d'administration	6	19.976,74
Frais légaux		16.153,75
Frais de transaction	2.13,7	186,54
Rémunération administrateurs		772,61
Taxe d'abonnement	8	14.495,23
Intérêts payés sur découvert bancaire		25.874,07
Frais bancaires		5.844,80
Autres dépenses	13	143.331,46
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>3.540.797,92</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	421.068,73
- swaps	2.10	1.388.414,77
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>5.350.281,42</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	5.608.006,46
- swaps	2.10	-2.364.835,48
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>8.593.452,40</b>
Dividendes versés	10	-14.520,12
Souscriptions d'actions de capitalisation		41.587.269,19
Souscriptions d'actions de distribution		2.504.464,84
Rachats d'actions de capitalisation		-13.423.305,98
Rachats d'actions de distribution		-344.793,62
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>38.902.566,71</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>73.452.856,09</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>112.355.422,80</b>

## G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

### Statistiques

		29/02/24	28/02/23
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>112.355.422,80</b>	<b>73.452.856,09</b>
<b>Classe GD EUR - Distribution</b>			
Nombre d'actions		3.977,574	2.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.103,14	1.016,06
Dividende par action		3,44	-
<b>Classe IC EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		26.779,664	11.527,473
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.118,98	1.027,95
<b>Classe NC EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		22.909,953	4.235,837
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	111,15	102,62
<b>Classe ND EUR - Distribution</b>			
Nombre d'actions		1.511,430	1,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,38	102,64
Dividende par action		0,78	-
<b>Classe RC EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		74.817,631	17.634,593
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	112,76	103,55
<b>Classe RD EUR - Distribution</b>			
Nombre d'actions		100,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,25	-
<b>Classe SC EUR - Capitalisation</b>			
Nombre d'actions		60.004,000	56.004,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.113,95	1.023,32

## G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/03/23 au 29/02/24

	Nombre d'actions au 01/03/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 29/02/24
Classe GD EUR - Distribution	2.000,000	1.977,574	0,000	3.977,574
Classe IC EUR - Capitalisation	11.527,473	16.869,824	1.617,633	26.779,664
Classe NC EUR - Capitalisation	4.235,837	19.725,454	1.051,338	22.909,953
Classe ND EUR - Distribution	1,000	4.666,887	3.156,457	1.511,430
Classe RC EUR - Capitalisation	17.634,593	64.186,410	7.003,372	74.817,631
Classe RD EUR - Distribution	0,000	100,000	0,000	100,000
Classe SC EUR - Capitalisation	56.004,000	14.004,000	10.004,000	60.004,000

# G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

## Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>103.944.042,21</b>	<b>92,51</b>
<b>Obligations</b>			<b>90.901.718,71</b>	<b>80,91</b>
<b>France</b>			<b>35.829.042,00</b>	<b>31,89</b>
AFFLELOU SAS 4.25 21-26 19/05S	EUR	1.400.000	1.380.988,00	1,23
AIR FRANCE-KLM 8.125 23-28 31/05A	EUR	2.200.000	2.482.040,00	2,21
BANIJAY GROUP SAS 6.5 20-26 11/02S	EUR	1.200.000	1.211.964,00	1,08
CAB SELAS 3.375 21-28 09/02S	EUR	1.400.000	1.270.514,00	1,13
CHROME BIDCO SAS 3.5 21-28 24/05S	EUR	800.000	695.888,00	0,62
CONSTELLIUM SE 4.25 17-26 15/02S	EUR	1.200.000	1.196.388,00	1,06
ELIS SA 1.625 19-28 03/04A	EUR	2.000.000	1.834.400,00	1,63
FAURECIA SE 3.75 20-28 15/06S	EUR	2.100.000	2.016.294,00	1,79
FNAC DARTY SA 2.625 19-26 30/05S	EUR	1.800.000	1.723.446,00	1,53
GOLDSTORY SAS 5.375 21-24 04/03S	EUR	1.100.000	1.114.784,00	0,99
ILIAD SA 1.875 21-28 11/02A	EUR	2.200.000	1.997.380,00	1,78
KAPLA HOLDING SAS 3.375 19-26 15/12S/12S	EUR	1.200.000	1.158.540,00	1,03
LOXAM SAS 4.5 22-27 15/02S	EUR	1.900.000	1.890.500,00	1,68
NEXANS SA 5.5 23-28 05/04A	EUR	2.000.000	2.108.940,00	1,88
ORANO SA 2.75 20-28 08/03A	EUR	1.800.000	1.721.934,00	1,53
PAPREC HOLDING SA 6.50 23-27 17/11S	EUR	500.000	525.265,00	0,47
RENAULT SA 2.5 21-28 01/04A	EUR	2.200.000	2.069.826,00	1,84
REXEL SA 2.125 21-28 15/06S	EUR	2.100.000	1.948.716,00	1,73
SPCM SA 2.0000 20-26 01/02S	EUR	1.900.000	1.827.097,00	1,63
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	EUR	1.800.000	1.748.016,00	1,56
VALEO SE 5.375 22-27 28/05A	EUR	2.100.000	2.167.641,00	1,93
VERALLIA SASU 1.625 21-28 14/05A	EUR	1.900.000	1.738.481,00	1,55
<b>Italie</b>			<b>11.873.887,00</b>	<b>10,57</b>
AMPLIFON SPA 1.125 20-27 13/02A	EUR	2.100.000	1.943.382,00	1,73
FIBER BIDCO 11.00 22-27 25/10S	EUR	1.000.000	1.089.980,00	0,97
INTESA SANPAOLO 3.928 14-26 15/09A	EUR	1.800.000	1.794.762,00	1,60
NEXI SPA 1.625 21-26 30/04S	EUR	2.100.000	1.989.519,00	1,77
TELECOM ITALIA SPA 6.875 23-28 15/02S	EUR	2.100.000	2.226.630,00	1,98
VERDE BIDCO SPA 4.625 21-26 01/10A01/10S	EUR	1.100.000	1.070.960,00	0,95
WEBUILD SPA 3.875 22-26 28/07A	EUR	1.800.000	1.758.654,00	1,57
<b>Allemagne</b>			<b>7.463.879,00</b>	<b>6,64</b>
COMMERZBANK AG 4.00 17-27 30/03A	EUR	2.000.000	1.995.990,00	1,78
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-27 16/05A	EUR	2.000.000	1.924.550,00	1,71
MAHLE GMBH 2.375 21-28 14/05A	EUR	2.100.000	1.790.733,00	1,59
SCHAEFFLER AG 2.875 19-27 26/03A	EUR	1.800.000	1.752.606,00	1,56
<b>Espagne</b>			<b>6.006.650,00</b>	<b>5,35</b>
BANCO DE SABADELL SA 5.625 16-26 06/05A	EUR	1.800.000	1.849.266,00	1,65
CELLNEX FINANCE CO 1 21-27 15/09A	EUR	2.200.000	1.997.908,00	1,78
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	2.200.000	2.159.476,00	1,92
<b>Finlande</b>			<b>5.484.172,50</b>	<b>4,88</b>
HUHTAMAKI OY 4.25 22-27 09/06A	EUR	1.900.000	1.915.798,50	1,71
INDUSTRIAL POWER 2.625 22-27 31/03A	EUR	1.900.000	1.827.306,00	1,63
NOKIA OYJ 3.125 20-28 15/05A	EUR	1.800.000	1.741.068,00	1,55
<b>Pays-Bas</b>			<b>4.682.832,00</b>	<b>4,17</b>
Q PARK HOLDING BV 2.0 20-27 01/03S	EUR	1.600.000	1.493.904,00	1,33
UNITED GROUP BV 4.00 20-27 15/11S	EUR	1.200.000	1.144.908,00	1,02
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5 19-27 23/10A10A	EUR	2.200.000	2.044.020,00	1,82
<b>Luxembourg</b>			<b>4.058.861,40</b>	<b>3,61</b>
CIRSA FIN INTL SARL 10.375 22-27 30/11S	EUR	1.080.000	1.166.270,40	1,04

## G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

### Portefeuille-titres au 29/02/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	EUR	1.200.000	1.170.540,00	1,04
PLT VII FINANCE S.A 4.625 20-26 16/07S	EUR	1.200.000	1.194.396,00	1,06
STENA INTL 7.25 23-28 15/02S	EUR	500.000	527.655,00	0,47
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.794.128,00</b>	<b>2,49</b>
EC FINANCE PLC 3.0000 21-26 15/10S	EUR	1.200.000	1.164.336,00	1,04
INEOS FINANCE P 6.6250 23-28 15/05S	EUR	1.600.000	1.629.792,00	1,45
<b>Suède</b>			<b>2.136.940,00</b>	<b>1,90</b>
VERISURE HOLDING AB 9.25 22-27 15/10S	EUR	2.000.000	2.136.940,00	1,90
<b>Norvège</b>			<b>1.908.549,81</b>	<b>1,70</b>
ADEVINTA ASA 3 20-27 15/11S	EUR	1.900.000	1.908.549,81	1,70
<b>République tchèque</b>			<b>1.840.910,00</b>	<b>1,64</b>
SAZKA GROUP AS 3.875 20-27 15/02S2S	EUR	1.900.000	1.840.910,00	1,64
<b>Portugal</b>			<b>1.795.025,00</b>	<b>1,60</b>
BC PORTUGUES 1.125 21/27 12/02A	EUR	1.900.000	1.795.025,00	1,60
<b>États-Unis</b>			<b>1.787.094,00</b>	<b>1,59</b>
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	EUR	1.800.000	1.787.094,00	1,59
<b>Grèce</b>			<b>1.728.612,00</b>	<b>1,54</b>
MYTILINEOS S.A. 2.25 21-26 28/04S	EUR	1.800.000	1.728.612,00	1,54
<b>Irlande</b>			<b>1.511.136,00</b>	<b>1,34</b>
EIRCOM FINANCE 2.625 19-27 15/02A	EUR	1.600.000	1.511.136,00	1,34
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>13.042.323,50</b>	<b>11,61</b>
<b>Italie</b>			<b>3.783.850,50</b>	<b>3,37</b>
BANCO BPM SPA FL.R 22-28 21/01A	EUR	2.150.000	2.247.674,50	2,00
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	EUR	1.600.000	1.536.176,00	1,37
<b>Allemagne</b>			<b>3.698.150,00</b>	<b>3,29</b>
IHO VERWALTUNGS FL.R 23-28 15/05S	EUR	2.000.000	2.166.980,00	1,93
PRESTIGEBIDCO GMBH FL.R 22-27 15/07Q	EUR	1.500.000	1.531.170,00	1,36
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.230.096,00</b>	<b>1,98</b>
IPD 3 BV FL.R 23-28 15/06Q	EUR	2.200.000	2.230.096,00	1,98
<b>Espagne</b>			<b>1.924.074,00</b>	<b>1,71</b>
UNICAJA BANCO SA FL.R 22-27 15/11A	EUR	1.800.000	1.924.074,00	1,71
<b>Suède</b>			<b>1.406.153,00</b>	<b>1,25</b>
REN10 HOLDING A FL.R 22-27 01/02Q	EUR	1.400.000	1.406.153,00	1,25
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>5.467.532,67</b>	<b>4,87</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>5.467.532,67</b>	<b>4,87</b>
<b>France</b>			<b>5.467.532,67</b>	<b>4,87</b>
GROUPAMA ENTREPRISES FCP -I- CAP	EUR	2.330	5.467.532,67	4,87
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>109.411.574,88</b>	<b>97,38</b>

## **G FUND**

### **Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés**

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

Au 29 février 2024, les positions ouvertes sur contrats d'options sont les suivantes :

#### G FUND – European Convertible Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
800,00	DELIVERY HERO SE 20240621 P19	EUR	-	193.600,00	17.597,00
1.200,00	DHL GROUP 20251219 C48	EUR	-	291.600,00	-24.000,00
42.000,00	KPN JUN 3.200 21.06.24 CALL	EUR	-	966.000,00	341.411,00
2.800,00	LUFTHANSA JUN 7.200 21.06.24 CALL	EUR	-	117.600,00	-95.200,00
70,00	LVMH DEC 1000.0 19.12.25 CALL	EUR	-	439.320,00	-223.188,00
50,00	LVMH DEC 900.00 19.12.25 CALL	EUR	-	481.550,00	281.550,00
30,00	MICROSOFT CORP 20240621 C420	USD	-	56.110,52	-8.692,71
7.000,00	ORANGE DEC 11.000 19.12.25 CALL	EUR	-	371.000,00	-326.088,00
1.100,00	ROYAL DUTCH S JUN 30.000 21.06.24 CALL	EUR	-	90.200,00	-132.000,00
550,00	SAINT GOBAIN 20241220 C75	EUR	-	257.950,00	20.350,00
150,00	SCHNEIDER ELECTR 20240315 P180	EUR	-	1.200,00	-26.250,00
1.100,00	TOTAL SA DEC 64.000 18.12.26 CALL	EUR	-	672.078,00	-238.986,00
<b>Options sur indices</b>					
240,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4700	EUR	-	65.280,00	-74.004,38
<b>Options sur futures</b>					
45,00	EUR FX CURR FU JUN 1.1100 07.06.24 CALL	USD	-	22.351,34	-53.595,84
				<b>4.025.839,86</b>	<b>-541.096,93</b>
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
800,00	DELIVERY HERO SE 20240621 P11	EUR	128.190,00	-44.000,00	2.774,00
600,00	DHL GROUP 20240621 P38	EUR	584.434,20	-43.200,00	14.190,00
7.000,00	KPN KONIN NV 20240621 P3.2	EUR	779.104,90	-49.000,00	79.778,00
2.800,00	LUFTHANSA JUN 6.400 21.06.24 PUT	EUR	549.450,72	-64.400,00	61.600,00
2.800,00	LUFTHANSA JUN 9.000 21.06.24 CALL	EUR	189.188,16	-14.000,00	33.600,00
30,00	MICROSOFT CORP 20240621 P420	USD	567.625,01	-57.940,21	3.749,07
125,00	PERNOD RICARD SA 20241220 P130	EUR	382.511,25	-58.250,00	47.172,00
1.100,00	ROYAL DUTCH S JUN 29.000 21.06.24 PUT	EUR	1.216.215,00	-127.600,00	35.200,00
1.100,00	ROYAL DUTCH S JUN 34.000 21.06.24 CALL	EUR	191.891,70	-9.900,00	53.900,00
275,00	SAINT GOBAIN 20240621 P70	EUR	1.166.968,00	-106.150,00	13.231,00
150,00	SCHNEIDER ELECTR 20240315 C215	EUR	723.810,00	-19.050,00	-450,00
750,00	STMICROELECTRONI 20240315 C46	EUR	134.563,13	-3.000,00	61.050,00
<b>Options sur indices</b>					
200,00	DJ EURO STOXX 50 20240315 P4425	EUR	214.621,88	-4.600,00	35.400,00
100,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 C4550	EUR	4.350.970,84	-359.500,00	-115.700,00
80,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 C5000	EUR	1.170.664,80	-28.880,00	-13.920,00
480,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4500	EUR	1.896.476,98	-56.160,00	58.206,75
80,00	DJS BASIC RES INDEX 20240315 C590	EUR	35.440,92	-800,00	25.000,00
<b>Options sur futures</b>					
45,00	EUR FX CURR FU JUN 1.0600 07.06.24 PUT	USD	1.268.958,21	-23.910,73	15.871,13
45,00	EUR FX CURR FU JUN 1.1900 07.06.24 CALL	USD	22.559,26	-259,90	4.389,93
				<b>-1.070.600,84</b>	<b>415.041,88</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### G FUND – Total Return Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur futures</b>					
85,00	BUND 10 A 20240322 P131	EUR	4.103.366,50	11.900,00	11.900,00
115,00	BUND 10 A 20240322 P131.5	EUR	6.479.417,40	3.450,00	3.450,00
				<b>15.350,00</b>	<b>15.350,00</b>

#### G FUND – Global Inflation Short Duration

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur futures</b>					
118,00	BUND 10 A 20240322 P131.5	EUR	6.648.445,68	8.848,47	8.848,47
118,00	BUND 10 A 20240426 P130	EUR	4.166.983,56	18.040,00	18.040,00
				<b>26.888,47</b>	<b>26.888,47</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### G FUND – Global Convertible Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
80,00	BIOMARIN PHARMAC 20240621 C95	USD	-	22.917,34	-22.879,25
7,00	BROADCOM INC 20240315 C1300	USD	-	33.475,03	14.464,68
128,00	DELIVERY HERO SE 20240621 P19	EUR	-	30.976,00	2.822,00
300,00	DHL GROUP 20251219 C48	EUR	-	72.900,00	-6.000,00
8.000,00	KPN JUN 3.200 21.06.24 CALL	EUR	-	184.000,00	101.402,00
15,00	LVMH DEC 1000.0 19.12.25 CALL	EUR	-	94.140,00	-47.826,00
20,00	MICROSOFT CORP 20240621 C420	USD	-	37.407,01	3.294,39
16,00	MONGODB INC 20240315 C500	USD	-	22.252,00	-41.465,61
1.400,00	ORANGE DEC 11.000 19.12.25 CALL	EUR	-	74.200,00	-73.206,00
100,00	SAINT GOBAIN 20241220 C75	EUR	-	46.900,00	3.700,00
30,00	SCHNEIDER ELECTR 20240315 P180	EUR	-	240,00	-5.250,00
230,00	TOTAL SA DEC 64.000 18.12.26 CALL	EUR	-	140.525,40	-49.969,80
<b>Options sur indices</b>					
70,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4700	EUR	-	19.040,00	-21.584,61
12,00	SP 500 INDEX 20240517 P4700	USD	-	23.952,32	-47.633,24
<b>Options sur futures</b>					
50,00	ESTX50 DV DEC 120.00 20.12.24 PUT	EUR	-	400,00	-23.100,00
25,00	EUR FX CURR FU JUN 1.1100 07.06.24 CALL	USD	-	12.417,41	-29.775,47
				<b>815.742,51</b>	<b>-243.006,91</b>
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
80,00	BIOMARIN PHARMAC 20240621 P95	USD	479.656,68	-77.253,62	-21.854,53
7,00	BROADCOM INC 20240315 C1400	USD	212.832,58	-12.484,41	292,14
128,00	DELIVERY HERO SE 20240621 P11	EUR	20.510,40	-7.040,00	444,00
150,00	DHL GROUP 20240621 P38	EUR	146.108,55	-10.800,00	3.548,00
1.700,00	KPN KONIN NV 20240621 P3.2	EUR	189.211,19	-11.900,00	19.396,00
10,00	MICROSOFT CORP 20240621 P365	USD	55.806,90	-5.027,03	556,50
16,00	MONGODB INC 20240315 C600	USD	53.602,89	-4.435,61	15.317,79
8,00	MONGODB INC 20240315 P480	USD	254.779,17	-40.068,38	-15.741,67
35,00	PERNOD RICARD SA 20241220 P130	EUR	107.103,15	-16.310,00	13.208,00
50,00	SAINT GOBAIN 20240621 P70	EUR	212.176,00	-19.300,00	2.406,00
30,00	SCHNEIDER ELECTR 20240315 C215	EUR	144.762,00	-3.810,00	-90,00
120,00	STMICROELECTRONI 20240315 C46	EUR	21.530,10	-480,00	9.768,00
<b>Options sur indices</b>					
50,00	DJ EURO STOXX 50 20240315 P4425	EUR	53.655,47	-1.150,00	8.850,00
25,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 C4550	EUR	1.087.742,71	-89.875,00	-28.925,00
25,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 C5000	EUR	365.832,75	-9.025,00	-4.350,00
140,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4500	EUR	553.139,12	-16.380,00	16.976,97
20,00	DJS BASIC RES INDEX 20240315 C590	EUR	8.860,23	-200,00	6.250,00
7,00	SP 500 INDEX 20240517 C5200	USD	1.407.637,67	-53.171,93	-34.878,46
<b>Options sur futures</b>					
25,00	EUR FX CURR FU JUN 1.0600 07.06.24 PUT	USD	704.976,78	-13.283,74	8.817,29
25,00	EUR FX CURR FU JUN 1.1900 07.06.24 CALL	USD	12.532,92	-144,39	2.438,85
				<b>-392.139,11</b>	<b>2.429,88</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
79,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4900	EUR	-	63.990,00	-2.686,00
				<b>63.990,00</b>	<b>-2.686,00</b>

Tous les contrats d'options ont été conclus avec la contrepartie Société Générale SA.  
Il n'y a pas d'engagements pour les options achetées.

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

Au 29 février 2024, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

#### G FUND – Avenir Europe

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
USD	26.531,40	EUR	24.723,10	15/03/24	-216,51 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					<b>-216,51</b>	

#### G FUND – European Convertible Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	14.250.000,00	EUR	15.287.557,34	15/03/24	-322.076,16	BNP Paribas Paris
USD	947,39	EUR	882,97	15/03/24	-7,88 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
GBP	5.500.000,00	EUR	6.386.772,00	15/03/24	39.811,75	J.P. Morgan AG
EUR	10.185.095,93	USD	11.200.000,00	15/03/24	-160.218,91	Morgan Stanley Bank AG
JPY	23.000.000,00	EUR	145.553,00	15/03/24	-3.362,25	Morgan Stanley Bank AG
NOK	45.000.000,00	EUR	3.985.533,22	15/03/24	-62.893,93	Morgan Stanley Bank AG
SEK	30.000.000,00	EUR	2.666.892,25	15/03/24	12.322,82	Morgan Stanley Bank AG
EUR	3.043.256,85	USD	3.300.000,00	15/03/24	-4.897,78	Morgan Stanley Europe SE
					<b>-501.322,34</b>	

#### G FUND – Euro High Yield Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	92.664,64	GBP	79.000,00	18/03/24	365,63	Credit Agricole CIB
					<b>365,63</b>	

#### G FUND – Alpha Fixed Income

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	11.695.658,81	GBP	10.274.800,00	14/06/24	-272.256,55	Natixis
					<b>-272.256,55</b>	

#### G FUND – Total Return Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	184.794,74	USD	200.000,00	19/03/24	88,82	BNP Paribas Paris
JPY	183.000.000,00	USD	1.223.471,81	19/03/24	1.920,52	Credit Agricole CIB
EUR	49.671,22	JPY	8.000.000,00	19/03/24	191,64	J.P. Morgan AG
EUR	3.064.596,11	USD	3.300.000,00	19/03/24	16.957,72	Natixis
EUR	343.882,93	CAD	500.000,00	19/03/24	3.357,53	State Street Bank GmbH
					<b>22.516,23</b>	

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

#### G FUND – Global Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	26.698.282,40	JPY	4.300.000.000,00	19/03/24	103.012,66	J.P. Morgan AG
EUR	209.727,23	NZD	370.000,00	19/03/24	1.542,00	J.P. Morgan AG
EUR	433.019,75	MXN	8.000.000,00	19/03/24	1.155,75	Morgan Stanley Bank AG
EUR	497.439,39	SEK	5.600.000,00	19/03/24	-2.681,57	Natixis
EUR	67.699.714,16	USD	72.900.000,00	19/03/24	374.611,56	Natixis
EUR	1.847.513,94	CHF	1.748.000,00	19/03/24	11.272,44	Société Générale SA
EUR	9.987.733,19	GBP	8.550.000,00	19/03/24	-1.258,15	Société Générale SA
EUR	618.337,57	THB	24.000.000,00	19/03/24	-408,55	Société Générale SA
EUR	428.086,33	SGD	620.000,00	19/03/24	1.959,22	Société Générale SA
EUR	3.284.430,60	AUD	5.430.000,00	19/03/24	17.543,18	State Street Bank GmbH
EUR	6.967.068,12	CAD	10.130.000,00	19/03/24	68.023,40	State Street Bank GmbH
					<b>574.771,94</b>	

#### G FUND – Global Inflation Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	13.529.199,38	JPY	2.179.000.000,00	19/03/24	52.201,07	J.P. Morgan AG
EUR	538.488,83	NZD	950.000,00	19/03/24	3.959,19	J.P. Morgan AG
EUR	135.689,63	CAD	200.000,00	19/03/24	-521,25	Morgan Stanley Europe SE
EUR	2.984.636,32	SEK	33.600.000,00	19/03/24	-16.089,44	Natixis
EUR	222.972.583,94	USD	240.100.000,00	19/03/24	1.233.802,93	Natixis
GBP	1.600.000,00	EUR	1.867.991,38	19/03/24	1.294,10	Natixis
EUR	22.335.141,37	GBP	19.120.000,00	19/03/24	-2.813,53	Société Générale SA
GBP	3.400.000,00	EUR	3.978.043,07	19/03/24	-5.815,87	Société Générale SA
EUR	2.782.390,56	AUD	4.600.000,00	19/03/24	14.861,62	State Street Bank GmbH
EUR	2.132.074,15	CAD	3.100.000,00	19/03/24	20.816,63	State Street Bank GmbH
					<b>1.301.695,45</b>	

#### G FUND – Global Convertible Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	150.000,00	EUR	160.921,64	15/03/24	-3.390,26	BNP Paribas Paris
EUR	3.246.659,28	USD	3.500.000,00	15/03/24	13.776,29	BNP Paribas Paris
EUR	1.834.841,50	GBP	1.580.000,00	15/03/24	-11.340,70	BNP Paribas Paris
NOK	10.000.000,00	EUR	885.763,10	15/03/24	-14.065,50	J.P. Morgan AG
USD	2.200.000,00	EUR	2.046.042,47	15/03/24	-13.946,90	J.P. Morgan AG
EUR	59.031.136,56	USD	64.900.000,00	15/03/24	-916.262,84	Natixis
USD	1.600.000,00	EUR	1.468.825,82	15/03/24	9.070,27	Natixis
SEK	11.000.000,00	EUR	977.873,07	15/03/24	4.505,78	Société Générale SA
USD	850.000,00	EUR	783.704,84	15/03/24	1.425,97	Société Générale SA
EUR	602.675,45	USD	650.000,00	15/03/24	2.282,77	State Street Bank GmbH
EUR	1.284.749,30	JPY	203.000.000,00	15/03/24	29.761,29	State Street Bank GmbH
USD	1.000.000,00	EUR	919.137,25	15/03/24	4.547,31	State Street Bank GmbH
					<b>-893.636,52</b>	

#### G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	62.089,03	JPY	10.000.000,00	19/03/24	239,57	J.P. Morgan AG
EUR	1.021.532,04	USD	1.100.000,00	19/03/24	5.652,58	Natixis
					<b>5.892,15</b>	

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

#### G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	2.078.314,80	USD	2.240.000,00	18/03/24	9.527,72	BNP Paribas Paris
EUR	222.154,49	USD	240.000,00	18/03/24	498,44	Credit Agricole CIB
EUR	2.205.183,92	GBP	1.880.000,00	18/03/24	8.701,36	Credit Agricole CIB
EUR	462.160,52	USD	500.000,00	18/03/24	376,71	Société Générale SA
					<b>19.104,23</b>	

Les contrats de change à terme marqués par un \* concernent la couverture du risque de change des classes d'actions exprimées en devises autres que la devise de référence du compartiment concerné.

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

Au 29 février 2024, les contrats futures ouverts sont les suivants :

#### G FUND – European Convertible Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
80,00	DJ.STOXX600 BASI 03/24	EUR	2.084.760,00	-121.660,00	Société Générale
126,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	6.145.990,20	431.340,00	Société Générale
<b>Futures sur obligations</b>					
-1,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	99.431,50	2.570,00	Société Générale
				<b>312.250,00</b>	

#### G FUND – Alpha Fixed Income

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur obligations</b>					
-373,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	37.189.405,50	445.560,00	Société Générale
-29,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	EUR	3.056.107,00	-74.240,00	Société Générale
-563,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	55.979.934,50	-83.510,00	Société Générale
-28,00	EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	2.145.612,00	-50.960,00	Société Générale
-25,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	2.503.612,50	23.000,00	Société Générale
-54,00	SHORT EUR-BTP 03/24	EUR	5.455.242,00	30.780,00	Société Générale
				<b>290.630,00</b>	

#### G FUND – Total Return Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur obligations</b>					
-81,00	CAN 10YR BOND (MSE) 06/24	CAD	4.925.451,20	-17.823,20	Société Générale
81,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	8.075.983,50	-72.100,00	Société Générale
132,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	EUR	13.910.556,00	55.380,00	Société Générale
154,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	15.312.451,00	-258.320,00	Société Générale
21,00	EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	1.609.209,00	-28.140,00	Société Générale
280,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	28.040.460,00	3.065,00	Société Générale
-10,00	JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	6.026.040,13	-36.427,53	Société Générale
61,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 06/24	USD	5.740.857,32	-10.569,24	Société Générale
107,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 06/24	USD	9.921.326,35	-3.970,69	Société Générale
-19,00	US ULTRA BD CBT 30YR 06/24	USD	1.863.578,87	5.580,61	Société Générale
				<b>-363.325,05</b>	

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

#### G FUND – Global Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur obligations</b>					
-132,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	13.160.862,00	287.240,00	Société Générale
-3,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	EUR	316.149,00	840,00	Société Générale
1,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	99.431,50	-4.770,00	Société Générale
-16,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	EUR	1.500.368,00	42.240,00	Société Générale
-556,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	55.680.342,00	420.030,00	Société Générale
-11,00	JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	6.628.644,14	19.263,37	Société Générale
-11,00	SHORT EUR-BTP 03/24	EUR	1.111.253,00	10.670,00	Société Générale
55,00	US 10 YEARS NOTE 06/24	USD	5.075.724,57	-6.750,16	Société Générale
166,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 06/24	USD	15.622.660,91	-28.762,19	Société Générale
-8,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 06/24	USD	1.479.000,14	173,27	Société Générale
383,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 06/24	USD	35.512.784,97	-14.229,49	Société Générale
-70,00	US ULTRA BD CBT 30YR 06/24	USD	6.865.816,89	20.409,31	Société Générale
				<b>746.354,11</b>	

#### G FUND – Global Inflation Short Duration

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur obligations</b>					
-260,00	CAN 10YR BOND (MSE) 06/24	CAD	15.810.090,27	-56.685,40	Société Générale
158,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	15.753.153,00	-52.200,00	Société Générale
-29,00	EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	2.222.241,00	18.440,00	Société Générale
-283,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	28.340.893,50	-19.715,00	Société Générale
-15,00	JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	9.039.060,19	-45.380,06	Société Générale
194,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 06/24	USD	18.257.808,53	-29.801,78	Société Générale
-250,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 06/24	USD	46.218.754,33	5.414,57	Société Générale
276,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 06/24	USD	25.591.458,62	13.009,41	Société Générale
-94,00	US ULTRA BD CBT 30YR 06/24	USD	9.219.811,26	-11.543,86	Société Générale
				<b>-178.462,12</b>	

#### G FUND – Global Convertible Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
20,00	DJ.STOXX600 BASI 03/24	EUR	521.190,00	-30.405,00	Société Générale
25,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	1.219.442,50	103.500,00	Société Générale
10,00	NASDAQ 100 E-MINI 03/24	USD	3.334.814,95	189.594,79	Société Générale
<b>Futures sur obligations</b>					
-1,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	99.431,50	2.570,00	Société Générale
				<b>265.259,79</b>	

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

#### G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
-17,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	829.220,90	-28.540,00	Société Générale
<b>Futures sur obligations</b>					
-43,00	CAN 10YR BOND (MSE) 06/24	CAD	2.614.745,70	-9.538,41	Société Générale
-38,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	3.788.733,00	22.740,00	Société Générale
-102,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	10.142.013,00	-16.710,00	Société Générale
-6,00	EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	459.774,00	-10.920,00	Société Générale
-11,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	1.101.589,50	9.405,00	Société Générale
-2,00	JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	1.205.208,03	-14.571,01	Société Générale
31,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 06/24	USD	2.917.484,87	-5.371,25	Société Générale
				<b>-53.505,67</b>	

#### G FUND – Hybrid Corporate Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur obligations</b>					
36,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	3.589.326,00	-90.000,00	Société Générale
36,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	3.605.202,00	-44.730,00	Société Générale
				<b>-134.730,00</b>	

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Credit Default Swaps ("CDS")

Au 29 février 2024, les positions ouvertes sur "Credit default swaps" sont les suivantes :

#### G FUND – Euro High Yield Bonds

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
<b>CDS Index</b>						
ITRX XOVER CDSI S32	Goldman Sachs Intl Ldn	9.333.300	20/12/24	EUR	Vente	315.502,87
ITRX XOVER CDSI S32	J.P. Morgan AG	9.333.300	20/12/24	EUR	Achat	-315.502,87
<b>CDS Single Name</b>						
VIRGIN MEDIA 5.5% 15/01/2021	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	22.265,75
ILIAD HOLDING 5.125 21-26 15/10S	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	20.150,25
MATTERHORN TELECOM 4.00 17-27 15/11S	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	24.284,25
ZIGGO BOND CO BV 3.375 20-30 28/02SS	J.P. Morgan AG	250.000	20/12/26	EUR	Vente	22.269,50
						<b>88.969,75</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Credit Default Swaps ("CDS")

#### G FUND – Alpha Fixed Income

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
<b>CDS Index</b>						
ITRX EUR CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	15.500.000	20/12/28	EUR	Achat	-307.938,50
ITRX EUR CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	12.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-238.404,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	2.600.000	20/12/28	EUR	Achat	-204.074,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	1.300.000	20/12/28	EUR	Achat	-102.037,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	9.800.000	20/12/28	EUR	Achat	-769.202,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	3.600.000	20/12/28	EUR	Achat	-282.564,00
SNRFIN CDSI S40 5Y CORP 12/28	BNP Paribas Paris	17.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-269.348,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	DEUTSCHE BANK A.G.	14.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-278.138,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	15.600.000	20/12/28	EUR	Achat	-309.925,20
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	11.600.000	20/12/28	EUR	Achat	-230.457,20
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	850.000	20/12/28	EUR	Achat	-66.716,50
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	1.200.000	20/12/28	EUR	Achat	-94.188,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	J.P. Morgan AG	21.100.000	20/12/28	EUR	Achat	-419.193,70
ITRX EUR CDSI S40 5Y	J.P. Morgan AG	38.600.000	20/12/28	EUR	Achat	-766.866,20
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	J.P. Morgan AG	1.700.000	20/12/28	EUR	Achat	-133.433,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	30.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-596.010,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	2.300.000	20/12/28	EUR	Achat	-180.527,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	2.400.000	20/12/28	EUR	Achat	-188.376,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	1.400.000	20/12/28	EUR	Achat	-109.886,00
<b>CDS Single Name</b>						
UBS GROUP FUNDING 3.491 17-22	BNP Paribas Paris	17.500.000	20/06/24	EUR	Vente	41.965,00
UBS GROUP FUNDING 3.491 17-22	BNP Paribas Paris	17.000.000	20/12/28	EUR	Vente	305.167,00
UBS GROUP FUNDING 3.491 17-22	BNP Paribas Paris	4.300.000	20/12/24	EUR	Vente	25.236,70
BANK OF AMERICA CORP 3.5 16-26	BNP Paribas Paris	22.000.000	20/06/28	USD	Vente	365.612,90
19/04S						
BARCLAYS BANK PLC 2.25 14-24 10/06A	BNP Paribas Paris	4.000.000	20/12/24	EUR	Vente	18.040,00
FORD MOTOR CO 4.346 16-26 08/12S	BNP Paribas Paris	14.000.000	20/06/24	USD	Vente	188.249,32
08/12S						
INTESA SANPAOLO 2.125 20-25 26/05A	BNP Paribas Paris	17.500.000	20/06/24	EUR	Vente	41.125,00
SOCGEN FL.R 18-20 10/08Q	BNP Paribas Paris	17.500.000	20/06/24	EUR	Vente	39.532,50
CRED SU 1.0 12-17	Crédit Suisse Sec Sociedad de Valores SA	5.000.000	20/12/26	EUR	Vente	95.530,00
BARCLAYS BANK PLC 2.25 14-24 10/06A	Goldman Sachs Intl, Paris Br	17.500.000	20/06/24	EUR	Vente	33.950,00
UNIONE DI BANCHE ITAL 1.75 18-23	Goldman Sachs Intl, Paris Br	15.000.000	20/06/28	EUR	Achat	-53.775,00
12/04A						
EDF 5.625 03-33 21/02A	J.P. Morgan AG	15.000.000	20/06/27	EUR	Vente	243.285,00
BMW FINANCE NV 0.75 17-24 12/07A	J.P. Morgan AG	21.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-486.360,00
IBERDROLA INTL BV 1.125 15-23 27/01A	J.P. Morgan AG	22.000.000	20/06/27	EUR	Achat	-518.936,00
ITALY 2.375 19-24 17/10S	J.P. Morgan AG	37.000.000	20/12/33	USD	Achat	640.161,72
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	J.P. Morgan AG	10.000.000	20/12/27	EUR	Vente	1.498.640,00
BRITISH TELECOM 5.75 99-28 07/12A	Morgan Stanley Bk AG	18.000.000	20/06/28	EUR	Achat	-290.340,00
KPN NV 5.625 09-24 30/0 SEP 30 2	Morgan Stanley Bk AG	12.500.000	20/06/28	EUR	Achat	-307.162,50
UNICREDIT SPA EUR 1.0 12-24 20/06A	Morgan Stanley Bk AG	15.000.000	20/06/24	EUR	Vente	37.200,00
CMZB FRANCFORT RCV 0.00 18-24	Morgan Stanley Bk AG	9.000.000	20/09/24	EUR	Vente	15.147,00
13/02U						
ELIS SA 1.75 19-24 11/04A	Morgan Stanley Bk AG	10.000.000	20/06/24	EUR	Achat	-148.970,00
ORANGE SA 1.00 16-25 12/05A	Morgan Stanley Bk AG	17.500.000	20/06/28	EUR	Vente	516.635,00
TELEFONICA EMISIONES 1.528 17-25	Morgan Stanley Bk AG	20.000.000	20/06/28	EUR	Vente	347.000,00
17/01A						
MERCEDES BENZ GROUP 1.40 16-24	Société Générale SA	21.500.000	20/06/28	EUR	Achat	-501.638,00
12/01A						
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-24	Société Générale SA	15.000.000	20/06/28	EUR	Vente	150.270,00
16/11Q						
						<b>-3.251.718,66</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Credit Default Swaps ("CDS")

#### G FUND – Total Return Bonds

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
<b>CDS Index</b>						
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	DEUTSCHE BANK A.G.	5.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-392.450,00
ITRX XOVER CDSI S32	Goldman Sachs Intl Ldn	4.666.650	20/12/24	EUR	Vente	157.751,44
ITRX XOVER CDSI S32	J.P. Morgan AG	4.666.650	20/12/24	EUR	Achat	-157.751,44
						<b>-392.450,00</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Credit Default Swaps ("CDS")

#### G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en EUR)
<b>CDS Index</b>						
ITRX EUR CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	2.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-39.734,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	2.400.000	20/12/28	EUR	Achat	-47.680,80
ITRX EUR CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	3.500.000	20/12/28	EUR	Achat	-69.534,50
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	200.000	20/12/28	EUR	Achat	-15.698,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	2.200.000	20/12/28	EUR	Achat	-172.678,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	500.000	20/12/28	EUR	Achat	-39.245,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BNP Paribas Paris	250.000	20/12/28	EUR	Achat	-19.622,50
SNRFIN CDSI S40 5Y CORP 12/28	BNP Paribas Paris	3.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-47.532,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	DEUTSCHE BANK A.G.	2.600.000	20/12/28	EUR	Achat	-51.654,20
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	250.000	20/12/28	EUR	Achat	-4.966,75
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	2.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-39.734,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	3.200.000	20/12/28	EUR	Achat	-63.574,40
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	400.000	20/12/28	EUR	Achat	-7.946,80
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	200.000	20/12/28	EUR	Achat	-15.698,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Goldman Sachs Intl, Paris Br	200.000	20/12/28	EUR	Vente	15.698,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	J.P. Morgan AG	6.700.000	20/12/28	EUR	Achat	-133.108,90
ITRX EUR CDSI S40 5Y	J.P. Morgan AG	33.000.000	20/12/28	EUR	Vente	647.564,01
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	J.P. Morgan AG	400.000	20/12/28	EUR	Vente	31.396,00
ITRX EUR CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	6.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-119.202,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	100.000	20/12/28	EUR	Achat	-7.849,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	500.000	20/12/28	EUR	Achat	-39.245,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	100.000	20/12/28	EUR	Achat	-7.849,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	900.000	20/12/28	EUR	Vente	70.641,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	100.000	20/12/28	EUR	Achat	-7.849,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	200.000	20/12/28	EUR	Achat	-15.698,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	700.000	20/12/28	EUR	Achat	-54.943,00
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	Morgan Stanley Bk AG	350.000	20/12/28	EUR	Achat	-27.471,50
<b>CDS Single Name</b>						
UBS GROUP FUNDING 3.491 17-22	BNP Paribas Paris	700.000	20/12/24	EUR	Vente	4.108,30
UBS GROUP FUNDING 3.491 17-22	BNP Paribas Paris	3.000.000	20/12/28	EUR	Vente	53.853,00
BARCLAYS BANK PLC 2.25 14-24 10/06A	BNP Paribas Paris	700.000	20/12/24	EUR	Vente	3.157,00
FORD MOTOR CO 4.346 16-26 08/12S 08/12S	BNP Paribas Paris	2.000.000	20/06/24	USD	Vente	26.892,76
BMW FINANCE NV 0.75 17-24 12/07A	J.P. Morgan AG	4.000.000	20/12/27	EUR	Achat	-92.640,00
ITALY 2.375 19-24 17/10S	J.P. Morgan AG	7.000.000	20/12/33	USD	Achat	121.111,68
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	J.P. Morgan AG	2.000.000	20/12/27	EUR	Vente	299.728,00
KPN NV 5.625 09-24 30/0 SEP 30 2	Morgan Stanley Bk AG	2.500.000	20/06/28	EUR	Achat	-61.432,50
BRITISH TELECOM 5.75 99-28 07/12A	Morgan Stanley Bk AG	2.700.000	20/06/28	EUR	Achat	-43.551,00
CMZB FRANCFORT RCV 0.00 18-24 13/02U	Morgan Stanley Bk AG	1.000.000	20/12/24	EUR	Vente	1.683,00
ORANGE SA 1.00 16-25 12/05A	Morgan Stanley Bk AG	3.600.000	20/06/28	EUR	Vente	106.279,20
TELEFONICA EMISIONES 1.528 17-25 17/01A	Morgan Stanley Bk AG	3.000.000	20/06/28	EUR	Vente	52.050,00
CDS BNP PARIBAS 9.75% S11 09-14	Société Générale SA	3.000.000	20/12/28	EUR	Achat	-91.800,00
MERCEDESSENZ GROUP 1.40 16-24 12/01A	Société Générale SA	3.000.000	20/06/28	EUR	Achat	-69.996,00
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-24 16/11Q	Société Générale SA	2.100.000	20/06/28	EUR	Vente	21.037,80
						<b>47.265,90</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Au 29 février 2024, les positions ouvertes sur swaps de taux d'intérêts sont les suivantes :

#### G FUND – Alpha Fixed Income

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
9.400.000	EUR	12/06/24	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.787%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>6.708,78</b>
10.000.000	EUR	18/01/25	SGR SOCIETE GENERALE PARIS	3.312%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>23.723,10</b>
30.100.000	EUR	01/03/34	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.626%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	<b>321.541,14</b>
7.580.000	EUR	07/03/73	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.199%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	<b>-145.217,41</b>
						<b>206.755,61</b>

#### G FUND – Total Return Bonds

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
2.850.000	USD	24/06/31	BNP-PARIBAS SA PARIS	1.444%	USD LIBOR 3 MONTHS	<b>474.404,20</b>
1.000.000	EUR	15/05/32	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	1.754%	EUR EURIBOR 3 MONTHS	<b>55.480,75</b>
2.000.000	EUR	29/05/53	GOLDMAN SACHS INTERN.	2.738%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	<b>-134.991,36</b>
5.000.000	EUR	29/05/33	GOLDMAN SACHS INTERN.	4.050%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	<b>228.801,20</b>
						<b>623.694,79</b>

#### G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
850.000	USD	24/06/31	BNP-PARIBAS SA PARIS	1.444%	USD LIBOR 3 MONTHS	<b>141.488,97</b>
5.700.000	EUR	01/03/34	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.626%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	<b>60.889,85</b>
1.420.000	EUR	07/03/73	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.199%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	<b>-27.204,32</b>
						<b>175.174,50</b>

#### G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
13.300.000	EUR	30/06/27	BNP-PARIBAS SA PARIS	2.742%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-158.768,75</b>
10.400.000	EUR	30/06/26	BNP-PARIBAS SA PARIS	2.824%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-104.828,67</b>
15.400.000	EUR	30/06/28	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2.695%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-219.567,96</b>
1.600.000	EUR	30/06/28	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2.568%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-13.151,87</b>
1.100.000	EUR	30/06/26	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2.720%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-7.762,40</b>
1.400.000	EUR	30/06/27	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2.620%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-10.142,59</b>
1.700.000	EUR	30/06/27	BNP-PARIBAS SA PARIS	2.888%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-6.213,96</b>
2.000.000	EUR	30/06/28	BNP-PARIBAS SA PARIS	2.813%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-12.953,46</b>
1.200.000	EUR	30/06/26	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.003%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	<b>-854,02</b>

## G FUND

### Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

#### Swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
3.700.000	EUR	30/06/26	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.369%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-96.245,21
5.700.000	EUR	30/06/27	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.263%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-182.274,71
6.200.000	EUR	30/06/28	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.185%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-232.827,92
400.000	EUR	30/06/26	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2.978%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-41,26
700.000	EUR	30/06/27	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2.890%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-2.605,81
800.000	EUR	30/06/28	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2.837%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-6.002,78
2.600.000	EUR	30/06/26	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.356%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-55.162,04
3.800.000	EUR	30/06/28	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.138%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-118.518,12
3.500.000	EUR	30/06/27	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	3.214%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-90.523,06
1.800.000	EUR	30/06/26	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2.550%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-3.764,70
2.700.000	EUR	30/06/27	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	2.548%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-12.083,01
3.100.000	EUR	30/06/28	NATIXIS (NATIXIS CAPITAL MARKET)	2.536%	EURO SHORT TERM RATE COMPOUNDED	-20.765,66
						-1.355.057,96

#### G FUND – Global Inflation Short Duration

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
3.430.000	EUR	29/05/53	GOLDMAN SACHS INTERN.	2.738%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	-231.510,18
8.400.000	EUR	29/05/33	GOLDMAN SACHS INTERN.	4.050%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	384.386,02
3.600.000	EUR	24/01/54	CITIBANK EUROPE PLC	2.446%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	-1.328,18
8.900.000	EUR	24/01/34	CITIBANK EUROPE PLC	3.925%	EUR EURIBOR 6 MONTHS	-48.731,95
						102.815,71

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Total Return Swaps ("TRS")

Au 29 février 2024, les positions ouvertes sur "Total Return swaps" sont les suivantes :

#### G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
975,175.96	EUR	06/03/2024	BNP-PARIBAS SA PARIS	2.65%	ERFFP 4 07/06/29 04/12/2023 BNP	-27.318,43
370,997.27	EUR	21/03/2024	BNP-PARIBAS SA PARIS	3.45%	CPI PROPERTY GROUP 1.62 APR 23 2	-42.396,99
						<b>-69.715,42</b>

# G FUND

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Inflation swaps ("IFS")

Au 29 février 2024, les positions ouvertes sur swaps d'inflation sont les suivantes :

#### G FUND – Total Return Bonds

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçu	Non réalisé (en EUR)
2.850.000	USD	24/06/31	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 240631	2.471%	-219.225,87
5.000.000	EUR	27/04/24	BNP-PARIBAS SA PARIS	4.565%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 270424	115.286,60
5.000.000	EUR	15/05/24	CREDIT AGRICOLE CIB PARI	4.675%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150524	84.263,50
1.000.000	EUR	15/05/32	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150532	2.680%	-12.432,47
13.000.000	EUR	15/11/25	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.244%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 151125	-73.657,87
9.000.000	EUR	15/01/26	CITIBANK EUROPE PLC	1.787%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150126	26.904,69
						-78.861,42

#### G FUND – Global Bonds

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçu	Non réalisé (en EUR)
5.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150133	2.918%	245.318,65
5.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	2.918%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150133	-86.766,70
10.000.000	USD	15/11/33	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.537%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 151133	-55.515,96
10.000.000	USD	15/11/28	JP MORGAN AG FRANKFURT	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 151128	2.419%	15.723,70
10.000.000	EUR	15/11/28	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.253%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 151128	-90.783,50
10.000.000	EUR	15/11/33	JP MORGAN AG FRANKFURT	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 151133	2.350%	165.772,10
88.000.000	EUR	15/01/26	CITIBANK EUROPE PLC	1.787%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150126	263.068,08
						456.816,37

#### G FUND – Global Inflation Short Duration

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçu	Non réalisé (en EUR)
1.500.000	USD	24/06/31	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 240631	2.471%	-115.382,05
21.000.000	EUR	27/04/24	BNP-PARIBAS SA PARIS	4.565%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 270424	484.203,72
15.000.000	EUR	15/05/24	CREDIT AGRICOLE CIB PARI	4.675%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150524	252.790,50
6.000.000	EUR	15/05/32	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150532	2.638%	-100.821,06
3.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150133	2.918%	-52.060,02
3.000.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	2.405%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150133	147.191,19
50.000.000	EUR	15/10/25	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	2.584%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 151025	-440.384,00
25.000.000	EUR	15/11/25	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.244%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 151125	-141.649,75
14.000.000	USD	15/11/33	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.537%	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 151133	-77.722,35
14.000.000	USD	15/11/28	JP MORGAN AG FRANKFURT	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 151128	2.419%	8.936,64

## G FUND

### Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

#### Inflation swaps ("IFS")

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
14.000.000	EUR	15/11/33	JP MORGAN AG FRANKFURT	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 151133	2.350%	<b>232.080,94</b>
14.000.000	EUR	15/11/28	JP MORGAN AG FRANKFURT	2.253%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 151128	<b>-127.096,90</b>
25.000.000	EUR	15/01/26	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	1.919%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150126	<b>11.309,00</b>
						<b>81.395,86</b>

#### G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)

Nominal	Devise	Maturité	Contrepartie	Compartiment paie	Compartiment reçoit	Non réalisé (en EUR)
850.000	USD	24/06/31	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPURNSA URBAN CSUMER NSA 240631	2.471%	<b>-65.383,15</b>
1.600.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	CPTFEMU FRANCE EX TOBACCO 150133	2.918%	<b>78.501,97</b>
1.600.000	EUR	15/01/33	GOLDMAN SACHS INTL SUCC PARIS	2.405%	CPTFEMU EURO EX TOBACCO 150133	<b>-27.765,34</b>
						<b>-14.646,52</b>

**G FUND**

**Autres notes aux états financiers**

## Autres notes aux états financiers

### 1 - Généralités

G FUND (la « SICAV ») a été constituée le 13 décembre 2010 sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois, conformément à la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif (« la Loi de 2010 »).

Le Conseil d'Administration de la SICAV a nommé, avec effet au 6 avril 2013, Groupama Asset Management en tant que Société de Gestion conformément aux dispositions de l'article 119 de la loi modifiée du 17 décembre 2010.

Au 29 février 2024, les compartiments ci-après sont actifs :

G FUND – Avenir Europe  
G FUND – Avenir Euro  
G FUND – Total Return All Cap Europe  
G FUND – European Convertible Bonds  
G FUND – Euro High Yield Bonds  
G FUND – Alpha Fixed Income  
G FUND – New Deal Europe  
G FUND – Total Return Bonds  
G FUND – Global Bonds  
G FUND – Avenir Small Cap  
G FUND – Global Inflation Short Duration  
G FUND – Legacy  
G FUND – Global Convertible Bonds  
G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)  
G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)  
G FUND – Hybrid Corporate Bonds  
G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)

L'objectif principal de la SICAV est la croissance du capital à long et moyen terme, avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion des avoirs.

Suite au changement de prospectus du 31 décembre 2023 la sous-classe d'actions SC est devenue une sous-classe d'actions de distribution et a été renommée sous classe d'actions SD.

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur à Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif.

#### 2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

La valeur des valeurs mobilières constituant le portefeuille de chaque compartiment est déterminée sur la base du dernier cours de bourse connu de toute bourse à laquelle ces valeurs mobilières sont cotées ou admises à la négociation. La valeur des valeurs mobilières traitées sur un autre marché réglementé est établie de façon similaire.

Pour les valeurs non admises à une cote officielle et non traitées sur un autre marché réglementé, et pour les valeurs admises à une telle cote ou un tel marché et dont le dernier cours n'est pas représentatif, le Conseil d'Administration de la SICAV procédera à l'évaluation sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle est estimée avec prudence et bonne foi.

Les parts d'OPCVM et/ou autres OPC sont évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire par action connue.

Les investissements du fonds nourricier dans le fonds maître sont évalués à la dernière valeur nette d'inventaire par action publiée par le fonds maître.

Le portefeuille titres est évalué aux derniers prix disponibles lors du calcul de la valeur nette d'inventaire (« VNI »), c'est-à-dire aux cours de clôture du 29 février 2024.

Les instruments du marché monétaire avec une échéance inférieure à 3 mois sont évalués en utilisant l'« amortised cost method ».

Des petits écarts peuvent apparaître dans certains sous-totaux de pourcentages dans les portefeuille-titres en raison des arrondis.

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur ventes d'investissements sont calculés sur base du coût moyen.

#### 2.4 - Conversion des devises étrangères

Le prix d'acquisition des titres acquis en une devise autre que l'euro est converti en euro sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les revenus et charges libellés en une devise autre que l'euro sont convertis sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs libellés en une devise autre que l'euro sont convertis sur base des cours de change en vigueur à cette date; les différences de change résultant de cette conversion sont incluses dans le résultat net de change de l'exercice.

Les cours de change utilisés pour la conversion des avoirs et dettes de la SICAV en devises autres que l'euro sont ceux du 29 février 2024 :

1 EUR =	1,6619	AUD	1 EUR =	1,46775	CAD	1 EUR =	0,9529	CHF
1 EUR =	7,79715	CNH	1 EUR =	7,45415	DKK	1 EUR =	0,8555	GBP
1 EUR =	8,4719	HKD	1 EUR =	393,225	HUF	1 EUR =	3,865	ILS
1 EUR =	161,9654	JPY	1 EUR =	18,4685	MXN	1 EUR =	11,47	NOK
1 EUR =	1,7762	NZD	1 EUR =	4,3155	PLN	1 EUR =	11,1975	SEK
1 EUR =	1,45505	SGD	1 EUR =	38,8113	THB	1 EUR =	33,78445	TRY
1 EUR =	1,08215	USD	1 EUR =	20,7597	ZAR			

#### 2.5 - Etats financiers combinés

Les états financiers combinés de la SICAV sont exprimés en euro. Au 29 février 2024, le montant total des investissements croisés est de 39.261.500,56 euros. Par conséquent, la valeur nette d'inventaire totale de la SICAV au 29 février 2024 sans investissements croisés s'élève à 3.245.884.116,88 euros.

Ces investissements croisés concernent les compartiments suivants :

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
G FUND – Avenir Europe	G Fund Avenir Small Cap Ic EUR Cap	1.011.567,08
G FUND – European Convertible Bonds	G Fund - Alpha Fixed Income Plus Ic EUR	3.727.395,00
G FUND – European Convertible Bonds	G Fund - Global Convertible Bonds Sc EUR	439.115,00
G FUND – Alpha Fixed Income	G Fund - Alpha Fixed Income Plus Ic EUR	11.140.524,44
G FUND – Total Return Bonds	G Fund Euro High Yield Bonds Id EUR	4.005.450,00
G FUND – Total Return Bonds	G Fund Hybrid Corporate Bonds Ic	3.998.164,55
G FUND – Total Return Bonds	G Fund - Alpha Fixed Income Plus Ic EUR	10.027.130,25
G FUND – Global Bonds	G Fund Hybrid Corporate Bonds Ic	483.672,45
G FUND – Global Bonds	G Fund - Alpha Fixed Income Plus Ic EUR	4.428.481,79
		<b>39.261.500,56</b>

#### 2.6 - Evaluation des contrats d'options

Les options sont évaluées à leur dernier cours connu à la date de clôture. Les swaptions sont évaluées « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché des options est présentée dans l'état des actifs nets, aux postes « Options (positions longues) à la valeur d'évaluation » pour les positions achetées et « Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation » pour les positions vendues. Le mouvement des plus- ou moins-values sur options ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur options » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur options ».

Les contrats des options ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.7 - Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme en cours sont évalués à la date de clôture en référence au taux de change applicable à la durée résiduelle du contrat. La plus-value ou la moins-value non réalisée sur les contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur contrats de change à terme ».

Les contrats de change à terme ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

#### 2.8 - Evaluation des contrats futures

L'évaluation des contrats futures négociés sur des marchés réglementés est basée sur le dernier prix disponible du règlement de ces contrats sur les marchés réglementés sur lesquels ces contrats futures sont négociés par la SICAV. La plus-value ou la moins-value non réalisée sur les contrats futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur contrats futures », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur contrats futures ».

Les contrats futures ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

#### 2.9 - Evaluation des Contracts for Difference ("CFD")

Un «Contract for Difference» (« CFD ») est un contrat financier conclu de gré-à-gré entre un acheteur et un vendeur en vue d'échanger la différence entre le cours actuel d'un actif sous-jacent (action, devise, matière première, indice boursier, etc.) et son cours au moment de la clôture du contrat. Les CFDs permettent de profiter des cours à la hausse (en prenant des positions longues) ou des cours à la baisse (en prenant des positions courtes) des actifs sous-jacents. Les CFDs sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur CFDs est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur CFDs », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur CFDs » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur CFDs ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur CFDs sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur CFDs » et « Intérêts à payer sur CFDs » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur CFDs » et « Intérêts payés sur CFDs ».

Il n'y avait pas de « CFDs » ouverts à la date de clôture.

#### 2.10 - Evaluation des contrats de swaps

##### Evaluation des Credit Default Swaps ("CDS")

Un Credit Default Swap (« CDS ») est un contrat bilatéral selon lequel une contrepartie (l'acheteur de protection) verse une prime périodique en retour d'un paiement contingent du vendeur de protection en cas d'événement de crédit touchant l'un des émetteurs de référence. Lorsque la différence entre la perte due à un événement de crédit et la prime périodique est positive, l'acheteur de protection reçoit généralement une compensation monétaire du montant correspondant. Lorsque la différence est négative, le règlement au comptant est généralement versé au vendeur de protection. Les CDS sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché est basée sur les éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les CDS est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur CDS sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les CDS ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.10 - Evaluation des contrats de swaps

##### **Evaluation des swaps de taux d'intérêts ("IRS")**

Un swap de taux d'intérêt (« IRS ») est un contrat bilatéral dans lequel une partie échange une série de paiements d'intérêts contre une autre série de paiements d'intérêts avec l'autre partie (habituellement fixe contre flottant), basée sur un montant notionnel servant de base de calcul qui est habituellement non échangé. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la valeur de marché à chaque valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation fixés par le contrat et déterminés par l'agent de calcul.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les IRS est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur IRS sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les contrats de swaps d'intérêt ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

##### **Evaluation des Total Return Swaps ("TRS")**

Un contrat d'échange sur rendement global (« Total Return Swap ») est un contrat dans lequel une partie (le payeur du rendement total) transfère l'intégralité de la performance économique d'une obligation de référence à l'autre partie (le receveur du rendement total). La performance économique totale comprend le revenu des intérêts et rémunérations, plus-values ou pertes résultant des mouvements du marché et les pertes de crédit. Le « Total Return Swap » est évalué à la valeur du marché à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire. La valeur de marché estimée se fonde sur les éléments d'évaluation fixés dans les contrats et est obtenue auprès d'agents de notation tiers, de teneurs de marché ou sur la base de modèles internes.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur « Total Return Swap » est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur « Total Return Swap » sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les contrats de total return swaps ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

##### **Evaluation des swaps d'inflation ("IFS")**

Un swap d'inflation est un contrat bilatéral qui permet aux investisseurs, qui veulent se couvrir, de sécuriser un rendement lié à l'inflation par rapport à un indice d'inflation. L'acheteur de l'inflation (receveur de l'inflation) paie un taux fixe ou variable prédéterminé (minoré d'un spread). En échange, l'acheteur de l'inflation reçoit du vendeur de l'inflation (payeur de l'inflation) un(des) paiement(s) lié(s) à l'inflation. Le principal risque associé à un swap d'inflation réside dans sa sensibilité aux taux d'intérêt et à l'inflation : le payeur de l'inflation est confronté au risque d'inflation, à savoir aux changements susceptibles d'affecter la courbe de l'inflation. Il supporte également un risque lié aux taux d'intérêt, à savoir aux changements intervenus au niveau de la courbe des rendements nominaux. Les swaps d'inflation sont évalués « marked to market » à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire sur base des éléments d'évaluation prévus dans les contrats.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les swaps d'inflation est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur swaps d'inflation sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur contrats swaps » et « Intérêts à payer sur contrats swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Les contrats de swaps d'inflation ouverts à la date de clôture sont détaillés dans la section « Notes aux Etats Financiers - Etat des instruments dérivés ».

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.10 - Evaluation des contrats de swaps

##### Evaluation des swaps d'indice

Un swap d'indice est un contrat bilatéral selon lequel une partie effectue un paiement basé sur un taux prédéfini, qui peut être fixe ou fluctuant, alors qu'une autre partie verse elle, un paiement basé sur le rendement d'un indice sous-jacent. Les swaps d'indice sont évalués « marked to market » à chaque valeur nette d'inventaire sur base du niveau de clôture de l'indice déterminé par l'agent de calcul.

La plus-value ou moins-value non réalisée sur les swaps d'indice est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value/Moins-value nette non réalisée sur swaps », tandis que le mouvement de ces montants ainsi que le montant réalisé sont présentés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, respectivement aux postes « Variation de la plus-ou moins-value nette non réalisée sur swaps » et « Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur swaps ».

Les intérêts à recevoir ou à payer sur swaps d'indice sont calculés à chaque valeur nette d'inventaire et sont présentés dans l'état des actifs nets, aux postes « Intérêts à recevoir sur swaps » et « Intérêts à payer sur swaps » et dans l'état des opérations et des variations des actifs nets, aux postes « Intérêts reçus sur swaps » et « Intérêts payés sur swaps ».

Il n'y avait pas de swaps d'indice ouverts à la date de clôture.

#### 2.11 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés comme revenus à la date où les actions sont pour la première fois « ex-dividende ». Les intérêts courus produits par les titres sont provisionnés à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire.

#### 2.12 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont imputés au prorata des actifs nets de chaque compartiment et amortis sur une période de 5 ans.

#### 2.13 - Frais de transaction

Les frais de transaction sur titres sont comptabilisés séparément du coût d'acquisition dans le compte de charge intitulé « Frais de transaction ». Les frais sur transaction comprennent les frais d'encodage de chaque nouvelle transaction par le service en charge au sein de CACEIS Bank, Luxembourg Branch, les frais de courtage, les frais de la table de négociation de la Société de Gestion et les frais commerciaux liés aux transactions sur portefeuille-titres, contrats de change à terme, options, contrats de prise en pension et contrats futures (voir le détail des frais de transaction dans la partie « Autres notes aux états financiers »).

#### 2.14 - Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A: Annuel  
FL.R: Obligations à taux variable  
Q: Trimestriel  
S: Semestriel  
XX: Obligations perpétuelles  
U ou ZCP: Zéro coupon

### 3 - Commission de gestion

Selon les conditions de la convention de gestion conclue entre la SICAV et la Société de Gestion, cette dernière a droit à des honoraires de gestion calculés sous forme de pourcentage de la valeur nette d'inventaire de chaque Compartiment, et/ou Classe et/ou Sous-classe correspondant(e).

Les taux annuels actuels maximum de la Commission de gestion sont indiqués dans les fiches des Compartiments, section « Commissions », reprises dans le Livre II du Prospectus. Ces taux incluent tous les frais de gestion hors frais de transaction (notamment, frais de courtage, impôts de bourse, etc.).

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
G FUND – Avenir Europe	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486820355	0,88	0,90
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0675297237	1,74	1,80
	Classe NC USD Hedged -	LU1515102728	1,74	1,80

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
G FUND – Avenir Europe	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0675296932	0,88	0,90
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1515102991	0,88	0,90
	Classe IC USD Hedged -	LU1515103296	0,88	0,90
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622556907	0,98	1,00
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501411687	0,03	0,90
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679895321	0,03	0,90
	Classe GD EUR - Distribution	LU0675297153	0,22	0,22
	Classe PC EUR - Capitalisation	LU1622557038	0,00	0,70
	Classe VC EUR - Capitalisation	LU1749433030	0,00	0,70
	Classe AC EUR - Capitalisation	LU1866781336	1,40	1,50
G FUND – Avenir Euro	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1150711494	1,72	1,80
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1150710686	0,90	0,90
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557202	1,00	1,00
G FUND – Total Return All Cap Europe	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0857959612	1,04	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0857959455	0,62	0,70
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412651	0,03	0,10
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679895750	0,03	0,10
	Classe GC EUR - Capitalisation	LU0857959539	0,22	0,22
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164919	0,22	0,22
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717594557	0,03	0,10
	Classe OSC EUR - Capitalisation	LU2679895834	0,03	0,10
G FUND – European Convertible Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571100824	1,00	1,00
	Classe NC USD - Capitalisation	LU1515103536	1,00	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571100584	0,50	0,50
	Classe ID EUR - Distribution	LU1749432909	0,00	0,50
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571100741	0,15	0,15
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557467	0,55	0,55
G FUND – Euro High Yield Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571101558	1,04	1,20
	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	0,52	0,60
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412909	0,03	0,60
	Classe OSD EUR - Capitalisation	LU2679895677	0,03	0,60
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	0,15	0,15
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1749433204	0,35	0,50
G FUND – Alpha Fixed Income	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571102010	0,70	1,00
	Classe ND EUR - Distribution	LU2473700214	0,70	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0571101715	0,50	0,50
	Classe ID EUR - Distribution	LU0857959968	0,50	0,50
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501413113	0,03	0,50
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679896055	0,03	0,50
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101988	0,50	0,50
	Classe PC EUR - Capitalisation	LU1251655087	0,20	0,20
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1622557624	0,55	0,55
	Classe RD EUR - Distribution	LU2473700305	0,55	0,55
G FUND – New Deal Europe	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0987164596	1,40	1,70
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU0987164240	0,70	0,85
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164323	0,18	0,50
G FUND – Total Return Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1226626759	1,00	1,60
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1226621792	0,50	0,80
	Classe GD EUR - Distribution	LU1226627211	0,00	0,60

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
G FUND – Global Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1501413972	1,04	1,30
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1501414277	0,52	0,60
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501414517	0,03	0,60
G FUND – Avenir Small Cap	Classe EC EUR - Capitalisation	LU2486818888	2,04	2,50
	Classe E1C EUR - Capitalisation	LU2486818961	2,04	2,80
	Classe E2C EUR - Capitalisation	LU2486819001	1,52	1,60
	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486819183	1,35	1,50
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1611031870	2,04	2,50
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1611032092	1,42	1,50
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1611032506	0,03	0,10
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679897376	0,03	0,10
	Classe GD EUR - Distribution	LU1611032688	0,22	0,90
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1611032258	1,52	1,60
G FUND – Global Inflation Short Duration	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1717592262	0,70	1,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1717592346	0,35	0,50
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1717592429	0,40	0,60
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717592692	0,03	0,10
	Classe OSC EUR - Capitalisation	LU2679896642	0,03	0,10
	Classe GD EUR - Distribution	LU1717592775	0,15	0,25
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1717592932	0,30	0,50
G FUND – Legacy	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1856264152	0,80	0,90
	Classe JC EUR - Capitalisation	LU1856264236	0,03	0,90
G FUND – Global Convertible Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1856264822	1,20	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1856265043	0,60	0,70
	Classe GD EUR - Distribution	LU1856265472	0,15	0,25
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1856265555	0,40	0,50
	Classe VD EUR - Distribution	LU2293580655	0,03	0,20
G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1891750868	1,20	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1891750942	0,00	0,70
	Classe IC EUR – Capitalisation (ex I2C EUR)	LU2550878602	0,60	0,70
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1891751163	0,00	0,20
	Classe OSC EUR - Capitalisation	LU2679895917	0,03	0,20
	Classe GD EUR - Distribution	LU1891751247	0,20	0,40
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1891751320	0,30	0,40
G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)	Classe EC EUR - Capitalisation	LU2486819936	1,60	2,00
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1897556517	1,60	2,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1897556350	0,80	1,00
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1897556434	0,80	1,00
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1897556780	0,90	1,10
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1897556608	0,03	0,20
	Classe OSD EUR - Distribution	LU2679896212	0,03	0,20
	Classe GD EUR - Distribution	LU1897556277	0,00	0,50
G FUND – Hybrid Corporate Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU2023296242	1,15	1,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2023296168	0,60	0,70
	Classe GD EUR - Distribution	LU2023296085	0,15	0,40
	Classe SD EUR - Distribution	LU2023296671	0,45	0,50
	Classe SC EUR - Distribution	LU2679896568	0,45	0,50

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)	Frais de gestion (max)
G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)	Classe GD EUR - Distribution	LU2527589332	0,15	0,40
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2527589415	0,40	0,40
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU2527589688	0,80	1,00
	Classe ND EUR - Distribution	LU2527589761	0,80	1,00
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU2527589845	0,45	0,45
	Classe RD EUR - Distribution	LU2527589928	0,45	0,45
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU2527590009	0,30	0,40

Pour les compartiments investissant une part substantielle de leurs actifs dans d'autres OPC, le niveau maximal de commission de gestion qui peut leur être facturé ainsi que le niveau maximal de commission de gestion qui peut être facturé aux fonds cibles, promus ou gérés par Groupama Asset Management, ou par tout autre société liée dans lesquels les compartiments investissent, est de 2% hors commission de performance.

### 4 - Commission de performance

La Société de Gestion a droit à une commission de performance comme définie dans le tableau ci-dessous.

La méthode de calcul des commissions de performance de ces compartiments et des classes d'actions concernées est détaillée dans le Prospectus de la SICAV actuellement en vigueur.

Compartiments	Performance	Indice de référence
G FUND – Avenir Europe	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI Europe Small Cap (dividendes nets réinvestis)
G FUND – Total Return All Cap Europe	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis en Euros)
G FUND – European Convertible Bonds	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	Refinitiv Europe Convertible Bonds
G FUND – Euro High Yield Bonds	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ICE BofA BB-B Euro High Yield Constrained Index
G FUND – Alpha Fixed Income	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé +1,5%
G FUND – Total Return Bonds	10% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg Euro Aggregate
G FUND – Global Bonds	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg Global Aggregate (ex China, S Korea, Taiwan Total Return Hedged USD)
G FUND – Avenir Small Cap	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	MSCI EMU Micro Cap (dividendes nets réinvestis)
G FUND – Global Inflation Short Duration	10% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Bloomberg World Government Inflation-Linked Bond 1-5 ans (couvert en euros) coupons nets réinvestis
G FUND – Global Convertible Bonds	20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice	Refinitiv Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR)
G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)	20% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	ESTER capitalisé
G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolution)	10% de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).
G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)	15% TTC de la surperformance nette de frais pour une performance au-delà de l'indice	Ester + 3,90%

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 29/02/24 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
G FUND – Avenir Europe	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486820355	EUR	283,29	1.232.315,89	0,02
				<b>283,29</b>		
G FUND – Total Return All Cap Europe	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717594557	EUR	38.420,01	35.846.315,57	0,11
				<b>38.420,01</b>		
G FUND – European Convertible Bonds	Classe NC USD - Capitalisation	LU1515103536	EUR	0,58	887,07	0,07
				<b>0,58</b>		
G FUND – Euro High Yield Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU0571101558	EUR	24,72	29.349,85	0,08
	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	EUR	35,82	476.480,14	0,01
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412909	EUR	42.988,80	14.417.662,48	0,30
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	EUR	24.422,31	23.078.943,28	0,11
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1749433204	EUR	8.575,93	3.672.539,59	0,23
				<b>76.047,58</b>		
G FUND – Alpha Fixed Income	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501413113	EUR	1.593,79	522.171,14	0,31
				<b>1.593,79</b>		
G FUND – Total Return Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1226626759	EUR	132,33	137.865.256,76	0,00
				<b>132,33</b>		
G FUND – Global Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1501413972	EUR	0,42	7.110.343,48	0,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1501414277	EUR	4.320,95	160.384.452,23	0,00
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501414517	EUR	29.394,55	54.668.684,08	0,00
				<b>33.715,92</b>		
G FUND – Avenir Small Cap	Classe EC EUR - Capitalisation	LU2486818888	EUR	0,48	19,16	2,51
	Classe E1C EUR - Capitalisation	LU2486818961	EUR	5.376,36	98.574,00	5,45
	Classe E2C EUR - Capitalisation	LU2486819001	EUR	0,49	19,18	2,55
	Classe E3C EUR - Capitalisation	LU2486819183	EUR	4.089,15	133.932,71	3,05
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1611031870	EUR	256.352,76	22.822.437,85	1,12
	Classe OAD EUR - Distribution	LU1611032506	EUR	123.464,04	20.096.817,49	0,61
				<b>389.283,28</b>		
G FUND – Global Inflation Short Duration	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1717592262	EUR	86,33	12.884.819,11	0,00
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1717592346	EUR	31.982,31	75.577.526,31	0,04
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1717592429	EUR	0,90	1.976,68	0,05
	Classe OAC EUR - Capitalisation	LU1717592692	EUR	74.813,46	185.136.538,78	0,04
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1717592932	EUR	7.478,06	17.293.782,24	0,04
				<b>114.361,06</b>		

## G FUND

### Autres notes aux états financiers

#### 4 - Commission de performance

G FUND – Global Convertible Bonds	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1856264822	EUR	106,15	72.024,26	0,15
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1856265043	EUR	0,93	1.106,60	0,08
	Classe GD EUR - Distribution	LU1856265472	EUR	118.702,52	45.170.474,50	0,26
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU1856265555	EUR	624,85	419.100,33	0,15
				<b>119.434,45</b>		
G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2550878602	EUR	104.905,21	39.110.916,76	0,27
	Classe SC EUR – Capitalisation	LU1891751320	EUR	40,03	3.637.611,75	0,00
				<b>104.945,24</b>		
G FUND – Global Disruption (R)Evolution	Classe EC EUR - Capitalisation	LU2486819936	USD	13.654,07	2.044.910,92	0,67
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU1897556517	USD	965.041,24	113.851.909,23	0,85
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU1897556350	USD	186.801,97	21.778.918,56	0,86
	Classe IC USD - Capitalisation	LU1897556434	USD	1.614,64	183.969,27	0,88
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU1897556780	USD	189,58	56.096,73	0,34
	Classe OAD EUR - Capitalisation	LU1897556608	USD	442.121,22	50.265.960,04	0,88
	Classe GD EUR - Distribution	LU1897556277	USD	159.945,53	18.273.702,85	0,88
				<b>1.769.368,25</b>		
G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)	Classe GD EUR - Distribution	LU2527589332	EUR	13.507,66	4.100.539,18	0,33
	Classe IC EUR - Capitalisation	LU2527589415	EUR	39.944,84	28.762.470,71	0,14
	Classe NC EUR - Capitalisation	LU2527589688	EUR	3.617,02	1.958.660,04	0,18
	Classe ND EUR - Distribution	LU2527589761	EUR	893,87	188.969,03	0,47
	Classe RC EUR - Capitalisation	LU2527589845	EUR	284,09	5.630.720,20	0,01
	Classe SC EUR - Capitalisation	LU2527590009	EUR	153.641,95	63.503.422,34	0,24
				<b>211.889,43</b>		

#### 5 - Commission de banque dépositaire

La commission de banque dépositaire perçue par CACEIS Bank, Luxembourg Branch est de 0,01% par an, payable trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net moyen de la sous-classe pour le trimestre considéré. La SICAV supporte également les frais des sous-dépositaires qui sont inclus dans le poste «Commission de dépositaire».

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 6 - Commission d'administration

En sa qualité d'agent administratif délégué, agent de transfert délégué et teneur de registre délégué, CACEIS Bank, Luxembourg Branch reçoit une commission d'administration pour l'ensemble des actions de la SICAV de 0,20% maximum. Ce taux annuel de 0,20% maximum est payable mensuellement et calculé sur base de l'actif net moyen de chaque Sous-classe pour le mois considéré.

### 7 - Frais de transaction

La Société de Gestion a mis en place une table de négociation indépendante afin d'assurer la meilleure exécution des ordres et de la sélection des intermédiaires pour la SICAV. Sauf disposition contraire prévue à la section « Commissions » du Livre II du Prospectus pour chaque Compartiment, une commission de transaction est perçue par la Société de Gestion lors de l'exécution des ordres.

Le taux maximum des commissions de transactions s'applique selon la grille tarifaire suivante :

Types d'actifs	Taux maximum*
Action	0,10%
Obligation convertible	0,05%
Obligation corporate	0,05%
ETF	0,05%
Change	0,005%
Swap de taux d'intérêt	0,02%
Obligation souveraine	0,03%
CDS/ABS	0,03%
Dérivés Listés <sup>1</sup>	2 €

\*Calculé sur la valeur de l'ordre

<sup>1</sup> Le taux de la commission de transaction s'applique par lot de dérivés listés et non pas sur le notionnel traité.

### 8 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises. En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement au Luxembourg, elle est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05%, payable trimestriellement et calculée sur ses avoirs nets à la fin de chaque trimestre. Ce taux est toutefois réduit à 0,01% dans les cas et sous les conditions visées à l'article 174 (2) de la loi de 2010 telle que modifiée, et notamment pour les compartiments et/ou classes réservées à des Investisseurs Institutionnels.

Les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement prévue par l'article 129 (3) de la loi modifiée du 17 décembre 2010 sont exonérés de la taxe d'abonnement.

### 9 - Structure Maître-Nourricier

Le **compartiment G FUND - Avenir Euro** (le « Compartiment-Nourricier ») est un compartiment nourricier selon l'article 77 de la loi modifiée de 2010. Les compartiments nourriciers doivent investir au moins 85% de leurs actifs dans les fonds maîtres. Ce Compartiment est un Compartiment nourricier de l'OPCVM GROUPAMA AVENIR EURO (le « Fonds-Maître »). Il n'investira que dans la part de capitalisation « O » du Fonds-Maître.

Au 29 février 2024, le Compartiment-Nourricier détient 23,20% de l'actif net de la part « O » du Fonds-Maître et 0,51% de l'actif net total du Fonds-Maître.

L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est le même que celui du Fonds-Maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, le MSCI EMU Small Cap (cours de clôture, dividendes nets réinvestis). La performance du compartiment pourra être inférieure à celle de son maître, GROUPAMA AVENIR EURO, compte tenu de ses propres frais de gestion.

Pour atteindre son objectif de gestion, le Fonds-Maître adopte un style de gestion active qui repose sur un processus au sein duquel se distinguent quatre grandes phases :

- La génération des idées d'investissement
- L'analyse des valeurs
- Leur valorisation
- La décision d'investissement

L'univers d'investissement est composé d'actions de petites et moyennes capitalisations. Le gérant se garde la possibilité d'investir dans des sociétés de plus grandes capitalisations. Le poids accordé aux petites et moyennes capitalisations par rapport aux grandes capitalisations n'est pas figé mais reste prépondérant, il varie en fonction des opportunités de marché.

Au niveau du Fonds-Maître, les frais, charges et dépenses liés aux investissements sont des frais d'exploitation et des frais de gestion couvrant tous les frais facturés directement au Fonds-Maître à l'exception des frais de transaction.

Au 29 février 2024, les frais maximum d'exploitation et de gestion chargés au Fonds-Maître pour la part O Cap sont de 0,10%.

Au 29 février 2024, la totalité des frais chargés au Compartiment-Nourricier et au Fonds-Maître est la suivante :

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 9 - Structure Maître-Nourricier

<b>Compartiment-Nourricier</b>	<b>Total des Frais en EUR</b>
G FUND - Avenir Euro	55.277,80
<b>Fonds-Maître</b>	<b>Total des Frais en EUR</b>
GROUPAMA AVENIR EURO - Part O CAP	4.936,34

Le montant total des frais s'élève à 56.423,20 euros, soit un montant représentant 1,58% de l'actif net.

Le **compartiment G FUND - Legacy** est un compartiment nourricier de l'OPCVM GROUPAMA AXIOM LEGACY Les actifs du Compartiment G FUND - Legacy sont composés à au moins 85% et en permanence de parts « OS » du FCP GROUPAMA AXIOM LEGACY, et, à titre accessoire, de liquidités.

Au 29 février 2024, le Compartiment-Nourricier détient 100% de l'actif net de la part « OS » du Fonds-Maître et 0,14% de l'actif net total du Fonds-Maître.

L'objectif de gestion du Compartiment-Nourricier est le même que celui de son maître, à savoir obtenir sur l'horizon minimum d'investissement recommandé de 4 ans, un rendement annualisé égal ou supérieur à celui de l'indice Euribor 3 mois +3% après déduction des frais de gestion. La performance du Compartiment pourra être inférieure à celle de son maître, GROUPAMA AXIOM LEGACY, compte tenu de ses propres frais de gestion.

L'OPCVM adopte un style de gestion active visant à parvenir à son objectif de gestion et à optimiser sa performance.

Au 29 février 2024, la totalité des frais chargés au Compartiment Nourricier et au Fonds-Maître est la suivante :

<b>Compartiment-Nourricier</b>	<b>Total des Frais en EUR</b>
G FUND - Legacy	18.877,39
<b>Fonds-Maître</b>	<b>Total des Frais en EUR</b>
GROUPAMA LEGACY - Part O CAP	903,68

Le montant total des frais s'élève à 19.781,07 euros, soit un montant représentant 3,72% de l'actif net.

Le prospectus, les rapports annuels et semi-annuels des deux Fonds-Maîtres, ainsi que les informations concernant ces derniers sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr) ou sur simple demande en adressant un courrier au siège social Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque F-75008 Paris.

### 10 - Distribution de dividendes

Le Fonds a distribué les dividendes suivants au cours de l'exercice clôturant le 29 février 2024 :

<b>Compartiments</b>	<b>Classe d'actions</b>	<b>ISIN</b>	<b>Devise</b>	<b>Dividende</b>	<b>Ex-date</b>	<b>Date de paiement</b>
G FUND – Avenir Europe	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501411687	EUR	4,71	25/07/23	28/07/23
	Classe GD EUR - Distribution	LU0675297153	EUR	16,45	25/07/23	28/07/23
G FUND – Total Return All Cap Europe	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412651	EUR	30,44	25/07/23	28/07/23
	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164919	EUR	34,39	25/07/23	28/07/23
G FUND – European Convertible Bonds	Classe ID EUR - Distribution	LU1749432909	EUR	1,81	25/07/23	28/07/23
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571100741	EUR	6,95	25/07/23	28/07/23
				13,00	27/11/23	30/11/23
G FUND – Euro High Yield Bonds	Classe ID EUR - Distribution	LU0571101129	EUR	3,75	25/07/23	28/07/23

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 10 - Distribution de dividendes

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devises	Dividende	Ex-date	Date de paiement
G FUND – Euro High Yield Bonds	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501412909	EUR	36,27	25/07/23	28/07/23
	Classe GD EUR - Distribution	LU0571101475	EUR	39,83	25/07/23	28/07/23
G FUND – Alpha Fixed Income	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501413113	EUR	5,30	25/07/23	28/07/23
G FUND – New Deal Europe	Classe GD EUR - Distribution	LU0987164323	EUR	26,28	25/07/23	28/07/23
G FUND – Total Return Bonds	Classe GD EUR - Distribution	LU1226627211	EUR	41,31	25/07/23	28/07/23
G FUND – Global Bonds	Classe OAD EUR - Distribution	LU1501414517	EUR	16,33	25/07/23	28/07/23
G FUND – Avenir Small Cap	Classe OAD EUR - Distribution	LU1611032506	EUR	10,43	25/07/23	28/07/23
	Classe GD EUR - Distribution	LU1611032688	EUR	9,01	25/07/23	28/07/23
G FUND – Global Inflation Short Duration	Classe GD EUR - Distribution	LU1717592775	EUR	4,15	25/07/23	28/07/23
G FUND – Global Convertible Bonds	Classe GD EUR - Distribution	LU1856265472	EUR	5,66	25/07/23	28/07/23
	Classe VD EUR - Distribution	LU2293580655	EUR	5,60	25/07/23	28/07/23
G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)	Classe GD EUR - Distribution	LU1891751247	EUR	51,39	25/07/23	28/07/23
G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)	Classe GD EUR - Distribution	LU1897556277	EUR	18,47	25/07/23	28/07/23
G FUND – Hybrid Corporate Bonds	Classe GD EUR - Distribution	LU2023296085	EUR	27,58	25/07/23	28/07/23
G FUND – High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)	Classe GD EUR - Distribution	LU2527589332	EUR	3,44	25/07/23	28/07/23
	Classe ND EUR - Distribution	LU2527589761	EUR	0,78	25/07/23	28/07/23

### 11 - Mécanisme de "Swing pricing"

Dans certains cas, les souscriptions, rachats et conversions au sein d'un Compartiment peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire par action. Lorsque les souscriptions, rachats et conversions au sein d'un Compartiment entraînent l'obligation pour le Compartiment en question d'acheter et/ou de vendre des actifs sous-jacents, la valeur de ces actifs peut être affectée par les écarts entre offre et demande, les coûts de transactions ainsi que par certaines dépenses y afférentes telles que frais de transactions, frais de courtage et taxes. Cette opération est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire par action; on parle alors de «dilution» des actionnaires. Dans le but de protéger les investisseurs existants ou restants contre les effets potentiels de dilution, la SICAV a la possibilité d'appliquer la méthode du swing pricing, telle que décrite ci-dessous.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur nette d'inventaire par action à l'aide d'un swing factor, c'est-à-dire grâce à un pourcentage donné, fixé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment. Ce swing factor représente ainsi une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. En règle générale, le swing factor ne dépassera pas 2% de la valeur nette d'inventaire par action, à moins qu'il n'en soit stipulé autrement au sein des fiches des Compartiments. Un rapport périodique sera émis dans le but de vérifier la pertinence du «swing factor» par rapport aux conditions du marché.

Le Conseil d'Administration détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment (le « Seuil de Swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun Seuil de Swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du Seuil de Swing, le cas échéant), la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la hausse à l'aide du swing factor; et

2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du Seuil de Swing, le cas échéant), la valeur nette d'inventaire par action sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur nette d'inventaire par action du Compartiment est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, ne pas s'écarter de l'indice de référence du Compartiment). Le cas échéant, la Commission de performance sera facturée sur la base de la valeur nette d'inventaire habituelle du Compartiment.

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 11 - Mécanisme de "Swing pricing"

Le Conseil d'Administration a mis en place le swing pricing pour les compartiments ci-dessous :

G FUND - Avenir Europe\*  
 G FUND - European Convertible Bonds\*  
 G FUND - Euro High Yield Bonds\*  
 G FUND - Alpha Fixed Income\*  
 G FUND - New Deal Europe\*  
 G FUND - Total Return Bonds\*  
 G FUND - Global Bonds\*  
 G FUND - Avenir Small Cap  
 G FUND - Global Inflation Short Duration\*  
 G FUND – Global Convertible Bonds\*  
 G FUND - Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)\*  
 G FUND - Hybrid Corporate Bonds\*  
 G FUND - High Yield Maturity 2028 (précédemment High Yield Maturity 3)\*

\* Le compartiment a appliqué le swing durant l'année fiscale.

A la date de clôture, le mécanisme du swing pricing n'a été appliqué sur aucune Valeur Nette d'Inventaire.

### 12 - Collatéral

Au 29 février 2024, le collatéral reçu ou payé composé des dépôts de marge pour les contrats futures et options ainsi que le collatéral détenu ou payé pour réduire l'exposition des instruments dérivés OTC, est détaillé comme suit :

Compartiments	Devise	Contreparties	Type de collatéral	Montant du collatéral reçu en EUR	Montant du collatéral payé en EUR
G FUND – Global Inflation Short Duration	EUR	CACEIS Bank*	Cash	240.000,00	
	EUR	Goldman Sachs	Cash		390.000,00
	EUR	JP Morgan	Cash		50.000,00
	EUR	Morgan Stanley	Cash	10.000,00	
	EUR	Natixis	Cash	1.500.000,00	
	EUR	BNP Paribas	Cash	500.000,00	
G FUND – Global Convertible Bonds	EUR	CACEIS Bank*	Cash		1,23
	EUR	Natixis	Cash		840.000,00
	EUR	Société Générale	Cash		20.000,00
G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)	EUR	Goldman Sachs	Cash		110.000,00
	EUR	Morgan Stanley	Cash		20.000,00
	EUR	Société Générale	Cash		90.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash		100.000,00
	EUR	JP Morgan	Cash	250.000,00	
G FUND – High Yield Maturity 2023 (précédemment High Yield Maturity 3)	EUR	CACEIS Bank*	Cash		0,01
	EUR	Natixis	Cash		130.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash		330.000,00
	EUR	Nomura	Cash		1.100.000,00
G FUND – Total Return All Cap Europe	EUR	CACEIS Bank*	Cash	0,03	
G FUND – European Convertible Bonds	EUR	CACEIS Bank*	Cash	312,10	
	EUR	Morgan Stanley	Cash		240.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash		270.000,00
G FUND – Euro High Yield Bonds	EUR	Goldman Sachs	Cash	400.000,00	
	EUR	JP Morgan	Cash		205.000,00
G FUND – Alpha Fixed Income	EUR	Goldman Sachs	Cash		370.000,00
	EUR	Morgan Stanley	Cash		820.000,00
	EUR	Credit Suisse First Boston	Cash	100.000,00	
	EUR	Société Générale	Cash		700.000,00
	EUR	Nomura	Cash		290.000,00
	EUR	JP Morgan	Cash	1.150.000,00	
G FUND – Total Return Bonds	EUR	Goldman Sachs	Cash	100.000,00	
	EUR	JP Morgan	Cash		145.000,00
	EUR	BNP Paribas	Cash	530.000,00	
	EUR	Nomura	Cash	100.000,00	
	EUR	Crédit Agricole	Cash	100.000,00	
	EUR	Deutsche Bank	Cash		425.000,00

# G FUND

## Autres notes aux états financiers

### 12 - Collatéral

G FUND – Global Bonds	EUR	Goldman Sachs	Cash	180.000,00	
	EUR	JP Morgan	Cash	150.000,00	
	EUR	Natixis	Cash	460.000,00	
	EUR	Citigroup	Cash	240.000,00	

\*Compte pledge CACEIS

### 13 - Autres dépenses

Les autres dépenses comprennent principalement les frais d'agence de paiement, les frais de traduction, les frais de risques, les frais de consultants, les frais liés au DIC et les frais d'opérations.

### 14 - Divers

Les informations sur les caractéristiques environnementales et/ou les caractéristiques sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans la section SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION ("SFDR") (non audité) et ses annexes pertinentes, le cas échéant.

### 15 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

La liste des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille-titres de chaque compartiment au cours de la période sous revue est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

### 16 - Événements significatifs au cours de l'exercice

Le Conseil d'Administration de la SICAV a pris note d'événements importants au cours de l'exercice :

**Crise Ukraine Russie** : La Politique de gestion de tous nos portefeuilles (mandats et gestion collective) respecte les embargos en vigueur. Aucune entité ou personne sous mesures de gel des avoirs n'a été détectée sur l'activité de Groupama Asset Management.

Par ailleurs, GROUPAMA AM a mis en œuvre les différentes mesures de restriction imposées pour les entités et les personnes figurant sur les listes de sanctions récemment mises à jour dans le cadre de la crise Ukrainienne.

Une surveillance quotidienne de la mise à jour de ces mesures a été mise en place ainsi que des contrôles renforcés.

En matière de cyber sécurité : Nous avons particulièrement mobilisé notre écosystème et informé toutes les parties prenantes des actions à conduire et conduites.

Les règles de filtrage des connexions en provenance et à destination des pays en crise ont été renforcées, voire bloquées.

Toutes les consignes de prudence ont été rappelées aux collaborateurs. Nous effectuons une veille spécifique cybersécurité sur le sujet, en particulier en suivant les préconisations des autorités reconnues (ANSSI, NSA...).

### 17 - Opinion d'audit du Fonds Maître

Comme indiqué dans la note 9 aux états financiers, le compartiment G Fund - Legacy est un compartiment nourricier de l'OPCVM GROUPAMA AXIOM LEGACY.

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels du fonds Maître GROUPAMA AXIOM LEGACY contient un paragraphe d'observation qui, sans remettre en cause l'opinion exprimée, attire l'attention sur la valorisation des titres Crédit Suisse détenus par le fonds Maître. La note aux comptes présente dans le rapport annuel précise que "suite à l'opération d'acquisition de Crédit Suisse par UBS, les détenteurs d'obligations AT1 Crédit Suisse ont été entièrement éliminés par une ordonnance du dimanche 19 mars 2023. L'émetteur de ces obligations a été notifié par la FINMA de l'amortissement complet de la valeur nominale de tous les emprunts AT1. Suite à cette décision, les titres sont annulés (radiés) et ne sont plus négociables via les systèmes de règlement/livraison traditionnels (DVP).

Les lignes du portefeuille du Fonds Maître concernées sont les suivantes, elles représentent 0,79% au 29 février 2024 :

- XS1076957700 CREDIT SU FIX 311299 (USA) 311299
- XS0989394589 CS 7 1/2 12/11/49 (USA) 311299

Même si les titres sont radiés, la société de gestion, dans l'intérêt des porteurs, a décidé de garder ces "titres" dans l'inventaire comptable pour refléter la valeur de marché du potentiel contentieux ("fees, rights, claims, interests, distributions, and other proceeds").

Des brokers continuent de coter ces titres radiés qui peuvent s'échanger sous forme d'accord bilatéraux (Claim Transfer Agreement, ...). La société de gestion valorise ces titres sur la base d'une moyenne des prix bids observés chez différents brokers, conduisant à une valorisation à 10% de leur valeur nominale, soit une perte de l'ordre de 7% au 29 février 2024."

### 18 - Événements post-clôture

Aucun événement important survenu après la date du rapport n'a nécessité une publication dans les états financiers.

## **G FUND**

### **Informations supplémentaires non auditées**

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

#### 1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

##### 1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (Intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

##### 1.2. Composition de la rémunération

###### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

###### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

###### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : par exemple certains postes de junior ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

#### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

#### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président  
Muriel Faure

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

Cyril Roux  
Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

#### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

Masse salariale 2023	28 674 291 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)</i>	<i>9 135 916 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>6 607 907 euros</i>

#### Adaptation de ces informations à la SICAV G FUND

Pour l'application de cette politique à la SICAV G FUND, les éléments quantitatifs précédents sont recalculés par application d'un prorata correspondant à la proportion des encours de G FUND par rapport aux encours totaux gérés par Groupama Asset Management au 31/12/2023, soit un prorata de 3.02% (=3.094 Md€ / 102.4 Md€).

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

Masse salariale 2023 (prorata G Fund)	865 964 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2023</i>	<i>218 653 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>3 739 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>2 576 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>6 478 euros</i>

# G FUND

---

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié (prorata G Fund)	475 464 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	275 905 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	199 559 euros

# G FUND

## Informations supplémentaires non auditées

### Méthode de détermination du risque global

Les compartiments ci-dessous utilisent l'approche par les engagements afin de contrôler et mesurer le risque global :

G FUND – Avenir Europe  
 G FUND – Avenir Euro  
 G FUND – Total Return All Cap Europe  
 G FUND – European Convertible Bonds  
 G FUND – Euro High Yield Bonds  
 G FUND – New Deal Europe  
 G FUND – Total Return Bonds  
 G FUND – Global Bonds  
 G FUND – Avenir Small Cap  
 G FUND – Global Inflation Short Duration  
 G FUND – Legacy  
 G FUND – Global Convertible Bonds  
 G FUND – Global Disruption (précédemment World (R)Evolutions)  
 G FUND – Hybrid Corporate Bonds  
 G FUND – High Yield Maturity (précédemment High Yield Maturity 3)

Les compartiments ci-dessous utilisent l'approche par la VaR absolue afin de contrôler et mesurer le risque global :

Compartiment	Méthode de détermination du risque global	Modèle VaR	Limite VaR (99%, 20j)	VaR minimale (en % limite VaR)	VaR maximale (en % limite VaR)	VaR moyenne (en % limite VaR)	Niveau moyen de levier atteint durant l'année
G FUND – Alpha Fixed Income	VaR (Value at Risk) absolue	Historical simulation	2,50%	1.18%	12.78%	2.87%	78%
G FUND – Short Term Absolute Return (jusqu'au 30/12/2023). G FUND – Alpha Fixed Income Plus (à compter du 31/12/2023)	VaR (Value at Risk) absolue	Historical simulation	3,00%	1.58%	18.16%	5.01%	133%

# G FUND

## Informations supplémentaires non auditées

### Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)

TOTAL RETURN SWAP	G FUND – Alpha Fixed Income Plus (précédemment Short Term Absolute Return)
Actifs	<i>En EUR</i>
En valeur absolue	69.715,42
En % de la valeur nette d'inventaire totale	0.07%
Ventilation des transactions sur base de la date de maturité résiduelle	<i>En EUR</i>
Moins d'1 jour	-
De 1 jour à 1 semaine	27.318,43
De 1 semaine à 1 mois	42.396,99
De 1 mois à 3 mois	-
De 3 mois à 1 an	-
Plus d'1 an	-
Opérations ouvertes	-
Les 10 principales contreparties	<i>En EUR</i>
Première contrepartie	BNP-PARIBAS SA PARIS
Volumes bruts des positions ouvertes	69.715,42
Pays du domicile	France
Garanties reçues	
Type:	
Obligations	-
Qualité (Rating de l'émetteur des obligations en garantie) :	-
Devise:	
CHF	-
Ventilation sur base de la date de maturité résiduelle:	-
Moins d'1 jour	-
De 1 jour à 1 semaine	-
De 1 semaine à 1 mois	-
De 1 mois à 3 mois	-
De 3 mois à 1 an	-
Plus d'1 an	-
Opérations ouvertes	-
Revenus et coûts	
<i>Revenus du fonds:</i>	
En valeur absolue	-
En % des revenus bruts	-
<i>Coûts du fonds:</i>	364.070,28
Revenus de la Société de Gestion	
En valeur absolue	-
En % des revenus bruts	-
Revenus des tiers	
En valeur absolue	-
En % des revenus bruts	-

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 70,97%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 53,25%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Indicateur de référence	Indicateur de référence
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	16,36	98,41	6,66	78,13

02/2023 - 02/2024	Politique en matière des droits de l'homme (%)	90,25	98,41	90,84	78,74
02/2023 - 02/2024	Note ESG	57,72	100	56,15	75,88
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	15,94	100	6,52	79,46
02/2022 - 02/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	85,7	100	24,3	79,66
02/2022 - 02/2023	Note ESG	53,06	96,81	49,98	100

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>53,25%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
0,57	0,07



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	2 400,32	60,04		
		Émissions de GES de niveau 2	918,61	1 836,07		
		Émissions de GES de niveau 3	41 785,42	127 124,12		
		Émissions totales de GES	45 997,20	134 659,94		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	215,68	386,83		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	298,82	225,39		
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,36	0,76			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui	45,25				

		provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,04			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,62	0,66		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,53	2,32		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1 037,36	156,79		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,57	1,15		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,07	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	2,03	0,31		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en	33,01	11,79		

		pourcentage du nombre total de membres				
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,89

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	8,46



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASM INTERNATIONAL NV (XAMS)	Technologies de l'Information	6.15%	Pays-Bas
STRAUMANN HOLDING AG-REG (XSWX)	Santé	4.57%	Suisse
TEMENOS AG - REG (XVTX)	Technologies de l'Information	4.36%	Suisse
TELEPERFORMANCE (XPAR)	Industrie	4.18%	France
REPLY SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	4.15%	Italie
GB0000536739	Action	4.10%	Action
ASHTREAD GROUP PLC (XLON)	Industrie	4.10%	Royaume-Uni
ALTEN SA (XPAR)	Technologies de l'Information	4.03%	France

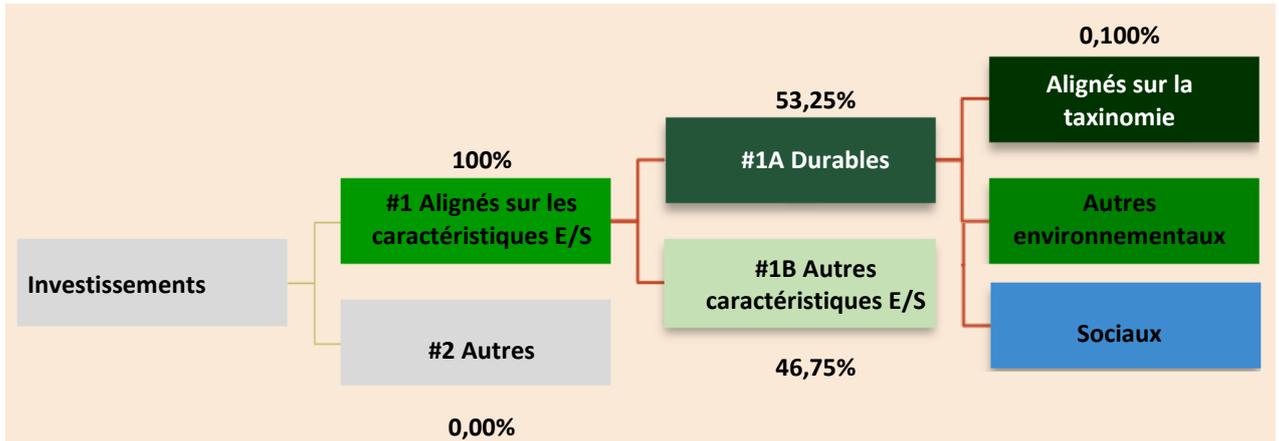
S.O.I.T.E.C. (XPAR)	Technologies de l'Information	3.51%	France
INDUTRADE AB (XSTO)	Industrie	3.37%	Suède
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	3.36%	France
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES (XAMS)	Technologies de l'Information	3.31%	Pays-Bas
FINECOBANK SPA (MTAA)	Finance	2.89%	Italie
SIXT SE (XETR)	Industrie	2.89%	Allemagne
MELEXIS NV (XBRU)	Technologies de l'Information	2.89%	Belgique



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

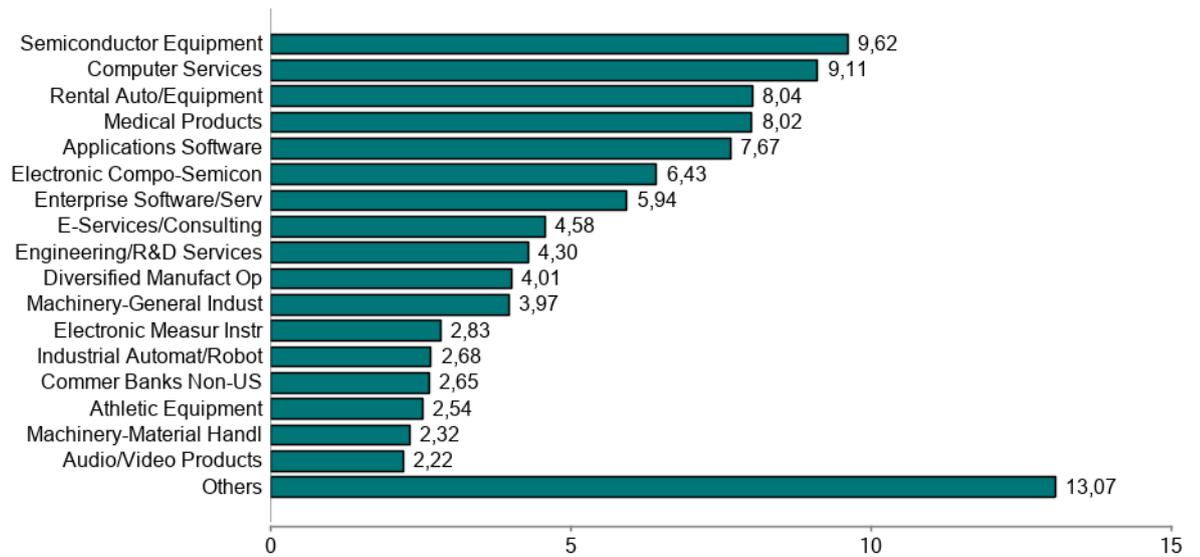
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

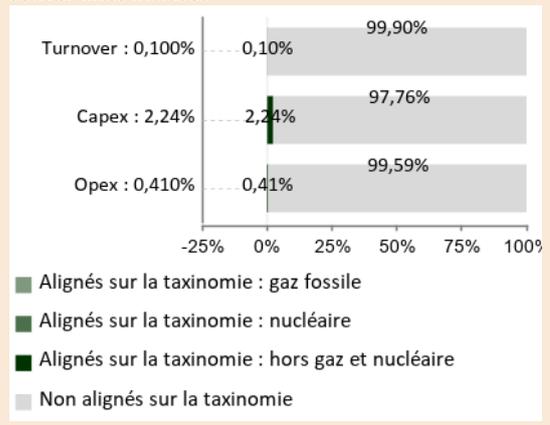
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?**

- Oui
- Nucléaire
- Gaz fossile
- Non

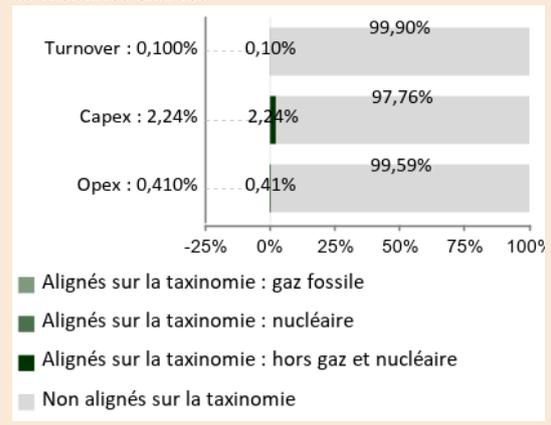
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0,0700%
--	---------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	0,100%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	53,15%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90%. Une société voyant sa note ESG se dégrader pour se situer dans les 20% des valeurs les moins bien notées de l'univers a été cédée (Cellavision). Les engagements concernant les indicateurs de pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 90%) et de pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme pour le respect des droits humains (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 70%) ont été également respectés.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



#### ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable



#### ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable



#### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable



#### ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - AVENIR EURO

Identifiant d'entité 2221002ZYHEOPC1IQB71  
juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 71,65%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 58,06%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Indicateur de référence	Indicateur de référence
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	11,19	94,07	5,25	83,84
02/2023 - 02/2024	Politique en matière des droits de l'homme (%)	98,66	94,07	94,4	84,69
02/2023 - 02/2024	Note ESG	62,99	100	60,3	81,36
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	13,46	99,07	5,14	84,95
02/2022 - 02/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	90,42	99,07	54,4	84,53
02/2022 - 02/2023	Note ESG	60,8	95,03	49,98	100

### Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>58,06%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<p><b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b></p>	<p><b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b></p>
<p>0,64</p>	<p>0,05</p>



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	8 821,55	6 123,47		
		Émissions de GES de niveau 2	3 602	2 884,34		
		Émissions de GES de niveau 3	181 060,25	153 271,55		
		Émissions totales de GES	196 713,44	164 662,1		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	283,18	246,42		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	355,84	321,45		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,408	0,245		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	45,26	50,22			
		6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,0588	0,0533	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,566	0,554		

Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,590	0,465		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1 546,98	1 249,65		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,641	0,488		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,0538	0,0614		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	2,01	1,94		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	33,24	32,9		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0	0		
	Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A	
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,73

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	26,01



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

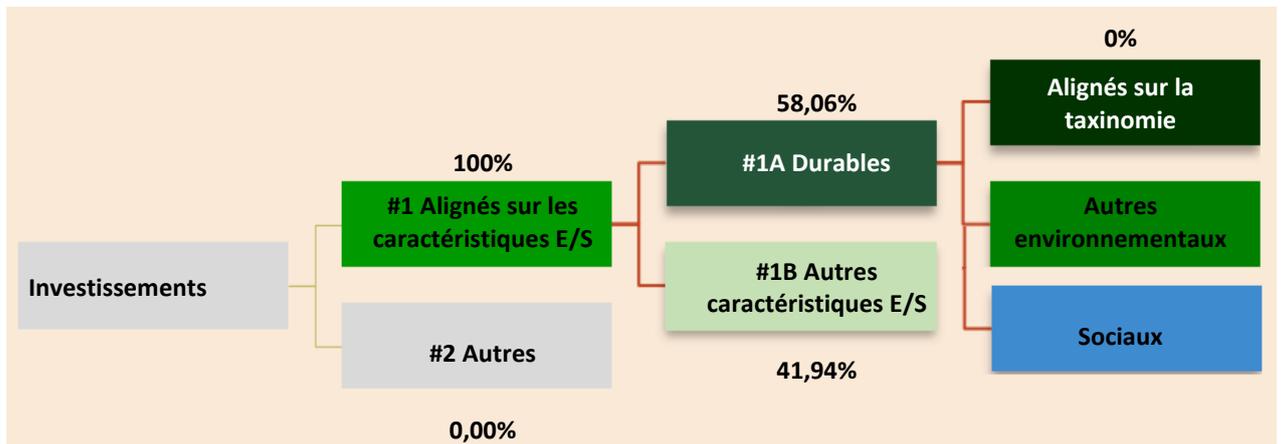
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ALTEN SA (XPAR)	Technologies de l'Information	5.75%	France
ASM INTERNATIONAL NV (XAMS)	Technologies de l'Information	5.70%	Pays-Bas
S.O.I.T.E.C. (XPAR)	Technologies de l'Information	5.27%	France
REPLY SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	5.14%	Italie
MELEXIS NV (XBRU)	Technologies de l'Information	4.82%	Belgique
TELEPERFORMANCE (XPAR)	Industrie	4.72%	France
FINECOBANK SPA (MTAA)	Finance	4.35%	Italie
BRUNELLO CUCINELLI SPA (MTAA)	Consommation Discrétionnaire	4.04%	Italie
ID LOGISTICS GROUP (XPAR)	Industrie	3.71%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	3.49%	France
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES (XAMS)	Technologies de l'Information	2.90%	Pays-Bas
SIXT SE (XETR)	Industrie	2.89%	Allemagne
AMPLIFON SPA (MTAA)	Santé	2.53%	Italie
VUSIONGROUP (XPAR)	Technologies de l'Information	2.43%	France
BREMBO SPA (MTAA)	Consommation Discrétionnaire	2.39%	Italie



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

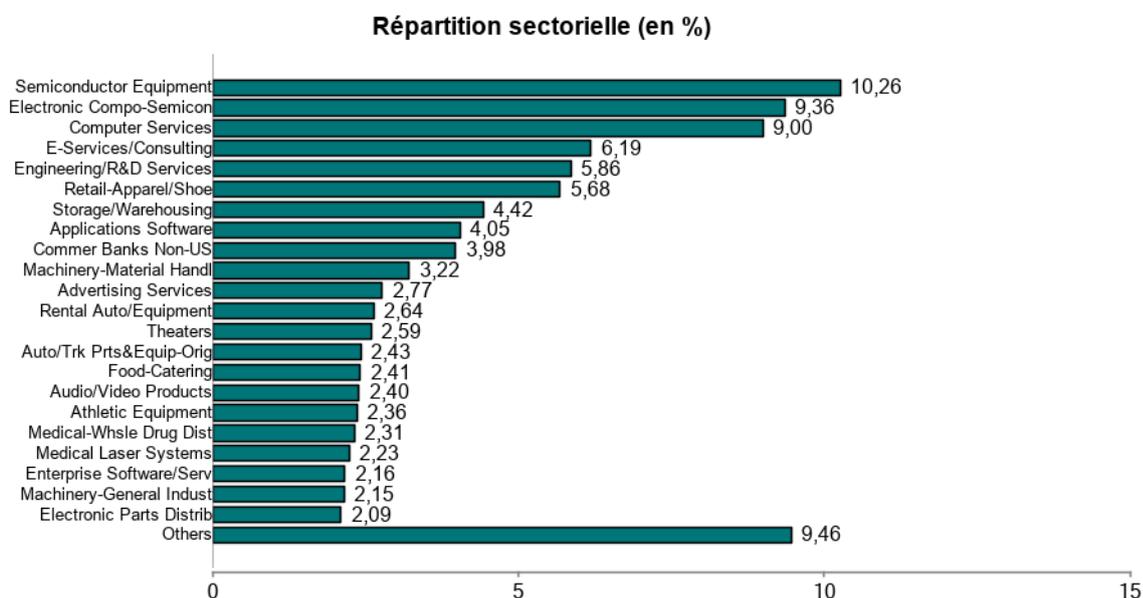
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

**Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

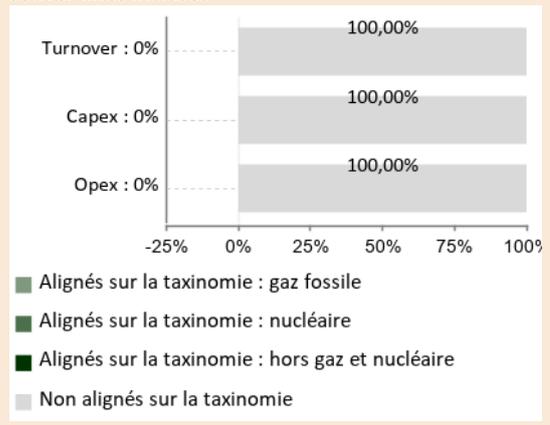
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

- Oui  
 Nucléaire       Gaz fossile  
 Non

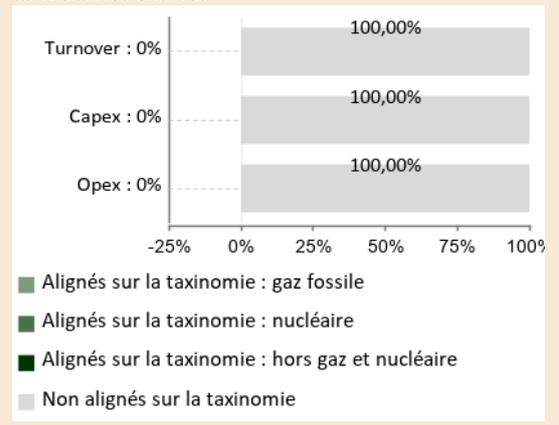
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
--	----

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	-
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	58,06%
--	--------



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?**

Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90%. Les sociétés voyant leur note ESG se dégrader pour se situer dans les 20% des valeurs les moins bien notées de l'univers ont été cédées (Kontron) ou lorsque les conditions de liquidité l'exigeaient ont fait l'objet d'un ordre de cession partiellement exécuté durant l'exercice (Robertet) à un rythme respectant l'intérêt des porteurs de part. Enfin, les engagements concernant les indicateurs de pourcentage moyen de la croissance du nombre d'employés sur une année (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 90%) et de pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme pour le respect des droits humains (note moyenne pondérée du fonds supérieure à celle de l'indice de référence avec un taux de couverture d'au moins 70%) ont été également respectés.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable



***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable



***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - TOTAL  
RETURN ALL CAP  
EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 5493008Z1DKG87NM2R36

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 69,64%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 50,58%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

02/2023 - 02/2024	Conseil à majorité d'indépendants (%)	90,88	99,68	60,18	100
02/2023 - 02/2024	Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> )	345	99,59	466,66	46,86
02/2023 - 02/2024	Note ESG	76,4	100	60	100
02/2022 - 02/2023	Conseil à majorité d'indépendants (%)	79,69	100	59,04	100
02/2022 - 02/2023	Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> )	417	98,66	528,23	39,26
02/2022 - 02/2023	Note ESG	74,33	100	60	100

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>50,58%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
11,44	0,01



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	16 386,08	15 852,93		
		Émissions de GES de niveau 2	6 044,02	5 407,43		
		Émissions de GES de niveau 3	543 138,23	295 631,02		
		Émissions totales de GES	565 263,97	316 891,47		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	2 005,76	1 507,11		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	5 563,28	2 479,44		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,11	8,38		

	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	34,41			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,36			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,38	1,35		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	644,89	6,69		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	145 820,85	11 843,75		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	11,44	12,85		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,01	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	9,06	1,93		

	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	37,21	12,81		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,80

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	19,94



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NOVO NORDISK A/S-B (XCSE)	Santé	3.87%	Danemark
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	3.75%	Pays-Bas
NESTLE SA-REG (XVTX)	Biens de Consommation de Base	3.69%	Suisse
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	3.55%	Royaume-Uni
NOVARTIS AG-REG (XVTX)	Santé	3.22%	Suisse
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	3.06%	Allemagne
HSBC HOLDINGS PLC (XLON)	Finance	2.94%	Royaume-Uni

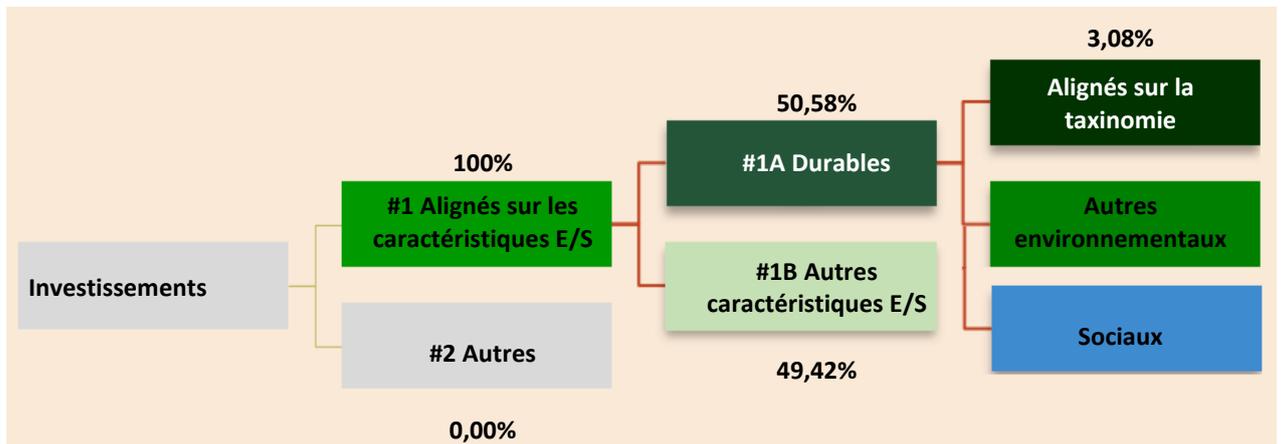
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	2.77%	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	2.72%	France
TOTALENERGIES SE (XPAR)	Énergie	2.44%	France
IBERDROLA SA (XMAD)	Services aux Collectivités	2.32%	Espagne
MUENCHENER RUECKVER AG-REG (XETR)	Finance	2.24%	Allemagne
NOVO NORDISK A/S-B (XCSE)	Santé	2.18%	Danemark
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN (XVTX)	Santé	2.06%	Suisse
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (XPAR)	Industrie	2.01%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

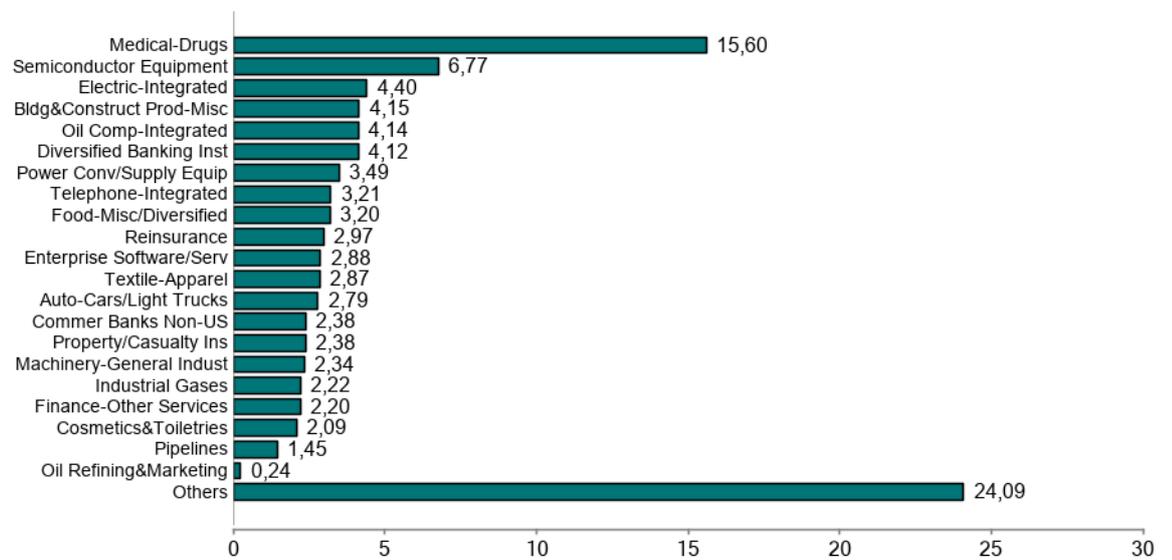
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

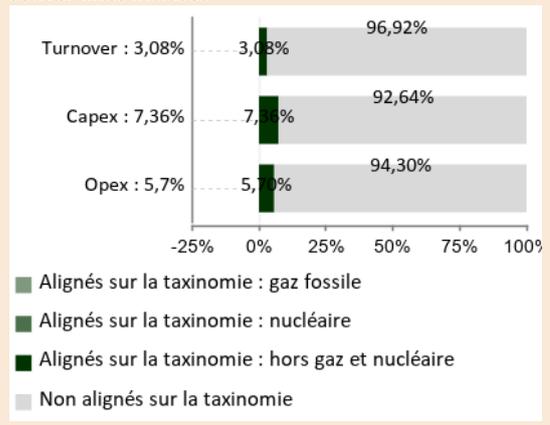
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

- Oui**  
 **Nucléaire**       **Gaz fossile**  
 **Non**

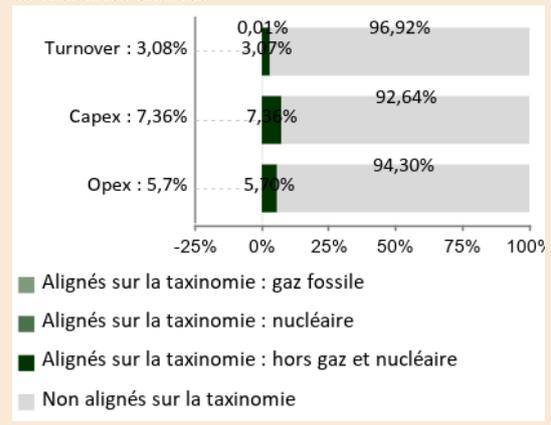
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>1,81%</b>
---	--------------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	3,08%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	47,5%
---	-------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 90% et le score ESG du portefeuille est resté supérieur à celui de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées durant tout l'exercice. L'engagement de supériorité par rapport à l'univers sur les indicateurs d'indépendance des administrateurs et d'intensité carbone a également été respecté. BAE System a été vendue en raison de son entrée sur la liste des sociétés impliquées dans la fabrication d'armes controversées.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

#### ● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS

Identifiant d'entité juridique : 549300ZU1JS3OLG73Y93

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 61,23%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 39,16%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2023 - 02/2024	72,66	60
02/2022 - 02/2023	73,95	60

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>39,16%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
12,12	0,06



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	244 595,71	90 619,91		
		Émissions de GES de niveau 2	12 349,11	13 846,73		
		Émissions de GES de niveau 3	883 508,73	705 000,40		
		Émissions totales de GES	1 138 863,37	809 467,43		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	3 016,20	1 872,32		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 124,30	1 010,86		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3,43	2,54		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	19,14				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par	0,25	0,00			

		secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,01	1,08		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	184,25	169,81		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	16 456,38	7 323,97		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	12,12	13,86		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,06	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	4,63	0,11		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	32,43	10,77		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement	Nombre de pays d'investissement	N/A	N/A		

	connaissant des violations de normes sociales	connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	---	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	3,11

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	46,18



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

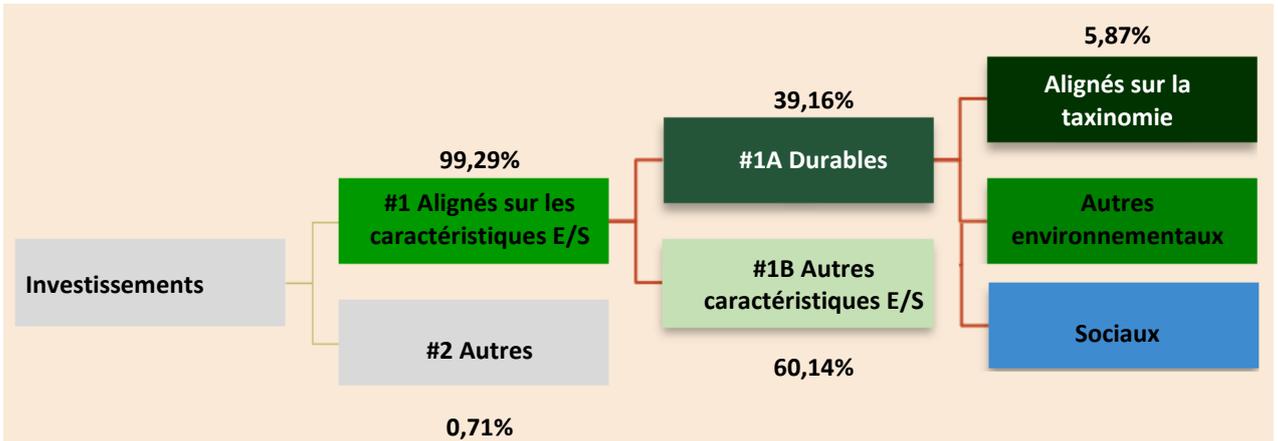
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
STMICROELECTRONICS NV (MTAA)	Convertible	3.48%	Suisse
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	2.88%	France
PUMA SE (XETR)	Convertible	2.58%	France
WORLDLINE SA (XPAR)	TECHNOLOGY	2.26%	France
CELLNEX TELECOM SA (XMAD)	COMMUNICATIONS	2.22%	Espagne
QIAGEN N.V. (XNYS)	CONSUMER_NON_CYCLICAL	2.10%	Pays-Bas
PIRELLI & C SPA (MTAA)	CAPITAL_GOODS	2.02%	Italie
BNP PARIBAS (XPAR)	BANKING	1.91%	France
SAFRAN SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	1.90%	France
ZALANDO SE (XETR)	Convertible	1.89%	Allemagne
NEXITY (XPAR)	Convertible	1.89%	France
SAFRAN SA (XPAR)	CAPITAL_GOODS	1.88%	France
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI (XLON)	TRANSPORTATION	1.87%	Royaume-Uni
SIKA AG-REG (XSWX)	CAPITAL_GOODS	1.79%	Suisse
REMY COINTREAU (XPAR)	Convertible	1.75%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

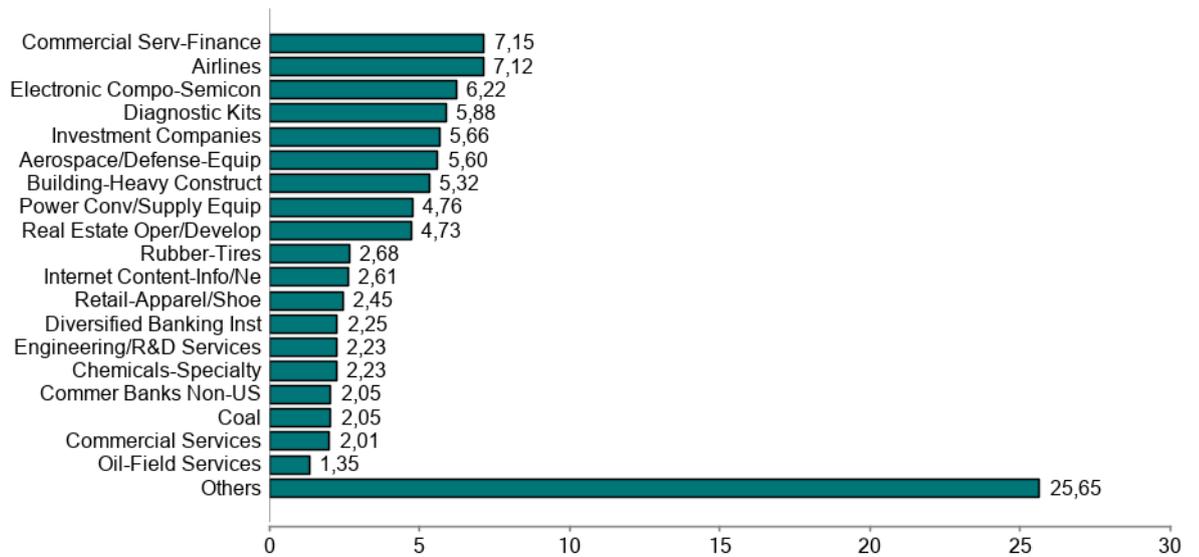
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

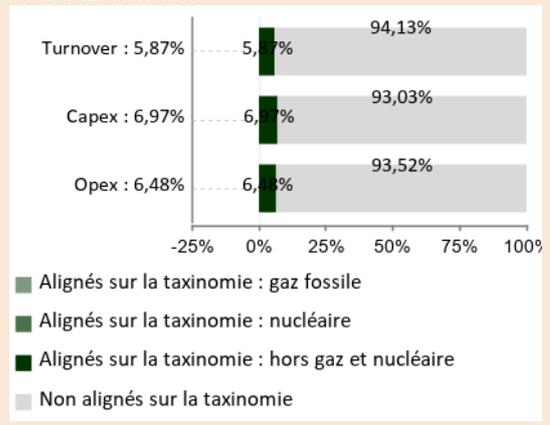
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

- Oui**
- Nucléaire**       **Gaz fossile**
- Non**

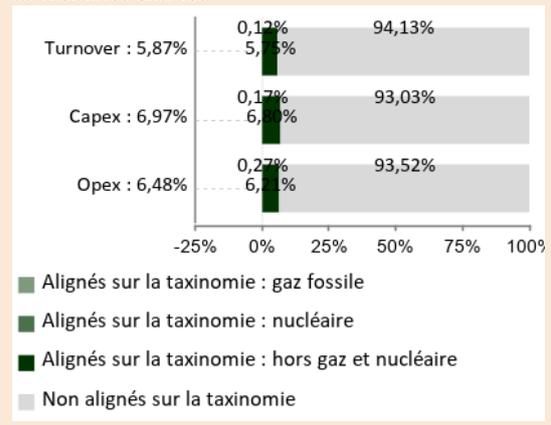
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	3,32%
--	-------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	5,87%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	33,29%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds G FUND EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS est classé article 8 SFDR et il va exclure certains secteurs controversés comme les armes controversées, le Charbon (politique GAM), les jeux d'argent et le tabac. Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement des valeurs comme Rheinmetall (munitions à uranium appauvri), Glencore (charbon), Avolta (exposition Tabac). L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs cotées européennes suivies par notre prestataire Moody's Vigeo Eiris. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues. Nous avons trois mois pour vendre une fois qu'une valeur est entrée sur la liste des Grands Risques de Durabilité. Le fonds doit être sous exposé sur les valeurs classées en ESG dans le Qunitile 5 et la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à 60 (avec un taux de couverture minimum de 90%).



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

#### ● **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - EURO HIGH  
YIELD BONDS

Identifiant d'entité juridique : 549300SJ1HHWCUDX0M69

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 44,28%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 40,03%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note S Fonds	Note S Univers
02/2023 - 02/2024	68,61	50
02/2022 - 02/2023		

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>40,03%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
9,56	0,06



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :  
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement  
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption  
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	22 547,39	8 047,01		
		Émissions de GES de niveau 2	1 712,49	1 144,25		
		Émissions de GES de niveau 3	172 879,09	102 882,26		
		Émissions totales de GES	191 705,58	112 073,80		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	3 200,93	3 352,59		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 477,02	1 086,87		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,61	8,72		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	23,88				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,39				

Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,06	1,02		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	227,13	884,68		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	33 067,33	10 890,24		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	9,56	6,54		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,06	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	4,37	0,15		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	24,65	5,65		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en	N/A	N/A		

		proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	5,27

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	159,22



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

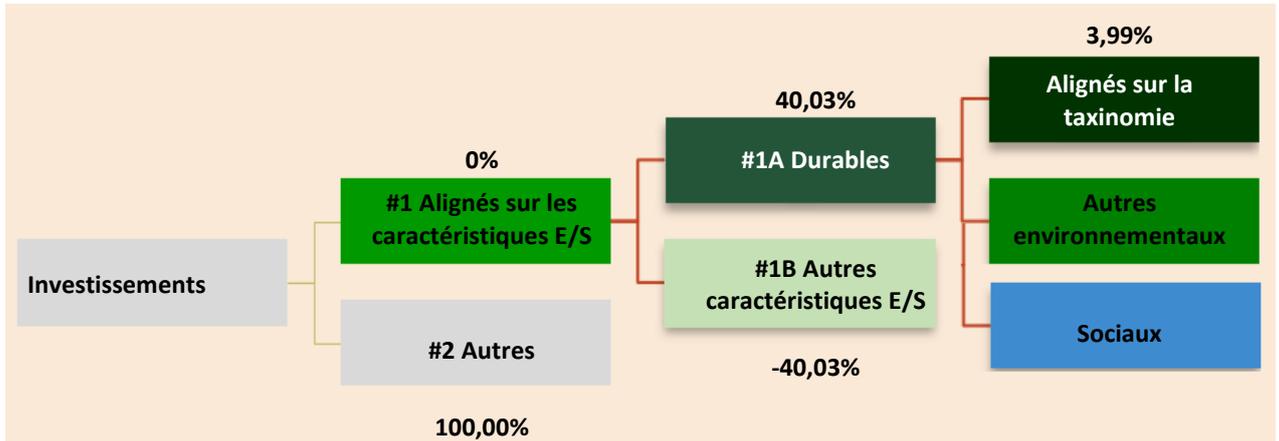
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	3.07%	France
ISHARES EURO HY CORP	OPC	1.37%	Irlande
BKIR 7 1/2 PERP - 19/11/72	BANKING	1.20%	Irlande
BANIJA 6 1/2 03/01/26 - 01/03/26	COMMUNICATIONS	1.13%	France
LHAGR 2 7/8 05/16/27 - 16/05/27	TRANSPORTATION	1.13%	Allemagne
EDPPL 5.943 04/23/2083 - 23/04/83	ELECTRIC	1.06%	Portugal
ISPIM 6.184 02/20/34 - 20/02/34	BANKING	0.99%	Italie
SABSM 2 1/2 04/15/31 - 15/04/31	BANKING	0.94%	Espagne
LORCAT 4 09/18/27 - 18/09/27	COMMUNICATIONS	0.93%	Espagne
CAR 7 1/4 07/31/30 - 31/07/30	TRANSPORTATION	0.86%	Royaume-Uni
CLNXSM 1 1/2 06/08/28 - 08/06/28	COMMUNICATIONS	0.85%	Espagne
CDS ITRAXX-Xover 32 20/12/2024	SWAP	0.85%	SWAP
VP GOLDMAN_SACHS_GB			
FRFP 5 3/8 05/28/27 - 28/05/27	CONSUMER_CYCLICAL	0.84%	France
EDF 2 7/8 PERP - 15/03/73	OWNED_NO_GUARANTEE	0.83%	France
SOFTBK 3 1/8 09/19/25 - 19/09/25	COMMUNICATIONS	0.82%	Japon



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

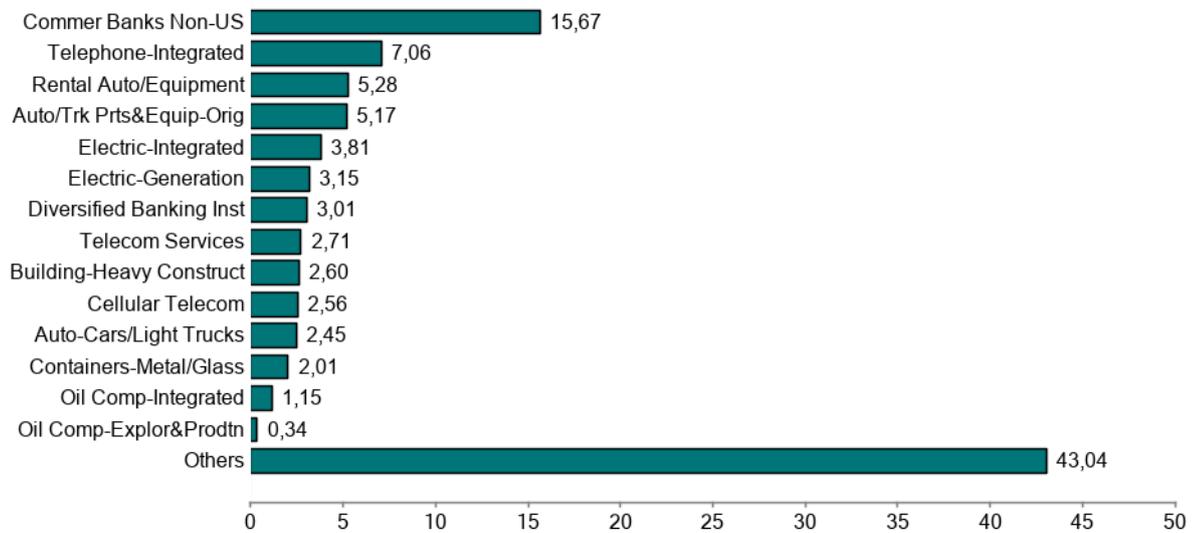
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



***Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?***

***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?***

**Oui**

**Nucléaire**

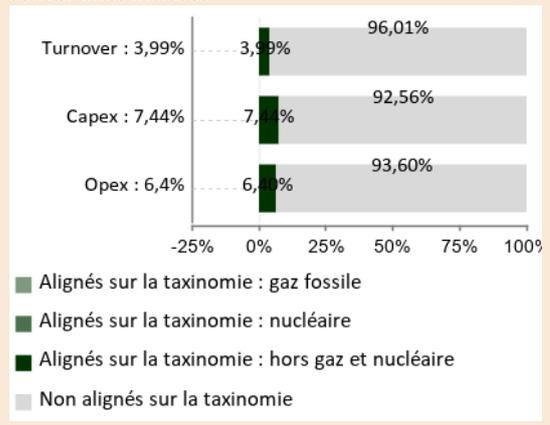
**Gaz fossile**

**Non**

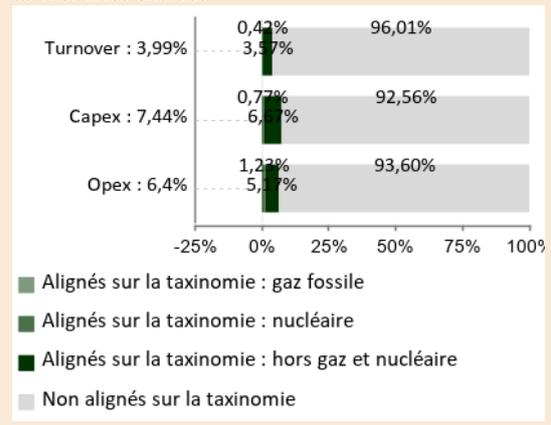
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	1,51%
--	-------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	3,99%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	36,04%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds G FUND EURO HIGH YIELD BONDS est classé article 8 SFDR et il exclut certains secteurs controversés comme les armes controversées, le Charbon (politique GAM) ainsi que les entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG. Nous avons sélectionné et optimisé la part des émetteurs couverts par notre prestataire de données ESG en nous assurant que l'ensemble de nos investissements notés ait une meilleure note que notre univers 50. Enfin, nous avons travaillé à améliorer la couverture du portefeuille en l'élargissant aux émetteurs non suivis par notre prestataire, analyse portée sur le pilier Sociétal et des Ressources Humaines : Autostrade, Banijay, Boreinstein, Cerba, Cirs, Infopro, Lottomatica, Mahle, Modulaire, Mytilineos, Verallia ont été analysés et validés par le comité ESG entre le 1er mars 2023 et le 28 février 2024.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

#### ● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - ALPHA FIXED INCOME

Identifiant d'entité juridique : 549300PUXYGGFGQY0G06

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 49,81%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 40,47%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2023 - 02/2024	70,79	50
02/2022 - 02/2023	78,27	50

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>40,47%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
25,73	0,05



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	827 040,82	399 745,74		
		Émissions de GES de niveau 2	48 421,40	52 931,88		
		Émissions de GES de niveau 3	4 410 901,03	3 831 993,27		
		Émissions totales de GES	5 222 118,65	4 284 670,47		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	5 985,74	6 699,32		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 029,74	1 486,96		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,23	8,35		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	30,66				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires	0,40	0,00			

		d'investissements, par secteur à fort impact climatique				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,11	1,27		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	158,86	5,18		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	12 685,14	2 095,49		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	25,73	10,52		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,05	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	5,34	0,32		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	33,37	10,77		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		

Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		
--------	--	--	-----	-----	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,60

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	43,15



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

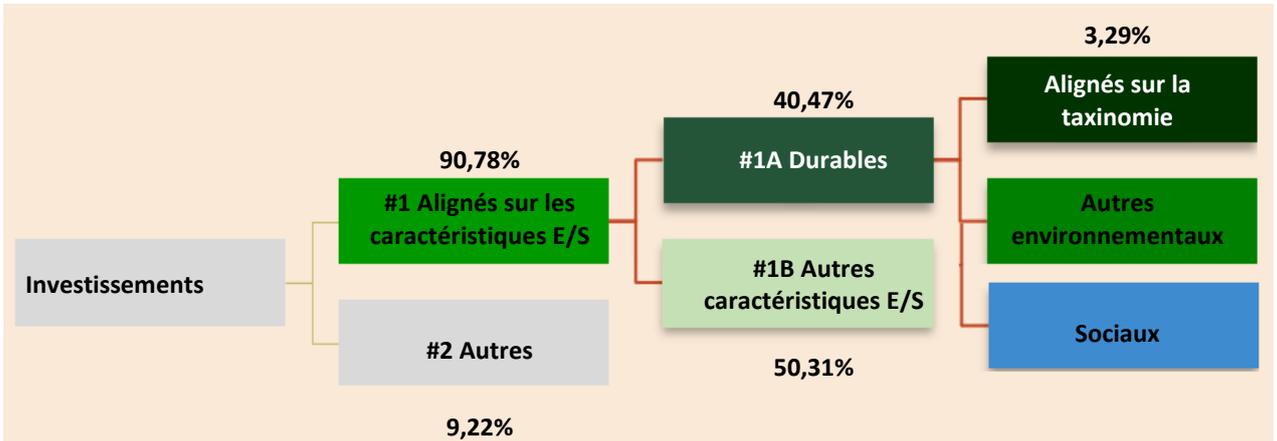
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EU 3 1/4 07/04/34 - 04/07/34	SUPRANATIONAL	2.02%	Belgique
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	1.69%	France
BPIFRA 3 1/8 05/25/33 - 25/05/33	GOVERNMENT_GUARANTEE	1.54%	France
ISHARES CORE EURO CORP BOND	OPC	1.28%	Irlande
TTEFP 2.708 PERP - 05/05/23	ENERGY	1.27%	France
AIB 1 1/2 03/29/23 - 29/03/23	BANKING	1.16%	Irlande
UCGIM 6 5/8 PERP - 03/12/71	BANKING	1.16%	Italie
NEUCP MSQTR 20221227 20230327 2.58 - 27/03/23	CONSUMER_NON_CYCLICAL	1.13%	France
NEUCP VALEO 20230309 20230609 3.36 - 09/06/23	CONSUMER_CYCLICAL	1.12%	France
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	1.10%	France
GS Float 04/30/24 - 30/04/24	BANKING	1.06%	USA
NEUCP MSQTR 20230327 20230627 3.44 - 27/06/23	CONSUMER_NON_CYCLICAL	1.06%	France
NEUCP ENFIIN 20230130 20230728 3.275 - 28/07/23	ELECTRIC	0.94%	Pays-Bas
NEUCP IBEINT 20230309 20230428 2.81 - 28/04/23	ELECTRIC	0.93%	Pays-Bas
BNFP 1 3/4 PERP - 23/06/71	CONSUMER_NON_CYCLICAL	0.91%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

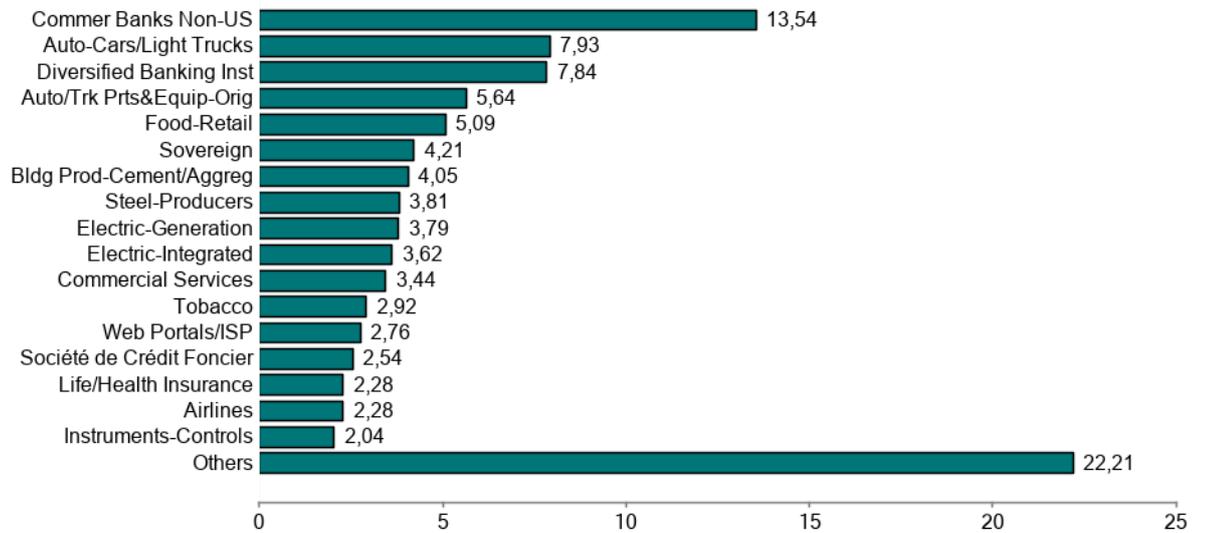
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?**

**Oui**

**Nucléaire**

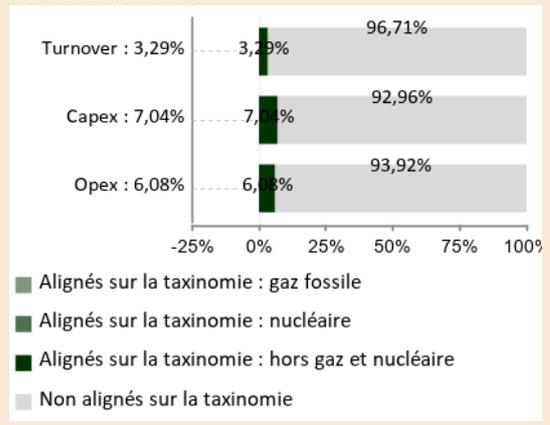
**Gaz fossile**

**Non**

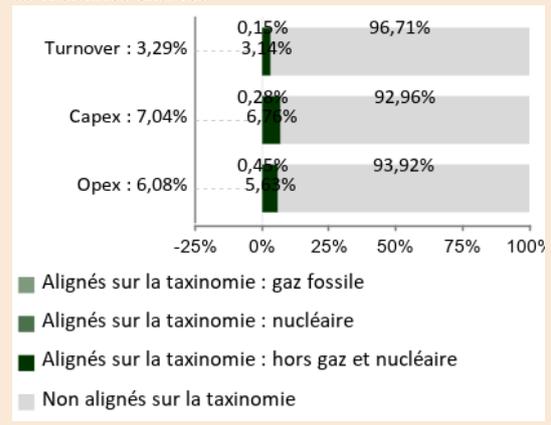
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	2,07%
--	-------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	3,29%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	37,18%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille G FUND ALPHA FIXED INCOME respecte les objectifs ESG fixés. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 72/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 60. A fin février 2024, le taux de couverture du portefeuille est d'environ 90%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

#### ● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - NEW DEAL  
EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 549300EZYG4QFWRGGQ39

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 72,85%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 44,92%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note S Fonds	Note S Univers
02/2023 - 02/2024	90,19	60
02/2022 - 02/2023	90,09	60

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>44,92%</b>
--	---------------

***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes</b>
---	--

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

	<b>directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
7,28	0,04



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	1 947,22	51,07		
		Émissions de GES de niveau 2	780,78	843,02		
		Émissions de GES de niveau 3	41 425,96	34 691,01		
		Émissions totales de GES	38 194,04	37 899,46		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 723,96	1 757,06		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 361,79	1 324,42		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,02	6,68		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	42,74				
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,42				
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan	1,31	1,36		

		de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones				
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2 113,30	118,60		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	509 766,58	7 770,45		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	7,28	6,71		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,04	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	5,41	-0,25		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	36,29	12,80		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies	N/A	N/A		

		ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	6,31

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	40,84



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

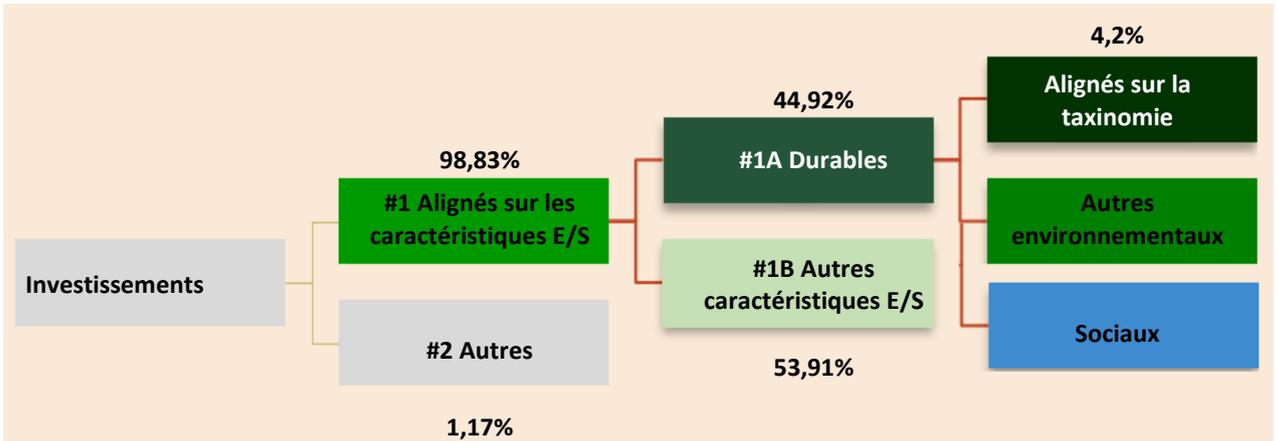
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	4.17%	Royaume-Uni
NESTLE SA-REG (XVTX)	Biens de Consommation de Base	3.56%	Suisse
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	2.84%	Pays-Bas
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	2.68%	Allemagne
EQUINOR ASA (XOSL)	Énergie	2.66%	Norvège
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	2.52%	France
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (XPAR)	Industrie	2.26%	France
MRKGR 1 5/8 06/25/2079 - 25/06/79	CONSUMER_NON_CYCLICAL	2.23%	Allemagne
NOVNVX 1 5/8 11/09/26 - 09/11/26	CONSUMER_NON_CYCLICAL	2.20%	Luxembourg
LONNVX 1 5/8 04/21/27 - 21/04/27	CONSUMER_NON_CYCLICAL	2.16%	Belgique
AIR LIQUIDE SA (XPAR)	Matériaux de base	2.16%	France
DGFP 1 5/8 01/18/29 - 18/01/29	TRANSPORTATION	2.11%	France
ORAFP 1 3/4 PERP - 19/03/73	COMMUNICATIONS	2.09%	France
CAFFIL 0 1/2 02/19/27 - 19/02/27	PUBLIC_SECTOR_LOANS	2.09%	France
WLNFP 0 7/8 06/30/27 - 30/06/27	TECHNOLOGY	2.06%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

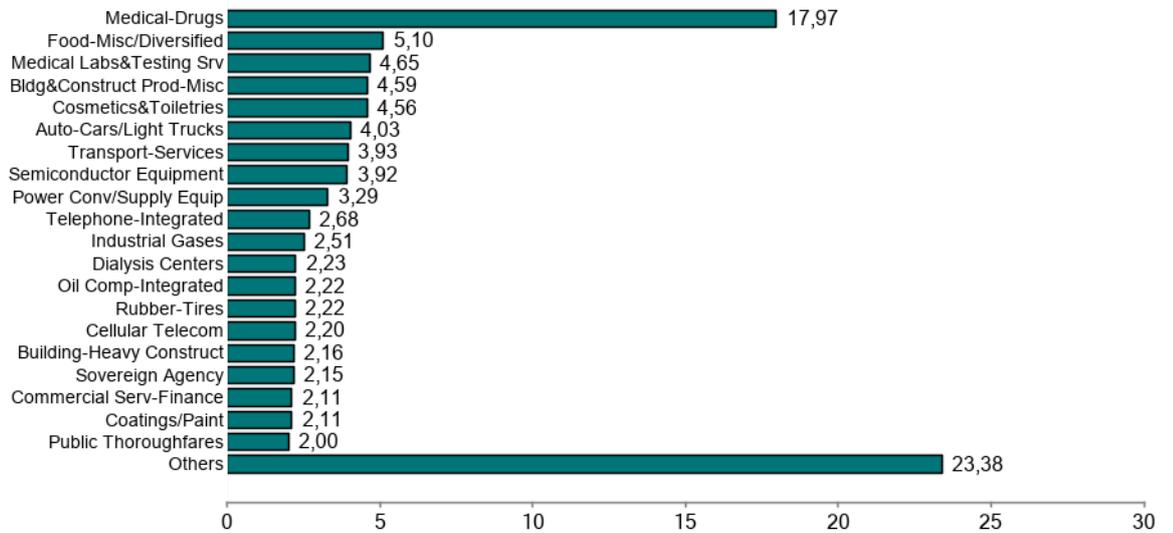
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

**Oui**

**Nucléaire**

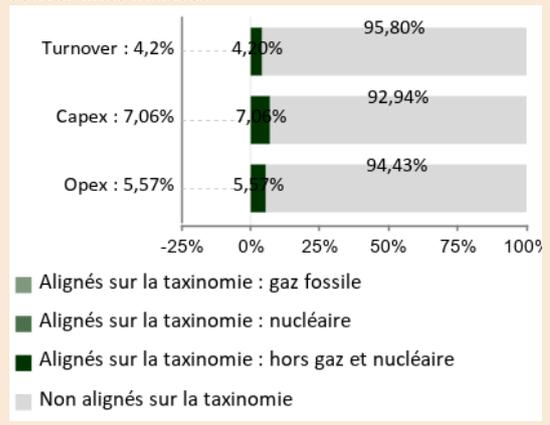
**Gaz fossile**

**Non**

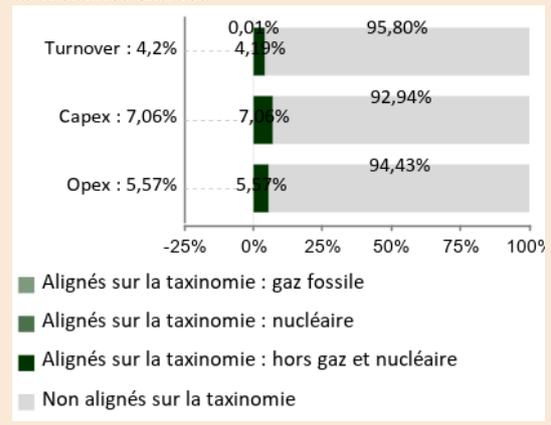
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>2,21%</b>
---	--------------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	4,2%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	40,72%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

G FUND – NEW DEAL EUROPE est un fonds diversifié, investissant dans des entreprises françaises et européennes qui œuvrent à la sécurisation de la production ou à sa relocalisation, à la prévention et au traitement des maladies et qui participent aux mutations technologiques et sociétales induites par une crise sanitaire historique. La gestion implémente une approche Environnementale, Sociétale et de Gouvernance (ESG) visant à sélectionner sur le pilier social, en excluant 20% des valeurs les moins bien notées de son univers d'investissement, les entreprises répondant à des critères sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs, etc.). Les entreprises sont également sélectionnées au travers de leurs contributions aux Objectifs de Développement Durable (« ODD ») définis par l'ONU. De plus, les filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM notamment dans le charbon et les armes controversées sont exclues. Enfin, les sociétés classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues c'est-à-dire les valeurs controversées ou dont la gouvernance est jugée très mauvaise. Pendant la période, nous avons effectué une vente sur l'émission Philips 2030 à la suite d'une controverse sur les respirateurs artificiels aux conséquences potentiellement importantes que ce soit d'un point de vue financier et en termes de réputation.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

#### ● En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - TOTAL  
RETURN BONDS

Identifiant d'entité juridique : 549300KYCIHQ4BTHS034

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 38,65%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 30,03%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2023 - 02/2024	70,17	50
02/2022 - 02/2023	78,23	50

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>30,03%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
11,79	0,06



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :  
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement  
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption  
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	51 550,95	26 017,79		
		Émissions de GES de niveau 2	4 300,67	4 365,13		
		Émissions de GES de niveau 3	558 481,42	512 300,42		
		Émissions totales de GES	579 293,72	542 683,24		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone	2 892,68	4 345,89		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 142,48	2 059,29		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,08	10,20		
5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	27,45				
6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,34				

Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,83	0,94		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	153,08	377,87		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	26 827,28	12 792,76		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	11,79	21,63		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,06	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	5,95	1,17		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	22,84	12,94		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en	N/A	N/A		

		proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,79

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	17,83



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

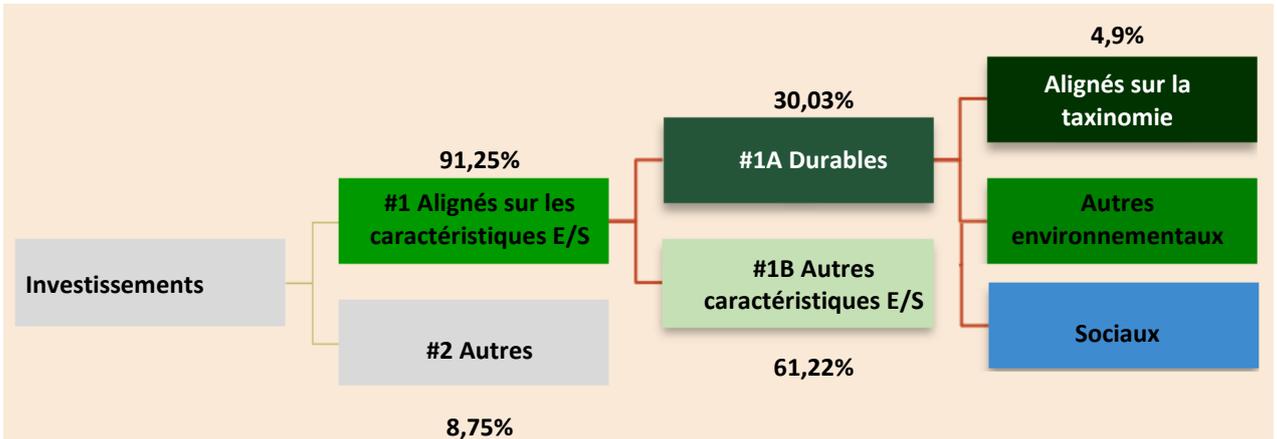
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TII 0 1/8 04/15/25 - 15/04/25	TREASURIES	8.94%	USA
FRTR 1.85 07/25/27 - 25/07/27	TREASURIES	4.11%	France
DBR 1.7 08/15/32 - 15/08/32	TREASURIES	3.33%	Allemagne
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC	OPC	3.11%	France
SPGB 0 01/31/28 - 31/01/28	TREASURIES	2.51%	Espagne
SPGB 2.55 10/31/32 - 31/10/32	TREASURIES	2.50%	Espagne
GGB 4 1/4 06/15/33 - 15/06/33	TREASURIES	2.43%	Grèce
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS - IC	OPC	2.23%	France
SMGB 6 1/2 01/19/27 - 19/01/27	SOVEREIGN	2.04%	Saint-Marin
DBR 2.6 08/15/33 - 15/08/33	TREASURIES	1.73%	Allemagne
TII 0 1/8 01/15/32 - 15/01/32	TREASURIES	1.37%	USA
ULFP 2 1/8 PERP - 25/10/71	REITS	1.22%	France
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS - OAD	OPC	0.96%	France
DBRI 0.1 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	0.90%	Allemagne
AIR FRANCE-KLM (XPAR)	TRANSPORTATION	0.87%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

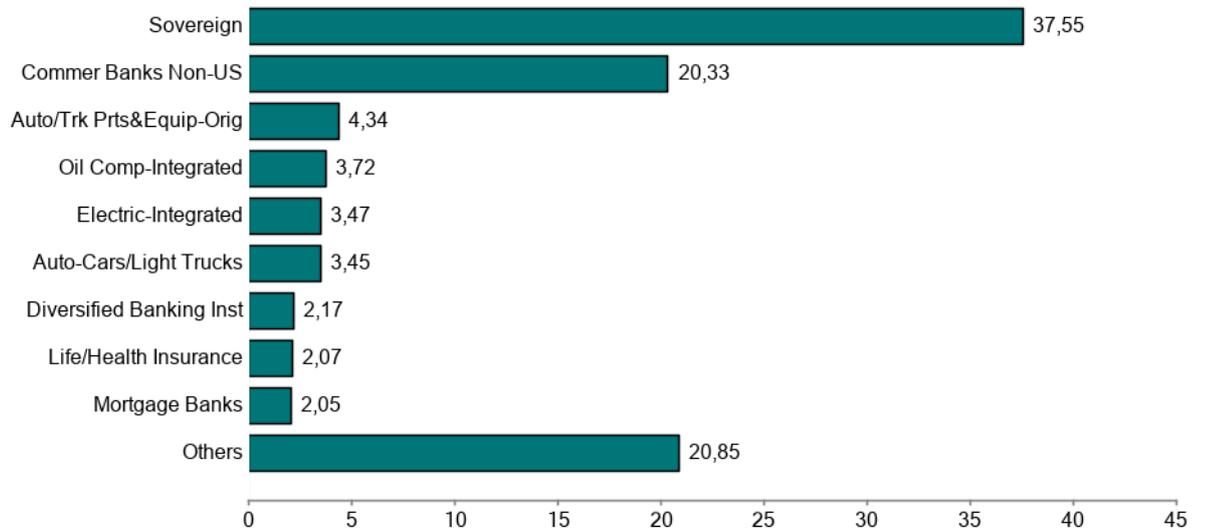
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



***Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?***

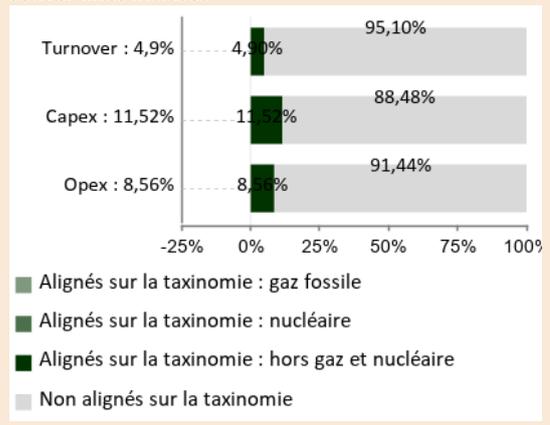
***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?***

- Oui**
- Nucléaire**       **Gaz fossile**
- Non**

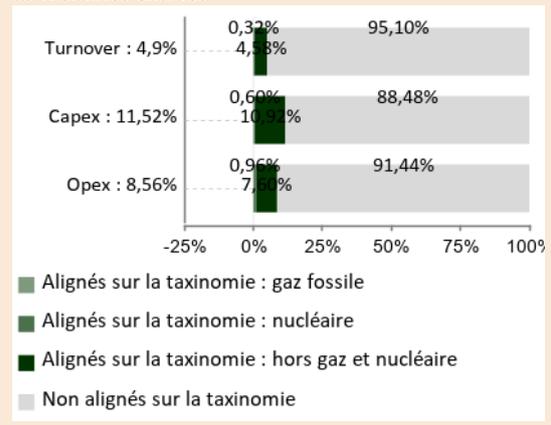
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	2,39%
--	-------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	4,9%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	25,13%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille G Fund Total return Bond respecte les objectifs ESG fixés. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 79/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 60. A fin février 2024, le taux de couverture du portefeuille est d'environ 97%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

#### ● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - GLOBAL BONDS

Identifiant d'entité juridique : 222100S2QZW00F4XUY52

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 30,78%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 26,84%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

02/2023 - 02/2024	Conseil à majorité d'indépendants (%)	87,1	42,53	48,94	98,14
02/2023 - 02/2024	Politique en matière des droits de l'homme (%)	41,81	42,53	90,85	98,14
02/2023 - 02/2024	Note ESG	80,66	95,86	60	100
02/2022 - 02/2023	Conseil à majorité d'indépendants (%)	82,13	44,16	48,57	98,79
02/2022 - 02/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	42,87	44,16	88,84	98,79
02/2022 - 02/2023	Note ESG	81,54	95,41	60	100

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>26,84%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
8,18	0,05



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :  
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement  
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption  
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	23 883,29	32 154,46		
		Émissions de GES de niveau 2	2 625,82	4 427,87		
		Émissions de GES de niveau 3	248 868,12	377 709,60		
		Émissions totales de GES	265 951,57	414 291,71		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 143,47	1 733,66		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 212,78	1 598,65		

	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,51	4,49		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	28,45			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,14	0,00		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,42	0,51		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	135,85	33,29		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	9 120,81	2 416,30		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	8,18	10,39		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,05	0,00		
	12.Écart de rémunération entre	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes	4,02	0,58		

	hommes et femmes non corrigé	au sein des sociétés bénéficiaires des investissements				
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	16,06	5,45		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	2,12

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	29,19



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EU 3 1/4 07/04/34 - 04/07/34	SUPRANATIONAL	6.47%	Belgique
FRTR 1.85 07/25/27 - 25/07/27	TREASURIES	3.19%	France
JGB 0.005 06/01/24 - 01/06/24	TREASURIES	1.83%	Japon
T 6 1/2 11/15/26 - 15/11/26	TREASURIES	1.76%	USA
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	1.70%	France
OBL 0 10/10/25 - 10/10/25	TREASURIES	1.62%	Allemagne
G FUND - ALPHA FIXED INCOME PLUS - IC	OPC	1.19%	France
SMGB 6 1/2 01/19/27 - 19/01/27	SOVEREIGN	1.15%	Saint-Marin
DBR 0 02/15/30 - 15/02/30	TREASURIES	1.14%	Allemagne
JGB 0.1 12/20/26 - 20/12/26	TREASURIES	1.00%	Japon

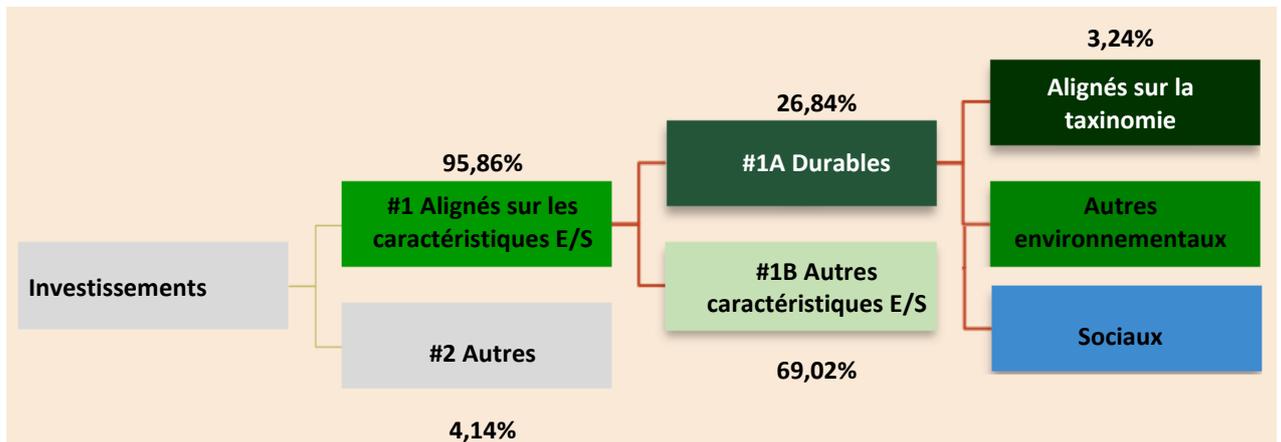
T 5 05/15/37 - 15/05/37	TREASURIES	0.97%	USA
UKT 2 3/4 09/07/24 - 07/09/24	TREASURIES	0.96%	Royaume-Uni
T 0 3/8 09/30/27 - 30/09/27	TREASURIES	0.95%	USA
JGB 1.8 03/20/43 - 20/03/43	TREASURIES	0.90%	Japon
T 0 5/8 08/15/30 - 15/08/30	TREASURIES	0.86%	USA



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

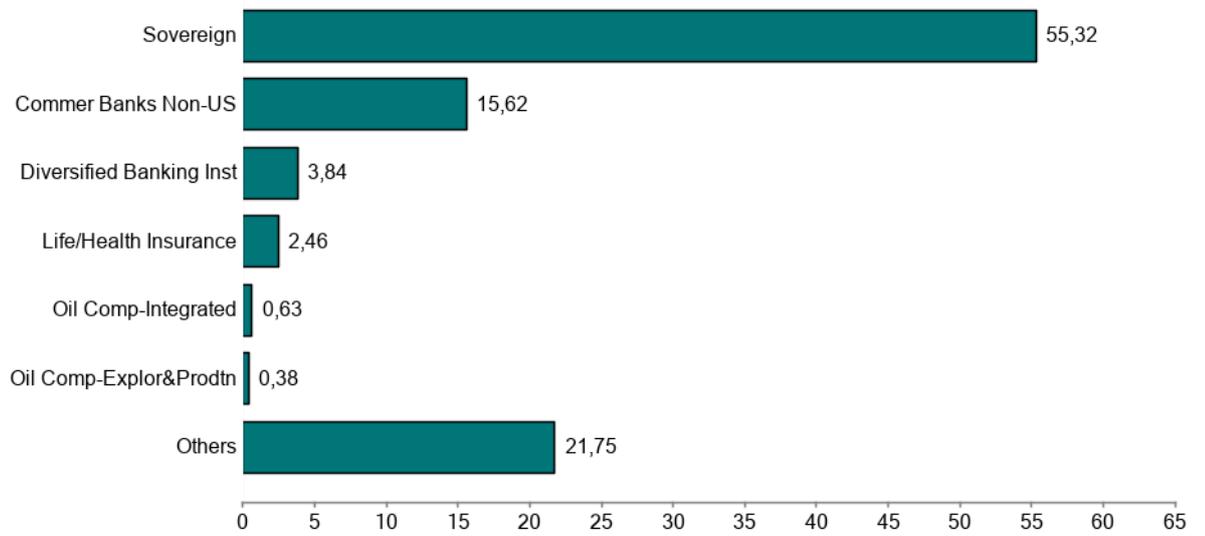
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



***Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?***

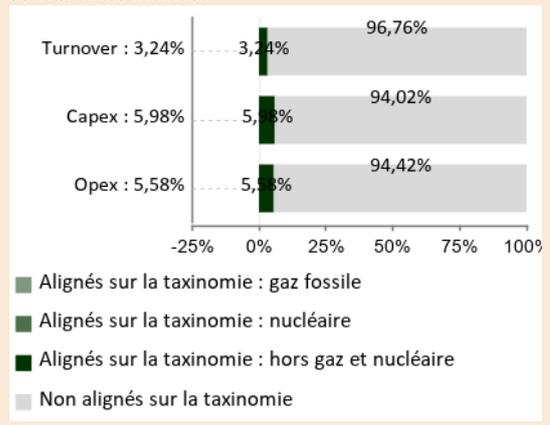
***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?***

- Oui**
- Nucléaire**       **Gaz fossile**
- Non**

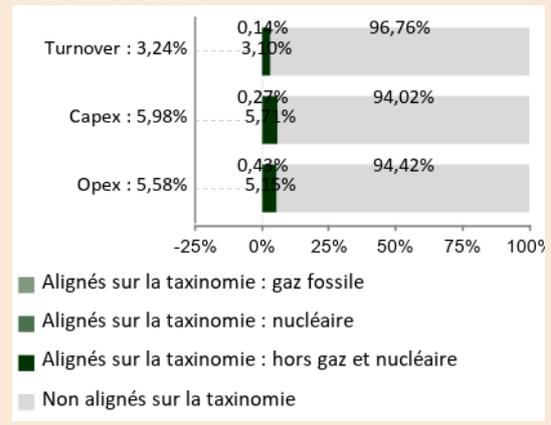
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	1,86%
--	-------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	3,24%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	23,6%
---	-------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille G Fund global bond respecte tous les objectifs ESG fixés à fin février 2024. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 78/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 50. Le taux de couverture du portefeuille sur la note ESG est d'environ 96%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG et n'est pas investi dans les quintiles 5. Les 2 indicateurs d'impact (indépendance du board et la politique en droit de l'homme) ont été respectés tout au long de l'année sur le niveau par rapport à l'univers et sur la couverture du portefeuille. Le fonds par ailleurs applique les exclusions sur les filières jugées non compatibles avec la politique ESG de Groupama AM (exclusion Charbon, Energies fossiles non conventionnelles et armes controversées).



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

#### ● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - AVENIR  
SMALL CAP

Identifiant d'entité juridique : 222100008EAE1R8IBD91

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 31,26%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 29,64%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture

02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	13,15	88,69	4,39	99,85
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	17,76	85,4	3,45	99,71

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>29,64%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

#### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
0,00	0,13



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	0,07	0,00		
		Émissions de GES de niveau 2	0,00	0,00		
		Émissions de GES de niveau 3	0,04	0,00		
		Émissions totales de GES	0,11	0,00		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	0,00	0,00		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	0,04	0,00		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,00	0,00		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables,	1 731,22				

		exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,01			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,22	0,13		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,00	0,00		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	416,65	1,10		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00	0,00		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,13	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,20	0,00		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	11,90	2,27		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		

	munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,03

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	11,54



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEXUS AG (XETR)	Santé	5.09%	Allemagne
ATOSS SOFTWARE AG (XETR)	Technologies de l'Information	4.28%	Allemagne
DO & CO AG (XWBO)	Industrie	4.10%	Autriche
MENSCH UND MASCHINE SOFTWARE (XETR)	Technologies de l'Information	3.76%	Allemagne
SESA SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	3.25%	Italie
EQUASENS (XPAR)	Santé	3.17%	France
WAVESTONE (XPAR)	Technologies de l'Information	3.07%	France
BTS GROUP AB-B SHARES (XSTO)	Industrie	2.70%	Suède
ADESSO SE (XETR)	Technologies de l'Information	2.69%	Allemagne
PUUILO OYJ (XHEL)	Consommation Discrétionnaire	2.52%	Finlande

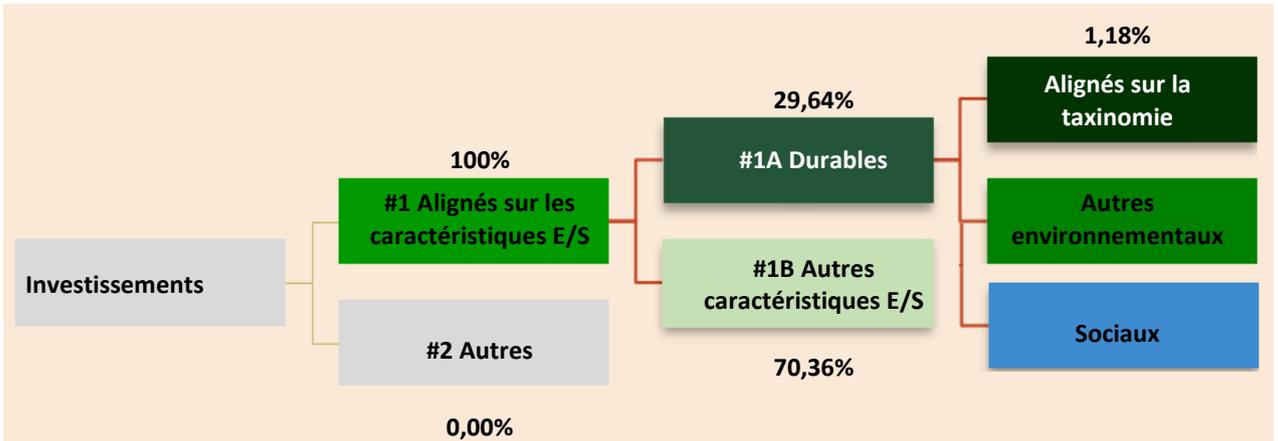
QT GROUP OYJ (XHEL)	Technologies de l'Information	2.52%	Finlande
WIIT SPA (MTAA)	Technologies de l'Information	2.46%	Italie
KEYWORDS STUDIOS PLC (XLON)	Technologies de l'Information	2.39%	Irlande
SWORD GROUP (XPAR)	Technologies de l'Information	2.37%	Luxembourg
DELTA PLUS GROUP (XPAR)	Industrie	2.37%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

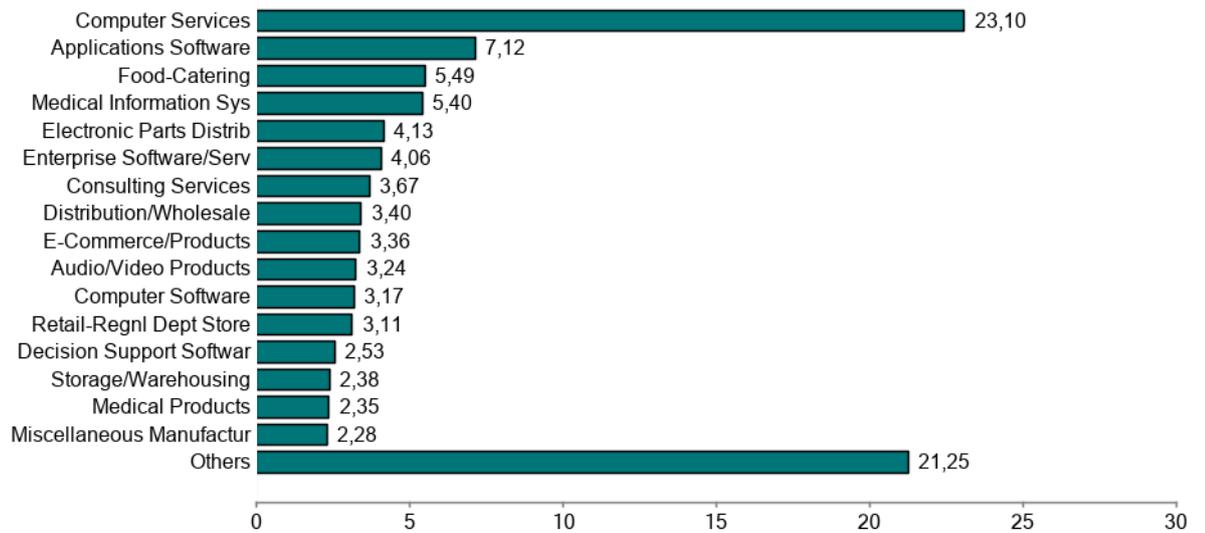
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

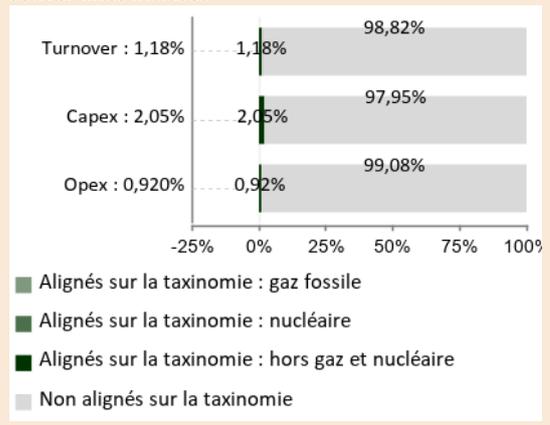
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?**

- Oui
- Nucléaire       Gaz fossile
- Non

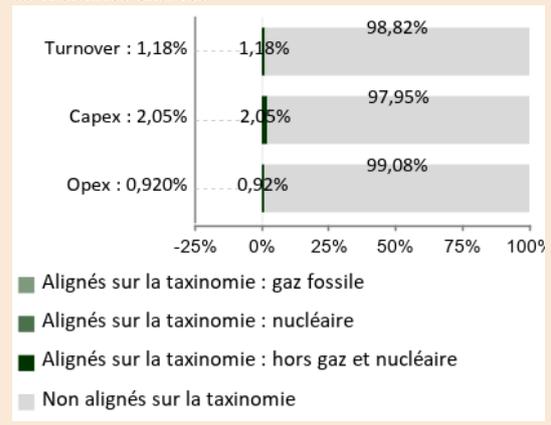
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	1%
--	----

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	1,18%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	28,46%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Suivi des controverses et exclusion de l'univers d'investissement en cas de grands risques avérés. Conformément à l'engagement, le taux de couverture ESG du portefeuille est resté supérieur à 30% avec limitation d'investir dans le dernier quintile des notations extra-financières de l'univers d'investissement à hauteur de 1,5% par valeur. Les mesures de création nette d'emplois ont été meilleures que l'indicateur de référence en moyenne durant tout l'exercice.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

#### ● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - GLOBAL  
INFLATION SHORT  
DURATION

Identifiant d'entité juridique : 5493007R7HQO7QMCRM91

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
2024	72,44	40
2023	74,35	40

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Part des investissements durables	0%
-----------------------------------	----

**Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Non applicable

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Non applicable




**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	N/A	N/A		
		Émissions de GES de niveau 2	N/A	N/A		
		Émissions de GES de niveau 3	N/A	N/A		
		Émissions totales de GES	N/A	N/A		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	N/A	N/A		

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	N/A	N/A		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	N/A	N/A		
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	N/A	N/A		
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	N/A	N/A		
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	N/A	N/A		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	N/A	N/A		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	N/A	N/A		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	N/A	N/A		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	N/A	N/A		

	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	N/A	N/A		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	N/A	N/A		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	N/A	N/A		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	184,50	0,00		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	80,33			

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	N/A

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	N/A



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EU 3 1/4 07/04/34 - 04/07/34	SUPRANATIONAL	6.43%	Belgique
TII 0 1/2 01/15/28 - 15/01/28	TREASURIES	4.61%	USA
TII 0 1/8 10/15/25 - 15/10/25	TREASURIES	3.96%	USA
TII 2 01/15/26 - 15/01/26	TREASURIES	3.29%	USA
TII 0 5/8 01/15/26 - 15/01/26	TREASURIES	3.11%	USA
TII 0 3/8 07/15/27 - 15/07/27	TREASURIES	2.95%	USA
TII 2 3/8 01/15/27 - 15/01/27	TREASURIES	2.86%	USA
TII 0 1/8 07/15/26 - 15/07/26	TREASURIES	2.82%	USA
TII 0 3/8 07/15/25 - 15/07/25	TREASURIES	2.57%	USA

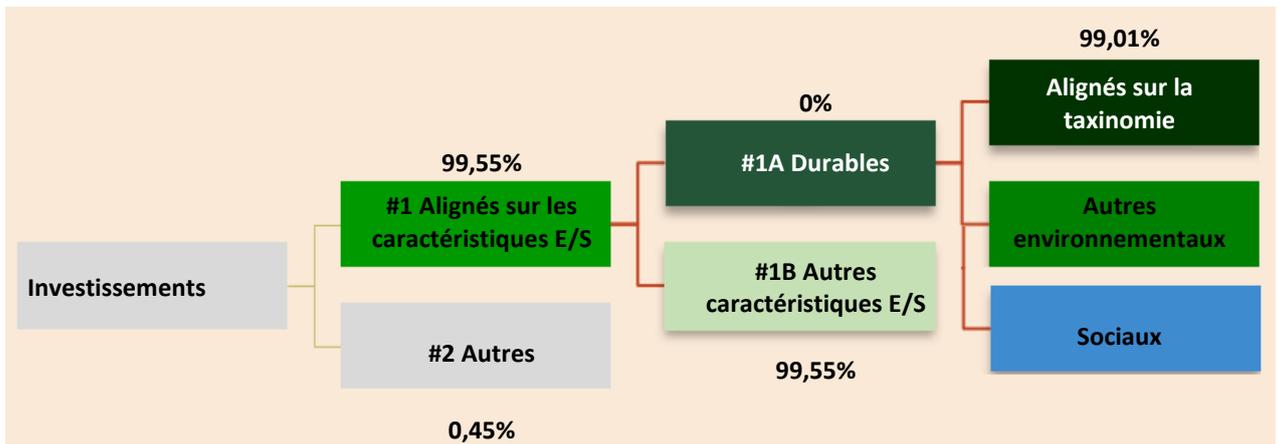
DBRI 0.1 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	2.55%	Allemagne
TII 0 1/8 04/15/27 - 15/04/27	TREASURIES	2.54%	USA
TII 0 3/8 01/15/27 - 15/01/27	TREASURIES	2.50%	USA
TII 0 1/8 04/15/26 - 15/04/26	TREASURIES	2.44%	USA
FRTR 1.85 07/25/27 - 25/07/27	TREASURIES	2.40%	France
TII 0 1/8 10/15/26 - 15/10/26	TREASURIES	2.39%	USA



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

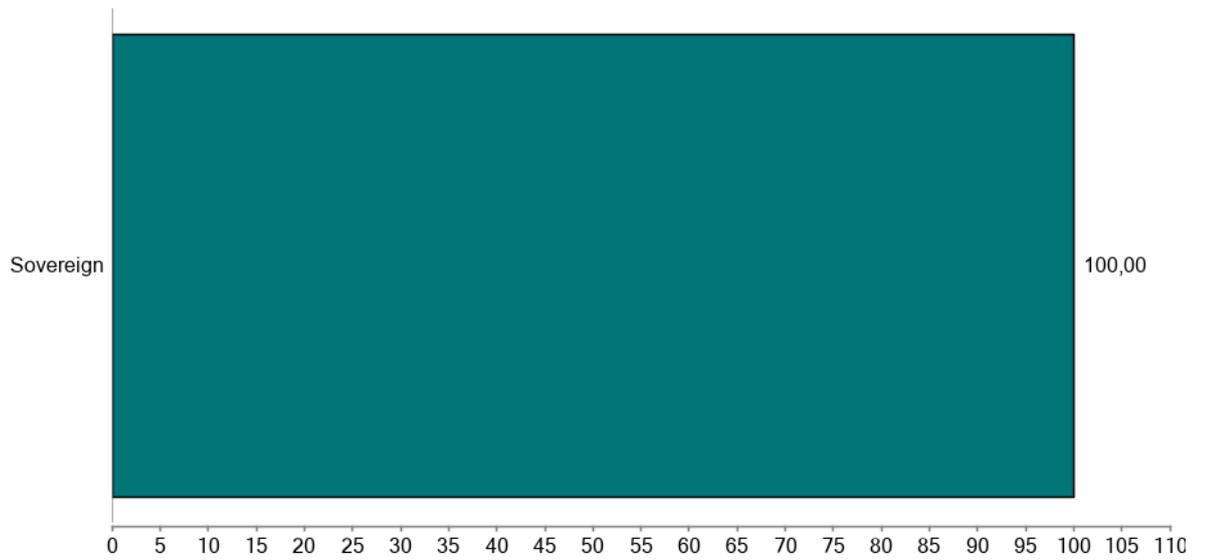
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



***Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?***

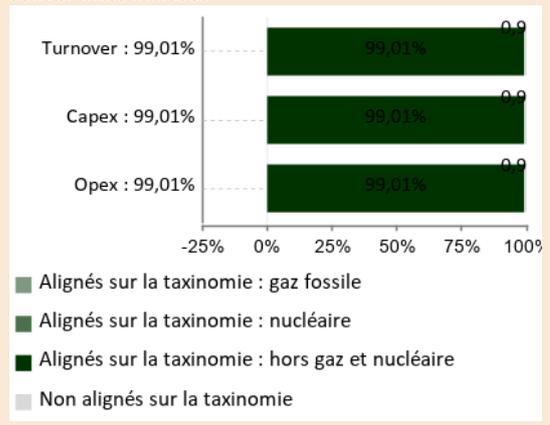
● ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?***

- Oui**  
 **Nucléaire**                       **Gaz fossile**  
 **Non**

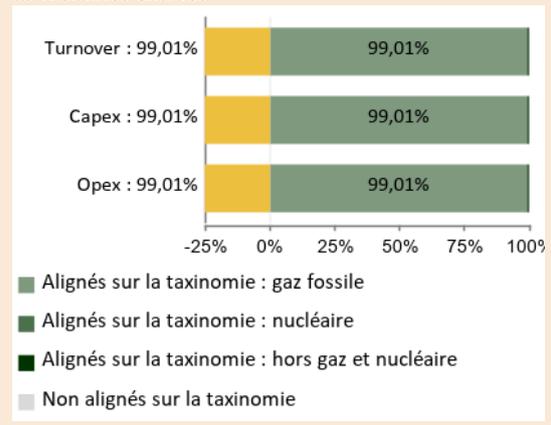
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>198,02%</b>
---	----------------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	99,01%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-
--	---



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille a une note supérieure à 40 et respecte donc les objectifs fixés.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

#### ● **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Dénomination du produit : G FUND - GLOBAL  
 CONVERTIBLE BONDS

Identifiant d'entité 549300JFG11VLTNO7G87  
 juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 48,65%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 36,15%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture

02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	10,56	81,21	5	98,51
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	23,07	86,23	4,42	98,1

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>36,15%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
6,99	0,13



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :  
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement  
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption  
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	57 029,42	161,10		
		Émissions de GES de niveau 2	1 317,11	1 702,56		
		Émissions de GES de niveau 3	75 149,20	129 284,18		
		Émissions totales de GES	134 443,52	143 438,83		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 325,13	1 501,33		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 292,17	1 559,32		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,07	5,15		
5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui	0,07				

		provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,21			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,01	1,35		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	106,59	47,54		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	11 969,42	1 091,60		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	6,99	7,34		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,13	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	2,17	0,00		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en	24,91	4,55		

		pourcentage du nombre total de membres				
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,02

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	29,17



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
PALO ALTO NETWORKS INC (XNGS)	Convertible	2.16%	USA
STMICROELECTRONICS NV (MTAA)	Convertible	1.86%	Suisse
DEXCOM INC (XNGS)	CONSUMER_NON_CYCLICAL	1.83%	USA
CELLNEX TELECOM SA (XMAD)	COMMUNICATIONS	1.64%	Espagne
MONGODB INC (XNMS)	Convertible	1.60%	USA
NICE LTD - SPON ADR (XNGS)	Convertible	1.54%	Israël
DATADOG INC - CLASS A (XNGS)	Convertible	1.54%	USA
ZSCALER INC (XNGS)	Convertible	1.43%	USA
AKAMAI TECHNOLOGIES INC (XNGS)	Convertible	1.35%	USA
FORD MOTOR CO (XNYS)	CONSUMER_CYCLICAL	1.35%	USA
BILL HOLDINGS INC (XNYS)	Convertible	1.24%	USA
NEXTERA ENERGY PARTNERS LP (XNYS)	ELECTRIC	1.22%	USA

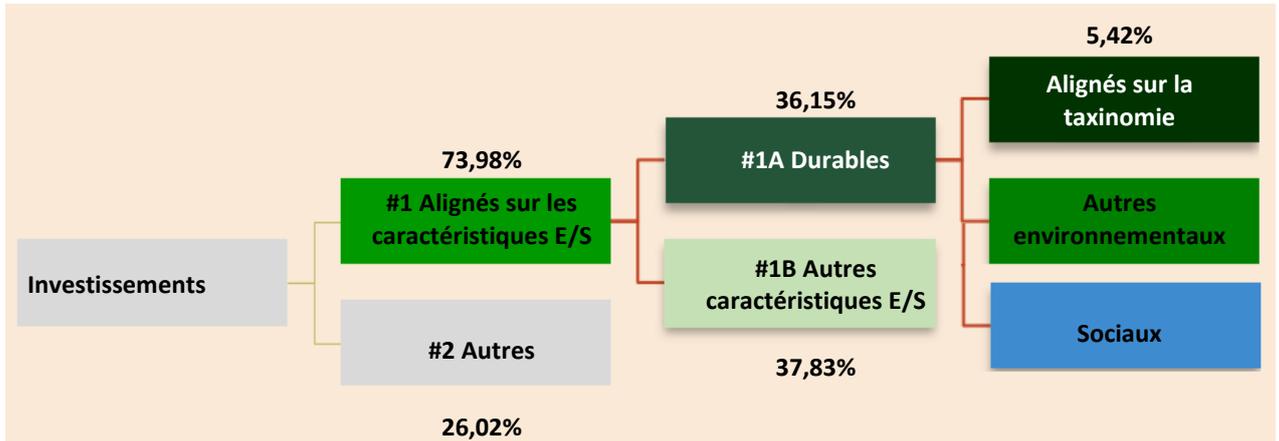
SPLUNK INC (XNGS)	Convertible	1.21%	USA
NEXITY (XPAR)	Convertible	1.19%	France
RINGCENTRAL INC-CLASS A (XNYS)	TECHNOLOGY	1.09%	USA



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

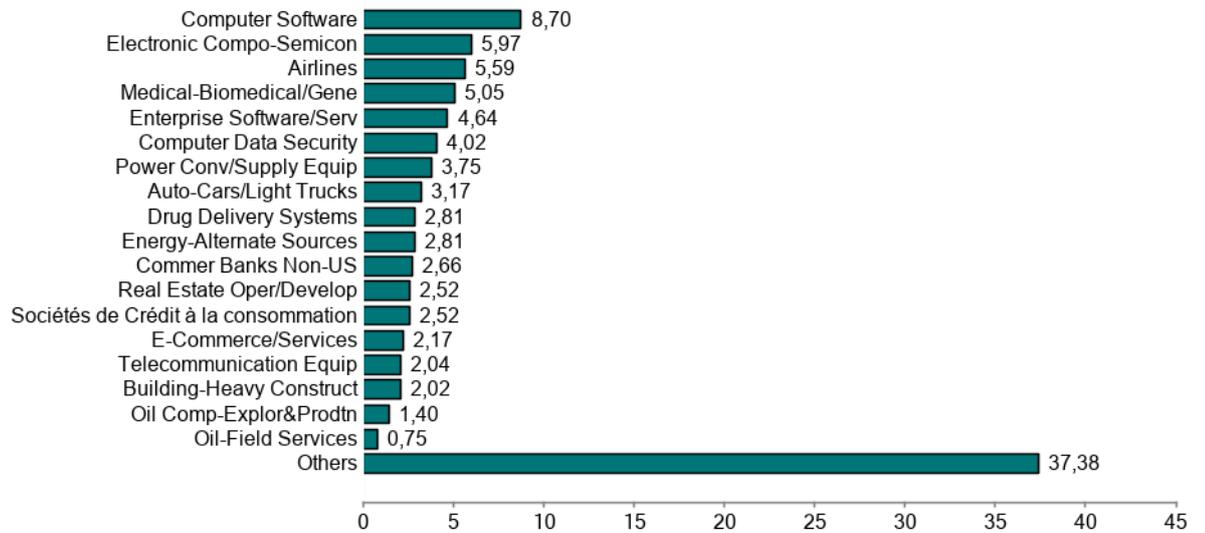
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?**

**Oui**

**Nucléaire**

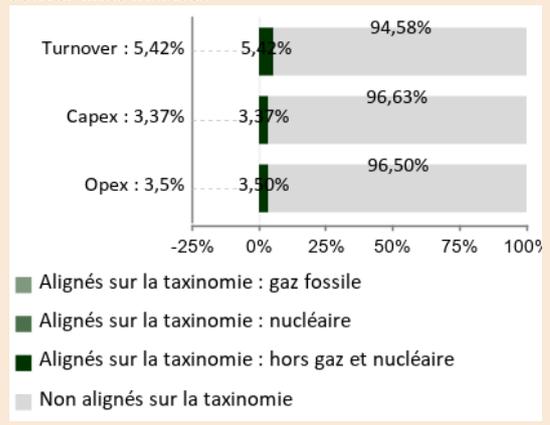
**Gaz fossile**

**Non**

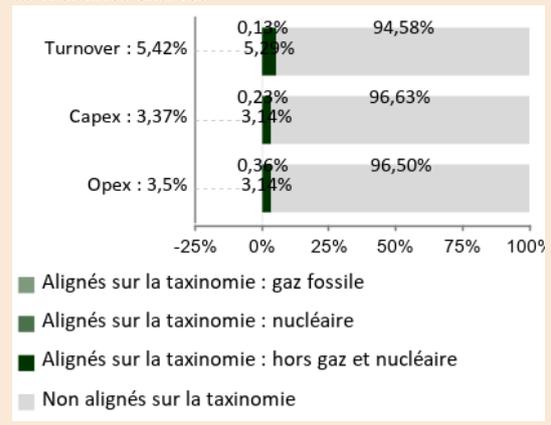
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	3,99%
--	-------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	5,42%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	30,73%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds G FUND GLOBAL CONVERTIBLE BONDS est classé article 8 SFDR et il va exclure certains secteurs controversés comme les armes controversées, le Charbon (politique GAM), les jeux d'argent et le tabac. Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement des valeurs comme Rheinmetall (munitions à uranium appauvri), Glencore, PPL Corp, POSCO et Southern Co (exposition Charbon), Avolta (exposition Tabac), et DraftKings (jeux d'argent). L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs cotées mondiales (Etats-Unis, Europe, Japon, Asie) suivies par notre prestataire Moody's Vigeo Eiris. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues. On peut citer notamment le sous-jacent convertible Uber qui est présent dans cette liste. Nous avons trois mois pour vendre une fois qu'une valeur est entrée sur la liste des Grands Risques de Durabilité. Nous suivons comme indicateurs ESG la création nette d'emplois (Pilier S) et l'indicateur conseil à « majorité indépendant » (Pilier G). L'objectif étant une moyenne pondérée annuelle du portefeuille (en analysant le sous-jacents) en % d'actif supérieure à celle de son univers d'investissement sur l'indicateur créations nettes d'emplois (Pilier S) avec un taux de couverture supérieur à 75% (hors liquidités et OPCVM monétaires). Ainsi qu'une surexposition en % d'actif sur les sous-jacents du portefeuille en relatif à son univers d'investissement sur l'indicateur conseil à « majorité indépendant » (Pilier G).



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



#### **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable



#### **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - ALPHA FIXED  
INCOME PLUS

Identifiant d'entité juridique : 549300EFW8DMNHVZEY38

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 59,84%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 49,54%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2023 - 02/2024	67,42	50
02/2022 - 02/2023	74,41	50

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>49,54%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
20,16	0,04



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :  
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement  
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption  
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	77 057,94	24 318,66		
		Émissions de GES de niveau 2	5 045,25	7 238,27		
		Émissions de GES de niveau 3	463 269,80	701 282,59		
		Émissions totales de GES	543 769,83	732 839,51		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone	5 742,19	11 257,29		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 982,68	1 710,07		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,60	7,68		
5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	29,42				
6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,43				

Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,00	1,33		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	136,70	18,28		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	14 509,94	10 131,95		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	20,16	10,11		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,04	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	5,44	0,55		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	33,86	10,09		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en	N/A	N/A		

		proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,42

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	44,08



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

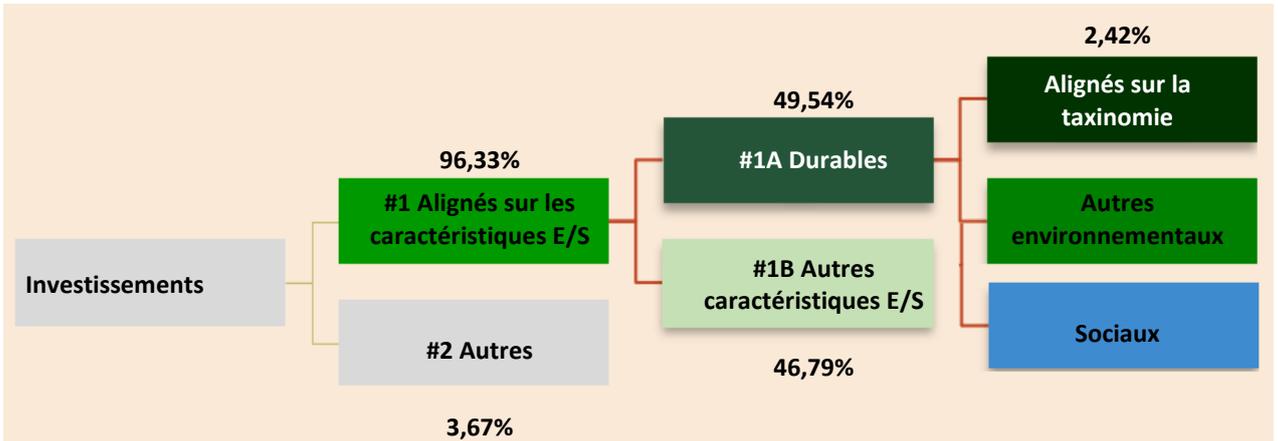
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EU 3 1/4 07/04/34 - 04/07/34	SUPRANATIONAL	2.59%	Belgique
NEUCP FAUREC 20230109	CONSUMER_CYCLICAL	2.28%	France
20230309 2.79 - 09/03/23			
BPIFRA 3 1/8 05/25/33 - 25/05/33	GOVERNMENT_GUARANTEE	1.78%	France
ISHARES CORE EURO CORP BOND	OPC	1.65%	Irlande
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	1.57%	France
NEUCP UFG 20230417	UTILITY_OTHER	1.55%	France
20230517 3.071 - 17/05/23			
NEUCP ILIAD 20230209	COMMUNICATIONS	1.37%	France
20230309 2.96 - 09/03/23			
NEUCP VCTFP 20230116	TECHNOLOGY	1.37%	France
20230316 2.56 - 16/03/23			
NEUCP ILIAD 20230206	COMMUNICATIONS	1.35%	France
20230509 3.24 - 09/05/23			
BGB 3 06/22/33 - 22/06/33	TREASURIES	1.32%	Belgique
NEUCP VCTFP 20230316	TECHNOLOGY	1.32%	France
20230616 3.48 - 16/06/23			
BAC 1.379 02/07/25 - 07/02/25	BANKING	1.12%	USA
G FUND - ALPHA FIXED INCOME - IC	OPC	1.07%	France
NEUCP VCTFP 20230616	TECHNOLOGY	0.98%	France
20230717 3.85 - 17/07/23			
CCBGBB 1 5/8 03/15/28 - 15/03/28	BANKING	0.93%	Belgique



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

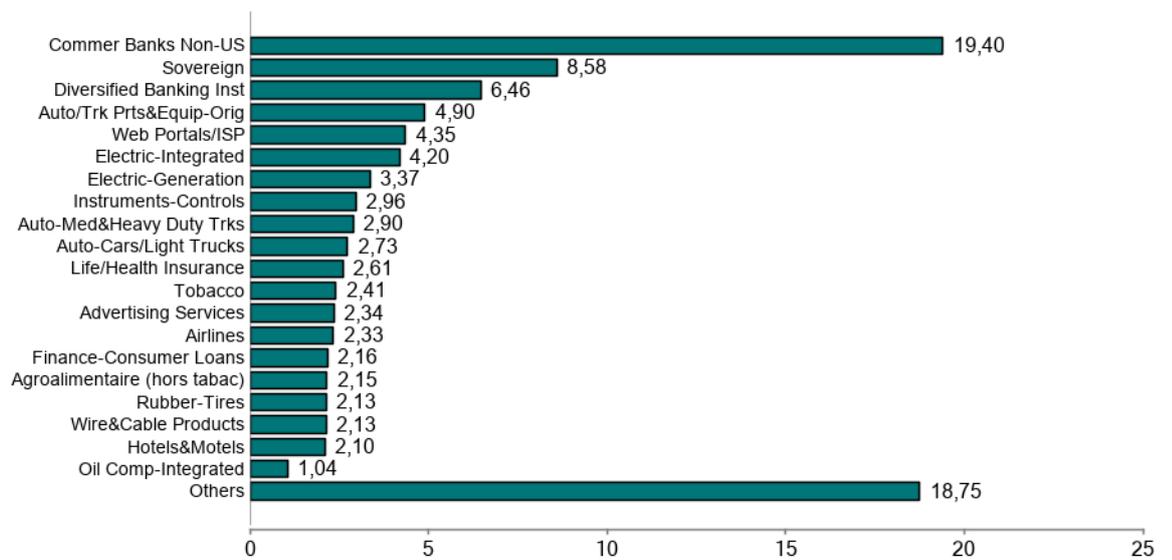
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

**Oui**

**Nucléaire**

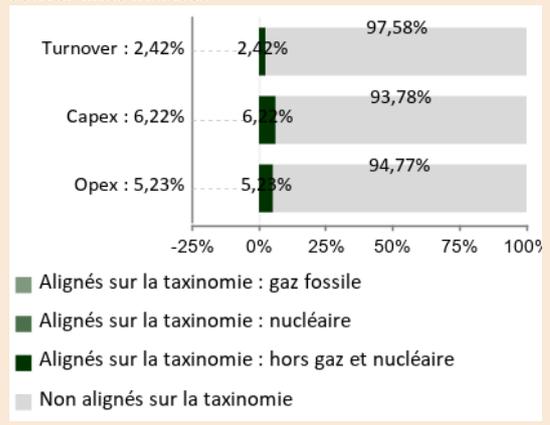
**Gaz fossile**

**Non**

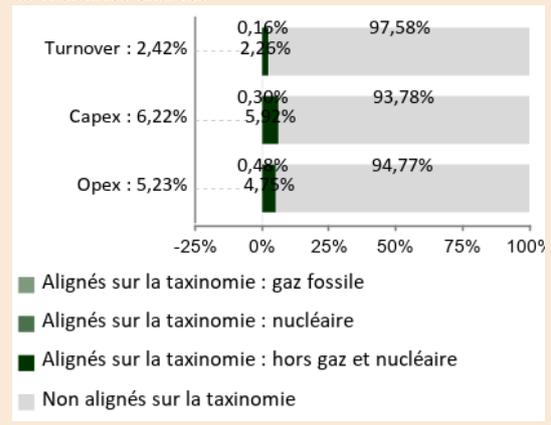
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>1,72%</b>
---	--------------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	2,42%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	47,12%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille G FUND ALPHA FIXED INCOME PLUS respecte les objectifs ESG fixés. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 76/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 60. A fin février 2024, le taux de couverture du portefeuille est d'environ 96%. Le portefeuille n'est pas investi dans les grands risques ESG.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

#### ● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

#### ● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - GLOBAL  
DISRUPTION

Identifiant d'entité juridique : 549300C5YZFPC8ROE198

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 57,62%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 39,54%

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture

02/2023 - 02/2024	Créations nettes d'emplois (%)	13,14	99,43	5	98,51
		Mesure	Taux de couverture	Mesure	Taux de couverture
02/2022 - 02/2023	Créations nettes d'emplois (%)	10,55	96,42	4,42	98,1

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>39,54%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

#### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

#### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
5,00	0,08



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	3 392,64	2 387,72		
		Émissions de GES de niveau 2	783,12	583,07		
		Émissions de GES de niveau 3	74 248,73	63 574,41		
		Émissions totales de GES	78 684,24	66 545,37		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	359,84	761,05		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	436,13	881,58		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,35	10,48		
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables,	45,35				

		exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,09			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,09	1,26		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,29	9,86		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	9 381,05	637,04		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	5,00	1,60		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,08	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	2,62	0,09		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	27,01	2,29		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		

	munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,49

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	7,3



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BROADCOM INC (XNGS)	Technologies de l'Information	6.32%	USA
CADENCE DESIGN SYS INC (XNGS)	Technologies de l'Information	5.65%	USA
MOTOROLA SOLUTIONS INC (XNYS)	Technologies de l'Information	5.41%	USA
MICROSOFT CORP (XNGS)	Technologies de l'Information	5.37%	USA
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	4.79%	Pays-Bas
REGENERON PHARMACEUTICALS (XNGS)	Santé	4.65%	USA
NOVO NORDISK A/S-B (XCSE)	Santé	4.51%	Danemark
INTUITIVE SURGICAL INC (XNGS)	Santé	4.22%	USA
WATTS WATER TECHNOLOGIES-A (XNYS)	Industrie	4.16%	USA

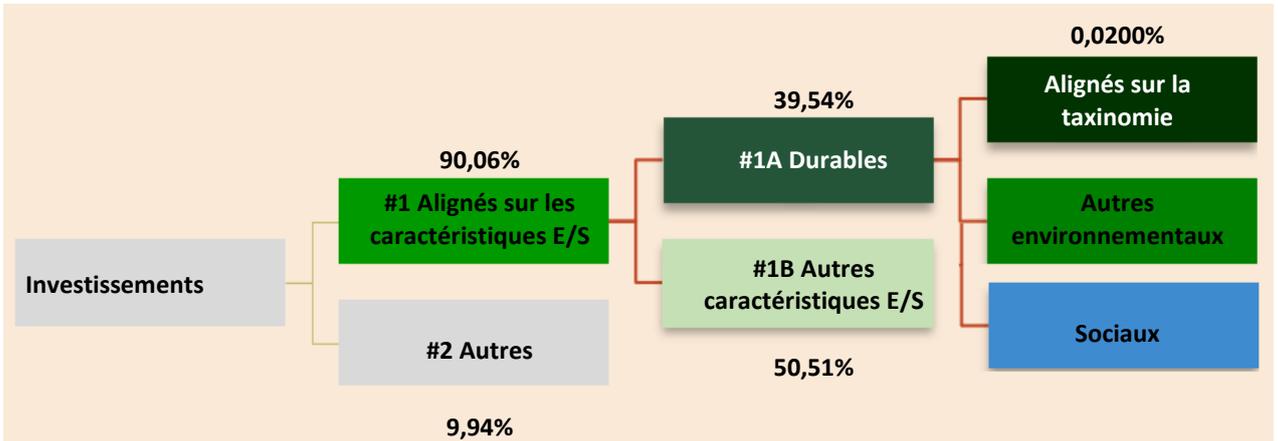
MONGODB INC (XNMS)	Technologies de l'Information	4.08%	USA
TECK RESOURCES LTD-CLS B (XTSE)	Matériaux de base	3.92%	Canada
HCA HEALTHCARE INC (XNYS)	Santé	3.56%	USA
UNITEDHEALTH GROUP INC (XNYS)	Santé	3.22%	USA
PALO ALTO NETWORKS INC (XNYS)	Technologies de l'Information	3.05%	USA
SEAGEN INC (XNGS)	Santé	2.88%	USA



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

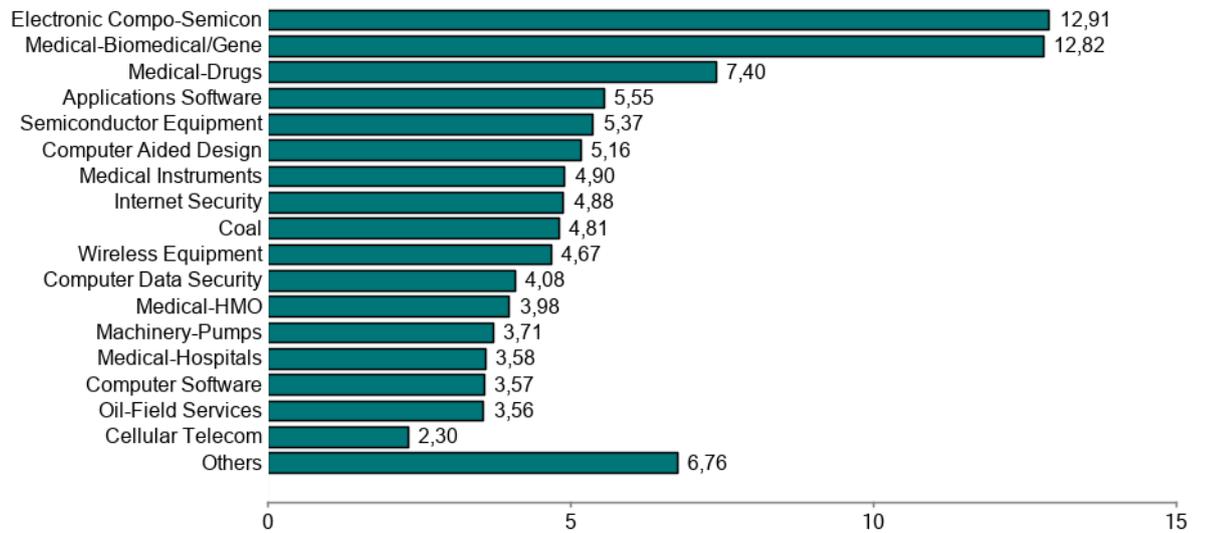
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

**Oui**

**Nucléaire**

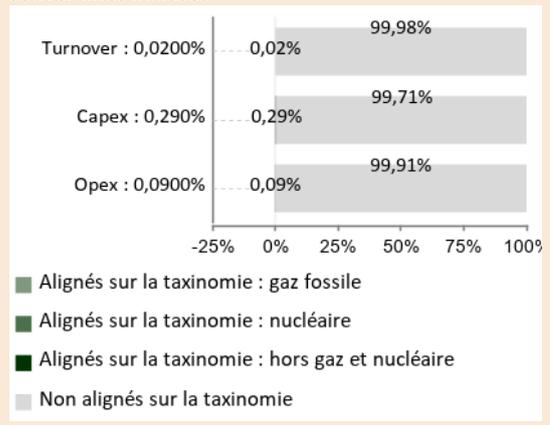
**Gaz fossile**

**Non**

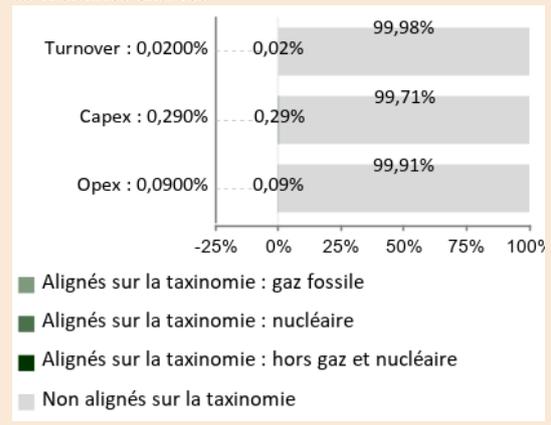
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0,0200%
--	---------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	0,0200%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	39,52%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Durant l'exercice le fonds a respecté notre engagement : - Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG » : Groupama Asset Management suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG (liste des « Grands Risques ESG »); - Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama Asset Management : sont exclues du périmètre d'investissement du Compartiment les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munition et mines anti-personnel, armement à l'uranium appauvri). - Application de la politique énergie fossile de Groupama Asset Management : exclusion des sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon, de la production d'énergie liée au charbon et non réinvestissement des Energies Fossiles Non Conventionnelles (EFNC) - Critère de la création nette d'emplois créés durant une année : le score moyen de cet indicateur pour le compartiment doit être supérieur à celui de son univers de référence. Le résultat de la sélection de titres en portefeuille donne lieu à un taux de couverture de cet indicateur minimum de 90% du portefeuille, excluant les OPC monétaire et liquidités. Le portefeuille favorise une sélection d'entreprises dont les créations nettes d'emploi sont positives. Celles-ci s'entendent comme l'évolution des créations nettes d'emplois d'une année sur l'autre. - Part minimum d'investissement durable de 25%.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

#### ● En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - HYBRID  
CORPORATE BONDS

Identifiant d'entité 549300534MV06JBY6Z31  
juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 37,86%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 16,65%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note ESG Fonds	Note ESG Univers
02/2023 - 02/2024	81,02	50
02/2022 - 02/2023		

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>16,65%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
21,31	0,06



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :  
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement  
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption  
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	68 750,28	47 035,98		
		Émissions de GES de niveau 2	6 427,03	4 192,33		
		Émissions de GES de niveau 3	378 365,54	365 243,03		
		Émissions totales de GES	453 986,94	416 471,39		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 762,86	5 499,25		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 726,26	3 681,41		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	42,92	38,43		
5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	28,68				
6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	1,55				

Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	3,87	3,61		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	582,45	7 580,32		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	150 498,43	40 134,87		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	21,31	27,61		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,06	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	5,03	0,61		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	36,94	7,12		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en	N/A	N/A		

		proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	14,83

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	79,76



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

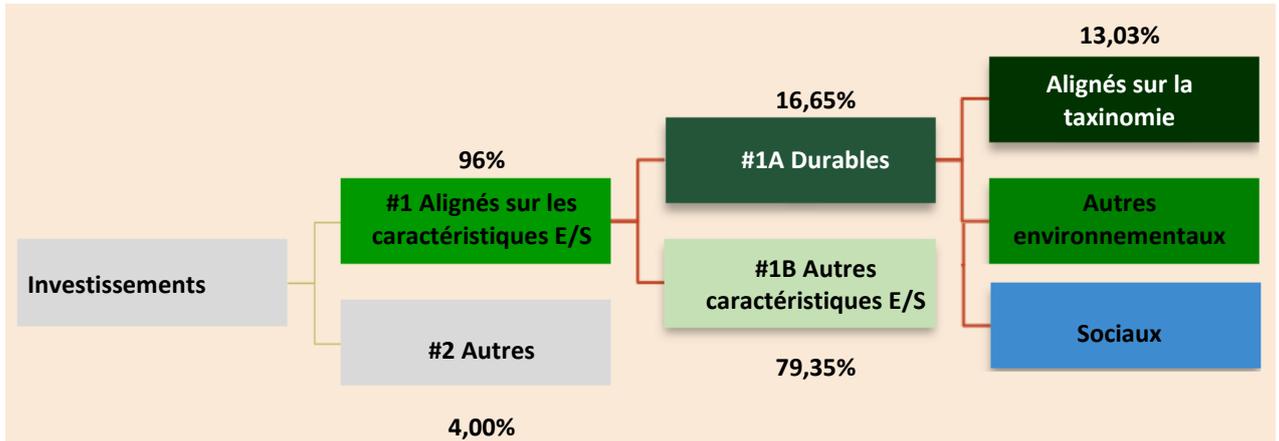
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BPLN 3 1/4 PERP - 22/06/72	ENERGY	2.53%	Royaume-Uni
FIRMEN 3 3/4 PERP - 03/09/72	BASIC_INDUSTRY	2.28%	Pays-Bas
T 2 7/8 PERP - 01/05/73	COMMUNICATIONS	2.23%	USA
VIEFP 2 1/2 PERP - 20/04/73	UTILITY_OTHER	2.06%	France
ENIIM 3 3/8 PERP - 13/10/72	ENERGY	2.00%	Italie
ABESM 3.248 PERP - 24/02/73	TRANSPORTATION	1.81%	Pays-Bas
VOD 2 5/8 08/27/2080 - 27/08/80	COMMUNICATIONS	1.72%	Royaume-Uni
IBESM 1.874 PERP - 28/04/73	ELECTRIC	1.69%	Pays-Bas
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	1.65%	France
SO 1 7/8 09/15/2081 - 15/09/81	ELECTRIC	1.61%	USA
BAYNGR 2 3/8 11/12/2079 - 12/11/79	CONSUMER_NON_CYCLICAL	1.55%	Allemagne
FRPTT 3 1/8 PERP - 29/01/73	OWNED_NO_GUARANTEE	1.53%	France
BATSLN 3 PERP - 27/12/72	CONSUMER_NON_CYCLICAL	1.41%	Royaume-Uni
TRPCN 5 5/8 05/20/2075 - 20/05/75	ENERGY	1.36%	Canada
SSELN 4 PERP - 21/04/73	ELECTRIC	1.25%	Royaume-Uni



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

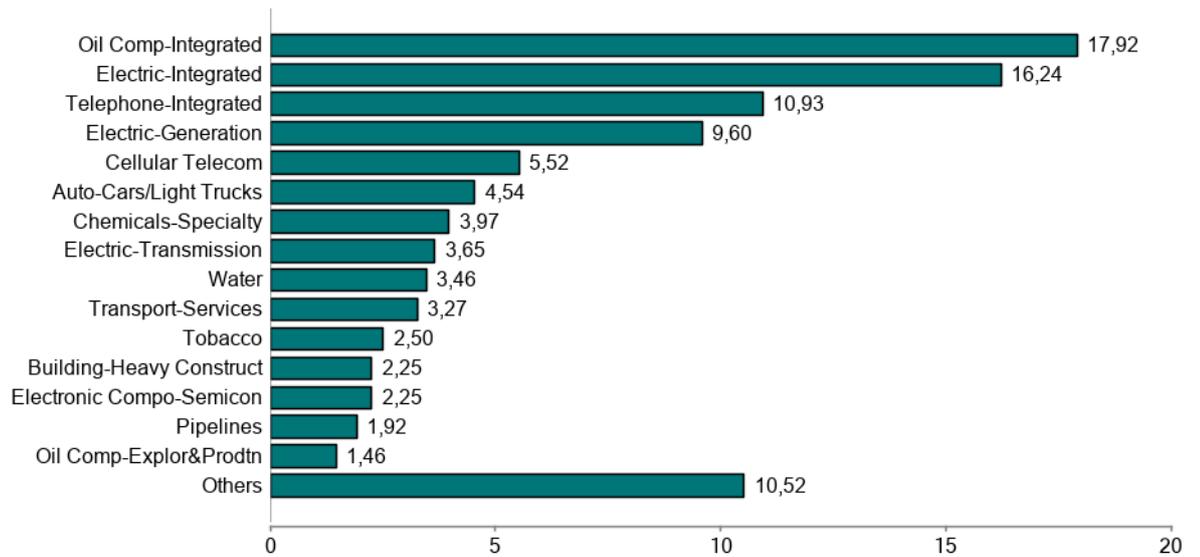
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

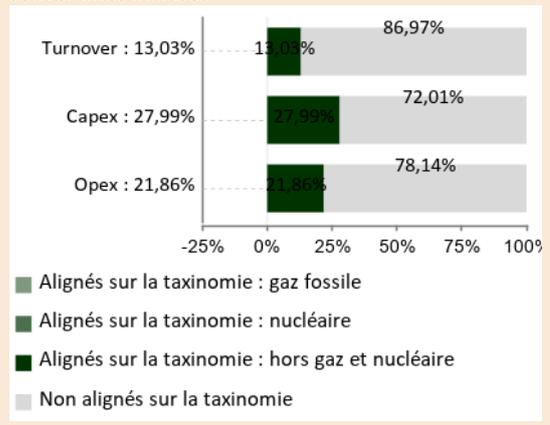
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

- Oui**
- Nucléaire**       **Gaz fossile**
- Non**

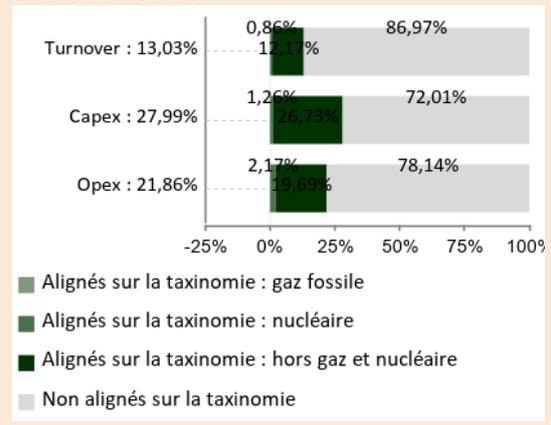
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	6,38%
--	-------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	13,03%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	3,62%
---	-------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le fonds G FUND HYBRID CORPORATE BONDS est classé article 8 SFDR et il va exclure certains secteurs controversés comme les armes controversées, le Charbon (politique GAM). Cela concerne par exemple dans l'univers d'investissement des valeurs comme Bayer (Phosphore Blanc), RWE, Enbw et Southern Co (exposition Charbon). L'univers d'investissement du fonds est l'ensemble des valeurs émetteurs de dette (Etats-Unis, Europe, Japon, Asie) suivies par notre prestataire Moody's Vigeo Eiris. Les valeurs classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues. On peut citer notamment Grand City Properties. Nous avons trois mois pour vendre une fois qu'une valeur est entrée sur la liste des Grands Risques de Durabilité. Nous suivons comme indicateurs ESG la note ESG de l'émetteur. L'objectif étant une moyenne pondérée annuelle du portefeuille (en % d'actif supérieure à celle de son univers d'investissement avec un taux de couverture supérieur à 75% (hors liquidités et OPCVM monétaires).



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

#### ● En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Non applicable

Dénomination du produit : G FUND - HIGH YIELD  
MATURITY 2028

Identifiant d'entité 549300VKLHPD6ZCLZQ98  
juridique :

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 53,98%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 37,56%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

	Note S Fonds	Note S Univers
02/2023 - 02/2024	63,74	50
02/2022 - 02/2023	68,45	50

## **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>37,56%</b>
--	---------------

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
10,87	0,08



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :  
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement  
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption  
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	91 688,25	6 095,40		
		Émissions de GES de niveau 2	2 772,18	3 088,45		
		Émissions de GES de niveau 3	389 981,68	256 984,91		
		Émissions totales de GES	467 053,79	266 168,77		
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 147,35	3 617,13		
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 220,83	865,56		
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,26	1,25		
5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	27,33				
6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,11				

Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,84	0,82		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	118,65	37,63		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	15 117,33	2 049,93		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	10,87	10,68		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,08	0,00		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	3,49	0,33		
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	24,45	7,51		
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,00	0,00		
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en	N/A	N/A		

		proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.				
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,25

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	136,48



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2023 au 29/02/2024

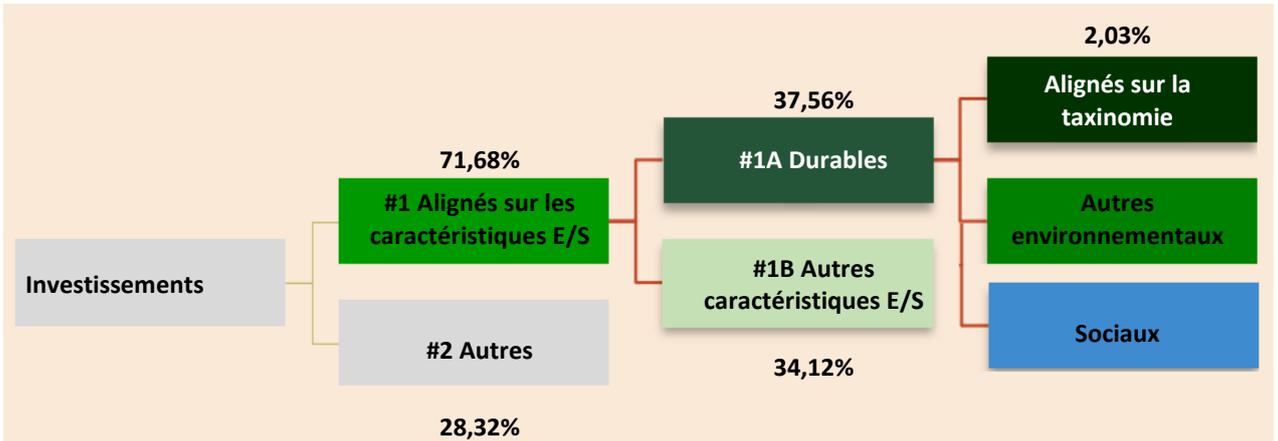
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	3.07%	France
AFFP 8 1/8 05/31/28 - 31/05/28	TRANSPORTATION	2.00%	France
BAMIIM 6 01/21/28 - 21/01/28	BANKING	1.94%	Italie
FRFP 5 3/8 05/28/27 - 28/05/27	CONSUMER_CYCLICAL	1.93%	France
RENAUL 2 1/2 04/01/28 - 01/04/28	CONSUMER_CYCLICAL	1.79%	France
LORCAT 4 09/18/27 - 18/09/27	COMMUNICATIONS	1.78%	Espagne
EOFP 3 3/4 06/15/28 - 15/06/28	CONSUMER_CYCLICAL	1.75%	France
CMZB 4 03/30/27 - 30/03/27	BANKING	1.74%	Allemagne
CLNXSM 1 09/15/27 - 15/09/27	COMMUNICATIONS	1.74%	Espagne
NEXIIM 1 5/8 04/30/26 - 30/04/26	TECHNOLOGY	1.72%	Italie
HUHTAM 4 1/4 06/09/27 - 09/06/27	CAPITAL_GOODS	1.71%	Finlande
UCAJLN 7 1/4 11/15/27 - 15/11/27	BANKING	1.70%	Espagne
ZFFNGR 2 1/2 10/23/27 - 23/10/27	CONSUMER_CYCLICAL	1.68%	Pays-Bas
RXLFP 2 1/8 06/15/28 - 15/06/28	CAPITAL_GOODS	1.65%	France
LDOIM 2 3/8 01/08/26 - 08/01/26	CAPITAL_GOODS	1.65%	Italie



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

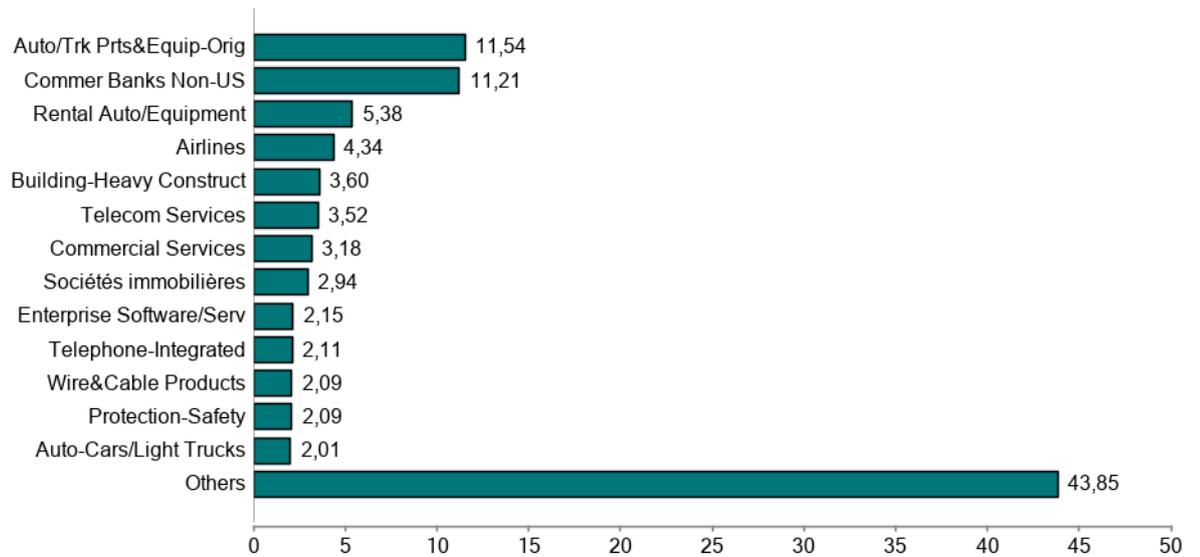
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

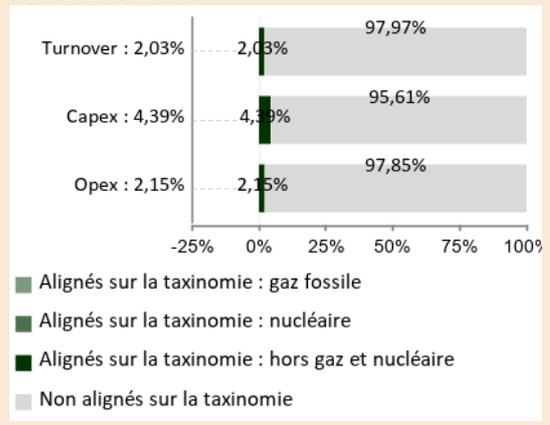
**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

- Oui**
- Nucléaire**       **Gaz fossile**
- Non**

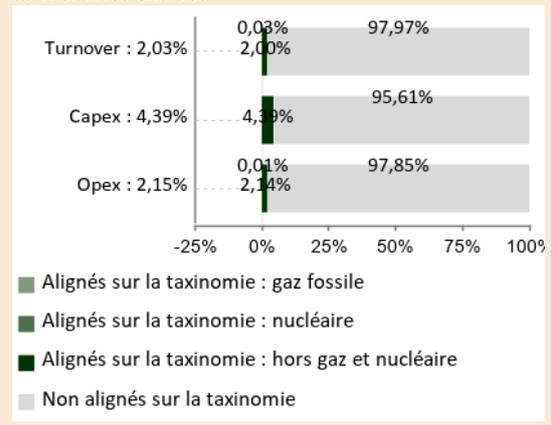
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	1,2%
--	------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	2,03%
2023	-



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie</b>	35,53%
---	--------

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Nous avons lancé le fonds G Fund - High Yield Maturity 2028 en novembre 2022 dans une logique de fonds de portage qui promeut des caractéristiques environnementales et sociales. Ainsi dès sa construction nous avons choisi d'aligner la stratégie d'investissement du fonds sur cet objectif en excluant les entreprises appartenant à la liste des grands risques ESG, les armes controversées, le charbon (politique GAM). Les investissements sur l'ensemble de l'année 2023 ont été essentiellement les mêmes que ceux définis lors du lancement du fonds. Nous avons sélectionné et optimisé la part des émetteurs couverts par notre prestataire de données ESG en nous assurant que l'ensemble de nos investissements notés ait une meilleure note que notre univers 50. Enfin, nous avons travaillé à améliorer la couverture du portefeuille en l'élargissant aux émetteurs non suivis par notre prestataire, analyse portée sur le pilier Sociétal et des Ressources Humaines : Autostrade, Banijay, Boreinstein, Cerba, Cirsia, Infopro, Lottomatica, Mahle, Modulaire, Mytilineos, Verallia ont été analysés et validés par le comité ESG entre le 1er mars 2023 et le 28 février 2024.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



#### **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable



#### **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable



#### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable